

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2010

RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER



Tome I
**Perspectives économiques
2009-2010 et évolution
des finances publiques**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2010

RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

Tome I

**Perspectives économiques
2009-2010 et évolution
des finances publiques**

Table des matières

Perspectives économiques 2009-2010	5
Vue d'ensemble	5
Fiche 1 : Retour sur les prévisions pour 2009-2010	8
Fiche 2 : Environnement international de la zone euro	10
Fiche 3 : Zone euro	16
Fiche 4 : Revenu et demande des ménages	20
Fiche 5 : La demande des entreprises	22
Fiche 6 : La situation financière des entreprises	24
Fiche 7 : Les perspectives de l'emploi	26
Fiche 8 : Les perspectives d'inflation et de salaires	28
Fiche 9 : Les échanges extérieurs	32
Fiche 10 : Scénarios alternatifs	38
Fiche 11 : Comparaisons avec les prévisions du groupe technique	42
Fiche 12 : La croissance potentielle en France (2009-2013) temporairement amoindrie par la récession	46
Tableaux prévisionnels	48
Évolution des finances publiques	53
Vue d'ensemble	53
Fiche 1 : La dette des administrations publiques	56
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques	60
Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires	64
Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales	68
Fiche 5 : Le compte de l'État	74
Fiche 6 : Les administrations publiques locales	80
Fiche 7 : Les administrations de sécurité sociale	84
Fiche 8 : La programmation pluriannuelle des finances publiques 2011-2013	86
Dossier	91
Pourquoi la France a-t-elle relativement bien résisté à la crise économique mondiale ?	91

Perspectives économiques 2009-2010

Après quatre trimestres de repli, la croissance française a atteint 0,3 % au deuxième trimestre 2009 et les indicateurs conjoncturels disponibles montrent que la stabilisation de l'économie est bien engagée. Cette bonne performance relative de l'économie française s'explique par trois facteurs : i) le caractère relativement équilibré de la croissance en France ces dernières années et la situation saine de son secteur bancaire qui n'appelaient pas de correction aussi marquée que dans d'autres pays et limitaient l'impact d'une contraction du commerce mondial ; ii) le système français de protection sociale qui a permis d'amortir le choc grâce au jeu des stabilisateurs automatiques ; iii) la réponse de la politique économique qui a été appropriée, en permettant de soutenir plus rapidement et plus efficacement l'activité. Le retour de la croissance devrait cependant être graduel en raison d'une demande étrangère encore relativement contenue et d'une poursuite de l'ajustement de l'emploi. En 2009, le recul du PIB de la France serait limité à - 2,25 %, soit près de deux fois moins que dans la zone euro (- 4,1 %). Pour 2010, l'hypothèse de croissance retenue par le Projet de loi de finances est de + 0,75%. Elle tient compte de l'influence des mesures de relance prises par les pouvoirs publics qui ont permis à la France de sortir de la récession dès le 2^{ème} trimestre 2009. La révision à la hausse de la prévision de croissance pour 2010 est modérée et prudente : si la récession est terminée, la crise n'est pour autant pas finie car le chômage continue d'augmenter.

Vue d'ensemble¹

Une reprise fragile des principaux partenaires de la France en raison de l'ampleur des déséquilibres à corriger

Après la récession globale de l'économie mondiale qui a fait suite à la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers, la croissance s'est infléchie favorablement au printemps 2009. Cette inflexion refléterait notamment le redressement du commerce international, en partie lié à la reprise de l'activité en Asie émergente, et par les premiers effets des plans de relance mis en place dans les pays développés. Ces facteurs, de même que les améliorations observées sur les marchés financiers et les derniers signaux

favorables envoyés par les enquêtes de conjoncture, confortent un scénario de stabilisation progressive de l'activité après les forts reculs enregistrés cet hiver. Après avoir pesé sur la croissance, le cycle des stocks devrait aussi soutenir l'activité à court terme, notamment en Allemagne.

La reprise demeure cependant fragile. La résorption des déséquilibres internes dans certains pays prendra sans doute du temps. Du fait de la forte progression du crédit hypothécaire tout au long des années 2000, le taux d'endettement des ménages aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Espagne a augmenté, rendant leur situation financière difficile. La correction

(1) Les prévisions macroéconomiques présentées dans ce document ont été finalisées à partir des informations disponibles jusqu'au 18 septembre 2009.

devrait se poursuivre au moins pendant plusieurs trimestres. L'assainissement des bilans des entreprises non financières de la zone euro, souvent très endettées, prendrait également du temps. Enfin, l'ajustement sur les marchés du travail devrait se poursuivre sur l'horizon de prévision, y compris dans les pays qui ont subi des crises internes de l'immobilier, où il a été plus précoce.

Les principaux moteurs de la croissance resteraient relativement peu vigoureux. Le dynamisme de la consommation des ménages resterait contenu en lien avec la hausse du taux de chômage et dans certains pays, du nécessaire désendettement des agents. L'investissement des entreprises continuerait d'être affecté par la faiblesse des perspectives de croissance, dans un contexte de taux d'utilisation des capacités toujours bas. Le commerce mondial, qui se redresserait après son décrochage de l'hiver, resterait peu dynamique à l'horizon 2010. Au total, après un repli sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale en 2009, l'activité peine-rait à repartir vigoureusement en 2010.

L'incertitude serait par ailleurs alimentée par le profil plus ou moins heurté de la reprise, profil qui s'expliquerait notamment par le calendrier de mise en œuvre des mesures des plans de relance et par le cycle des stocks. La reprise pourrait prendre une physionomie plus ou moins régulière aux États-Unis, au Japon et en Allemagne. Dans certains pays, elle pourrait ne pas perdurer si les moteurs de la croissance à moyen terme ne sont pas au rendez-vous, soit parce que les ménages et les entreprises restent trop endettés (Espagne, Royaume-Uni), soit parce que les gains de compétitivité sont toujours faibles à moyen terme (Italie).

L'Asie émergente, très dépendante des exportations, a été particulièrement touchée par l'effondrement du commerce mondial à l'automne 2008, mais la bonne

situation des finances publiques a permis la mise en place de plans de relance substantiels qui ont favorisé un retour rapide de la croissance à un niveau élevé.

Dans ce contexte de faiblesse de l'activité globale (croissance mondiale de - 1,0 % en 2009 puis de 2,9 % en 2010), l'inflation diminuerait sensiblement. Aux États-Unis, l'inflation sous-jacente hors loyers serait proche de zéro en 2010 tandis que le Japon replongerait dans la déflation en raison de l'appréciation de sa monnaie.

En France, la sortie de récession au printemps reflète notamment les effets des mesures mises en œuvre par le Gouvernement (prime à la casse, mesures de justice notamment) et d'une amélioration globale du contexte international

Face à cette récession mondiale, la France a mieux résisté que ses principaux partenaires, mais les forts reculs de l'activité durant l'hiver 2008-2009 devraient conduire à un repli du produit intérieur brut en 2009 en moyenne annuelle qui serait plus marqué que lors des deux précédentes récessions de 1975 et de 1993.

A compter de septembre 2008, la crise financière a été ressentie sous la forme d'une chute très marquée de la demande mondiale et d'un durcissement des conditions d'octroi du crédit qui ont conduit les entreprises à freiner leurs dépenses d'équipement, à engager un mouvement important de déstockage et à réduire très fortement leur recours à l'intérim, ce qui a provoqué le retournement du marché de l'emploi.

A l'issue du premier trimestre 2009, le niveau d'activité était très inférieur à celui de 2008, si bien que malgré la stabilisation en cours depuis le deuxième tri-

mestre, 2009 sera une année de récession d'ampleur historique, prévue à 2,25 %.

Tout au long de 2009, les entreprises devraient poursuivre l'ajustement de leurs dépenses d'équipement et de masse salariale et ajuster le niveau de leurs stocks. L'ampleur de ces effets négatifs sur l'activité serait cependant amortie par les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre du plan de relance en faveur de la trésorerie des entreprises. L'investissement en logement des ménages poursuit son repli, bien que limité par la mise en place du dispositif « Scellier », l'extension du prêt à taux zéro et la diminution des taux d'intérêt et des prix.

La consommation des ménages augmenterait modérément en 2009. Le repli de l'inflation, qui atteindrait 0,4 % en 2009 contre 2,8 % en 2008, le rôle stabilisateur des transferts sociaux, la revalorisation des prestations sociales et les mesures de relance en faveur des ménages modestes permettent en effet un rebond du pouvoir d'achat.

L'activité recommencerait à progresser en 2010, à un rythme modéré

En 2010, la demande intérieure privée se redresserait progressivement mais elle serait encore quelque peu bridée par l'effet des dernières destructions d'emplois.

Les exportations seraient tout de même en croissance.

La consommation verrait sa progression rester modérée (+ 0,8 %) en lien avec la situation toujours fragile du marché du travail, d'un retour de l'inflation à des niveaux plus habituels et d'une progression ralentie des salaires réels. Comme lors des cycles précédents, les ménages réduiraient encore un peu leurs dépenses immobilières.

Face à des débouchés relativement peu vigoureux et des capacités de production encore excédentaires, les entreprises stabiliseraient leurs investissements productifs. Le cycle des stocks apporterait une contribution positive à la croissance.

Pour 2010, l'hypothèse de croissance retenue par le Projet de loi de finances est de +0,75 %. Elle tient compte de l'influence des mesures de relance prises par les pouvoirs publics qui ont permis à la France de sortir de la récession dès le 2^{ème} trimestre 2009. La révision à la hausse de la prévision de croissance pour 2010 est modérée et prudente : si la récession est terminée, la crise n'est pour autant pas finie car le chômage continue d'augmenter.

Prévisions économiques 2009-2010 (Variation en volume, sauf indication contraire, en %)

	2008	2009	2010
PIB en France	0,4	- 2,25	0,75
Demande mondiale de biens adressée à la France	1,0	- 16,0	2,8
Indice des prix à la consommation en France	2,8	0,4	1,2
PIB monde	3,0	- 1,0	2,9
États-Unis	0,4	- 2,7	1,1
Zone euro	0,7	- 4,1	0,2
Allemagne	1,0	- 5,1	0,8
Italie	- 1,0	- 5,2	- 0,3
Indice harmonisé des prix à la consommation en zone euro	3,3	0,3	0,9
Taux de change euro/USD	1,47	1,39	1,45
Prix du Brent (en USD)	97,2	62,1	75,0

Retour sur les prévisions pour 2009 – 2010

La comparaison des prévisions de croissance pour 2009 et 2010 est effectuée ici au regard du cadrage économique 2009–2010 publié par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi le 8 juin 2009. (1)

(1) http://www.minefe.gouv.fr/depose/macro_juin_2009.pdf

Les prévisions macroéconomiques pour la France retenues dans le Projet de loi de finances pour 2010 sont révisées en hausse par rapport aux évaluations présentées dans le cadrage économique de juin 2009. Si la révision pour 2010 est prudente (+ 0,75 % au lieu de + 0,5 %), la révision pour 2009 est plus significative (- 2,25 % au lieu de - 3 %) en raison de la sortie de récession de l'économie française constatée dès le deuxième trimestre 2009.

■ La sortie de récession de l'économie française dès le deuxième trimestre 2009 reflète les effets des mesures prises par les pouvoirs publics

En 2009, l'environnement international serait un peu plus pénalisant que prévu en juin avec un prix du baril de pétrole de 62,1 USD en moyenne sur l'année contre 57,2 USD, un taux de change de l'euro de 1,39 USD en moyenne sur l'année contre 1,37 USD et une demande mondiale adressée à la France en chute de 16 % contre 13,4 % prévu. Ces éléments pèseraient sur nos exportations et par contrecoup sur nos importations, mais, au final, l'impact de ces écarts sur la croissance en 2009 serait assez faible.

Dans cet environnement international difficile, l'économie française a plutôt mieux résisté que ce qu'indiquent les déterminants usuels, contribuant à la révision à la hausse de la croissance en 2009. La consommation des ménages fait preuve d'une relative résilience que les mesures prises par les pouvoirs publics (prime à la casse, mesures de justice) ont favorisé. Le comportement des entreprises aurait été par ailleurs plus favorable à l'activité avec un déstockage et une baisse de l'investissement plus limités qu'envisagé en juin, en lien notamment avec les effets des mesures du plan de relance en faveur de la trésorerie des entreprises.

■ Pour 2010, l'hypothèse de croissance du Projet de loi de finances est de + 0,75 %. Elle tient compte de l'influence des mesures de relance qui ont permis de sortir de la récession au 2^{ème} trimestre 2009

Pour 2010, la révision par rapport à la prévision réalisée en juin 2009 est modérée et prudente (+ 0,25 point) : si la récession est terminée, la crise n'est pour autant pas finie car le chômage continue d'augmenter. Elle s'explique par une demande mondiale révisée à la hausse, surtout en Asie, en dépit de la petite augmentation du prix du pétrole et de l'appréciation du cours de l'euro par rapport au cadrage de juin 2009. Cette amélioration de l'environnement international favorise la reprise de nos exportations et de l'investissement des entreprises. La révision tient aussi compte de l'influence des mesures de relance prises par les pouvoirs publics qui ont permis à la France de sortir de la récession dès le 2^{ème} trimestre 2009.

Écarts entre les prévisions du PLF 2010 et le cadrage économique de juin 2009

Évolution en %	2009		2010	
	Juin 2009	PLF 2010	Juin 2009	PLF 2010
Environnement international				
Prix du baril de Brent, en USD	57,2	62,1	63,5	75
Taux de change EUR/USD	1,37	1,39	1,41	1,45
Demande mondiale de biens adressée à la France	- 13,4	- 16,0	- 1,7	2,8
France				
PIB	- 3,0	- 2,25	0,5	0,75
Importations	- 7,5	- 8,8	0,6	3,4
Dépenses de consommation des ménages	0,3	0,6	0,7	0,8
FBCF totale	- 5,7	- 5,3	- 3,1	- 1,3
dont entreprises	- 9,4	- 7,9	- 1,2	0,6
Contributions des stocks à la croissance	- 1,7	- 1,3	0,9	0,6
Exportations	- 9,8	- 11,4	- 0,9	2,6
Inflation	0,4	0,4	1,2	1,2

Environnement international de la zone euro

Aux États-Unis, après une contraction brutale de l'activité début 2009, la croissance redeviendrait positive à horizon 2010, mais resterait significativement en deçà de son potentiel

Aux États-Unis, l'épargne mondiale placée en titres américains, la multiplication des instruments de crédit, ainsi que la politique monétaire accommodante menée par la *Fed* ont, au prix d'un surendettement des ménages, alimenté une croissance rapide de l'investissement résidentiel et des prix de l'immobilier, conduisant finalement à l'apparition d'une bulle immobilière dont l'éclatement a engendré une crise économique et financière d'une ampleur inégalée depuis la crise de 1929. Cette crise a un impact sur la croissance aussi bien à court terme, du fait de l'augmentation du chômage structurel, de la baisse du taux de participation à la population active, et de la chute de l'investissement des entreprises, qu'à moyen terme, en raison du renchérissement durable du coût du capital.

A la suite de la faillite de la banque d'affaires *Lehman Brothers* le 15 septembre 2008, l'aversion au risque des entreprises et des ménages a considérablement augmenté, les institutions financières ont réduit leur levier d'endettement et leur offre de crédit, les cours boursiers ont chuté, et la confiance des agents économiques s'est effondrée. Les demandes intérieure et extérieure se sont brusquement repliées à la fin de l'année 2008 et au début 2009. Au final, le PIB a reculé de plus de 3,7 % entre le quatrième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2009.

La réaction des autorités, monétaires et budgétaires, a été très vigoureuse :

- politique de taux zéro de la *Fed* depuis décembre 2008, recapitalisation de banques et assouplissement non conventionnel de la politique monétaire ;
- politique budgétaire agressive, avec un plan de relance de 136 Md\$ voté en février 2008 puis un plan de 787 Md\$ voté en février 2009, dont 438 Md\$ seraient dépensés en 2009-2010.

La demande intérieure a donc été soutenue par la politique budgétaire et continuera de l'être fin 2009. Le soutien massif au secteur financier ainsi que l'amélioration des perspectives de croissance contribuent en outre à la normalisation progressive de la situation financière (hausse des cours boursiers, baisse des *spreads* interbancaires, des *spreads* hypothécaires...).

A l'horizon 2010, la croissance devrait cependant rester relativement contenue en raison de la poursuite du désendettement des ménages et de la montée du chômage, de la faiblesse de l'investissement des entreprises, encore en situation de surcapacité au regard de la demande, de la dissipation progressive du soutien budgétaire, de la poursuite de la correction sur le marché immobilier et du resserrement durable du crédit en direction des entreprises et des ménages.

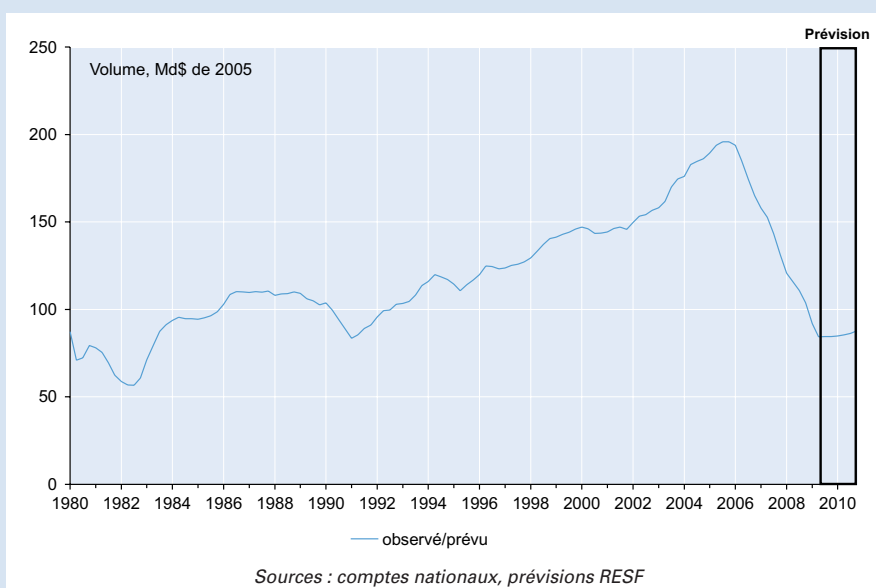
L'activité se contracterait de 2,7 % en 2009 avant de croître de 1,1 % en 2010. L'inflation, négative en 2009 (- 0,6 %) du fait de la baisse très rapide des prix de l'énergie au second semestre 2008, redeviendrait positive en 2010 (+ 1,3 %) mais resterait faible. Enfin, les déséquilibres macroéconomiques des États-Unis ne se corrigeraient que partiellement d'ici fin 2010 : le taux d'épargne des ménages remonterait jusqu'à 6,6 % de leurs revenus, mais la balance commerciale resterait déficitaire (2,5 % du PIB en 2010), le désendettement privé, en particulier des ménages, étant en partie compensé par la hausse de la dette publique.

Perspectives sur le marché immobilier aux États-Unis et au Royaume-Uni

Aux États-Unis, le taux de saisies immobilières devrait continuer à augmenter jusqu'à début 2011, amplifiant l'excès d'offre observé sur le marché immobilier. Ainsi, malgré la reprise de l'investissement résidentiel, les prix de l'immobilier baisseraient encore de près de 8 % entre la mi-2009 et la fin de l'année 2010, passant en dessous de leur niveau d'équilibre.

L'investissement résidentiel aurait atteint son point bas au 2^{ème} trimestre 2009 - les informations conjoncturelles concernant tant les dépenses de construction que les ventes de logements neufs vont dans ce sens – mais sa croissance resterait faible en 2010, les stocks de logements invendus restant importants.

Investissement résidentiel aux États-Unis



Au Royaume-Uni, où les contraintes d'offre persistent, les prix de l'immobilier, qui, du fait de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et des conséquences de la crise financière, ont déjà reculé de 16 % entre leur point haut d'octobre 2007 et juillet 2009 (source : *Nationwide*), diminueraient de moins en moins et se stabiliseraient fin 2010.

La reprise du financement du marché hypothécaire se traduirait par une reprise de l'investissement immobilier fin 2009 ; celui-ci progresserait toutefois faiblement en 2010.

Reprise molle et poursuite de la déflation au Japon sauf nouvelles mesures favorables à la demande intérieure

Depuis début 2008, le ralentissement de l'activité dans le monde et l'appréciation du yen ont pesé fortement sur les exportations et l'investissement des entreprises, les deux principaux moteurs de la croissance japonaise, plongeant le pays dans une grave récession. Le plan de relance, quatre volets successifs d'août 2008 à juin 2009, et le plan chinois, ont soutenu l'activité dès le 2^{ème} trimestre 2009 et devraient continuer à la soutenir au deuxième semestre 2009 puis au début de 2010. Après l'essoufflement de ces effets, la reprise de l'activité serait contenue en 2010 par la forte baisse des salaires, traditionnelle en période de récession, et une baisse historique et inédite de l'emploi, conséquence de la montée en puissance passée des contrats précaires, qui amputeraient la consommation. Au total, le PIB japonais baisserait de 5,9 % en 2009 avant de se stabiliser en 2010 (0,1 %). Cette forte contraction de l'activité, ainsi que les effets de l'appréciation du yen, conduiraient l'inflation totale et l'inflation sous-jacente à diminuer jusqu'à 2011, au moins. Le nouveau gouvernement pourrait cependant prendre des mesures pour soutenir la consommation et l'emploi, ce qui favoriserait la demande intérieure en 2010.

Au Royaume-Uni, la récession demeurerait profonde et pourrait durer jusqu'à la mi-2010 en raison de l'ampleur des ajustements à réaliser

L'accès facile au crédit, en soutenant la demande intérieure, a permis au Royaume-Uni de connaître une période de croissance exceptionnelle et stable, autour de 3 % par an pendant quinze ans. Il a aussi facilité le développement de la bulle immobilière et généré un endettement excessif des ménages et des entreprises. La crise financière a brutalement interrompu ce dynamisme en 2008 en asséchant l'offre de crédit et en précipitant le retournement du marché immobilier. Le sauvetage du secteur bancaire a nécessité la mise en place de deux plans successifs de soutien du Gouvernement en association avec la Banque d'Angleterre, prévoyant notamment une recapitalisation par l'État de huit banques (pour 3,4 points de PIB), ainsi que la garantie par l'État de la dette à court et moyen terme émise par les banques (pour 18 points de PIB). En raison du resserrement des conditions de crédit, de la montée du chômage et de la baisse de la richesse des agents, la demande intérieure chuterait encore fortement en 2009, en dépit de deux plans de relance et de la politique monétaire très accommodante de la Banque d'Angleterre. Elle ne reprendrait que timidement au cours de l'année 2010, la consommation étant contenue par le retour prévu du taux de TVA de 15 % à 17,5 %. Malgré des gains de compétitivité liés à l'évolution passée du taux de change de la livre, les échanges extérieurs contribueraient négativement à la croissance en 2010. Au total, l'économie britannique serait en récession de 4,7 % en 2009 et de 0,4 % en 2010. Le risque d'une forte baisse de l'inflation pourrait apparaître si la livre se réappréciait brutalement et si la hausse du taux de TVA prévue au 1^{er} janvier n'avait pas lieu.

Après un brusque ralentissement en 2009, l'activité en Asie émergente devrait renouer avec une croissance proche de 7 % en 2010

Déjà affectée par les retraits de capitaux et les difficultés de financement depuis l'intensification de la crise financière mondiale, l'Asie émergente a été particulièrement touchée par l'effondrement du commerce mondial à partir de novembre 2008. Conséquence de la forte dépendance de la région aux exportations, l'activité a fortement chuté au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. Dans ce contexte, l'assainissement passé des finances publiques a donné à la plupart des pays de la zone les marges de manœuvre nécessaires à des politiques de relance importantes, lesquelles ont produit leurs effets dès le deuxième trimestre.

Les plans de relance continueraient à soutenir la demande intérieure, quoique dans une moindre mesure, au second semestre 2009. Toutefois la chute de l'investissement productif et le dégonflement de bulles immobilières dans un certain nombre de pays asiatiques pèseraient sur l'investissement privé. Malgré la baisse de l'inflation, la consommation ralentirait sous l'effet de la dégradation du marché de l'emploi.

Après un net ralentissement à + 4,6 % en 2009, la croissance de l'Asie émergente atteindrait + 7,0 % en 2010. Elle ne retrouverait pas son niveau d'avant-crise en raison du manque de dynamisme de la demande émanant des pays développés qui pèserait sur les exportations asiatiques.

* * *

Les principales économies d'Europe centrale et orientale ont enregistré fin 2008-début 2009 un fort ralentissement de leur activité avec l'assèchement des flux de capitaux et le recul historique du commerce mondial. Seule la Pologne n'a pas connu de récession en raison de la taille et du dynamisme de son marché intérieur. Les signes de stabilisation se multiplient cependant depuis le printemps 2009 et devraient favoriser la stabilisation de ces économies dont la croissance reste dépendante de la reprise de la demande extérieure et du redémarrage des investissements directs étrangers. Les pays baltes, dont la croissance s'est élevée entre 8 et 10 % par an de 2004 à 2008, ont été les plus touchés par la crise avec un recul de la croissance de l'ordre de 15 % en 2009. Ils devraient retrouver une certaine stabilité en 2010 mais resteraient cependant en récession.

Fortement affectée par la chute du cours des matières premières et par le resserrement de l'accès aux marchés internationaux de capitaux, la Russie a connu un coup d'arrêt à son expansion en 2009, avec un PIB en recul de 6,5 %, qui reprendrait dès 2010, avec une croissance de 3 %, grâce notamment à la remontée du prix du pétrole et à son plan de relance.

Les pays du Proche et Moyen-Orient ont pâti du recul du commerce mondial et de celui du prix du baril de pétrole et ont dû puiser dans leurs réserves pour soutenir la demande intérieure mais la croissance est restée positive, supérieure à 2 % en 2009 et devrait tendre vers 4 % en 2010.

Après une récession modérée en 2009, inférieure à 3 %, les pays d'Amérique centrale et latine devraient renouer avec une croissance proche de 3 % en 2010. Globalement, l'Afrique a vu son activité stagner en 2009 mais devrait croître au rythme de 4 % en 2010, mais avec cependant de fortes disparités d'un pays à l'autre.

Au total, la croissance de l'activité mondiale revenue de 5 % en 2007 à 3 % en 2008 aurait connu un recul historique à - 1 % en 2009 et redeviendrait positive à 2,9 % en 2010, un taux de croissance proche de sa moyenne des années 1990. Celle du commerce mondial se situerait à - 15,7 % en 2009 pour revenir à 4,1 % en 2010, les importations réagissant rapidement, à la hausse comme à la baisse, à l'évolution de l'activité du fait d'une élasticité de court terme élevée.

Retour sur l'effondrement du commerce mondial à l'hiver 2009

La récession mondiale qui a commencé début 2008 s'est fortement amplifiée à l'hiver avec la chute du commerce mondial. Celui-ci s'est en effet contracté de 7 % au 4^{ème} trimestre 2008 et de 11 % au 1^{er} trimestre 2009.

La baisse du commerce mondial a été généralisée dans le monde mais les pays émergents semblent avoir joué un rôle particulier. L'ajustement dans ces pays a été particulièrement fort : ils ont davantage contribué à la baisse du commerce mondial que leur poids dans ce dernier ne le suggérait (à hauteur de 48 % à la baisse alors que leur poids s'élève à 36 %).

Cet effondrement du commerce mondial s'explique en grande partie par la baisse de la demande dans tous les pays (qui a notamment entraîné une violente baisse des stocks) mais plusieurs facteurs ont pu accentuer la baisse et conduire le commerce mondial à reculer davantage que le PIB mondial : ainsi, l'effondrement de l'activité manufacturière et de la production de biens industriels échangés (auxquels le commerce mondial est plus sensible que le PIB mondial) ont pu avoir un effet significatif. Une contraction violente des crédits mondiaux en lien avec des contraintes apparues sur le financement des exportations (*trade finance*) serait par ailleurs apparue¹ et aurait pu, selon l'OCDE², participer à hauteur de 1/3 à la baisse du commerce mondial. Enfin, le processus de baisse des exportations a pu être partiellement auto-entretenu par une interruption de l'ouverture commerciale mondiale³.

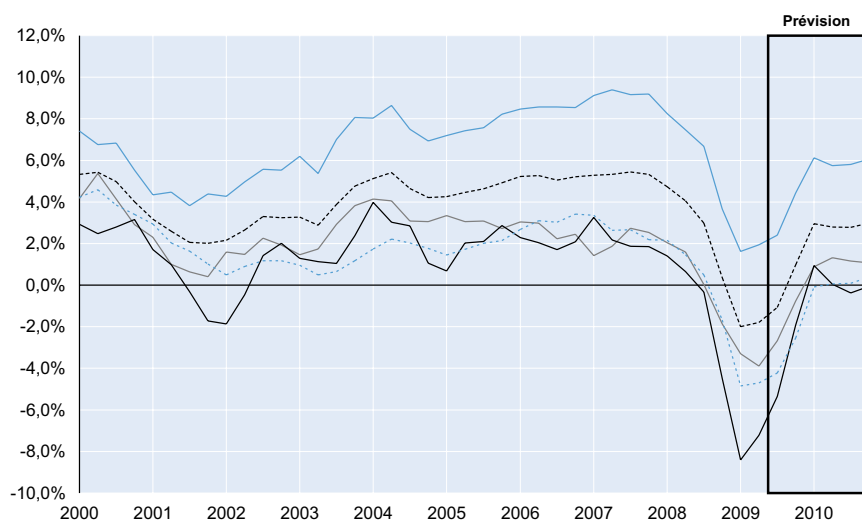
L'effondrement du commerce mondial a fortement impacté la croissance des pays qui n'étaient pas directement touchés par la crise financière mais dont le modèle de croissance reposait sur l'extérieur (le commerce extérieur a ainsi fortement pesé sur la croissance en Allemagne et au Japon à la fin 2008 et au début 2009). Au contraire, dans les pays affectés directement par la crise via l'éclatement des bulles immobilières (États-Unis, Royaume-Uni, Espagne), la contribution de l'extérieur est restée positive, du fait des fortes baisses d'importations liées aux contractions des composantes de la demande intérieure (consommation et investissement).

L'interdépendance entre les économies aurait ainsi conduit le PIB mondial à se contracter de 1,2% au 4^{ème} trimestre 2008 et au 1^{er} trimestre 2009.

(1) En effet, ces dernières années, les entreprises semblent s'être orientées de plus en plus vers le financement inter-entreprises (réduction de coûts et de temps) et les financements de marché, ce qui a conduit à une réactivité plus forte et plus dangereuse des flux de paiements. Lors de la crise, les entreprises ont pu alors trouver un financement de substitution pour pallier les difficultés de financement de leurs exportations. Elles se seraient alors tournées vers le crédit traditionnel intermédié par les banques et auraient essayé de se couvrir davantage (assurance, lettre de crédits), mais elles se seraient alors heurtées au durcissement des conditions d'octroi de crédits, ce qui a amplifié la chute du commerce.

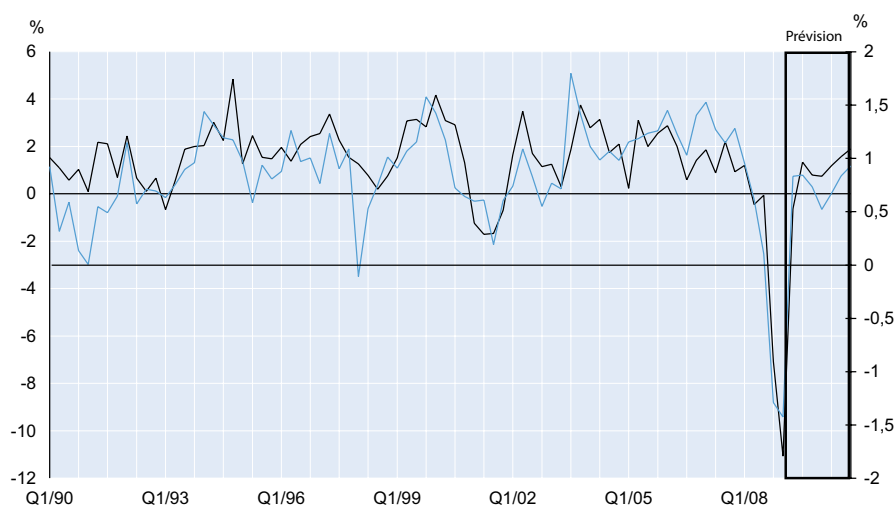
(2) Cf. Perspectives économiques de l'OCDE n°85 (Encadré 1.2).

(3) En effet, la dynamique des exportations (qui avaient un contenu en importations important et croissant) depuis plusieurs années avait contribué à faire augmenter les importations. La chute des exportations (au profit des composantes publiques qui ont un contenu en importations moins important) a au contraire arrêté cette dynamique, et la tendance à l'ouverture commerciale s'est momentanément interrompue.



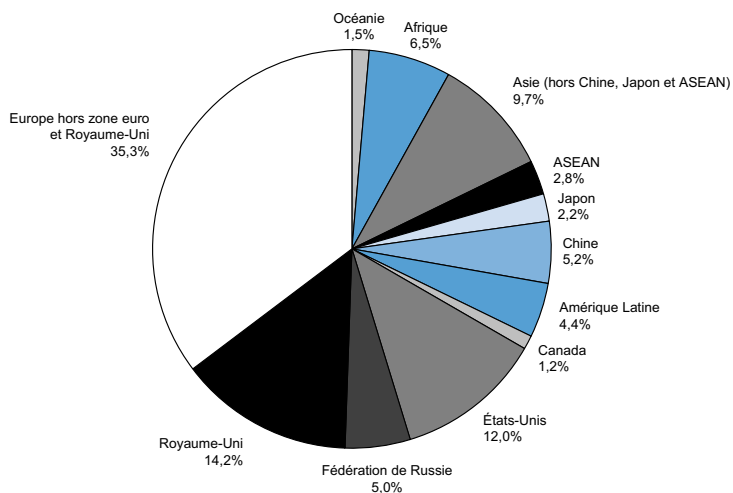
Environnement international : Croissance du PIB Glissement annuel

Sources : comptes nationaux, prévisions RESF ;
derniers points :
4^{ème} trimestre 2010



Commerce mondial et PIB mondial

Sources : FMI, comptes nationaux, prévisions RESF ;
derniers points :
4^{ème} trimestre 2010



Structure des exportations de la zone euro en 2008

Source : Eurostat

Zone euro

■ L'activité a subi un repli important au premier trimestre (- 2,5 %) mais s'est presque stabilisée au 2^{ème} trimestre 2009 (- 0,1 %)

Les mesures de relance par la dépense budgétaire, les dispositifs de soutien au secteur financier (distribution de crédits, extension de garantie de dépôts, injections de liquidités) et la politique monétaire expansionniste (baisses de taux, mesures non conventionnelles) mis en place en 2008 et au début de l'année 2009 ont permis de stabiliser l'activité dès le printemps. L'ensemble de ces mesures a également réduit les tensions sur les marchés financiers. Certains indicateurs (*spreads* interbancaires, *spreads corporate*, indices boursiers) se situent désormais à des niveaux proches de ceux qui prévalaient avant la faillite de *Lehman Brothers* (15 septembre 2008). Après un recul du PIB sans précédent au 1^{er} trimestre 2009 (- 2,5 %), l'activité en zone euro s'est stabilisée au 2^{ème} trimestre (- 0,1 %). Les perspectives à court terme reflétées par les principaux indicateurs conjoncturels apparaissent aujourd'hui relativement encourageantes.

■ Avec une croissance de 0,2 %, la reprise de la zone euro resterait fragile en 2010

La croissance de la demande mondiale adressée à la zone euro, négative à hauteur de 17 % en 2009, progresserait de 4 % en 2010. La reprise induite des exportations serait un peu limitée par les effets d'une légère appréciation de l'euro. L'investissement des entreprises et des ménages poursuivrait son repli, mais à un rythme ralenti en raison de l'importance des capacités de production disponibles et de la poursuite de l'ajustement immobilier. Après son recul en 2009, lié aux effets de richesse négatifs et à la montée du chômage, la consommation privée devrait se stabiliser en 2010. La consommation et l'investissement publics seraient, avec l'arrêt du déstockage, les principaux moteurs de la demande intérieure.

Dans ce contexte, les risques de déflation apparaissent très faibles sur l'ensemble de la zone. En lien avec le ralentissement de l'activité et la dissipation des effets des hausses de prix des matières premières observées au 1^{er} semestre 2009, l'inflation totale ralentirait fortement à 0,3 % en moyenne annuelle 2009. Elle se redresserait graduellement en 2010 pour rejoindre le rythme de l'inflation sous jacente à 0,9 %.

■ Hétérogénéité des ressorts de la reprise d'un pays à l'autre de la zone euro

L'activité allemande était avant le déclenchement de la crise principalement tirée par le commerce extérieur et l'investissement des entreprises exportatrices. Le repli du commerce mondial l'a touchée de plein fouet. Les mesures du plan de relance, et en particulier la prime à la casse, ont soutenu la consommation qui a pris le relais des exportations comme moteur de l'activité. Le pouvoir d'achat des ménages a profité d'un rattrapage des salaires, dont l'effet « réel » a été accentué par la correction à la baisse des prix du pétrole en seconde moitié de l'année 2008. Grâce au recours massif au dispositif du chômage partiel, la montée du chômage a été jusqu'ici plus limitée que dans d'autres pays de la zone euro, ce qui a amorti le repli des revenus.

Fin 2009, l'économie allemande devrait toutefois subir le contrecoup de l'arrêt de la prime à la casse. Néanmoins, grâce à la reprise de la demande mondiale, les exportations devraient se redresser à l'horizon 2010 et favoriser le retournement à la hausse de l'investissement productif sans cependant le même dynamisme qu'avant la crise.

Après une décennie de forte croissance alimentée par la progression soutenue du crédit hypothécaire et de la population active, le modèle économique espagnol s'est essoufflé et doit désormais résorber ses déséquilibres. L'ajustement dans le secteur immobilier, nécessaire pour corriger le surinvestissement passé, se prolongerait jusqu'à fin 2010. Après avoir connu une hausse brutale à la fin de 2008 et au début de 2009, le taux de chômage devrait se stabiliser aux alentours de 19 % début 2010. Le plan de soutien mis en place par les autorités a limité l'ampleur de la récession en 2009 mais aussi réduit les marges de manoeuvre disponibles pour 2010. *In fine*, l'Espagne ne sortirait pas de la récession avant la seconde moitié de l'année 2010. Les entreprises restent en effet peu enclines à investir et sont mal placées pour bénéficier pleinement de la reprise de la demande mondiale du fait de la hausse passée des coûts salariaux unitaires.

L'économie italienne a été lourdement affectée par les répercussions de la crise financière internationale. Elle était pourtant plutôt épargnée, avant la crise, par les problèmes de surinvestissement immobilier ou d'endettement des ménages que connaissent d'autres pays, mais, en raison de sa fragilité, elle a subi de plein fouet le retournement de la demande mondiale et les effets directs de la crise financière sur les marchés boursiers et sur le crédit. Du fait de l'endettement public très important, les autorités n'ont pas mis en oeuvre de plan de relance significatif et ont consacré leurs efforts à la protection des salariés et des entreprises. L'économie italienne sortirait de la récession dès la fin 2009. Mais les problèmes chroniques de compétitivité des entreprises exportatrices, conjugués à un ajustement sur le marché du travail qui prendrait du temps et à l'absence de stimulus significatif sur la demande intérieure, se traduiraient par une quasi stagnation du PIB tout au long de l'année 2010.

En Belgique et aux Pays-Bas, les premiers signes de reprise apparaîtraient graduellement courant 2010 avec la restauration du commerce mondial, mais la croissance ne connaîtrait cependant pas de redémarrage significatif.

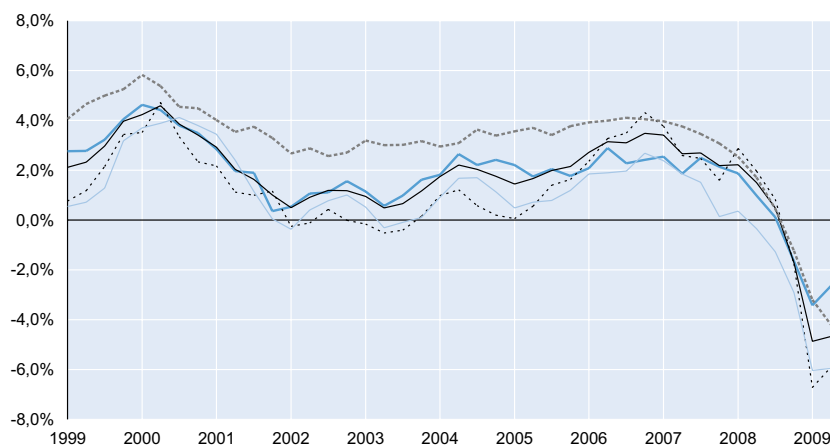
Principaux résultats du scénario zone euro (Taux de croissance en %)

	2008	2009	2010
Zone euro	0,7	- 4,1	0,2
dont Allemagne	1,0	- 5,1	0,8
dont Italie	- 1,0	- 5,2	- 0,3
dont Espagne	0,9	- 3,7	- 1,1
dont France	0,4	- 2,25	0,75
Demande mondiale adressée à la France	1,0	-16,0	2,8

Croissance du PIB au sein de la zone euro

Glissement annuel en % ;
Sources : instituts nationaux de statistiques ;
derniers points :
2^{ème} trimestre 2009

France —
Zone euro —
Allemagne
Italie —
Espagne

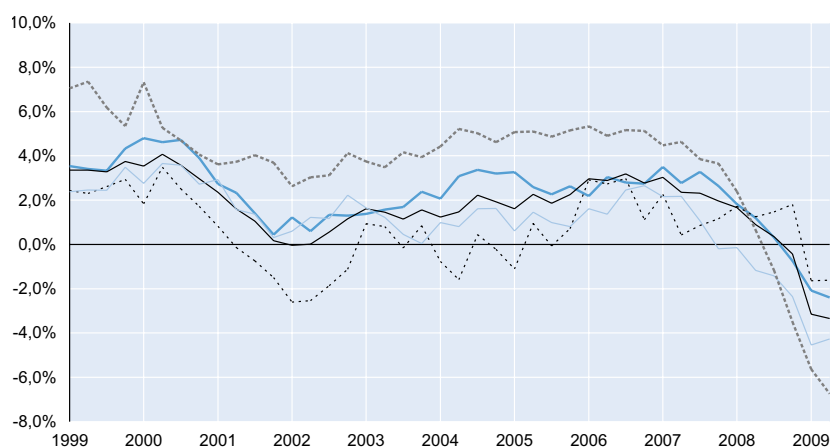


À la suite de la crise financière, le recul de la croissance a été moins prononcé en France que dans les grands pays de la zone euro.

Évolution de la demande intérieure (y.c. stocks) en volume au sein de la zone euro

Glissement annuel en % ;
Sources : instituts nationaux de statistiques ;
derniers points :
2^{ème} trimestre 2009

France —
Zone euro —
Allemagne
Italie —
Espagne



Les demandes intérieures de la France et de l'Allemagne ont davantage contribué à stabiliser l'activité que celles de l'Italie et de l'Espagne.

Effets sur l'emploi des dispositifs allemand et italien de chômage technique

L'ajustement plus limité du marché du travail en Allemagne et en Italie tient notamment à l'utilisation massive des dispositifs de mise en chômage partiel des salariés, appelés *Kurzarbeit* en Allemagne et *cassa integrazione guadagni* en Italie.

Face à l'ampleur de la crise, les autorités ont aménagé les dispositifs de chômage partiel existants : assouplissement des critères d'accès aux dispositifs, allongement des durées maximales de mise en chômage technique, prise en charge partielle ou totale par l'État des cotisations auparavant à la charge de l'employeur pour les heures chômées, subventions massives pour les formations continues.

Le nombre de travailleurs mis en chômage technique au 1^{er} trimestre 2009 a atteint 972 000 personnes en moyenne en Allemagne et 285 000 personnes en Italie. Sans la hausse du nombre de salariés dans ce type de dispositif depuis la seconde moitié de l'année 2008, comptés statistiquement comme employés, la progression supplémentaire du taux de chômage aurait été de 1,0 point en Allemagne et de 0,4 point en Italie, ce qui aurait rendu les évolutions du taux de chômage dans ces deux pays plus en ligne avec celles observées dans les autres pays européens depuis le début de la crise.

En conséquence du recours massif au chômage partiel en Allemagne, les coûts budgétaires du dispositif, estimés à 1,1 Md€ par an lors du deuxième plan de relance allemand en février 2009, pourraient atteindre bien plus de 5 Md€ en 2009. En Italie, en revanche, les finances publiques sont moins affectées par le recours au chômage partiel puisque les indemnisations sont financées par les cotisations des entreprises.

En France, le Gouvernement a sensiblement renforcé les dispositifs d'activité partielle, dont le nombre de bénéficiaires a doublé au printemps (319 000 personnes au 2^{ème} trimestre, soit 160 000 de plus qu'au 1^{er} trimestre).

Revenu et demande des ménages

■ **En 2009, dans un contexte de hausse contenue du pouvoir d'achat permise par la baisse de l'inflation, la consommation des ménages serait peu dynamique, en lien avec les effets de la remontée du chômage, mais elle ne baisserait pas**

En 2009, la progression du pouvoir d'achat des ménages s'établirait à + 1,5 % en raison du ralentissement de l'inflation lié à la baisse du prix du baril de pétrole fin 2008.

Hors inflation, le revenu disponible nominal des ménages serait cependant en nette décélération, la récession s'accompagnant d'un ralentissement des salaires et de nombreuses destructions d'emplois.

Cette décélération du revenu disponible nominal serait amortie par le dynamisme des revenus de transferts provenant des prestations sociales et de la baisse de l'impôt sur le revenu. À l'accroissement des prestations chômage s'ajouteraient les effets de la montée en charge du RSA et des mesures de relance ciblant le pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes annoncées le 4 décembre 2008 et le 18 février 2009. Le plan de relance comprend également une aide directe à la consommation (prime à la casse) qui incite à anticiper un changement de voiture. La situation défavorable du marché du travail limiterait l'évolution de la consommation. Au total, la consommation des ménages n'augmenterait que de 0,6 % en moyenne annuelle sans reculer comme lors de la récession de 1993 grâce aux mesures de relance.

En 2010, le revenu disponible nominal accélérerait (+ 2,3 % après + 1,6 % en 2009) en lien avec une dégradation du marché du travail plus limitée l'année prochaine. Les transferts nets viendraient également soutenir le revenu, avec en particulier le supplément de revenus d'activité des bénéficiaires du RSA qui jouerait sur l'année complète. Les prix à la consommation augmentant de 1,2 % en 2010, le pouvoir d'achat progresserait au total de 1,0 %.

En 2010, la croissance de la consommation des ménages resterait encore mesurée (+ 0,8 %). La situation défavorable du marché du travail continuerait à en limiter le dynamisme.

■ **La diminution de l'investissement en logements entamée en 2008 se poursuivrait en 2009 et 2010**

Entre 2005 et 2007, l'investissement logement des ménages a poursuivi sa forte progression (+ 5,9 % en moyenne annuelle). Cette poussée est en partie due au faible niveau des taux d'intérêt réels et à la mise en place du dispositif Robien en avril 2003 pour soutenir l'investissement locatif via des déductions d'impôt sur le revenu.

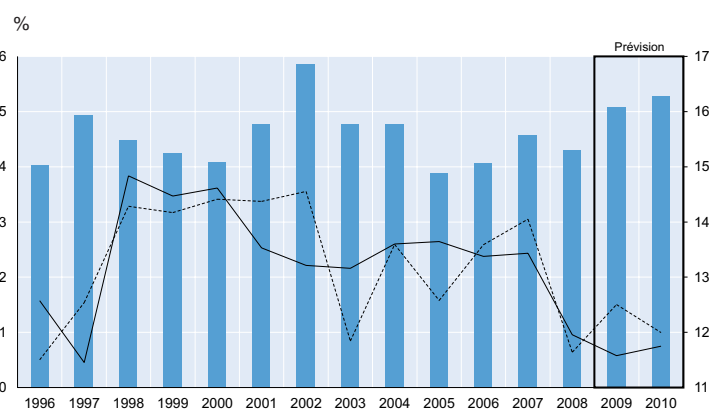
L'année 2008 a enregistré un retournement du marché immobilier en France. Ce retournement du marché immobilier est un peu plus marqué que lors des deux précédents cycles de la fin des années 1970 et 1980 mais leur ampleur reste comparable.

En 2009, la baisse du marché immobilier s'est poursuivie sur les deux premiers trimestres de l'année. Les ventes de logements neufs se sont toutefois redressées à partir du 2^{ème} trimestre, en lien avec les mesures Scellier en faveur de l'investissement locatif mais également grâce aux premiers effets des rachats de logements en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). Un

inflexion de la baisse à partir du 3^{ème} trimestre devrait permettre, sur l'ensemble de l'année, à l'investissement résidentiel de limiter sa chute à 7,6 %.

En 2010, les ménages adopteraient une position attentiste en lien avec la baisse des prix perceptible dans l'immobilier ancien depuis le 2^{ème} trimestre de 2008. Le marché de l'immobilier résidentiel neuf marquerait de nouveau un recul mais de moindre ampleur, à - 2,4 %, en ligne avec les cycles de la fin des années 1970 et des années 1980.

En 2009, dans un contexte de hausse du pouvoir d'achat permise par la baisse de l'inflation, la consommation des ménages serait peu dynamique – mais ne baisserait pas – en lien avec les effets de la remontée du chômage. En 2010, la croissance de la consommation des ménages resterait encore mesurée (+ 0,8 %).

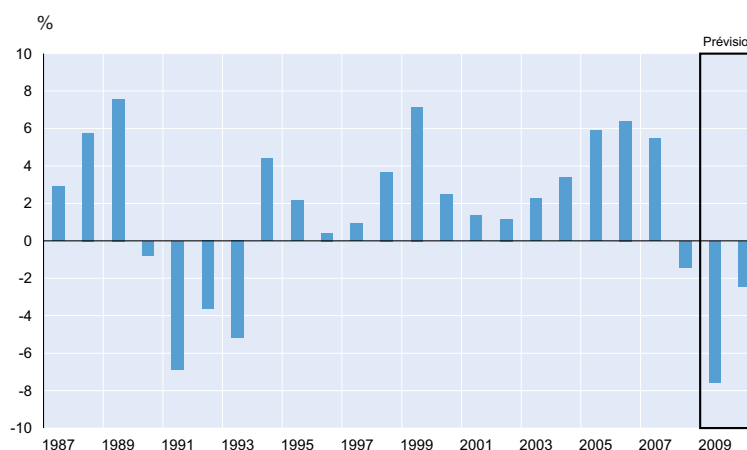


Consommation, revenu et épargne des ménages

Taux d'épargne des ménages (échelle droite) —■—
 Pouvoir d'achat des ménages (évolution en %) —●—
 Consommation des ménages (évolution en volume) —■—

Sources : Insee, prévisions RESF

Après quatorze années de croissance ininterrompue, l'investissement des ménages s'inscrirait en recul en 2009 et en 2010 en raison du retournement immobilier amorcé en 2008.



Croissance de l'investissement des ménages en volume

Sources : Insee, prévisions RESF

La demande des entreprises

■ En 2009, l'investissement des entreprises serait en recul de 7,9 %, un rythme proche de celui des deux derniers épisodes récessifs

L'investissement pâtit essentiellement des surcapacités de production liées à la baisse très marquée de la demande ainsi que de perspectives de débouchés encore incertaines dans un environnement macroéconomique fragile. Cette baisse de l'investissement serait assez proche de celle enregistrée lors des deux récessions précédentes, - 8,6 % en 1975 et - 8,1 % en 1993. Fin 2008, les entreprises ont souffert d'un durcissement des conditions d'octroi de crédits mais pas d'un rationnement quantitatif de l'offre de crédit grâce aux soutiens apportés aux banques et à l'action du médiateur du crédit. Par ailleurs, les mesures du plan de relance d'aide aux entreprises ont réduit le risque d'une chute des investissements en limitant le nombre de défaillances grâce à leur effet favorable sur la trésorerie.

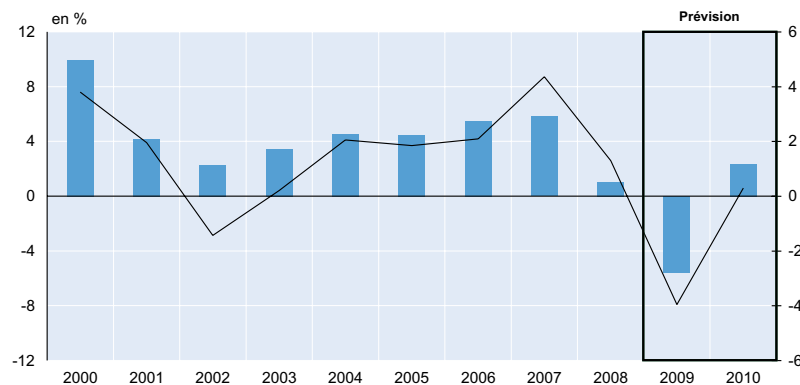
■ En 2010, le redressement graduel de l'activité devrait conduire à une stabilisation des investissements des entreprises

En 2010, les dépenses d'équipement des entreprises non financières se redresseraient progressivement (+ 0,6 % en moyenne annuelle) avec la reprise de l'activité, mais à un rythme encore modéré compte tenu des surcapacités de production.

Le taux d'investissement des sociétés non financières, qui a atteint un niveau historiquement élevé en 2008, reviendrait ainsi à 19,9 % de leur valeur ajoutée. Ce niveau reste supérieur au précédent point bas de 1997, en lien notamment avec des conditions financières plus favorables que dans les années 1990. Par ailleurs, le taux d'investissement des sociétés non financières tirerait profit des mesures structurelles prises dans les années 2000 pour favoriser l'investissement, et notamment, sur la période récente, la baisse de la taxe professionnelle et le soutien à la R&D privée grâce aux mesures sur le crédit d'impôt recherche.

L'investissement des entreprises non financières en construction pâtirait du repli de la construction de bureaux et de bâtiments industriels mais bénéficierait par ailleurs des mesures du plan de relance, notamment des incitations à la construction de logements sociaux.

L'investissement des entreprises non financières, qui a fléchi avec la récession, redeviendrait positif avec le retour graduel de la croissance en 2010.



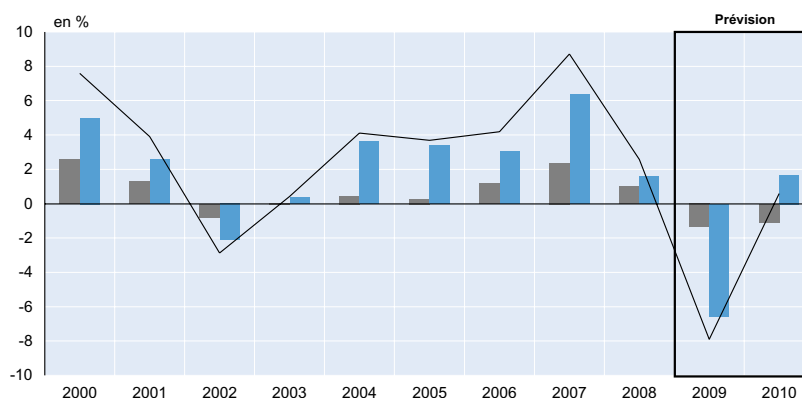
Investissement des entreprises non financières et valeur ajoutée en volume

Valeur ajoutée des branches marchandes non agricoles (échelle droite)

Investissement des entreprises

Sources : Insee, prévisions RESF

L'investissement hors construction, qui a le plus réagi à la récession, se redresserait relativement plus rapidement.



Contributions par produit à l'investissement des entreprises non financières

Investissement des entreprises

...dont construction

...dont hors construction

Sources : Insee, prévisions RESF

La situation financière des entreprises

■ En 2009, du fait de la récession, le taux de marge fléchirait

En 2009, le taux de marge reculerait de 0,4 point, un recul plutôt faible compte tenu de l'ampleur de la récession. La hausse des salaires réels liée au recul de l'inflation des prix à la consommation serait compensée par des termes de l'échange favorables aux entreprises dans le contexte de baisse des prix des produits énergétiques et des matières premières alimentaires.

■ En 2010, le taux de marge des sociétés progresserait à nouveau

La poursuite de l'ajustement de l'emploi alors que l'activité redémarre favoriserait une progression habituelle de la productivité du travail en début de cycle. La suppression de la taxe professionnelle permettrait par ailleurs de diminuer sensiblement une charge fiscale qui nuisait beaucoup à l'emploi et à la compétitivité des entreprises. Au total, le taux de marge des entreprises non financières s'établirait à 33,1% en 2010.

■ La résorption du besoin de financement des entreprises permettrait d'amorcer une baisse de l'endettement dès 2010

Depuis 2004, les entreprises ont augmenté leur endettement à la faveur de la disponibilité des fonds prêtables, du bas niveau des taux d'intérêt et de l'augmentation de la valeur des actifs immobiliers. Le besoin de financement des sociétés non financières s'est en effet accru depuis 2004 (dégradation de 4,2 points de valeur ajoutée) reflétant une augmentation des dividendes nets versés et une croissance vigoureuse de l'investissement.

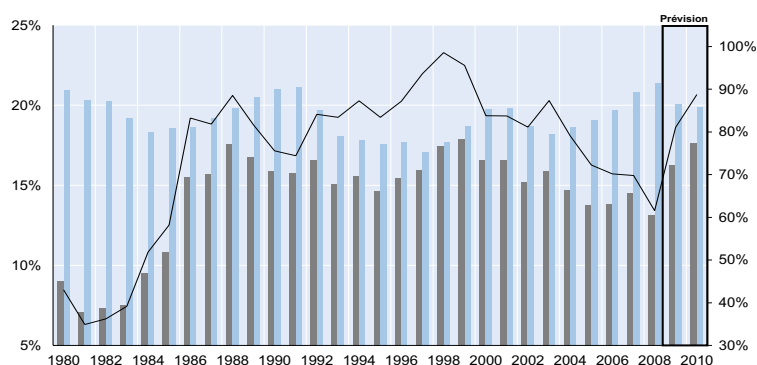
Malgré cette hausse passée de l'endettement, la charge de la dette (ratio d'insolvabilité) a diminué grâce à la baisse des taux d'intérêt.

Dans le contexte de récession, le niveau élevé de la dette des entreprises pourrait les pénaliser et un processus de désendettement trop marqué pourrait théoriquement freiner la reprise. Néanmoins, grâce aux mesures prises en faveur de la trésorerie dans le cadre du plan de relance et à la suppression de la taxe professionnelle, les entreprises réduiraient très fortement leur besoin de financement en reconstituant leur capacité d'épargne, ce qui limiterait la réduction de l'investissement et le déstockage.

Après une baisse quasi continue de 1999 à 2008, de 17,9 % à 13,1 %, le taux d'épargne des sociétés non financières augmenterait donc significativement à 16,3 % en 2009 puis à 17,6 % en 2010. En 2009, la baisse du taux de marge serait plus que compensée par celle de l'impôt sur les sociétés et à l'inverse, en 2010, le rebond de l'impôt sur les sociétés serait compensé par la hausse du taux de marge liée notamment à la suppression de la taxe professionnelle. Le besoin de financement des entreprises disparaîtrait en raison de cette reconstitution de leur capacité d'épargne, du repli temporaire de l'investissement lié à la crise et des gains de trésorerie permis par le déstockage. Une légère inflexion du niveau de dette pourrait ainsi être observée en 2009-2010.

Les risques financiers encourus par les sociétés non financières devraient s'en trouver réduits. Le ratio d'insolvabilité, qui rapporte les intérêts nets à l'excédent brut d'exploitation, poursuivrait sa baisse et atteindrait un niveau historiquement bas.

La hausse du taux d'épargne et la baisse du taux d'investissement permettraient la remontée du taux d'autofinancement après le point bas touché en 2008.

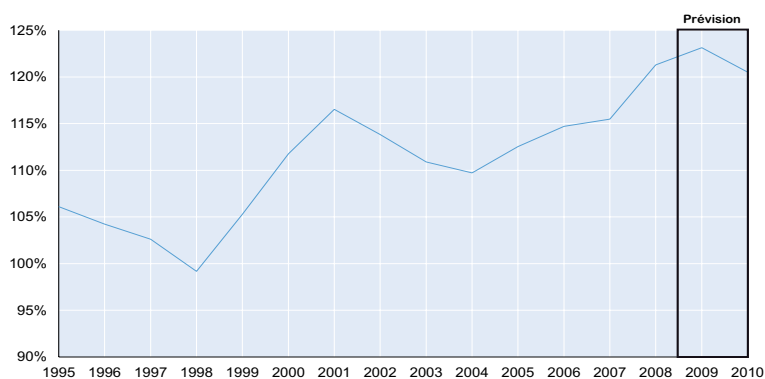


Taux d'épargne, d'investissement et d'autofinancement des sociétés non financières

Taux d'épargne
Taux d'investissement
Taux d'autofinancement (échelle de droite)

Sources : Insee, prévisions RESF

En pourcentage de la valeur ajoutée, le taux d'endettement des sociétés non financières amorcerait un repli en 2010.

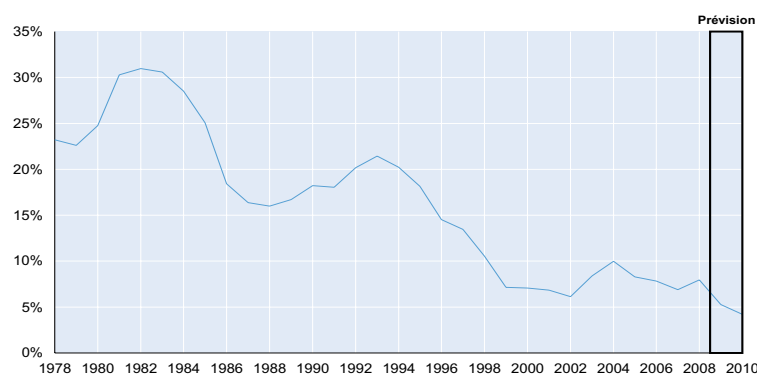


Taux d'endettement des sociétés non financières

Dette financière brute / VA

Sources : Banque de France, prévisions RESF

Le ratio d'insolvabilité des sociétés non financières est en diminution presque continue depuis 1993.



Ratio d'insolvabilité des sociétés non financières

Solde des intérêts versés - reçus / excédent brut d'exploitation

Sources : Insee, prévisions RESF

Les perspectives de l'emploi

La dégradation du marché du travail se poursuivrait au cours des prochains mois en lien avec le décalage habituel entre les évolutions de l'activité et celles de l'emploi. Au 1^{er} semestre, 299 500 emplois salariés marchands ont été détruits en France. Les prévisions d'emplois du Gouvernement demeurent prudentes et pratiquement inchangées par rapport à celles de juin (soit 580 000 destructions d'emplois marchands et 451 000 sur l'ensemble des secteurs en 2009). Une normalisation progressive interviendrait en 2010 (soit, au total en 2010, 190 000 destructions d'emplois marchands et 90 000 sur l'ensemble des secteurs).

Cette dégradation de l'emploi est moins intense en France que chez la plupart de nos voisins. Le nombre de chômeurs en France, mesuré en données comparables au niveau international, est en juillet 2009 supérieur de 18 % à son niveau de mai 2007. Sur la même période, il a doublé aux États-Unis (+ 114 %) et en Espagne (+ 144 %). La hausse est de 30 % dans la zone euro. La crise est liée, dans certains pays, à des problèmes nationaux (secteurs immobilier et bancaire) qui n'existent pas avec la même ampleur en France. En Allemagne, la dégradation de l'emploi est plus récente en lien avec de puissants dispositifs d'indemnisation de l'activité partielle – des dispositifs sensiblement renforcés en France au cours des derniers mois par le Gouvernement – et une très forte modération des salaires allemands au cours des dernières années.

■ Repli sensible de l'emploi salarié des branches marchandes en 2009 en lien avec les effets de la crise

Après un dynamisme exceptionnel en 2007 (303 000 créations d'emplois salariés dans les branches marchandes non agricoles), le marché de l'emploi s'est retourné en 2008. Ce retournement s'est amplifié pendant un an, en ligne avec le recul de l'activité. Les destructions d'emplois se sont modérées à partir du deuxième trimestre 2009, en lien avec le rebond de l'activité et les effets des mesures prises en faveur du recours à l'activité partielle.

En 2008, les destructions nettes d'emploi se sont concentrées sur l'emploi intérimaire, avant de s'essouffler au deuxième trimestre 2009, date à partir de laquelle la contraction de l'emploi non intérimaire a été supérieure à la contraction de l'emploi intérimaire.

Au total, l'évolution du nombre d'emplois salariés marchands non agricoles serait négative en 2009 à hauteur de - 580 000, après - 145 000 en 2008. Sur l'ensemble des secteurs, les destructions d'emplois, après prise en compte notamment des entrées en emplois aidés, seraient légèrement moins élevées pour atteindre - 450 000 en 2009.

■ À l'horizon de 2010, les destructions de l'emploi salarié marchand non agricole ralentiraient nettement

L'emploi salarié marchand non agricole baisserait ainsi de 190 000 environ en glissement annuel à la fin de l'année 2010, en lien avec la reprise modérée de l'activité. Sur l'ensemble des sec-

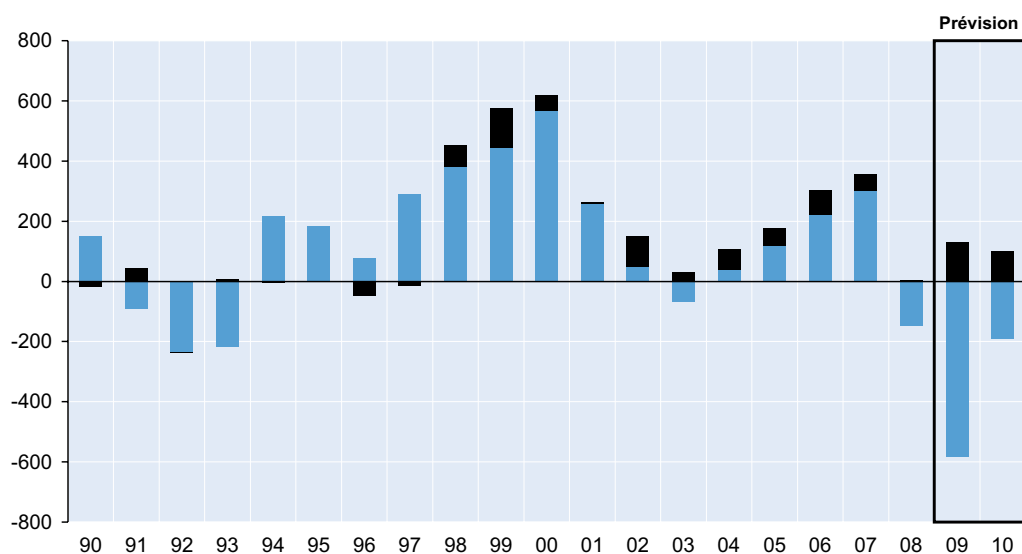
teurs en 2010, le nombre d'emplois, après prise en compte notamment des emplois aidés, ne diminuerait plus que de 90 000.

Les contrats aidés dans le secteur non marchand, après avoir diminué en 2008 malgré l'effort supplémentaire de 60 000 contrats décidé pour le second semestre, devraient s'accroître significativement en 2009, puis se stabiliser en 2010 autour de 250 000 bénéficiaires. Associé aux évolutions tendanciellées de l'emploi public et de l'emploi du secteur privé non marchand, ce rebond conduirait à la création d'environ 125 000 emplois dans le secteur non marchand au cours de 2009 puis de 75 000 emplois en 2010. L'emploi agricole baisserait légèrement en 2009 pour augmenter de nouveau en 2010 tandis que l'emploi des non-salariés, soutenu notamment par la dynamique initiée avec le statut de l'auto-entrepreneur, progresserait en 2009 et en 2010.

Emploi dans l'ensemble de l'économie

	2008	2009	2010	2008	2009	2010
	Glissement annuel en %			Glissement annuel en milliers		
Salariés agricoles (EA) (1)	- 1,5	- 1,5	1,2	- 5	- 5	4
Salariés (EB-EP) (2)	- 0,9	- 3,5	- 1,2	- 145	- 580	- 190
Salariés non-marchand (EQ-ER) (3)	0,0	1,8	1,1	0	124	76
Total salariés (EA-ER) (4)=(1)+(2)+(3)	- 0,6	- 2,0	- 0,5	- 149	- 461	- 110
Non-salariés (5)	0,4	0,5	0,9	10	10	20
Emploi total (6)=(4)+(5)	- 0,5	- 1,8	- 0,4	- 139	- 451	- 90

Sources : Insee, prévisions
RESF



**Emploi salarié
marchand non
agricole et autres
emplois**
(glissement fin d'année
en milliers)

Salariés du secteur
marchand non agricole
Autres emplois

Sources : Insee, prévisions
RESF

Les perspectives d'inflation et de salaires

■ En 2009, l'inflation serait quasi nulle à 0,4 %, très inférieure à l'inflation sous-jacente

Le net recul de l'inflation totale en 2009 traduit, à l'inverse de 2008, le très net repli des prix des produits pétroliers et des cours mondiaux des matières premières alimentaires. La chute des cours du baril, qui ont atteint 133 USD en juillet 2008 avant de revenir à 43 USD en février 2009 pour se stabiliser autour de 75 USD, pèse toujours fortement sur l'inflation totale. L'inflation énergétique contribue pour plus de la moitié à la baisse de 2,4 points de l'inflation totale de 2008 à 2009. Outre le recul des cours des matières premières agricoles, les autres facteurs de baisse de l'inflation totale en 2009 traduisent la faiblesse de la demande, la réduction des marges dans la grande distribution consécutive à la loi de modernisation de l'économie, la décélération des prix des produits manufacturés, en particulier dans l'automobile, et dans les services, les effets de la baisse du taux de la TVA dans la restauration. L'inflation sous-jacente reviendrait à 1,8 % en 2009.

■ En 2010, l'inflation totale reviendrait à des niveaux plus habituels, à 1,2 % en moyenne annuelle, rejoignant une inflation sous-jacente en repli très graduel

En 2010, les effets conjugués de la décélération des salaires et de la faiblesse de la demande pèseraient sur l'inflation des produits manufacturés et des services. La faiblesse de la demande amènerait les industriels à pincer leurs marges dans le secteur manufacturier qui enregistre aujourd'hui des taux d'utilisation des capacités historiquement bas. Dans le secteur des services, la modération des salaires, dans un contexte d'inflation faible et de redressement du chômage, ferait décélérer les prix. En revanche, l'inflation énergétique se redresserait avec la stabilisation du prix du pétrole autour de 75 USD le baril.

■ Les salaires nominaux ralentiraient en 2009 et 2010 sous l'effet du repli de l'inflation et de la montée du chômage

Le salaire moyen par tête dans le secteur marchand non agricole (SMPT) a connu une croissance proche de 3 % en 2007 et 2008, soutenu par une inflation dynamique, un taux de chômage en baisse et par les effets des dispositifs de monétisation des jours de congés et des comptes épargne temps prévus par la loi sur le pouvoir d'achat du 8 février 2008.

Les derniers indicateurs conjoncturels de salaire montrent une décélération au premier semestre 2009, et cette tendance devrait se confirmer sur l'ensemble de l'horizon de la prévision. Cette modération est liée à la dégradation de la situation du marché du travail. En moyenne annuelle, le SMPT s'établirait à 1,4 % en 2009 et 1,9 % en 2010.

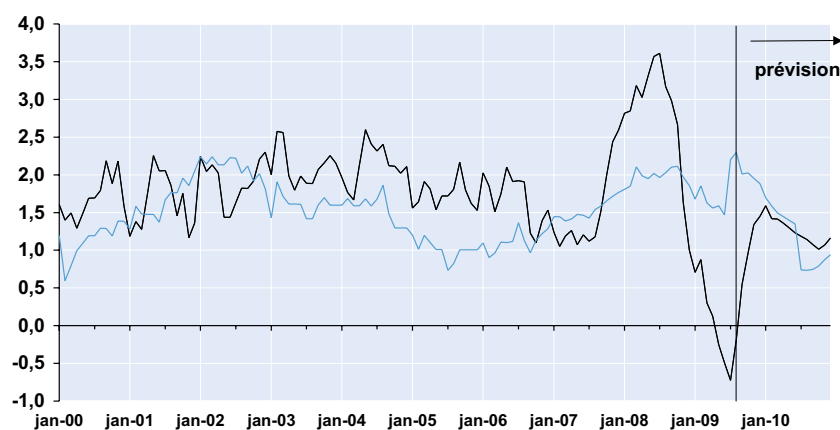
Après être resté stable en 2008 en raison de la forte inflation énergétique et alimentaire, le pouvoir d'achat du SMPT progresserait de 1,0 % en 2009, soutenu par la baisse des prix des carburants. Sa progression en 2010 serait comparable mais légèrement inférieure (+ 0,7 %) du fait de la dissipation du soutien au pouvoir d'achat de la désinflation énergétique.

Évolution de l'indice des prix à la consommation par grands postes

	Poids 2009 (en %)	2008		2009		2010		Moyenne 1994-2003 (en %)
		Glissement annuel (en %)	Moyenne annuelle (en %)	Glissement annuel (en %)	Moyenne annuelle (en %)	Glissement annuel (en %)	Moyenne annuelle (en %)	
Alimentation	16,5	3,2	4,9	1,0	1,3	0,5	0,1	1,9
Produits frais	2,1	- 1,5	1,9	4,3	1,9	0,9	1,0	3,2
Hors produits frais	14,5	3,9	5,4	0,5	1,2	0,4	0,0	1,7
dont viandes	4,0	3,4	4,4	1,6	1,7	0,9	0,2	1,9
Tabac	1,7	0,6	3,9	6,2	2,0	0,0	4,5	8,0
Manufacturés privés	31,5	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	- 0,2	0,3
Habillement-chaussure	4,8	0,6	0,5	0,1	0,7	0,5	- 0,1	0,3
Produits de santé	4,7	- 1,8	- 1,6	- 1,2	- 1,7	- 0,4	- 1,4	0,0
Autres produits	22,0	0,4	0,6	0,5	0,4	0,1	0,0	0,4
Énergie	7,2	- 7,0	10,8	3,5	- 11,1	3,7	6,9	2,0
Produits pétroliers	4,2	- 14,9	14,8	7,8	- 17,6	5,7	12,3	3,4
Services	43,0	2,3	2,4	2,0	2,3	1,8	1,7	1,9
Loyers-eau	7,4	2,5	2,5	2,5	2,8	1,9	2,0	2,2
Santé	5,1	0,8	1,4	1,5	1,1	1,3	1,1	1,5
Transports	2,4	3,4	2,8	1,7	3,1	3,3	1,9	2,0
Communications	2,8	- 0,3	0,6	2,2	1,2	1,3	1,4	- 1,7
Autres services	25,2	2,8	2,7	2,0	2,5	1,8	1,8	2,3
Total hors énergie	92,1	1,7	2,1	1,3	1,4	1,0	0,8	1,5
Total hors tabac	98,2	1,0	2,8	1,4	0,4	1,2	1,2	1,4
Total	100	1,0	2,8	1,4	0,4	1,2	1,2	1,5
Sous-jacent	61,4	1,9	2,0	1,9	1,8	0,9	1,1	1,2

Sources : Insee, prévisions
RESF

Glissement annuel (en %)



En 2010, l'inflation totale, après son net recul de 2009, rejoindrait l'inflation sous-jacente sur un rythme de 1 % l'an.

Inflation totale et inflation sous- jacente

Derniers points
observés : août 2009

Inflation totale —
Inflation sous-jacente —

Sources : Insee, prévisions
RESF

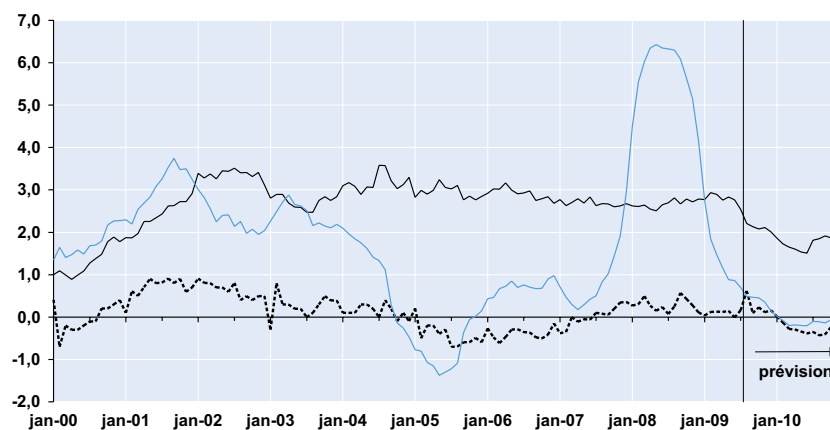
Principales composantes de l'inflation sous-jacente

Derniers points observés : août 2009

Biens manufacturés ---
Autres services —
Alimentaire hors frais hors viandes —

Sources : Insee, prévisions RESF

Glissement annuel des prix (en %)



Globalement, l'inflation sous-jacente se stabilise après le pic des produits alimentaires hors frais et viandes de 2008.

Salaire, inflation et salaire réel (secteur marchand non agricole)

(Moyenne annuelle en %)	2007	2008	2009	2010
SMPT (EB-EP)	3,0	2,8	1,4	1,9
Pouvoir d'achat du SMPT (EB-EP) (1)	1,6	0,0	1,0	0,7
Indice des prix à la consommation	1,5	2,8	0,4	1,2

(1) Déflaté par l'indice des prix à la consommation.

Sources : Insee, prévisions RESF

Les échanges extérieurs

■ Après leur chute de 2009, les exportations se redresseraient progressivement en 2010

Entre 2002 et 2007, les exportations françaises ont augmenté en volume à un rythme annuel moyen de 2,5 %, en retrait de celui du commerce mondial qui a atteint plus de 7 % par an. Cette performance décevante s'explique en partie par une croissance plus lente de nos marchés traditionnels d'exportation par rapport au commerce mondial. Les exportations françaises se dirigent pour moitié vers nos partenaires de la zone euro dont la croissance a été plus faible que celle des autres grandes zones économiques sur les dernières années. Elle est aussi le fruit d'une perte de compétitivité-prix, qui provient pour l'essentiel de la forte appréciation qu'a connue l'euro sur la période 2002-2007, mais aussi d'une perte plus importante de compétitivité-coût, particulièrement vis-à-vis de l'Allemagne, en lien avec la forte modération salariale observée dans ce pays qui a contrasté avec l'évolution du coût du travail en France sur la même période. Elle peut refléter enfin l'entrée de nouveaux acteurs sur les marchés des échanges mondiaux, en particulier l'émergence de la Chine.

En 2008, la crise financière a provoqué un ralentissement de la demande mondiale adressée à la France (+ 1,0 % après + 5,1 % en 2007). Dans le même temps, la compétitivité-prix des exportateurs français s'est fortement dégradée dans un contexte d'appréciation de l'euro au 1^{er} semestre 2008. Au final, en 2008, les exportations ont reculé de 0,2 % après + 2,6 % en 2007.

En 2009, la demande mondiale adressée à la France connaîtrait un repli historique de 16,0 %, en raison de la chute du commerce mondial durant l'hiver, contribuant à un recul de 15,4 % des exportations manufacturières. Les plans de relance mis en place dans la plupart des pays, en Chine en particulier, ont cependant permis un redressement dès le 2^{ème} trimestre qui devrait se poursuivre au 3^{ème} trimestre. En revanche, la compétitivité-prix de la France s'améliorerait en 2009 grâce à la baisse du cours de l'euro au second semestre 2008 et de l'effort de marge consenti par les exportateurs français. La résilience des exportations de produits agricoles et agroalimentaires et du tourisme viendrait limiter la baisse des exportations totales à 11,4 % en 2009.

La demande mondiale ralentirait progressivement au tournant de l'année 2010 en raison de la dissipation graduelle des effets des plans de relance chez nos principaux partenaires. À partir du 2^{ème} trimestre 2010, elle retrouverait un rythme de croissance plus allant mais tout de même en retrait par rapport au rythme de croissance d'avant crise du fait de la poursuite de l'ajustement des bilans des entreprises et des ménages dans de nombreux pays. Au total, la demande mondiale progresserait de 2,8 % sur l'ensemble de l'année.

La compétitivité française se stabiliserait sous l'hypothèse de gel des taux de change en prévision. Au total, les exportations retrouveraient une croissance en 2010 de 2,6 %. À l'image de la demande mondiale, elles accéléreraient au fil de l'année.

■ Les importations, en fort recul en 2009 du fait de la récession, retrouveraient la croissance en 2010 sous l'effet de la reprise de la demande intérieure et extérieure

Entre 2002 et 2007, les importations totales en volume ont augmenté en moyenne au rythme de 4,5 % par an soit près de deux fois plus vite que les exportations. Les importations ont été tirées par une demande intérieure dynamique, soutenue par la bonne tenue de la consommation des

ménages. Enfin, elles ont été soutenues par la tendance structurelle à la hausse du taux de pénétration (ratio des importations sur la demande finale), liée à la montée en puissance des pays émergents et par un contenu croissant des exportations en importations.

En 2008, le très net ralentissement de la demande finale est reflété dans celui des importations qui n'ont crû que de 0,8 % en moyenne sur l'année. Dès la fin de l'année 2008, la crise financière s'est accompagnée d'un très fort recul de l'activité en France. Sur l'ensemble de l'année 2009, la demande finale reculerait de 3,7 % du fait de la demande intérieure (- 1,7 %) et, de manière encore plus marquée, de la demande extérieure (exportations en recul de 11,4 %). Les importations reculeraient beaucoup plus (- 8,8 %), du fait de la plus forte baisse de la demande extérieure, au contenu en importations élevé, que de la demande intérieure. En 2010, le retour graduel à une croissance modérée du PIB s'accompagnerait d'une demande finale en progression de 1,3 %, alimentée par les demandes intérieure (+ 1,0 %), avec notamment une réduction du rythme de déstockage, et extérieure (+ 2,6 %). Les importations accélèreraient plus nettement (+ 3,4 % en moyenne annuelle), en lien avec une élasticité de court terme élevée.

■ Le ralentissement passé de l'activité et la baisse du prix du pétrole entraînaient une stabilisation des comptes extérieurs à partir de 2009

Entre 2002 et 2008, le solde commercial des biens s'est fortement dégradé, passant d'un excédent de 5,2 Md€ à un déficit de 55,5 Md€. Cette évolution résulte pour moitié de l'alourdissement de la facture énergétique, suite au net renchérissement du prix du pétrole en euros et pour un peu moins de la moitié de la détérioration du solde manufacturier, elle-même liée à l'appréciation de l'euro.

En 2009, le déficit commercial s'établirait à 47,6 Md€ (soit une réduction de 7,9 Md€ par rapport à 2008) du fait notamment de l'allègement de la facture énergétique de 17,9 Md€ en lien avec le repli du cours du baril en euros (- 32 %). Le solde commercial manufacturier poursuivrait sa dégradation (- 5,3 Md€ par rapport à 2008).

En 2010, le solde commercial se stabiliserait à - 47,8 Md€, grâce à la quasi stabilisation de la facture énergétique liée à l'hypothèse conventionnelle de gel du prix du pétrole, et au rebond du solde agroalimentaire qui viendrait compenser le léger repli du solde manufacturier.

Les réformes entreprises depuis 2007 pour renforcer la concurrence sur le marché intérieur et encourager l'innovation et la recherche favorisent la compétitivité de nos entreprises sur les marchés extérieurs. La poursuite du déploiement d'Ubifrance à l'étranger et dans les régions, la création des DIRECCTE, et la réforme du réseau des chambres de commerce et d'industrie vont permettre des gains en efficacité significatifs en matière de dispositifs publics à l'exportation. En réponse à la crise financière, ceux-ci ont été renforcés : doublement des crédits dédiés au financement des infrastructures de transport et d'environnement, éligibilité des entreprises de taille intermédiaire à l'assurance prospection, doublement de l'enveloppe réserve pays émergents et enfin politique d'assurance-crédit résolument volontariste.

Contributions économétriques à la croissance des exportations de biens manufacturés

- ...du commerce mondial
- ...de l'orientation géographique
- ...de la compétitivité
- ...des indicatrices
- ...de l'inexpliqué
- Exportations

Source : calculs DGTPE

Après le fort recul de 2009, la reprise du commerce mondial permettrait aux exportations de retrouver le chemin de la croissance en 2010.

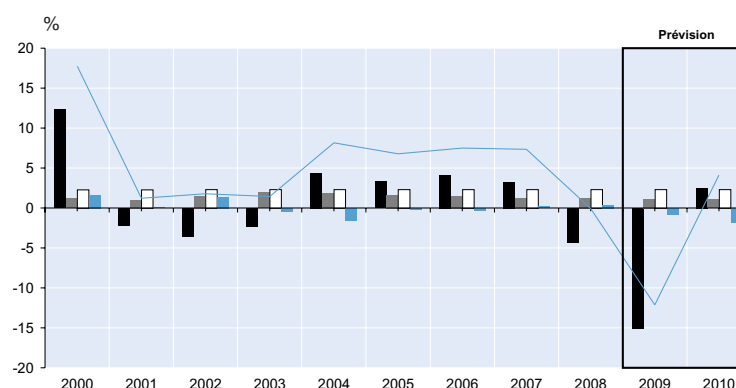


Contributions économétriques à la croissance des importations de biens manufacturés

- ...de la demande finale totale
- ...de la compétitivité
- ...de la tendance
- ...de l'inexpliqué
- Importations

Source : calculs DGTPE

Le retour à la croissance de la demande finale permettrait celui des importations en 2010.

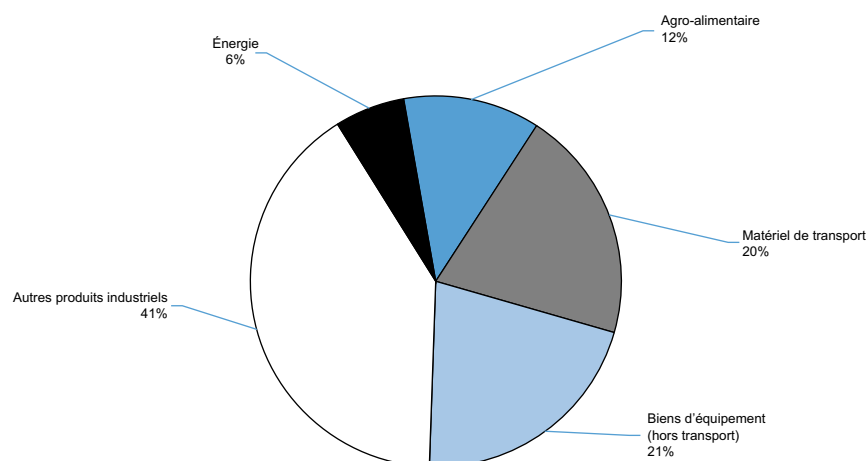


Principaux éléments du compte des transactions courantes (soldes, Md€ courants)

	2008	2009	2010
Biens et services	- 44,6	- 35,7	- 35,4
Biens	- 59,1	- 51,9	- 52,1
Données douanières (FAB-FAB)	- 55,5	- 47,6	- 47,8
Agro-alimentaire (CAF-FAB)	8,7	6,7	9,0
Energie (CAF-FAB)	- 59,0	- 41,1	- 42,8
Produits manufacturés (CAF-FAB)	- 21,4	- 26,7	- 29,4
Services	14,5	16,2	16,7
dont voyages	8,5	8,6	10,2
Revenus	24,8	35,6	42,4
Rémunération des salariés	9,2	9,1	9,1
Revenus des investissements	15,7	26,5	33,3
Transferts courants	- 24,2	- 26,7	- 27,2
Transactions courantes	- 44,0	- 26,7	- 20,3
Transactions courantes en % du PIB	- 2,3%	- 1,4%	- 1,0%

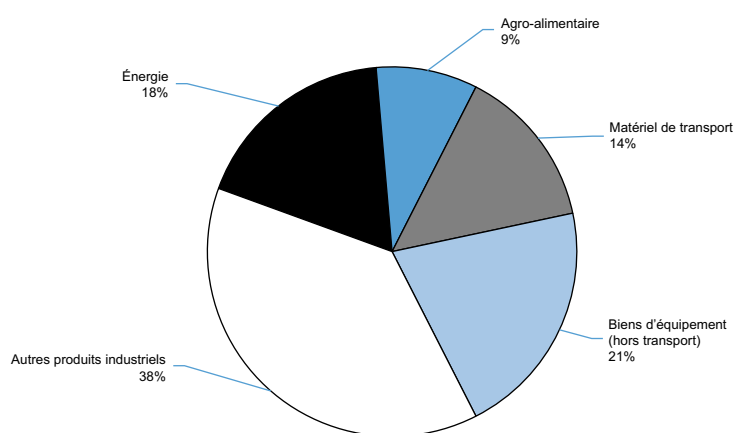
Sources : balance des paiements de la France 2008, prévisions RESF.

Les produits de l'industrie dominent de loin la structure des exportations et des importations de la France.



Structure des exportations de la France par secteur en 2008

Sources : Douanes, DGTPE

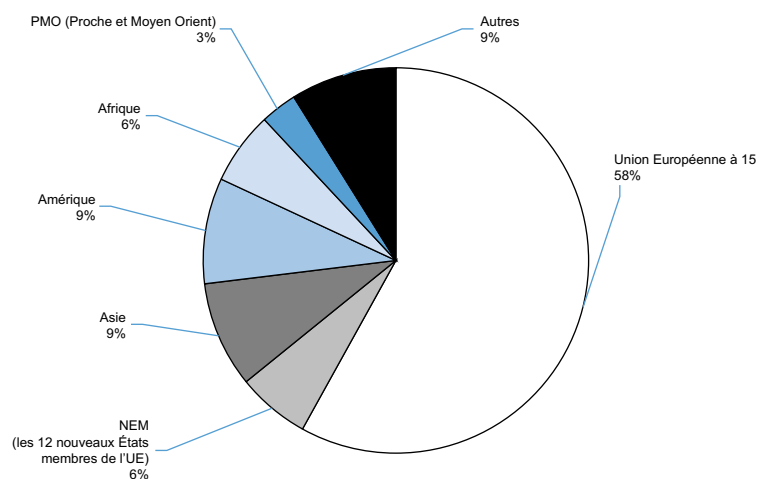


Structure des importations de la France par secteur en 2008

Sources : Douanes, DGTPE

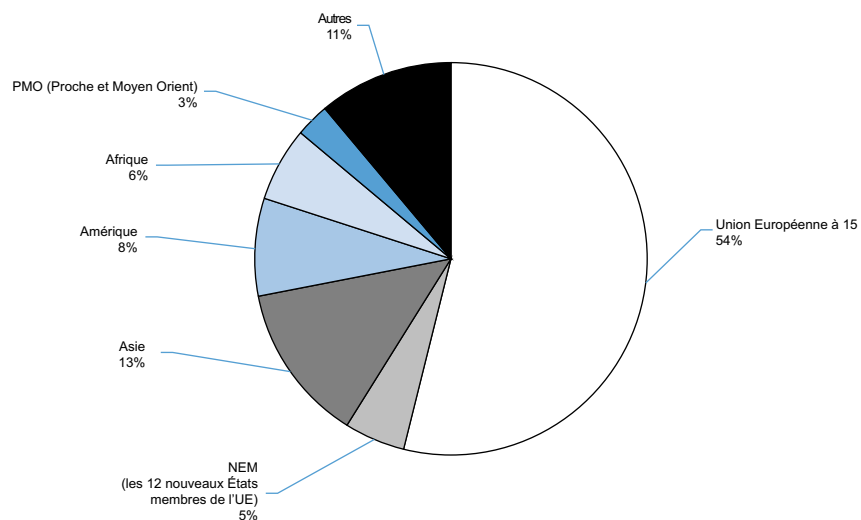
L'Union européenne est de loin le principal client et le principal fournisseur de la France.

Structure des exportations de la France par zone géographique en 2008



Sources : Douanes, DGTPE

Structure des importations de la France par zone géographique en 2008



Sources : Douanes, DGTPE

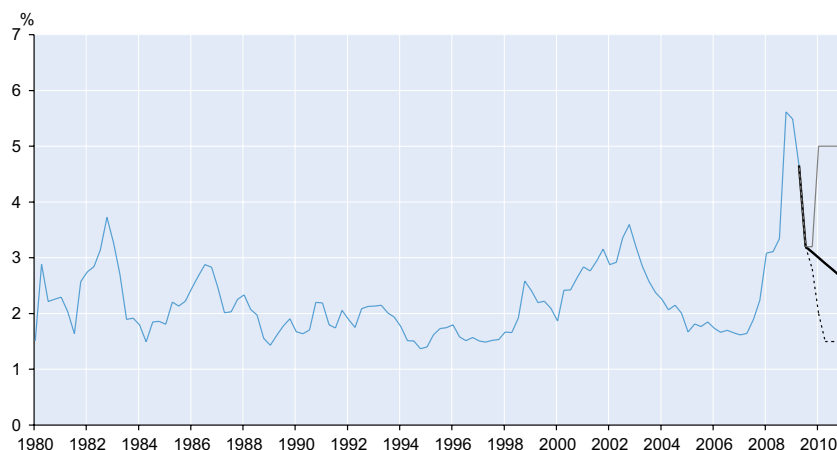
Scénarios alternatifs

La prévision économique associée au projet de loi de finances pour 2010 décrit une évolution de l'environnement international et des comportements nationaux considérée comme « centrale ». Elle repose notamment sur l'hypothèse d'une normalisation progressive de la situation sur les marchés financiers. Les caractéristiques de cette normalisation sont doubles. D'une part, les primes de risque poursuivraient leur repli tout au long de l'horizon de prévision (de l'ordre de dix points de base (pdb) chaque trimestre) sans pour autant atteindre leur niveau de long terme fin 2010 (les écarts de taux des titres obligataires notés BAA aux États-Unis s'établiraient fin 2010 à 270 pdb, soit le niveau atteint début 2008, mais toujours 50 pdb au-dessus de leur moyenne de long terme). D'autre part, les indices boursiers, dont le profil suivrait celui de la croissance outre-Atlantique, s'établiraient fin 2010 à des niveaux proches mais toujours inférieurs à ceux qui prévalaient avant la faillite de *Lehman Brothers* intervenue mi-septembre 2008.

Par construction, ce scénario n'intègre pas la réalisation de possibles aléas majeurs, baissiers ou haussiers, qui pourraient affecter l'économie mondiale. Deux scénarios alternatifs sont donc envisagés pour tenter de tenir compte de certains de ces aléas.

Un premier scénario alternatif, dit scénario bas, vise à prendre en compte les effets que pourrait avoir une correction sur les marchés boursiers et sur les prix des obligations du secteur privé après l'embellie de cet été, qui pourrait refléter un trop grand optimisme des opérateurs de marché sur la reprise économique mondiale. Dans ce scénario, les améliorations constatées depuis mars dernier au niveau des conditions de financement et de la bourse seraient, fin 2010, totalement effacées. Le principal canal de propagation serait celui du crédit, les banques restant peu enclines à accorder des prêts au secteur privé. Le manque de financement pèserait en premier lieu sur l'investissement et la consommation. Par ailleurs, la chute des marchés boursiers exercerait également des effets négatifs sur la consommation via un effet de richesse, accentuant ainsi le ralentissement de l'activité. Dans un tel scénario, la croissance française ne serait pas affectée en 2009 mais serait amputée de 0,7 point en 2010.

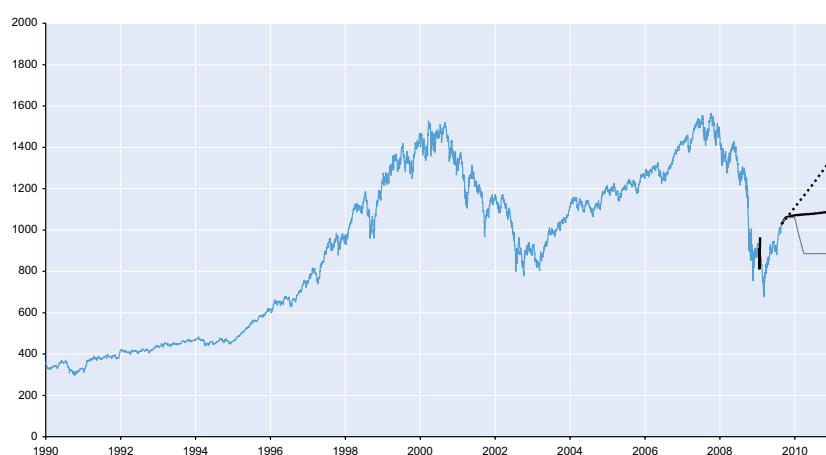
Un second scénario alternatif, dit scénario haut, vise à prendre en compte la possibilité de la poursuite de l'embellie observée sur les marchés depuis le printemps ainsi que celle d'un redémarrage rapide de l'économie des pays émergents qui ont souffert d'un arrêt brutal de leur financement extérieur. Dans ce scénario, les conditions de financement seraient de nouveau comparables à celles qui prévalaient début 2007, soit avant le début de l'essoufflement de la croissance mondiale, et les indices boursiers auraient plus que comblé fin 2010 la chute constatée depuis la faillite de *Lehman Brothers*. En parallèle, les pays émergents ayant connu en 2009 une période d'assèchement de leur financement extérieur verraient inversement leurs importations augmenter fortement, jouant significativement sur la demande mondiale de biens adressée à la France. Ces chocs se traduiraient, dans les pays développés, par une hausse de la richesse des ménages, un investissement plus dynamique que dans le compte central et surtout une forte demande en provenance des pays émergents. Ces différents facteurs, neutres sur l'année 2009, pourraient soutenir la croissance du PIB français à hauteur de 0,9 point en 2010.



Évolutions des spreads corporate BAA selon les deux scénarios

Observé ———
 Scénario central ———
 Scénario haut - - -
 Scénario bas ———

Sources : Barclays, prévisions RESF
 Derniers points observés : 09 sept. 2009



Évolutions du S&P 500* selon les deux scénarios

Observé ———
 Scénario central ———
 Scénario haut - - -
 Scénario bas ———

Sources : S&P 500, prévisions RESF
 Derniers points observés : 09 sept. 2009

*Indice représentant les évolutions des 500 plus grosses capitalisations boursières américaines.

(Taux de croissance annuel en %)	Scénario alternatif bas		Scénario alternatif haut	
	Projections		Projections	
	2009	2010	2009	2010
France				
PIB	- 2,25	0,05	- 2,25	1,65
dont demande intérieure (1)	- 1,1	- 0,6	- 1,1	1,1
exportations nettes (1)	- 0,5	0,0	- 0,5	- 0,3
Exportations	- 11,5	0,9	- 11,2	6,1
Importations	- 8,8	1,2	- 8,7	6,5
Inflation (2)	0,4	1,2	0,4	1,3
Environnement international de la France				
PIB États-Unis	- 2,8	0,1	- 2,6	1,9
PIB Zone euro	- 4,1	- 0,6	- 4,1	1,0
Demande mondiale de biens adressée à la France	- 16,1	1,3	- 15,9	5,9
Inflation zone euro (2)	0,3	0,8	0,3	1,0

(1) Contribution à la croissance du PIB.

(2) Déflateur de la consommation des ménages.

Impact des scénarios alternatifs sur les finances publiques françaises

Cet encadré applique l'article 130 de la loi de finances initiale pour 2009

En termes de finances publiques, une croissance de l'activité plus dynamique entraînerait, à politique budgétaire inchangée, une amélioration mécanique du solde public. Cette amélioration s'expliquerait à la fois par de meilleures rentrées de prélèvements obligatoires (PO), du fait de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, qui sont calculés sur la base des revenus de l'année précédente, et par une baisse des dépenses liées à l'indemnisation du chômage. Le niveau de la dette publique serait impacté en conséquence.

Scénario alternatif haut : impact en termes de finances publiques

(en points de PIB)	2009	2010
PIB	- 2,25	1,65
Taux de prélèvements obligatoires	40,7	40,7
Solde public	- 8,2	- 8,1
Dette publique	77,1	82,9

Scénario alternatif bas : impact en termes de finances publiques

(en points de PIB)	2009	2010
PIB	- 2,25	0,05
Taux de prélèvements obligatoires	40,7	40,7
Solde public	- 8,2	- 8,8
Dette publique	77,1	84,9

Note : le taux de prélèvements obligatoires, le solde public et la dette publique étant exprimés en pourcentage du PIB, ils sont affectés à la fois par les effets décrits précédemment et par l'effet dénominateur lié à la variation du PIB.

L'estimation présentée dans ces tableaux postule que les prélèvements obligatoires progressent au même rythme que leurs déterminants macroéconomiques (élasticité unitaire qui explique la stabilité du taux de prélèvements obligatoires dans ces deux scénarios en 2010 par rapport à la prévision du PLF). Cette hypothèse, vérifiée en moyenne, peut être invalidée sur une année donnée, comme cela a été le cas en 2009, où les prélèvements obligatoires ont surréagi à la baisse par rapport au PIB. Ainsi, avec une reprise de la croissance plus forte en 2010 que prévu dans le scénario du Gouvernement, l'impôt sur les sociétés pourrait par exemple rebondir encore plus fortement.

Comparaison avec les prévisions du

Le Groupe technique de la Commission économique de la Nation se réunit deux fois par an pour comparer les prévisions économiques du Gouvernement à celles des principaux instituts de conjoncture privés et publics. Cette fiche rend compte des écarts entre les prévisions du Projet de loi de finances (PLF) 2010 et la moyenne des prévisions du Groupe technique (ou consensus du Groupe technique).

Le Groupe technique est composé cette année des organismes suivants : Bank of America-Merrill Lynch, Barclays, BIPE, BNP-Paribas, COE-Rexecode, Crédit Agricole, Deutsche Bank, Euler-Hermes, Exane, Expansion, GAMA, Goldman Sachs, HSBC, Morgan Stanley, Natixis, OFCE, Société Générale et UBS.

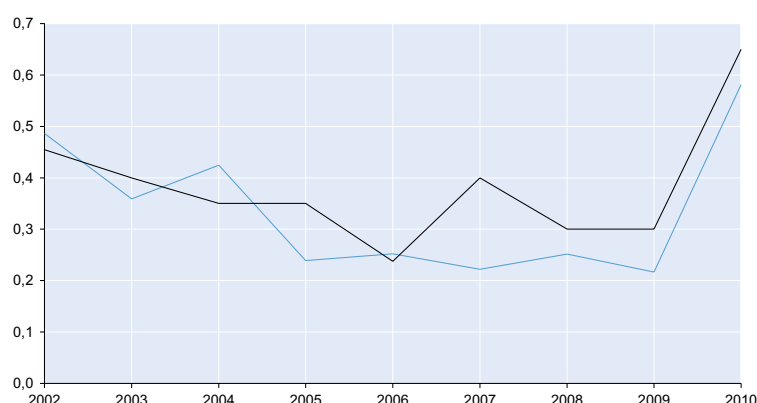
Les incertitudes qui entourent le scénario de croissance internationale et celui retenu pour la France sont aussi élevées que lors de l'élaboration des perspectives économiques du printemps 2009. Comparée aux prévisions d'automne précédentes, la dispersion des prévisions du Groupe technique de la Commission économique de la Nation atteint une nouvelle fois un niveau historiquement élevé. Pour 2010, les prévisions de croissance du PIB s'échelonnent par exemple pour les États-Unis de 1,3 à 3,1 %, pour la zone euro de 0,1 à 2,1 % et pour la France de 0,2 à 2,2 %.

Dispersion des prévisions de la croissance française en 2010

— Écart-type
— Écart interquartile

Source : calculs DGTPE

Pour la prévision de la croissance française en 2010, l'écart-type et l'écart interquartile des prévisions des membres du Groupe technique sont deux à trois fois plus élevés que pour les prévisions associées au projet de loi de finances des années précédentes.



■ L'environnement international du scénario du PLF et celui du Groupe technique sont proches

Des hypothèses en moyenne proches pour le taux de change et le prix du pétrole

S'agissant du taux de change euro-dollar, le scénario associé au PLF est fondé sur une hypothèse de 1,45 USD qui est proche de la moyenne des prévisions des membres du Groupe technique pour 2009 (soit 1,41 USD). Les prévisions des membres du Groupe technique sont cependant très variées à l'horizon 2010, l'euro se situant entre 1,21 USD et 1,60 USD.

De même, PLF et Groupe technique tablent sur une prévision de prix du pétrole identique en 2009, à 62 USD/b de *brent*, comme en 2010, à 75 USD/b pour le PLF et 76 USD/b pour la moyenne du Groupe technique. Là encore la dispersion est élevée en 2010 avec un prix du baril qui varie entre 55 et 91 USD/b.

Groupe technique

Un environnement international de la zone euro plus optimiste dans le consensus du Groupe technique avec une reprise plus franche aux États-Unis et au Japon

S'agissant des **États-Unis**, le scénario du PLF et celui du consensus sont identiques en 2009 avec une récession de 2,6 à 2,7 % pour le PIB mais ils divergent un peu plus pour 2010. Le PLF table sur une reprise modérée de l'activité avec une croissance du PIB de 1,1 %. Alors que le consensus du Groupe technique se situe à 2,2 %, différents indicateurs conjoncturels récents pour les États-Unis incitent à ce stade à rester relativement prudent en matière de prévision de croissance en 2010 aux États-Unis.

Les prévisions pour 2009 pour le **Japon** du consensus du Groupe technique sont sensiblement analogues à celle du PLF avec une récession proche de 6 %. En revanche, la moyenne du Groupe technique table sur une reprise de la croissance en 2010 à 1,6 %, là où le PLF voit une croissance quasi nulle à 0,1 %.

Le consensus du Groupe technique table sur une **croissance chinoise** à un rythme soutenu mais toujours inférieur à ceux à deux chiffres d'avant crise, à 8,2 % en 2009 et 9,2 % en 2010, scénario proche de celui du PLF (respectivement 8,0% et 8,7 %).

Pour la zone euro, les prévisions de croissance du Groupe technique sont en moyenne plus favorables en 2010 que celles du scénario du PLF, avec une inflation en moyenne un peu supérieure

La prévision moyenne du Groupe technique pour la croissance du PIB de la zone euro se situe en effet à - 3,9 % pour 2009 (contre - 4,1 % pour le PLF) et à 1,0 % en 2010 (contre 0,2 % pour le PLF). Pour 2010, demande intérieure et exportations sont en effet un peu plus dynamiques pour le Groupe technique, qui est plus optimiste pour l'investissement et plus prudent pour la consommation des ménages.

La prévision moyenne du Groupe technique en matière d'inflation, identique à celle du PLF en 2009 (moyenne annuelle à 0,3 %), est, pour 2010, un peu plus élevée (moyenne annuelle 1,2 %) que celle du PLF (0,9 %). Le diagnostic sur l'inflation n'est pas totalement partagé au sein du Groupe technique puisque, en glissement annuel, la prévision d'inflation fin 2010 varie de 0,6 % à 1,8 %.

■ L'hypothèse de croissance du PIB en France associée au PLF est un peu inférieure à celle du consensus

Pour 2009, la prévision la plus basse du Groupe technique s'élève à - 2,5 %, la plus haute à - 2 %. Sous réserve de révisions possibles, la croissance très décevante enregistrée au premier trimestre, puis la sortie de récession constatée au deuxième trimestre et les informations conjoncturelles disponibles depuis l'été conduisent le gouvernement à anticiper une baisse du PIB de - 2,25 % en 2009, qui est proche de la moyenne des prévisions du Groupe technique (- 2,1 %).

Pour 2010, le scénario macroéconomique associé au PLF retient une hypothèse de croissance du PIB de la France de 0,75 %, soit une révision à la hausse par rapport à la dernière prévision officielle de juin 2009 (c.à.d. + 0,5 %). Elle tient compte de l'influence des mesures de relance prises

par les pouvoirs publics qui ont permis à la France de sortir de la récession dès le 2^{ème} trimestre 2009. La révision à la hausse de la prévision de croissance pour 2010 est modérée et prudente : si la récession est terminée, la crise n'est pour autant pas finie car le chômage continue d'augmenter.

Le consensus du Groupe technique est un peu plus optimiste puisque la moyenne des prévisions pour la croissance du PIB est de 1,2 %. La prévision la plus haute se situe à 2,2 % et la plus basse à 0,2 %.

La **consommation des ménages** progresse de 0,8 % en 2010 dans le scénario du PLF, scénario presque identique à celui du consensus du Groupe technique (0,7 %). La dispersion des prévisions est assez forte puisqu'elle s'étend de - 0,2 % à 1,4 %. En revanche, le consensus retient une progression du pouvoir d'achat du RDB des ménages de seulement 0,4 % en 2010 contre 1,0 % dans le PLF alors que sa prévision de pouvoir d'achat de la masse salariale est plus forte (0,0 % pour le groupe technique et - 1,0 % pour le PLF). Cet écart sur le pouvoir d'achat proviendrait principalement d'un écart sur la contribution des transferts nets, avec des prestations sociales dynamiques dans le PLF. Cet écart sur le pouvoir d'achat explique une appréciation différente sur l'évolution du taux d'épargne, qui monte légèrement dans le PLF pour atteindre 16,3 % en 2010 alors qu'il reste à 15,7 % en moyenne pour le Groupe technique.

La **prévision d'investissement** total est de - 0,4 % pour le consensus du Groupe technique et de - 1,3 % pour le PLF. Au sein de cet agrégat, le Groupe technique est un peu plus optimiste que le PLF pour l'investissement logement des ménages et un peu plus pessimiste pour l'investissement des entreprises. L'éventail des prévisions est particulièrement large sur cette composante de la demande par nature volatile puisque la prévision la plus haute se situe à 2,7 % et la plus basse à - 3,7 %.

Le scénario du PLF retient une **contribution du commerce extérieur** à la croissance légèrement négative, de - 0,3 % en 2010, alors que le consensus du Groupe technique la voit légèrement positive à hauteur de 0,2 point. La croissance des exportations de 2,6 % dans le scénario du PLF atteint 3,2 % pour le consensus du Groupe technique du fait d'un environnement international plus porteur. Celle des importations est de 3,4 % dans le PLF et de 2,2 % pour le Groupe technique à relier probablement à une contribution plus importante des stocks à la croissance dans le PLF (0,6 point de PIB contre 0,3 point de PIB).

Les **prévisions d'inflation** sont identiques avec un glissement annuel de l'indice des prix à la consommation fin 2010 de 1,2 % pour le Groupe technique et le PLF. La dispersion est cependant élevée au sein du Groupe technique puisque fin 2010, le glissement de l'indice des prix varie de 0,4 % à 2,0 %.

■ Les évolutions des finances publiques sont assez différentes

Le consensus du Groupe technique prévoit un besoin de financement des administrations publiques de 7,3 points de PIB en 2009, soit 0,9 point de moins que ce que retient le Projet de Loi de Finances (8,2 points de PIB). Pour 2010, le consensus table sur une stabilité du besoin de financement à 7,4 points de PIB alors que le PLF prévoit un besoin de financement à 8,5 points de PIB.

	Scénario économique sous-jacent au PLF pour 2010 (septembre 2009)		Moyenne des prévisions du Groupe technique du 7 octobre 2009	
	2009	2010	2009	2010
International				
Taux de change € / USD	1,39	1,45	1,42	1,41
Prix du pétrole (USD par baril)	62	75	62	76
Croissance du PIB				
États-Unis	- 2,7	1,1	- 2,6	2,2
Japon	- 5,9	0,1	- 5,7	1,6
Chine	8,0	8,7	8,2	9,2
Zone euro	- 4,1	0,2	- 3,9	1,0
Allemagne	- 5,1	0,8	- 5,0	1,1
Prix à la consommation de la zone euro (moyenne annuelle)	0,3	0,9	0,3	1,2
France				
PIB	- 2,25	0,75	- 2,1	1,2
Demande intérieure hors stocks	- 0,5	0,4	- 0,8	0,6
Dép. de conso. finale des ménages	0,6	0,8	0,7	0,7
Dép. de conso. finale des APU	1,5	0,8	1,3	1,3
FBCF totale	- 5,3	- 1,3	- 6,5	- 0,4
Sociétés et entreprises individuelles non financières	- 7,9	0,6	- 8,0	- 1,4
Ménages hors entrepreneurs individuels	- 7,6	- 2,4	- 7,2	- 1,7
Variations de stocks (contribution)	- 1,3	0,6	- 1,3	0,3
Exportations nettes (contribution)	- 0,5	- 0,3	- 0,1	0,2
Exportations	- 11,4	2,6	- 10,7	3,2
Importations	- 8,8	3,4	- 9,4	2,2
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	0,4	1,2	0,2	1,2
Prix à la consommation (glissement annuel)	1,4	1,2	0,7	1,2
Déflateur du PIB (moyenne annuelle)	1,3	1,2	1,1	1,1
Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête	1,0	0,7	1,4	0,6
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut (1)	1,5	1,0	1,0	0,4
Taux d'épargne des ménages	16,1	16,3	15,7	15,7
Capacité de financement des APU (en points de PIB)	- 8,2	- 8,5	- 7,3	- 7,4

(1) Déflaté par le déflateur de la consommation des ménages.

La croissance potentielle en France (2009-

La croissance potentielle est le taux de croissance annuel de la production potentielle. Cette production potentielle correspond au niveau maximal estimé de production durablement soutenable, sans tensions dans l'économie, et plus précisément sans accélération des prix.

Elle est déterminée à partir du potentiel des facteurs de production (travail et capital) et de la productivité globale de ces facteurs (PGF) qui reflète, à travail et capital donnés, les gains liés au progrès technique, à l'organisation du travail, etc. La quantité de facteur travail, qui correspond au volume total d'heures travaillées potentielles (c.-à-d. hors fluctuations conjoncturelles), dépend de la population active, du taux de chômage structurel et des heures travaillées par tête.

La connaissance de l'écart entre le niveau effectif de production et le niveau potentiel (appelé *output gap*) fournit une indication de la position de l'économie dans le cycle, ce qui facilite la conduite de la politique économique :

- du point de vue de la politique monétaire, un *output gap* négatif (c.-à-d. un niveau de production inférieur au niveau potentiel) s'accompagne en général d'une réduction des pressions inflationnistes, ce qui donne des marges de manœuvre à la banque centrale pour mener une politique stimulant l'activité (et inversement) ;
- du point de vue de la politique budgétaire, un déficit public est en partie conjoncturel (et non structurel) quand le niveau d'activité est inférieur à son potentiel (*output gap* négatif).

■ De 1999 à 2008, la croissance potentielle de la France a été soutenue par l'investissement et par les réformes entreprises pour réduire le chômage structurel

Sur les dix années qui ont précédé la récession actuelle, la croissance potentielle en France a été en moyenne de 2,1 % par an. Sur cette période, outre une démographie favorable et la poursuite des gains de productivité globale des facteurs, la croissance potentielle a bénéficié d'un effort d'investissement assez dynamique de la part des entreprises comme des ménages et d'une baisse du chômage structurel grâce aux incitations à l'emploi. Ces soutiens à la croissance potentielle sur cette période ont été en partie contrebalancés par la réduction du temps de travail.

■ La récession s'accompagne d'une chute des dépenses d'investissement et d'une hausse du chômage structurel qui pèsent temporairement sur la croissance potentielle

Entre 2009 et 2013, la croissance potentielle serait moins élevée : + 1,7 % en moyenne par an soit 0,4 point de moins qu'entre 1999 et 2008. Ce moindre dynamisme proviendrait essentiellement du fort ralentissement du stock de capital et de la hausse du chômage structurel.

Face à de fortes surcapacités de production et à des problèmes de trésorerie, les entreprises peuvent supprimer ou reporter une partie de leurs dépenses d'équipement. En parallèle, les ménages ont adopté une position attentiste face au marché résidentiel en lien avec la baisse des prix de l'immobilier. Au total, le stock de capital de l'ensemble de l'économie devrait ralentir et contribuer moins fortement à la croissance potentielle.

La récession s'accompagne également d'une forte progression du chômage qui devrait se poursuivre à un rythme moindre dans les trimestres à venir. Par effet d'inertie, cette évolution peut conduire à l'éloignement de certaines personnes du marché du travail (via par exemple une hausse du chômage de longue durée) et, par voie de conséquence, à l'accroissement du chômage structurel.

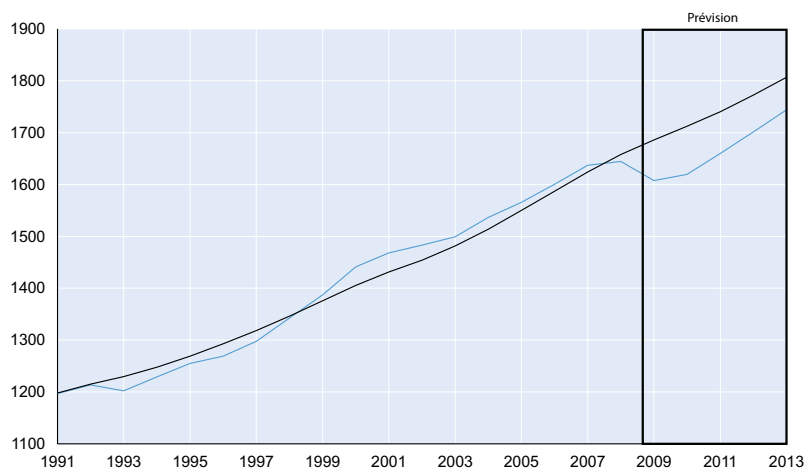
Ces deux effets (ralentissement des investissements, hausse du chômage structurel), jouant

2013) temporairement amoindrie par la récession

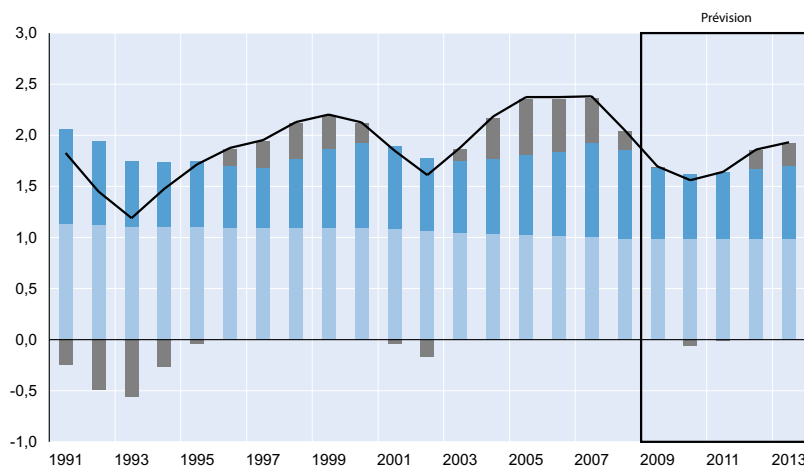
négativement en phase de récession, sont par nature temporaires et se résorberont dans la phase de reprise. Les réformes du gouvernement permettront de soutenir ce redressement de la croissance potentielle. Ainsi, l'efficacité de l'économie et la compétitivité des entreprises seront stimulées par la réduction de la taxe professionnelle et les réformes structurelles (formation professionnelle, mise en place de Pôle emploi, loi sur l'offre raisonnable d'emploi, loi de modernisation de l'économie, création du revenu de solidarité active) contribuent à une augmentation du taux de participation et à faire baisser le chômage structurel, tout en soutenant la productivité.

Les autres déterminants de la croissance potentielle ne seraient pas affectés par la crise. On peut raisonnablement faire l'hypothèse que les perspectives liées à la productivité globale des facteurs restent ainsi inchangées. En effet, l'impact de la crise sur la productivité globale est ambigu : la disparition des unités de production les moins efficaces augmenterait la productivité structurelle ; à l'inverse, le moindre investissement en R&D et le vieillissement du capital ou encore la baisse de la part de l'industrie dans l'économie joueraient à la baisse sur la productivité structurelle. Au total, on suppose que la PGF maintiendrait donc son rythme de croissance d'avant crise en lien notamment avec les effets escomptés de la loi de modernisation de l'économie (LME) et des réformes successives du crédit d'impôt recherche.

Le PIB était supérieur à son potentiel de 1999 à 2007. La récession se traduit par un décrochage assez fort entre le PIB potentiel et le PIB effectif, engendrant un « déficit d'activité » (ou « *output gap* ») important.



La volatilité de la croissance potentielle provient essentiellement du facteur travail (fluctuations du chômage structurel et des heures travaillées par tête).



Le PIB potentiel et effectif (en Md€, base 2000)

Croissance effective —
Croissance potentielle —

Source : DGTPÉ

Contributions à la progression de la croissance potentielle

... du travail —
... du capital —
... de la PGF —
Croissance potentielle —

Source : DGTPÉ

Tableaux

Tableau 1

Évolution des ressources et emplois
de biens et services (*)

(en milliards d'euros et en indices)

	2007	2008	2009 Prévision	2010 Prévision									
	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants
Ressources													
Produit Intérieur Brut	1 894,6	100,4	1 902,8	102,5	1 950,1	97,8	1 906,2	101,3	1 931,6	100,7	1 946,0	101,2	1 969,8
Importations	537,6	100,8	542,1	104,0	563,8	91,2	513,9	93,9	482,4	103,4	498,7	100,9	503,4
TOTAL DES RESSOURCES	2 432,3	100,5	2 444,8	102,8	2 513,9	96,3	2 420,1	99,7	2 414,0	101,3	2 444,7	101,2	2 473,2
Emplois													
Consommation finale des ménages	1 047,4	101,0	1 057,4	102,8	1 086,8	100,6	1 093,1	100,1	1 093,7	100,8	1 102,0	101,3	1 116,1
Consommation finale des APU	436,9	101,2	442,3	102,1	451,6	101,5	458,2	101,7	465,9	100,8	469,7	101,2	475,3
Consommation finale des ISBLSM	25,8	103,1	26,6	102,5	27,3	101,5	27,7	101,7	28,2	100,8	28,4	101,2	28,7
Formation brute de capital fixe	408,8	100,6	411,0	103,9	427,2	94,7	404,8	100,0	404,8	98,7	399,7	100,6	401,9
dont :													
Sociétés et entreprises individuelles non financières	212,9	102,6	218,4	102,8	224,6	92,1	206,8	100,6	208,0	100,6	209,2	100,0	209,1
Ménages hors E.I.	116,3	98,6	114,6	105,5	120,9	92,4	111,8	97,8	109,2	97,6	106,6	101,4	108,1
Sociétés et entreprises individuelles financières	14,6	106,1	15,5	103,8	16,1	96,8	15,6	100,0	15,6	100,2	15,6	100,4	15,7
Administrations publiques	62,3	95,6	59,6	104,8	62,4	107,6	67,2	102,0	68,5	94,8	64,9	101,2	65,7
ISBLSM	2,7	109,4	2,9	108,8	3,2	107,6	3,4	102,0	3,5	94,8	3,3	101,2	3,4
Exportations	502,3	99,8	501,2	102,9	515,6	88,6	456,6	97,5	445,2	102,6	456,6	101,8	464,8
Objets de valeur	1,2	100,9	1,2	97,4	1,1	97,8	1,1	101,3	1,1	100,8	1,1	101,2	1,2
Variations de stocks	9,9		5,1		4,2		- 21,3		- 24,9		- 12,7		- 14,9
TOTAL DES EMPLOIS	2 432,3	100,5	2 444,8	102,8	2 513,9	96,3	2 420,1	99,7	2 414,0	101,3	2 444,7	101,2	2 473,2
dont :													
Demande totale hors stocks	2 422,4	100,7	2 439,8	102,9	2 509,7	97,3	2 441,4	99,9	2 438,9	100,8	2 457,4	101,2	2 488,1
Demande intérieure totale	1 930,0	100,7	1 943,6	102,8	1 998,3	98,3	1 963,6	100,3	1 968,8	101,0	1 988,1	101,0	2 008,4
Demande intérieure hors stocks	1 920,1	101,0	1 938,6	102,9	1 994,1	99,5	1 984,9	100,4	1 993,7	100,4	2 000,8	101,1	2 023,3

(*) Ces prévisions ont été faites sur la base du compte provisoire 2008 de l'INSEE.

Tableau 2

Contributions à la croissance du P.I.B.

(en points de PIB)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
Contributions à la croissance du PIB														
(aux prix de l'année précédente)														
Consommation finale des ménages	0,3	2,1	1,9	2,0	1,4	1,2	1,2	1,4	1,5	1,3	1,3	0,5	0,3	0,4
Consommation finale des APU	0,3	- 0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2
Formation brute de capital fixe totale	0,1	1,2	1,5	1,4	0,5	- 0,3	0,4	0,7	0,8	0,8	1,4	0,1	- 1,2	- 0,3
dont :														
Sociétés et entreprises individuelles non financières	0,1	0,9	0,9	0,8	0,4	- 0,3	0,0	0,4	0,4	0,4	0,9	0,3	- 0,9	0,1
Ménages hors EI	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	- 0,1	- 0,5	- 0,1
Sociétés et entreprises individuelles financières	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	- 0,1	0,1	- 0,1	0,0	0,0	0,0
Administrations publiques	- 0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	- 0,1	0,1	- 0,1	0,2	- 0,2
Variations de stocks et objets de valeur	0,3	0,8	- 0,1	0,5	- 0,4	- 0,3	- 0,3	0,6	0,0	0,0	0,0	- 0,3	- 1,3	0,6
Commerce extérieur	1,3	- 0,5	- 0,4	- 0,3	0,1	0,0	- 0,6	- 0,7	- 0,7	- 0,3	- 0,8	- 0,3	- 0,5	- 0,3
dont :														
Exportations	3,0	2,1	1,2	3,3	0,7	0,4	- 0,3	1,0	0,8	1,3	0,7	- 0,1	- 3,0	0,6
Importations	- 1,7	- 2,7	- 1,6	- 3,6	- 0,6	- 0,5	- 0,3	- 1,7	- 1,5	- 1,5	- 1,5	- 0,2	2,6	- 0,8
PIB	2,2	3,5	3,3	3,9	1,9	1,0	1,1	2,5	1,9	2,2	2,3	0,4	- 2,25	0,75

prévisionnels

Tableau 3

Comptes des sociétés non financières

(Taux de croissance en valeur)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
COMPTE D'EXPLOITATION										
Emplois										
Rémunération des salariés	5,2	4,2	2,8	3,9	3,7	4,9	4,5	3,6	- 1,4	- 0,4
dont : Salaires bruts	5,7	4,4	2,7	4,2	4,1	5,1	4,9	3,8	- 1,2	- 0,3
Cotisations sociales employeurs	3,7	3,6	3,3	2,9	2,7	4,4	3,5	3,1	- 1,9	- 0,9
Impôts liés à la production et à l'importation	2,0	3,4	1,7	7,5	7,9	2,0	7,1	1,7	2,9	- 15,6
Excédent brut d'exploitation	5,2	1,1	3,9	3,5	3,9	5,3	7,4	2,2	- 2,8	9,1
Ressources										
Valeur ajoutée	4,8	3,2	3,0	4,0	4,0	4,4	5,4	3,1	- 1,6	1,7
Subventions d'exploitation	28,2	2,6	10,6	0,9	0,9	40,8	11,6	- 1,0	- 2,8	- 4,0
COMPTE DE REVENU										
Emplois										
Revenus de la propriété (1)	8,6	4,5	5,8	12,0	11,6	12,6	10,9	9,5	- 11,0	3,3
dont : intérêts versés	22,0	- 9,2	- 4,4	- 4,8	1,2	16,1	20,3	14,8	- 36,3	- 9,4
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (1)	16,9	- 15,1	- 11,2	9,0	15,7	28,1	3,6	5,0	- 58,9	60,7
Revenu disponible brut	5,2	- 5,7	7,7	- 3,6	- 2,7	4,7	10,9	- 6,6	21,9	10,1
Ressources										
Revenus de la propriété	13,5	- 4,8	6,3	12,4	12,7	21,4	14,3	7,3	- 11,3	4,2
Excédent brut d'exploitation	5,2	1,1	3,9	3,5	3,9	5,3	7,4	2,2	- 2,8	9,1
COMPTE DE CAPITAL										
FBCF	5,2	- 2,7	0,0	6,5	6,6	7,8	11,5	5,9	- 7,4	0,6
Variation de stocks (2)	6,0	0,9	- 1,5	1,8	5,0	6,2	8,4	2,7	- 25,3	- 15,3
Besoin de financement (2)	- 22,9	- 20,9	- 17,7	- 24,7	- 49,4	- 54,4	- 56,8	- 71,3	0,7	5,3

(1) L'évolution, en 2006, traduit la suppression de l'avoir fiscal. Au total, cependant, cette suppression est neutre sur le revenu disponible brut des entreprises.

(2) En milliards d'euros.

Tableau 4

Ratios caractéristiques des résultats d'entreprise

(Part dans la valeur ajoutée en %)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS										
Entreprises non financières (SNF-EI)	58,2	58,8	58,9	58,9	58,9	59,3	58,8	58,9	59,2	58,0
Sociétés non financières	64,8	65,4	65,3	65,3	65,1	65,4	64,8	65,1	65,3	63,9
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TAUX DE MARGE)										
Entreprises non financières (SNF-EI)	38,5	37,8	37,9	37,6	37,4	37,7	38,2	38,0	37,6	39,7
Sociétés non financières	31,3	30,7	31,0	30,8	30,8	31,0	31,6	31,3	30,9	33,1
INTÉRÊTS VERSÉS										
Sociétés non financières	10,7	9,4	8,7	8,0	7,8	8,7	9,9	11,0	7,1	6,3
IMPÔTS COURANTS SUR LE REVENU ET LE PATRIMOINE										
Sociétés non financières	4,5	3,7	3,2	3,3	3,7	4,6	4,5	4,6	1,9	3,0
ÉPARGNE BRUTE										
Sociétés non financières	16,6	15,2	15,9	14,7	13,8	13,8	14,5	13,1	16,3	17,6

Tableaux

Tableau 5

Ratios caractéristiques de l'accumulation du capital

(en %)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
TAUX D'INVESTISSEMENT (1)										
Entreprises non financières (SNF-EI)	18,3	17,3	17,0	17,3	17,8	18,3	19,3	19,8	18,6	18,5
Sociétés non financières	19,8	18,7	18,2	18,6	19,1	19,7	20,8	21,3	20,1	19,9
TAUX D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES										
au sens strict (2)	83,7	81,1	87,4	79,1	72,2	70,2	69,8	61,6	81,1	88,8
au sens large :										
Hors stocks (3)	89,5	86,9	86,7	84,7	73,4	74,0	75,6	67,6	87,5	94,9
Y compris stocks (4)	86,1	86,3	87,6	83,7	71,3	71,5	72,6	66,8	100,4	102,9

(1) Investissement/Valeur ajoutée.

(2) Epargne brute/FBCF.

(3) (Epargne brute + transferts nets en capital)/FBCF.

(4) (Epargne brute + transferts nets en capital)/(FBCF + variations de stocks).

Tableau 6

Comptes des ménages

(Taux de croissance en valeur)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
COMPTE DE REVENU										
Ressources										
Salaires bruts	4,9	4,3	2,5	3,7	3,7	4,4	4,4	3,2	- 0,5	0,3
- Cotisations sociales salariales	5,2	6,0	3,7	3,8	4,7	6,4	3,6	1,6	0,0	0,7
Salaires nets	4,9	4,1	2,3	3,6	3,5	4,1	4,5	3,5	- 0,5	0,3
Revenu mixte (1)	8,1	1,4	- 0,3	2,2	1,1	4,1	5,1	4,1	- 3,2	3,1
Exédent Brut d'Exploitation	5,8	3,1	4,6	5,9	6,6	6,8	8,2	4,3	2,1	1,4
Prestations sociales brutes	3,8	5,5	4,1	4,5	4,0	4,1	3,6	3,5	6,2	4,1
Revenus de la propriété (2)	6,2	- 1,6	1,2	6,7	1,5	8,8	9,9	7,5	- 11,7	1,9
Autres ressources	8,9	6,0	1,1	0,8	3,7	4,5	6,0	3,7	0,3	1,2
Emplois										
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (2)	2,5	- 0,4	3,3	3,0	5,7	3,2	1,3	4,6	- 2,8	0,4
Revenus de la propriété	21,9	- 14,1	- 10,4	2,4	2,8	26,1	35,5	21,9	- 36,5	- 12,1
Autres emplois	8,9	3,1	4,0	1,3	2,0	4,0	5,3	4,4	0,9	1,6
REVENU DISPONIBLE BRUT	5,1	4,7	2,7	4,5	3,4	4,7	5,2	3,4	1,6	2,3
dont : Dépenses de consommation	4,3	3,3	4,0	4,5	4,5	4,5	4,5	3,8	0,6	2,0
Épargne Brute	10,0	11,9	- 3,9	4,4	- 2,4	6,0	8,7	1,7	6,7	3,6

(1) principalement revenu mixte des EI.

(2) L'évolution, en 2006, traduit la suppression de l'avoir fiscal. Au total, cependant, cette suppression est neutre sur le revenu disponible brut des ménages.

prévisionnels

Tableau 7

Salaires et pouvoir d'achat

(Taux de croissance moyen annuel)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
SALAIRES										
Salaires bruts reçus par les ménages (1)	4,9	4,3	2,5	3,7	3,7	4,4	4,4	3,2	- 0,5	0,3
Salairé moyen annuel par tête (2)	2,1	3,2	2,5	3,9	3,5	3,9	3,0	2,8	1,4	1,9
VARIATIONS EN POUVOIR D'ACHAT										
Prix à la consommation des ménages	1,7	1,9	2,1	2,1	1,8	1,6	1,5	2,8	0,4	1,2
Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête (3)	0,4	1,3	0,4	1,8	1,7	2,3	1,5	0,0	1,0	0,7
POUVOIR D'ACHAT DU RDB (4)	3,4	3,6	0,8	2,6	1,6	2,6	3,1	0,6	1,5	1,0

(1) Ensemble de l'économie.

(2) Branches marchandes non agricoles (EB-EP).

(3) Calculé avec le prix à la consommation des ménages.

(4) Calculé avec le déflateur de la consommation des ménages.

Tableau 8

Taux d'épargne des ménages

(en %)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
Taux d'épargne global (1)	15,8	16,9	15,8	15,8	14,9	15,1	15,6	15,3	16,1	16,3
Taux d'épargne financière (2)	6,9	8,0	6,6	6,2	5,0	4,7	4,7	4,5	6,7	7,2
Taux d'épargne non financière	8,9	8,8	9,2	9,6	9,9	10,3	10,8	10,8	9,3	9,1

(1) Taux d'épargne global : épargne brute/revenu disponible brut.

(2) Taux d'épargne financière : capacité de financement/revenu disponible brut.

Tableau 9

Évolution du commerce extérieur de la France

(en milliards d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
Total CAF-FAB (1)	- 7,8	- 3,6	- 6,8	- 19,4	- 37,1	- 43,3	- 56,6	- 71,7	- 61,1	- 63,2
dont :										
Produits agro-alimentaires	7,2	8,2	8,3	7,7	7,5	8,6	8,8	8,7	6,7	9,0
Energie	- 23,2	- 22,0	- 23,2	- 28,2	- 38,0	- 45,8	- 44,9	- 59,0	- 41,1	- 42,8
Industrie	8,2	10,2	8,1	1,1	- 6,5	- 6,1	- 20,6	- 21,4	- 26,7	- 29,4
Total FAB-FAB (2)	- 0,1	5,2	1,0	- 5,1	- 23,7	- 29,0	- 40,5	- 55,5	- 47,6	- 47,8
(en % du PIB)	(0,0)	(0,3)	(0,1)	(- 0,3)	(- 1,4)	(- 1,6)	(- 2,1)	(- 2,8)	(- 2,5)	(- 2,4)

Source : Douanes.

(1) hors matériel militaire

(2) y compris matériel militaire.

Tableaux prévisionnels

Tableau 10

Produit intérieur brut des pays industrialisés

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
France	1,9	1,0	1,1	2,5	1,9	2,2	2,3	0,4	- 2,25	0,75
Allemagne	1,4	0,0	- 0,2	0,7	0,9	3,2	2,6	1,0	- 5,1	0,8
Royaume-Uni	2,5	2,1	2,8	2,8	2,1	2,8	3,0	0,7	- 4,7	- 0,4
Italie	1,7	0,5	0,1	1,4	0,8	2,1	1,5	- 1,0	- 5,2	- 0,3
Belgique	0,8	1,5	1,0	2,8	2,2	3,0	2,6	1,0	- 3,7	0,0
Pays-Bas	1,9	0,1	0,3	2,2	2,0	3,4	3,5	2,1	- 4,2	0,2
Espagne	3,6	2,7	3,1	3,3	3,6	3,9	3,7	1,2	- 3,7	- 1,1
UE à 27	2,0	1,2	1,3	2,5	2,0	3,2	2,9	0,9	- 4,1	0,2
Zone Euro	1,9	0,9	0,8	1,9	1,8	3,0	2,6	0,5	- 4,1	0,2
Zone Euro hors France	1,9	0,9	0,7	1,8	1,8	3,2	2,8	0,6	- 4,6	0,0
États-Unis	0,8	1,6	2,5	3,6	2,9	2,8	2,0	1,1	- 2,7	1,1
Japon	0,2	0,3	1,4	2,7	1,9	2,0	2,3	-0,7	- 5,9	0,1
OCDE	1,1	1,7	2,0	3,2	2,7	3,1	2,7	0,8	- 3,7	0,5

Source : Insee pour la France; OCDE - données 2001-2008 Perspectives économiques n° 85 de juin 2009; données 2009-2010 prévisions DGTPE.

Tableau 11

Prix à la consommation des pays industrialisés ⁽¹⁾

(En moyenne annuelle)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prév.	2010 Prév.
France	1,7	1,9	2,1	2,1	1,8	1,6	1,5	2,8	0,4	1,2
Allemagne	1,9	1,4	1,0	1,8	1,9	1,8	2,3	2,8	0,4	0,7
Royaume-Uni	1,2	1,3	1,4	1,3	2,1	2,3	2,3	3,6	1,9	1,4
Italie	2,3	2,6	2,8	2,3	2,2	2,2	2,0	3,5	0,7	0,8
Belgique	2,4	1,6	1,5	1,9	2,5	2,3	1,8	4,5	0,3	1,0
Pays-Bas	5,1	3,9	2,2	1,4	1,5	1,7	1,6	2,2	1,2	1,0
Espagne	2,8	3,6	3,1	3,1	3,4	3,6	2,8	4,1	- 0,6	1,0
Zone Euro	2,4	2,3	2,1	2,2	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3	0,9
États-Unis	2,8	1,6	2,3	2,7	3,4	3,2	2,9	3,8	- 0,6	1,3
Japon	- 1,1	- 1,4	- 0,9	- 0,7	- 0,8	- 0,2	- 0,4	0,5	- 1,7	- 1,1

(1) IPC pour la France et les États-Unis, IPCH pour la zone euro et les autres pays de la zone euro, déflateur de la consommation privée pour le Japon.

Sources : Insee ; DGTPE ; OCDE.

Évolution des finances publiques

Vue d'ensemble

La France est touchée par la crise économique mondiale avec des répercussions de grande ampleur sur les finances publiques. Au choc sur les recettes de l'État, notamment sur la TVA et l'IS, s'ajoute un effet de ciseau sur le compte des administrations de sécurité sociale avec une baisse des cotisations et une hausse des prestations chômage. Grâce aux mesures de gestion de crise, l'action du Gouvernement a permis de limiter plus qu'ailleurs les conséquences négatives de la crise sur la croissance et l'emploi, avec un coût pour les finances publiques concentré en 2009.

En 2010, malgré le contrecoup du plan de relance, le déficit continuerait d'être pénalisé par une croissance encore en deçà de son potentiel et serait impacté par la réforme de la taxe professionnelle, dont le coût pour les finances publiques est plus élevé en 2010 qu'à moyen terme. Hors surcoût lié à cette réforme, il resterait stable par rapport à 2009. Le déficit public serait ainsi de - 8,2 % du PIB en 2009 et de - 8,5 % du PIB en 2010.

En 2009, la dégradation du déficit public est entièrement liée à la crise économique

La dégradation du solde public en 2009 est liée en premier lieu au jeu des stabilisateurs automatiques, avec une croissance économique (- 2¼ %) nettement inférieure à son potentiel (1,7 %). À partir d'estimations des sensibilités moyennes des recettes et des dépenses aux fluctuations du cycle économique, la part de la dégradation du solde public liée à la conjoncture peut être estimée à environ 2 points de PIB.

Néanmoins, la forte baisse spontanée des recettes publiques n'est pas entièrement expliquée par le simple jeu des stabilisateurs automatiques. Aux correspondances habituelles entre variation macroéconomique et recette publique, il convient d'ajouter une dégradation du solde public de l'ordre de 1,6 point de PIB, liée en particulier aux recettes fiscales de l'État. D'une part, la baisse du bénéfice fiscal des entreprises en 2008 de l'ordre de 25 % pénaliserait les rentrées d'IS. D'autre part, la baisse de l'assiette économique de la TVA serait plus rapide que celle du PIB.

Les mesures gouvernementales de gestion de crise (plan de relance, plan de soutien aux banques, mesures sociales, soutien au secteur automobile) ont permis de limiter les conséquences de la crise sur la croissance et l'emploi. Leur coût net est concentré sur 2009 et peut être estimé à 1,2 point de PIB en comptabilité nationale.

Au total c'est bien la crise et la réponse apportée par le Gouvernement à celle-ci qui expliquent la dégradation du solde public de la France de - 3,4 % du PIB en 2008 à - 8,2 % en 2009.

Cette stratégie des pouvoirs publics face à la crise a été largement partagée par tous les pays : laisser jouer les stabilisateurs automatiques, et mettre en place des mesures de relance adaptées à chaque contexte national.

Compte tenu à la fois de la surréaction des recettes et des mesures du plan de relance, le taux de prélèvements obligatoires en 2009 serait de 40,7 points de PIB, soit une baisse de plus de 2 points par rapport à 2008.

La dépense publique progresserait de 4,1 % en euros constants en 2009. Hors mesures de gestion de crise dont le coût est concentré en 2009, la dépense publique serait en hausse de

3,0 % en euros constants. Cette progression est liée au jeu des stabilisateurs automatiques avec une forte hausse des dépenses d'allocations chômage (+ 18 % en volume). Elle reflète aussi une certaine inertie de la dépense en valeur dans un contexte d'inflation très faible : ainsi, le rattrapage du choc d'inflation en 2008 ajouté au faible niveau de l'inflation actuellement prévue pour 2009 permet de soutenir le pouvoir d'achat des prestations retraite et famille. Enfin, la mise en place du RSA ainsi que le dynamisme des prestations sociales versées par les collectivités locales conduisent également à la hausse des dépenses publiques. En revanche, les dépenses de l'État « hors relance » sont stables en euros constants, et les dépenses d'assurance maladie sont en ligne avec les prévisions, performance notable au regard des réalisations passées.

En 2010, malgré l'extinction d'une partie des mesures de gestion de crise, le déficit continuerait à se dégrader en raison d'un rebond de l'activité encore faible et du surcoût temporaire, en première année, de la réforme de la taxe professionnelle

Malgré la reprise progressive de l'activité en 2010 (0,75 %), la croissance s'établirait à un niveau encore inférieur à son potentiel, avec un impact négatif sur le solde public d'environ 0,6 point de PIB. Contrairement à 2009, les prélèvements obligatoires évolueraient plus en ligne avec leurs déterminants usuels : si les recettes fiscales nettes (notamment l'IS) rebondiraient par rapport au bas niveau de 2009, les recettes sociales continueraient d'être pénalisées par la masse salariale privée qui ne se redresserait qu'avec retard sur l'activité.

La fin d'une grande partie des mesures de gestion de crise aurait un impact positif sur le

solde public d'environ ½ point de PIB, même amputée par le surcoût temporaire de la réforme de la taxe professionnelle et compte tenu de la poursuite de certaines mesures comme l'avance du crédit impôt recherche, la prime à la casse ou les versements au fonds d'investissement social.

Au total, le déficit public passerait de - 8,2 % du PIB en 2009 à - 8,5 % en 2010, soit une stabilisation du déficit hors surcoût temporaire de la réforme de la taxe professionnelle.

Le taux de prélèvements obligatoires resterait stable en 2010 à 40,7 % du PIB, avec une élasticité des prélèvements obligatoires proche de l'unité et des mesures nouvelles (contrecoup du plan de relance et réforme de la taxe professionnelle) aux montants importants mais globalement neutres.

Les dépenses publiques ralentiraient fortement en 2010, en raison notamment du contrecoup du plan de relance. En ce qui concerne les dépenses sociales, les allocations chômage continueraient à croître mais à un rythme moins rapide (+ 10 % en euros constants), l'ONDAM s'établirait à 3 % en valeur en 2010 et les prestations de retraite bénéficieraient d'une revalorisation en phase avec l'inflation réalisée après les surprises d'inflation de l'année passée. Les dépenses de l'État continueraient à ne pas progresser en euros constants.

Principaux agrégats des finances publiques

En points de PIB	2008	2009	2010
Déficit public	- 3,4	- 8,2	- 8,5
Dette publique	67,4	77,1	84,0
Progression de la dépense en volume	0,8	4,1	1,3
Prélèvements obligatoires	42,8	40,7	40,7

Encadré : Évolution du solde structurel

Le solde des administrations publiques est affecté par la position de l'économie dans le cycle. On observe ainsi de moindres recettes et un surcroît de dépenses (notamment celles qui sont liées à l'indemnisation du chômage) lorsque le PIB est inférieur à son niveau potentiel et à l'inverse un surplus de recettes et une diminution des dépenses lorsqu'il lui est supérieur.

L'indicateur usuel de solde structurel vise à corriger le solde public effectif de ces fluctuations liées au cycle. La méthode d'évaluation du solde structurel consiste à calculer, en premier lieu, la partie conjoncturelle du solde public, c'est-à-dire celle qui s'explique par la conjoncture, selon une méthodologie largement commune avec celles des organisations internationales. En pratique, ce calcul repose notamment sur l'hypothèse que les recettes conjoncturelles évoluent au même rythme que le PIB, et que les dépenses – à l'exception notable des allocations chômage – ne sont pas sensibles à la conjoncture. Le solde structurel est ensuite calculé comme un « résidu », par différence entre le solde effectif et sa partie conjoncturelle.

Cet indicateur constitue une référence internationale pour l'appréciation de l'orientation des politiques budgétaires. Une fois éliminés les effets de la conjoncture, on retrouve en effet dans les évolutions du solde structurel l'effet des politiques budgétaires :

- l'effort de maîtrise de la dépense, mesuré par l'écart entre la progression de la dépense et la croissance potentielle : lorsque la dépense publique croît moins vite que la croissance potentielle, cela correspond bien à une amélioration structurelle des finances publiques ;
- les mesures nouvelles concernant les prélèvements obligatoires.

Cependant, à côté de ces facteurs effectivement représentatifs de l'orientation de la politique budgétaire, le solde structurel est influencé par d'autres facteurs moins directement liés à la politique suivie :

- le solde structurel est affecté par l'irrégularité de la relation entre la progression des recettes publiques et la croissance. L'hypothèse d'élasticité agrégée unitaire des recettes au PIB, retenue dans le calcul du solde conjoncturel, n'est en effet valable qu'en moyenne sur un cycle économique. À court terme en revanche, on observe des fluctuations importantes de cette élasticité. Pour l'État par exemple, l'amplitude de l'élasticité des recettes fiscales est forte, du fait notamment de la variabilité de l'impôt sur les sociétés. Retenir l'hypothèse d'une élasticité unitaire revient donc à répercuter entièrement en variations du solde structurel les fluctuations de l'élasticité des recettes, alors même que ces fluctuations s'expliquent largement par la position dans le cycle économique. L'interprétation des variations du solde structurel s'en trouve donc sensiblement brouillée. C'est notamment le cas en 2009.
- D'autres facteurs peuvent également intervenir comme les variations des recettes hors prélèvements obligatoires (la plupart des recettes non fiscales de l'État, par exemple). Par construction, ces évolutions n'étant pas tenues pour « conjoncturelles » viennent affecter le solde structurel. C'est également le cas en 2009.

Décomposition du solde structurel

	2008	2009	2010
Capacité de financement des administrations publiques (en points de PIB)	- 3,4	- 8,2	- 8,5
Variation du solde public (en points de PIB)	- 0,7	- 4,8	- 0,3
Variation du solde conjoncturel (en points de PIB)	- 0,6	- 1,9	- 0,6
Variation du solde structurel (en points de PIB potentiel)	0,0	- 2,9*	0,3

(*) Hors plan de relance et hors surréaction des recettes fiscales, la variation du solde structurel est nulle en 2009.

La dette des administrations publiques

Après une hausse de 3,6 points de PIB en 2008, le ratio d'endettement des administrations publiques au sens de Maastricht¹ croîtrait de 9,7 points de PIB en 2009 puis de près de 7,0 points de PIB en 2010 pour atteindre 84,0 points de PIB. Cette hausse de l'endettement entre 2007 et 2010 reflète les conséquences de la crise économique : d'abord, la dégradation de la conjoncture pèse fortement sur le déficit public, à la fois par le jeu des stabilisateurs automatiques (moindres rentrées fiscales et hausse des dépenses liées à l'indemnisation du chômage) et sous l'effet des mesures de relance ; ensuite, la faiblesse de la croissance nominale a un effet mécanique sur le ratio de dette en faisant augmenter le solde stabilisant (cf. encadré). Enfin, certaines mesures de gestion de la crise (prises de participation dans les banques, prêts aux constructeurs automobiles...) qui n'ont pas d'impact sur le déficit en comptabilité nationale contribueraient néanmoins à peser temporairement sur la dette publique au sens de Maastricht car c'est une dette brute, c'est-à-dire non diminuée de la valeur des actifs financiers publics.

Évolution du ratio d'endettement des administrations publiques

Points de PIB	2007	2008	2009	2010
Ratio d'endettement (1)	63,8	67,4	77,1	84,0
Croissance nominale (2)	4,9	2,9	- 0,9	2,0
Solde stabilisant (hors flux de créances) (3) = -(1) * (2)	- 3,0	- 1,8	0,6	- 1,5
Solde effectif (4)	- 2,7	- 3,4	- 8,2	- 8,5
Écart au solde stabilisant (A) = (3) - (4)	- 0,2	1,6	8,8	7,0
Flux de créances (B)	0,4	2,0	0,9	0,0
Variation du ratio d'endettement (C) = (A) + (B)	0,1	3,6	9,7	7,0

La variation du ratio d'endettement au PIB résulte de deux contributions : d'une part l'écart entre le solde public effectif et le solde stabilisant la dette (voir encadré) ; d'autre part les flux de créances de l'année (ce sont les acquisitions d'actifs, tels que des prêts ou des prises de participation, à l'exclusion des créances entre administrations publiques).

Les chiffres présentés dans ce tableau sont arrondis au dixième de point le plus proche : de ce fait, de légers écarts sont susceptibles d'apparaître dans les sommes ou les différences.

En 2008, le ratio d'endettement des administrations publiques a augmenté de 3,6 points de PIB. Cette hausse reflète d'une part l'effet du ralentissement de la conjoncture : avec une croissance nominale à 2,9 % et un déficit public de 3,4 points de PIB, l'écart au solde stabilisant (cf. encadré) s'est révélé significatif et a contribué pour 1,6 point à la hausse du ratio de dette. D'autre part, les flux de créances ont contribué à la hausse du ratio d'endettement pour 2,0 points de PIB. Cette évolution s'explique à la fois par les prises de participations dans les banques réalisées via la Société de Prises de Participation de l'État (SPPE), par le dynamisme toujours soutenu de l'accumulation d'actifs par le Fonds de réserve pour les retraites (FRR) et des régimes complémentaires (Arcco – Agirc) et par une hausse de la trésorerie de l'État en fin d'année 2009 en vue du préfinancement d'une partie du plan de relance.

En 2009, le ratio d'endettement augmenterait de 9,7 points de PIB, essentiellement sous l'effet de la forte dégradation de la conjoncture : compte tenu d'une croissance nominale de - 0,9 %, il faudrait pour stabiliser le ratio d'endettement un solde public excédentaire à hauteur de 0,6 point de PIB (cf. encadré). Avec un déficit public de 8,2 points de PIB, l'écart au solde stabilisant

(1) La dette au sens de Maastricht est une dette brute (c'est-à-dire qu'elle n'est pas nette des actifs possédés par les administrations publiques), mais elle est consolidée des créances entre administrations publiques.

contribuerait à la hausse de l'endettement à hauteur de 8,8 points de PIB. Par ailleurs, les flux de créances contribueraient plus marginalement à la hausse de l'endettement pour 0,9 point de PIB. Cela s'expliquerait principalement par les différentes mesures de gestion de crise, et en particulier les prises de participation dans les banques et les prêts aux constructeurs automobiles, qui n'ont pas d'impact sur le déficit en comptabilité nationale mais font augmenter la dette publique au sens de Maastricht. L'accumulation d'actifs par les régimes complémentaires de retraite, bien que moins soutenue qu'en 2008, contribuerait également à la hausse de la dette publique brute, tandis que la réduction de la trésorerie de l'État fin 2009 permettrait à l'inverse de modérer quelque peu l'ampleur de cette hausse.

En 2010, le ratio d'endettement progresserait de près de 7,0 points de PIB, soit à un rythme moins rapide qu'en 2009. En effet, la croissance nominale, quoique relativement faible (2,0 %), limiterait en partie la progression de la dette. Par ailleurs, on retient pour 2010 l'hypothèse conventionnelle de flux de créances nuls.

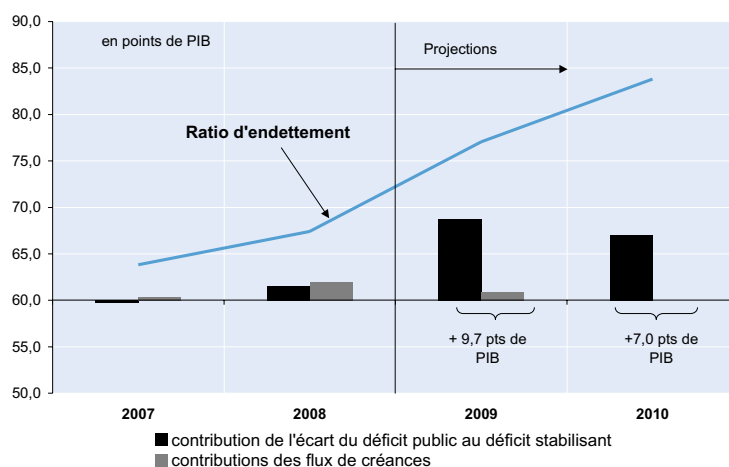
* * *

La France est l'un des pays où la hausse de la dette publique liée à la crise devrait être la plus contenue : environ + 19 points de PIB entre 2007 et 2010, à comparer à + 38 points de PIB au Royaume-Uni, + 32 points de PIB aux États-Unis ou encore + 39 points de PIB au Japon selon les dernières prévisions du FMI¹.

La France émet aujourd'hui de la dette publique sur les marchés financiers dans les meilleures conditions. Comme l'ont noté les trois principales agences de notation, par exemple Moody's dans son étude publiée à la mi-septembre, la France, comme l'Allemagne, est dans le groupe des pays résistants dont la situation initiale était relativement saine et qui ne font pas face à un risque majeur de détérioration imprévue, soit la meilleure catégorie des États notés AAA.

Au total, l'augmentation de la dette sur le passé récent reflète les politiques de relance que la crise a rendues nécessaires : sans elles, la dépression n'aurait pas pu être évitée.

Évolution du ratio d'endettement et contributions



(1) Source: FMI, World Economic Outlook, octobre 2009.

Solde public stabilisant la dette des administrations publiques

Connaissant pour une année donnée le niveau de la dette des administrations publiques et le taux de croissance nominale de l'économie, il est possible de déterminer le solde stabilisant le ratio d'endettement des administrations publiques. Pour cela, on définit à l'instant t :

- B_t : le solde public,
- D_t : la dette publique,
- Y_t : le PIB nominal,
- g : le taux de croissance du PIB nominal,

En l'absence de flux de créances, la dette vérifie l'équation d'accumulation suivante :

$$D_{t+1} = D_t - B_{t+1}$$

soit, exprimé en points de PIB

$$d_{t+1} = \frac{D_{t+1}}{Y_{t+1}} = \frac{D_t}{Y_t} \frac{1}{1+g} - \frac{B_{t+1}}{Y_{t+1}}$$

Le solde public $\tilde{B}_{t+1}$ stabilisant le ratio d'endettement doit vérifier : $d_{t+1} = d_t$, ce qui équivaut à :

$$\frac{D_t}{Y_t} \cdot \left(1 - \frac{1}{1+g} \right) + \frac{\tilde{B}_{t+1}}{Y_{t+1}} = 0$$

Ce solde est donc égal à :

$$\tilde{b}_{t+1} = \frac{\tilde{B}_{t+1}}{Y_{t+1}} = - \frac{D_t}{Y_t} \cdot \frac{g}{1+g}$$

Soit au premier ordre :

$$\tilde{b}_{t+1} \approx -g \times d_t$$

Le solde public stabilisant le ratio d'endettement est donc approximativement égal à l'opposé du produit entre le taux de croissance nominale de l'économie et le niveau du ratio d'endettement. Avec une croissance nominale pour 2008 de 2,9 % et un ratio de dette de 63,8 % du PIB en 2007, le solde stabilisant la dette s'établissait en 2008 à environ $-2,9 \% \times 63,8 \% = -1,8 \%$ du PIB. En 2009, avec une croissance nominale prévue de $-0,9 \%$ et un ratio de dette de 67,4 % du PIB fin 2008, le solde stabilisant serait approximativement égal à $+0,9 \% \times 67,4 \% = +0,6 \%$ du PIB. Par conséquent, avec un déficit public prévu de 8,2 points de PIB, l'écart du solde public au solde stabilisant serait de 8,8 points de PIB en 2009.

Le solde public tient compte des charges d'intérêts sur la dette ; or celles-ci croissent avec le niveau de dette. Le solde primaire, c'est-à-dire le solde public hors charges d'intérêts, est un meilleur indicateur de l'effort sous-jacent nécessaire à la stabilisation de la dette, puisqu'il mesure la différence entre les recettes publiques et les dépenses publiques directement affectées aux missions des administrations publiques comme les prestations ou l'investissement. En notant i le taux d'intérêt apparent sur la dette publique, le solde primaire qui stabilise la dette peut s'écrire :

$$\tilde{b}p_{t+1} = \tilde{b}_{t+1} + i \times d_t \approx (i - g) \times d_t$$

En 2008, par exemple, la charge de la dette publique s'est montée à 2,8 points de PIB, le solde primaire stabilisant s'établissait donc à + 1,0 % du PIB et le solde primaire effectif à - 0,6 % du PIB. Plus la dette est élevée, plus le solde primaire doit être élevé pour stabiliser celle-ci². Le solde primaire stabilisant augmente également avec le taux d'intérêt : ainsi, si le taux d'intérêt apparent sur la dette publique progresse de 100 points de base, il faut améliorer le solde primaire de 13,1 Md€ (sur la base des chiffres de 2008) en réduisant les autres dépenses ou en augmentant les recettes publiques d'autant pour maintenir le déficit et la dette publics inchangés.

(2) Ceci est vrai à condition que le taux de croissance de l'économie soit inférieur au taux d'intérêt sur la dette.

L'évolution des dépenses publiques

Après avoir crû de 0,8 % en volume en 2008, la dépense publique progresserait de 4,1 % en euros constants¹ en 2009 avant de croître à un rythme nettement plus modéré en 2010 (1,3 %). Cette progression résulte d'abord de l'inertie d'une partie de la dépense publique en valeur dans un environnement de faible inflation (0,4 % en 2009 et 1,2 % en 2010). Elle traduit aussi la progression des dépenses de chômage et d'insertion dans un environnement économique dégradé. Enfin, le fort repli du taux de croissance de la dépense en 2010 s'explique par le contre-coup du plan de relance dont la majeure partie des crédits est concentrée sur l'année 2009.

■ **En 2009, hors mesures de gestion de crise, la dépense publique croîtrait de 3,0 % en volume. Cette progression reflète le jeu des stabilisateurs automatiques et la faible inflation**

Les dépenses de **l'État**, à périmètre 2008, progresseraient de 4,8 % en termes réels. C'est le plan de relance de l'économie qui expliquerait l'essentiel de la forte croissance des dépenses de l'État, à hauteur de 3,2 points.

Hors plan de relance, les dépenses de l'État (en norme élargie, c'est-à-dire y compris prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union Européenne) en comptabilité budgétaire sont stabilisées en volume (d'exécution à exécution). La progression des dépenses en comptabilité nationale serait un peu plus forte, en raison notamment de la progression des intérêts courus non échus (ICNE)², de celle des cotisations sociales imputées au titre des dépenses de pension des agents de l'État, et du mode de traitement comptable différencié de certaines composantes du prélèvement sur recettes au profit de l'Union Européenne (PSR UE) en comptabilité nationale³.

Le dynamisme des dépenses des **organismes divers d'administration centrale** (ODAC) (6,0 % en réel à périmètre 2008) s'expliquerait essentiellement par la mise en place du RSA en mi-année, par les dépenses exceptionnelles liées au plan de relance dont une partie est gérée par les ODAC (comme l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU) et par l'achat de vaccins contre la grippe A par l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (ÉPRUS).

L'accélération de la dépense des **administrations locales** (APUL) à 3,2 %, serait liée à l'avancement des projets d'investissement permis par l'avance de FCTVA accordée par l'État dans le cadre du plan de relance, anticipant ainsi sur le cycle électoral habituel. Par ailleurs, les prestations sociales, et notamment les dépenses d'insertion en lien avec la détérioration du marché de l'emploi, progresseraient plus rapidement qu'en 2008 et la progression de la masse salariale resterait dynamique.

(1) La croissance en euros constants ou en volume correspond à l'augmentation de la dépense publique en valeur déflatée par l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT).

(2) Les ICNE correspondent à la différence entre la charge d'intérêt en droits constatés (comptabilité nationale) et la charge d'intérêt en comptabilité budgétaire.

(3) En effet, du fait de l'entrée en vigueur en mars 2009 de la décision ressources propres 2007, la part de la TVA communautaire au sein du PSR UE diminuerait fortement de 1,3 Md€, impliquant mécaniquement une augmentation équivalente de la ressource RNB. Or, en comptabilité nationale, la TVA communautaire n'est pas considérée comme une dépense de l'État mais comme un PO affecté directement à l'Union Européenne, tandis que la ressource RNB est considérée comme de la dépense en comptabilité nationale. Ce changement de répartition au sein du PSR, quoique neutre sur le déficit de l'État et sur la norme de dépense, contribue à augmenter les dépenses de l'État en comptabilité nationale.

Dans un contexte conjoncturel dégradé, la forte progression des dépenses des **administrations de sécurité sociale** (ASSO) à 4,3 % en volume, s'expliquerait d'abord par l'effet des stabilisateurs automatiques, et notamment des allocations chômage qui progresseraient de 18 % en termes réels. Ensuite, les mécanismes d'indexation des prestations (rattrapage du choc d'inflation non anticipé de 2008 pour les prestations famille et retraite d'une part ; et indexation début 2009 des prestations familiales sur la base d'une hypothèse d'inflation 2009 plus élevée que celle retenue désormais d'autre part), soutiendraient le pouvoir d'achat des prestations retraite et famille, qui progresseraient respectivement de 4,6 % et 2,6 % en volume. En revanche, la progression des dépenses d'assurance maladie serait contenue en valeur (3,4 % pour l'ONDAM en valeur, soit 3,0 % en volume).

■ **En 2010, les dépenses publiques ralentiraient fortement, avec une croissance de 1,3 %, en lien avec l'extinction d'une grande partie des mesures du plan de relance et le moindre dynamisme des dépenses sociales**

Hors réforme de la taxe professionnelle, les dépenses de l'État, à périmètre constant, seraient en recul de - 1,8 % en volume⁴. Le contrecoup du plan de relance, dont les dispositifs en dépenses ont été concentrés sur 2009, contribuerait négativement à hauteur de 2,1 points à la croissance des dépenses. Hors plan de relance, les dépenses de l'État (y compris prélèvements sur recettes) en comptabilité budgétaire seraient stabilisées en volume, en dépit de la révision à la baisse de l'inflation (1,2 %, contre 1,75 % prévu dans la loi de programmation des finances publiques) ; l'augmentation des dépenses de 0,3 % en comptabilité nationale s'expliquerait par le dynamisme des cotisations imputées de pensions.

Malgré la montée en charge du RSA en année pleine, le fort recul des dépenses des ODAC, à hauteur de - 1,2 %, s'expliquerait notamment par l'extinction des mesures exceptionnelles du plan de relance et des achats de vaccins liés à la grippe A.

Le ralentissement de la dépense locale en 2010 s'expliquerait essentiellement par le plan de relance qui, en avançant les dépenses d'investissement, modifie sensiblement le cycle électoral habituel. Si l'on corrige des effets du plan de relance, la croissance de la dépense locale augmenterait légèrement, avec notamment une plus forte croissance des charges d'intérêt et une reprise du cycle d'investissement, dans un contexte de dépenses de personnel toujours dynamiques.

Les dépenses de sécurité sociale ralentiraient en volume, pour s'inscrire à 3,0 %. En effet, dans un contexte économique plus porteur, les allocations chômage progresseraient moins vite qu'en 2009, quoiqu'à un rythme toujours soutenu (10 % en euros constants). Les prestations retraite ralentiraient (3,5 % en volume) du fait d'une indexation en phase avec l'inflation réalisée après les surprises d'inflation de l'année passée. La progression des dépenses de santé sous l'ONDAM (3,0 % en valeur, soit 1,8 % en volume) resterait très contenue pour la troisième année consécutive.

(4) Y compris la réforme de la taxe professionnelle, la croissance des dépenses de l'État serait de 5,9 % en volume, puisqu'en 2010 les recettes fiscales se substituant à la taxe professionnelle seront financées en dépenses du budget de l'État.

Évolution des dépenses par sous-secteurs

À périmètre constant, en comptabilité nationale (1)	2008 Md€	2009 Évolution en volume *	2010 Évolution en volume*2
État	387,2	4,8 %	- 1,8 %
ODAC	68,3	6,0 %	- 1,2 %
APUL	220,6	3,2 %	1,2 %
ASSO	472,2	4,3 %	3,0 %
APU	1027,0	4,1 %	1,3 %

* Les évolutions en euros constants sont déflatées par l'indice des prix à la consommation hors tabac.

(1) Les modifications de périmètre des secteurs portent en 2009 sur :

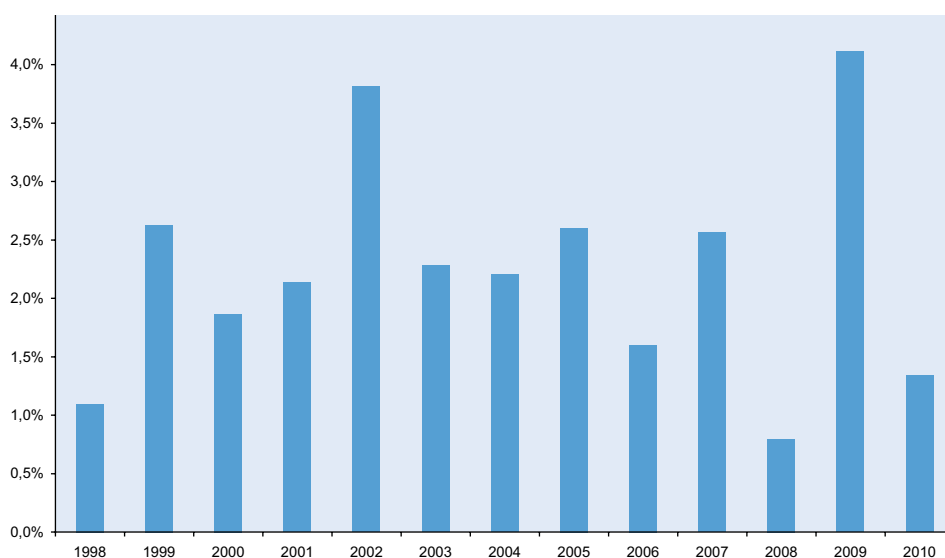
- la poursuite du transfert des agents TOS et de ceux de l'équipement, ainsi que le transfert aux départements de la gestion de l'AFPA et à compter du 1^{er} juillet du versement de l'allocation parent isolé (API) ;
- la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC, qui conduit l'ANPE à sortir des ODAC et à être classée dans les ASSO ;
- la reprise de dette de l'ERAP ;
- les charges d'intérêt relatives à la dette du régime social agricole (FFIPSA) transférée à l'État et à la fraction de dette des administrations sociales transférée à la CADES ;
- le transfert de l'État vers les ODAC d'une part de l'essentiel des dépenses jusqu'alors portées par le compte d'affectation spéciale « Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale », les recettes et les dépenses correspondantes étant désormais assumées directement par le Centre National de la Cinématographie (CNC) et d'autre part de la masse salariale des premières universités ayant opté pour le régime dit des « responsabilités et compétences élargies » (RCE) prévu par la loi sur les libertés et responsabilités des universités (LRU).

Les modifications de périmètre des secteurs portent en 2010 sur :

- la poursuite du transfert des agents de l'équipement, ainsi que le transfert aux départements de la gestion de l'AFPA et du versement de l'allocation parent isolé (API) ;
- la rebudgétisation du dividende AFD.

(2) Les résultats présentés ici s'entendent hors réforme de la taxe professionnelle.

**Progression de la
dépense publique
(corrigée des prix à
la consommation
hors tabac)**



L'évolution des prélèvements obligatoires

Cette fiche présente les principaux résultats relatifs à l'évolution des prélèvements obligatoires (PO) en 2009 et en 2010.

Une description plus détaillée de ces évolutions, notamment de l'incidence des mesures nouvelles, est disponible dans le « rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution », autre document annexé au PLF

■ **En 2009, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques devrait s'établir à 40,7% du PIB, en diminution de 2,1 points de PIB**

Évolution des prélèvements obligatoires sur la période 2008-2010

	2008	2009	2010
État	13,7	11,2	12,0 / 13,1 (*)
Organismes divers d'administration centrale	0,9	1,2	1,2
Administrations publiques locales	5,8	6,0	6,1 / 4,5 (*)
Administrations de sécurité sociale	22,2	22,2	21,8
Taux de prélèvements obligatoires	42,8	40,7	41,3 / 40,7 (*)

(*) y compris réforme de la taxe professionnelle

Dans un contexte de conjoncture très dégradée, le taux de prélèvements obligatoires de l'État diminuerait de 2,5 points de PIB en 2009, sous l'effet conjugué des mesures du plan de relance et de la sur-réaction des recettes de l'État par rapport au PIB

Le recul spontané des prélèvements obligatoires est imputable au premier ordre à l'impôt sur les sociétés (IS) et à un degré moindre à la TVA. En particulier, le recul important du bénéfice fiscal des entreprises en 2008, de l'ordre de 25 %, a un double impact sur les recettes d'IS encaissées en 2009 : sur le solde payé en avril 2009, marqué par de fortes restitutions aux entreprises des excédents d'acomptes qu'elles avaient versés en 2008 ; et ensuite sur les acomptes qu'elles versent cette année et qui sont calculés sur la base de l'IS versé pour 2008.

Par ailleurs, l'évolution en 2009 des prélèvements obligatoires est fortement affectée par les mesures nouvelles, notamment celles du plan de relance de l'économie. Celui-ci a allégé les besoins de trésorerie des entreprises par le biais de l'IS (- 8,3 Md€) et de la TVA (- 3,5 Md€) et a redonné du pouvoir d'achat aux ménages modestes grâce à la réduction d'impôt sur le revenu (- 1 Md€).

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale devrait se stabiliser en 2009 à 22,2 % du PIB

L'évolution spontanée augmenterait très faiblement le taux de prélèvements obligatoires des ASSO. Ce mouvement est néanmoins compensé par le transfert de CSG à la CADES au 1^{er} janvier 2009 lié à l'opération d'apurement de la dette sociale, qui contribue à diminuer très légèrement le taux de prélèvements obligatoires des ASSO.

Les administrations publiques locales enregistreraient un accroissement de leur taux de prélèvements obligatoires (+ 0,2 point de PIB) sous l'effet des transferts de recettes de l'État et de hausses des taux des impôts directs locaux

L'évolution spontanée des prélèvements obligatoires des collectivités locales est neutre sur

leur taux de PO en 2009. En effet, le dynamisme des bases des impôts directs locaux (+ 4,7 % en 2009 après + 3,5 % en 2008) serait compensé notamment par l'effet de la dégradation du marché de l'immobilier en 2009 sur les droits d'enregistrement perçus par les collectivités locales (- 30 %). L'augmentation du taux de prélèvements des collectivités territoriales s'expliquerait pour 0,1 point par l'augmentation des taux d'imposition votés par les collectivités et pour 0,1 point par le transfert de fiscalité de l'État (via la TIPP à hauteur de 0,9 Md€) en compensation des transferts de compétence.

Évolution du taux de prélèvements obligatoires (PO) en 2009 (y compris versements Union Européenne)

	État	ODAC	ASSO	APUL	APU
Montants en Md€	216,3	22,5	428,3	115,6	786,4
Taux de PO (En points de PIB)	11,2	1,2	22,2	6,0	40,7
Evolution du taux de PO	- 2,5	0,3	0,0	0,2	- 2,1
Contribution de l'évolution spontanée	- 1,3	0,0	0,0	0,0	- 1,3
Contribution des mesures nouvelles	- 1,0	0,2	0,0	0,1	- 0,8
Contribution des changements de périmètre	- 0,1	0,1	0,0	0,0	-

(1) Le montant des APU intègre les prélèvements obligatoires perçus par les institutions de l'Union Européenne.

Élasticité des PO sur la période 2008-2010

	2008	2009	2010
Evolution effective des PO	2,0 %	- 5,7 %	2,1 %
Evolution spontanée des PO	3,1 %	- 4,0 %	1,9 %
Croissance du PIB en valeur	2,9 %	- 0,9 %	2,0 %
Elasticité spontanée des PO au PIB	1,1	4,3	1,0

■ **En 2010, le taux de prélèvements obligatoires devrait se stabiliser à 40,7 %. Dans un contexte de reprise progressive, l'élasticité au PIB de l'ensemble des prélèvements obligatoires serait égale à l'unité**

Le Projet de Loi de Finances pour 2010

Le PLF2010 prévoit la suppression, dès 2010, de la totalité de la taxe professionnelle pesant sur les investissements productifs. Cette réforme viendra consolider les efforts fournis en faveur de l'investissement public et privé, avec notamment le triplement du crédit impôt recherche ou encore la mise en place du plan de relance. Elle répond à un impératif économique : restaurer la capacité des entreprises installées en France à investir, à embaucher et à conquérir de nouveaux marchés.

En effet, actuellement, plus une entreprise investit en France, plus elle est taxée, même lorsque son activité est déficitaire. La taxe professionnelle exerce donc des effets dissuasifs bien plus marqués que l'impôt sur les sociétés sur l'investissement et la prise de risque. Cette situation est d'autant plus préoccupante que cet impôt n'a aucun équivalent en Europe ni parmi les membres de l'OCDE.

La réforme, axée principalement sur la suppression de la taxation des investissements productifs et le renforcement du lien fiscal entre entreprises et territoires (cf dossier TP), représentera

à long terme un allègement net de la fiscalité pour les entreprises de 4,3 Md€. Le stimulus économique sera même bien plus fort en 2010, puisqu'en raison des modes de recouvrement de la TP, les charges supportées par les entreprises seront réduites de 11,7 Md€.

Afin de faire face à l'urgence climatique et de respecter ses engagements sur le climat, la France adapte en profondeur son système fiscal. La taxe carbone (cf dossier taxe carbone) est l'instrument économique le mieux adapté pour atteindre cet objectif à coût minimum pour l'ensemble de la société : elle portera dès 2010, sur le pétrole, le gaz et le charbon, en fonction de leur contenu en gaz carbonique qui est le principal gaz responsable du changement climatique. Cette fiscalité écologique nouvelle a pour principal objectif d'inciter les ménages et les entreprises à modifier progressivement leurs comportements pour réduire la consommation en énergies fossiles qui émettent du CO₂. Cette fiscalité stimulera les économies d'énergie, réduira la facture pétrolière et gazière du pays et permettra de développer davantage les technologies vertes.

La création de la taxe carbone se fera à prélèvements obligatoires constants dans le souci de ne pénaliser ni le pouvoir d'achat des ménages, ni la compétitivité des entreprises. Plus précisément, pour les ménages, la compensation prendra la forme d'un crédit d'impôt restituable universel et forfaitaire. Son montant sera modulé en fonction du nombre de personnes à charge et de l'accès à un réseau de transports urbains, pour refléter les choix énergétiques plus contraints auxquels font face les familles nombreuses et les ménages ruraux.

Les taux de prélèvements obligatoires par sous-secteurs

Hors réforme de la taxe professionnelle, le taux de prélèvements obligatoires de l'État augmenterait de 0,8 point en 2010. Cette croissance des recettes s'expliquerait par le contrecoup du plan de relance et par une reprise des recettes fiscales : la forte croissance des recettes d'impôt sur les sociétés ne serait que partiellement atténuée par l'ajustement retardé de certaines autres assiettes d'impôts (masse salariale et revenus du patrimoine).

S'agissant des administrations locales, le taux de prélèvements obligatoires augmenterait, hors réforme de la taxe professionnelle, de 0,2 point de PIB, du fait de la hausse des taux des impôts directs locaux et de nouveaux transferts de compétence.

Enfin, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale diminuerait du fait notamment d'une masse salariale totale (+ 0,3 %) nettement moins dynamique que le PIB valeur (+ 2,0 %).

La réforme de la taxe professionnelle abaisse les prélèvements obligatoires de 11,7 Md€ en 2010, soit 0,6 point de PIB. Elle s'effectue en deux temps : en 2010 pour les entreprises, en 2011 pour la nouvelle répartition des ressources des collectivités territoriales. Dès lors, en 2010, la réforme aura des effets différenciés sur les prélèvements obligatoires de l'État et des collectivités locales : l'État récupère l'ensemble des nouvelles recettes associées à la réforme, donc son taux de prélèvements obligatoires est majoré ; les collectivités territoriales perdent le produit de la taxe professionnelle (mais sont garanties à l'euro près par une dotation compensatoire de l'État), donc leur taux de prélèvements obligatoires diminue. En 2011 en revanche, l'État transfèrera les recettes associées à la réforme aux collectivités locales.

La prévision des recettes fiscales de l'État

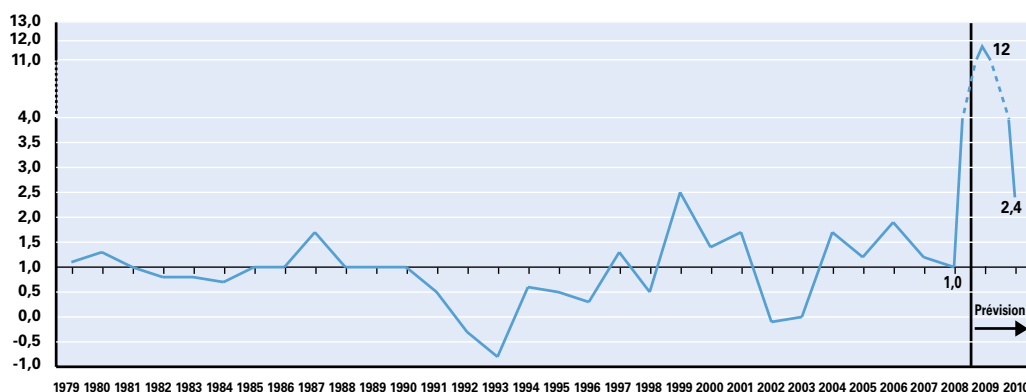
Les prévisions de recettes de l'État pour l'année en cours et pour l'année suivante sont établies selon des approches différentes.

Pour l'année en cours, la prévision de recettes est étayée par la connaissance des recouvrements sur les premiers mois de l'année : elle permet ainsi de formuler une évaluation robuste à partir de données réelles. L'exercice est en revanche plus complexe s'agissant des recettes de l'année suivante. La prévision de recettes ne procède pas d'une projection globale du niveau des recettes, qui résulterait par exemple du choix ex ante d'une élasticité à la croissance. La prévision consiste pour chaque impôt à estimer le comportement de son assiette au regard des indicateurs macroéconomiques pertinents (rarement le PIB à lui seul), à calculer les droits qui en découlent (barèmes, taux) en tenant compte de la législation fiscale courante, et enfin à reproduire la mécanique de recouvrement (taux de recouvrement courant, éventuels « effets de bord » entre exercices...). Au-delà de cette différence d'approche, la prévision des recettes sur les deux années se déroule en deux étapes. En premier lieu une évolution « spontanée » des recettes est déterminée. Pour ce faire, on suppose que la législation ne change pas (législation constante) : la croissance économique des recettes fiscales résulte alors uniquement de la croissance prévue des assiettes. Dans un second temps, on prend en compte l'incidence budgétaire des changements de législation (« mesures nouvelles ») afin de déterminer un montant de recettes à législation courante. Cette fiche s'attache essentiellement au premier de ces deux aspects, la prévision de la progression spontanée des recettes fiscales nettes de l'État.

Élasticité des recettes fiscales nettes en 2008, 2009 et 2010

	2008	2009	2010
PIB en valeur (en %) (1)	2,9 %	- 0,9 %	2,0 %
Évolution à législation et périmètre constants (en %) (2)	2,9 %	- 11,4 %	4,9 %
Élasticité des recettes fiscales nettes au PIB (2)/(1)	1,0	12,0	2,4

(1) Le tome I de *l'Évaluation des Voies et Moyens* retrace de manière complète l'impact des changements de périmètre et des mesures nouvelles affectant les recettes fiscales en 2010. Une vision consolidée de ces changements de législation sur les prélèvements obligatoires est fournie dans le *Rapport présentant l'évolution des prélèvements obligatoires des administrations publiques, document annexé au PLF 2010*.



**Élasticité
spontanée des
recettes fiscales
nettes au PIB**

En 2008, la croissance spontanée des recettes fiscales nettes de l'État a été portée principalement par le dynamisme des recettes d'impôt sur le revenu, à la suite de la hausse de la quasi-totalité des revenus en 2007.

Au total, la croissance spontanée des recettes fiscales nettes a atteint + 2,9 %, soit une élasticité unitaire au PIB.

En 2009, les recettes fiscales chuteraient à législation constante de près de 30 Md€ par rapport à 2008. Cette baisse s'expliquerait majoritairement par la très forte baisse spontanée de l'impôt sur les sociétés et dans une moindre mesure de la taxe sur la valeur ajoutée.

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions attendues pour 2009 et 2010 de la contribution respective des principaux impôts à la croissance spontanée des recettes totales de l'État.

Contributions des principaux impôts à l'évolution spontanée des recettes²

Contributions des différents impôts	Niveau 2008 (en Md€)	2009	2010
Impôt sur le revenu net	51,7	0,4 %	0,0 %
Impôt sur les sociétés net	49,2	- 8,0 %	4,4 %
TVA nette	129,9	- 2,1 %	1,4 %
TIPP brute	16,1	- 0,1 %	0,1 %
Autres recettes fiscales	18,3	- 1,6 %	- 0,9 %
Progression spontanée des recettes fiscales nettes	265,1	-11,4 %	4,9 %

Au vu des recouvrements effectués depuis le début de l'année, le montant de recettes de **TVA nette** prévu pour 2009 devrait atteindre 117 Md€. A la diminution de son assiette économique de 2 % s'ajoutent l'introduction de la TVA à taux réduit dans la restauration, les effets du plan de relance et des phénomènes administratifs comme la rapidité de traitement des remboursements ou la baisse du taux de recouvrement (cf. encadré). Le rebond des emplois taxables en 2010 permettrait aux recettes de TVA de repartir à la hausse.

(2) Les montants RFN présentés ci-dessous tiennent compte, y compris pour l'année 2008, de la nouvelle nomenclature mise en place en 2009 par la direction du budget. Cela se traduit par une augmentation de + 5,2 Md€ dans la catégorie « autres RFN » entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature.

Au regard des émissions constatées **d'impôt sur le revenu**, la croissance spontanée de l'IR en 2009 serait faible (+ 2,0 %), la progression des salaires et pensions de respectivement + 3 % et + 5 % en 2008 étant contrebalancée par le ralentissement des plus-values mobilières (- 25 %) et des plus values immobilières (- 30 %). En 2010, l'IR se stabiliserait spontanément, même si sa perception sur les revenus salariaux devrait s'affaiblir, en raison d'une masse salariale totale en baisse de 0,5 % en 2009.

En 2009, **l'impôt sur les sociétés** reculerait spontanément de 43 %, sous l'effet combiné de la forte chute du bénéfice fiscal en 2008 (- 25 %), conséquence de la dégradation de l'économie réelle ainsi que du reflux de la sphère financière et des marchés boursiers, et de la mécanique particulière de recouvrement de l'IS – les moins-values se répercutent en 2009 à la fois sur les acomptes et sur le solde (cf encadré). En 2010, cette mécanique jouerait en sens inverse avec une croissance spontanée de l'IS forte, de 49 %, malgré un bénéfice fiscal en légère baisse (- 3 %). Au total, en rajoutant les mesures du plan de relance (- 8,3 Md€ en 2009), l'IS s'élèverait à 19 Md€ en 2009 et remonterait à 33 Md€ en 2010.

La croissance spontanée des recettes brutes de **taxe intérieure sur la consommation de produits pétroliers** (TIPP) serait légèrement négative (- 2,2 %) en 2009, conséquence du ralentissement économique qui s'est notamment traduit par une baisse de l'activité du transport routier.

Les autres recettes, qui constituent un ensemble hétérogène (droits de mutation à titre gratuit et onéreux, impôt de solidarité sur la fortune,...), chutent spontanément fortement en 2009 et dans une moindre mesure en 2010. La baisse des transactions touche en effet les droits de mutation à titre onéreux. La baisse des actifs et des revenus du capital diminue de son côté les impôts patrimoniaux ou sur le capital que sont l'impôt de solidarité sur la fortune, les droits de mutation à titre gratuit ou encore les impôts sur les revenus sur capitaux mobiliers.

Au total, l'élasticité des recettes fiscales nettes au PIB serait très nettement supérieure à l'unité en 2009, à 12, comme en 2010, à 2,4. Pour autant, cette élasticité supérieure à l'unité traduit deux réalités fondamentalement différentes en 2009 et 2010 en raison du recul du PIB en valeur en 2009. Ainsi, l'élasticité supérieure à l'unité traduit en 2009 le fait que les recettes ont reculé nettement plus vite que le PIB (recul spontané de - 11,4 % contre - 0,9 % pour le PIB) et en 2010 le fait qu'elles progressent, en contrepartie, plus vite que l'activité (4,9 % contre 2 %).

La baisse des recettes de TVA budgétaire en 2009

En 2008, les recettes de TVA de l'État, nettes des remboursements, ont atteint 129,9 Md€ (hors TVA transférée aux ASSO). Pour 2009, les recettes de TVA sont attendues en baisse et ne s'élèveraient qu'à 117 Md€. Cinq éléments concourent à cette baisse de près de 13 Md€ (voir graphique).

1/ Malgré une consommation des ménages qui continuerait à progresser en 2009 de 0,6 %, l'assiette économique de la TVA serait marquée par un recul important (- 2 %). En effet, la structure de la consommation selon les produits peut introduire, toutes choses égales par ailleurs, une divergence de croissance entre les recettes de TVA perçues au titre de la consommation et la consommation globale des ménages. Ainsi, en 2009, la consommation se déformerait au profit de produits peu taxés alors que la consommation en produits manufacturés et énergétiques, deux postes taxés à taux plein, reculerait. Cet « effet de structure » expliquerait la moitié de la baisse de l'assiette économique de la TVA en 2009. Par ailleurs, les autres postes de l'assiette

de la TVA ont eux significativement reculé : l'investissement résidentiel s'est replié ; les entreprises ont différé voire annulé certaines dépenses d'investissement du fait du recul de la demande qui leur était adressée ; enfin, la baisse de la demande s'est accompagnée d'un mouvement de déstockage, entraînant une baisse encore plus importante de la production, notamment industrielle, et donc d'un recul des consommations intermédiaires des entreprises. Au final, la baisse de l'assiette économique de la TVA justifierait une baisse de 3 Md€ des recettes de TVA en 2009.

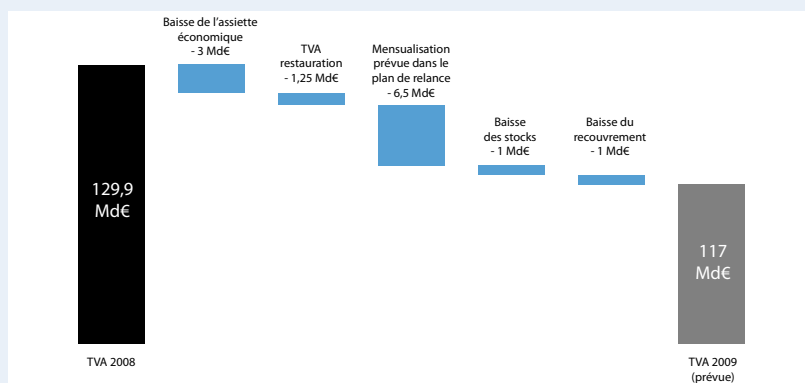
2/ L'entrée en vigueur du taux réduit de TVA dans la restauration au 1er juillet 2009 entraînerait de moindres recettes de TVA, estimées à 1¼ Md€ en 2009 (et 3 Md€ en année pleine).

3/ La mise en œuvre de la mensualisation du remboursement des crédits de TVA dans le cadre du plan de relance a permis aux entreprises qui ne disposaient pas d'un montant suffisant de TVA sur lequel imputer leur crédit de TVA de se le voir rembourser chaque mois, et non plus trimestriellement ou une fois par an comme c'était le cas auparavant. Ce phénomène entraînerait une moins value de 3 Md€ de TVA budgétaire mais n'aurait pas d'effet sur la TVA en comptabilité nationale. De plus, face à des difficultés de trésorerie accrues, les entreprises qui, bien que créditrices vis-à-vis de l'État, ne demandaient pas de remboursements de leur crédit mais l'imputaient sur la TVA collectée en cours d'année, auraient tendance désormais à déposer des demandes de remboursement, afin d'optimiser leur trésorerie. Ce phénomène expliquerait une moins value de TVA de 3½ Md€. Au total, le plan de relance se traduirait par 6½ Md€ de moindres rentrées de TVA en 2009.

4/ Au-delà de cette mesure de relance, le rythme de traitement des demandes de remboursement des crédits de TVA s'est accru au cours de l'année 2009, ce qui a eu pour résultat de faire diminuer le stock de crédits de TVA restant à rembourser par l'administration fiscale, diminuant ainsi mécaniquement les recettes de TVA nettes. Cette accélération des remboursements pèserait à hauteur de 1 Md€ sur les recettes de TVA.

5/ Le taux de recouvrement de la TVA nette par rapport à la TVA déclarée par les entreprises baisserait de 0,7 point en 2009 pour s'établir à 97 %, du fait des plans de règlement et des remises de pénalité qui ont été accordés aux PME dans le cadre du plan de relance. Ce dernier élément expliquerait 1 Md€ de baisse des recettes de TVA en 2009.

Évolution des recettes de TVA budgétaire de l'État entre 2008 et 2009



L'impact de l'impôt sur les sociétés sur l'évolution des recettes fiscales nettes

En 2009, les recettes fiscales nettes chutent d'environ 50 Md€ avant de remonter de plus de 20 Md€ en 2010 (hors réforme de la taxe professionnelle).

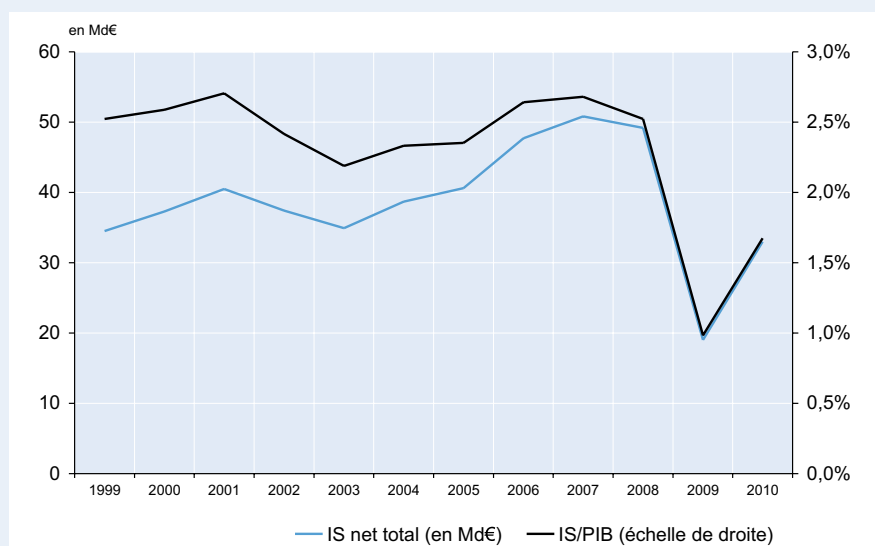
Cette évolution très marquée est notamment le fait de l'impôt sur les sociétés (graphique). Ses recettes passeraient de 49,2 Md€ en 2008 à 19 Md€ en 2009, soit une chute de près de deux tiers (plan de relance compris), avant de remonter à 33 Md€. Ce résultat provient d'une part du plan de relance, qui ferait baisser les recettes d'IS de 8,3 Md€, et d'autre part de la chute de 25 % du bénéfice fiscal des entreprises en 2008, qui se répercute doublement sur les versements d'impôt sur les sociétés en 2009 du fait du mode de recouvrement de l'IS et jouerait pour plus de 20 Md€.

En effet, les acomptes d'impôt sur les sociétés versés en 2009 par les entreprises se font sur la base de leur bénéfice fiscal de l'année 2008 et sont donc schématiquement inférieurs de 25 % à ceux versés en 2008 qui l'étaient sur la base du bénéfice fiscal 2007. Par ailleurs, les entreprises soldent en 2009 leur imposition au titre de l'année précédente. Ayant versé trop d'acomptes en 2008, elles demandent ainsi des restitutions en 2009.

En 2010, avec un bénéfice fiscal 2009 en légère baisse (- 3 %), ces restitutions disparaissent. Comme les acomptes versés sont comparables, ceci crée mécaniquement un premier contrecoup. Le second provient du caractère limité à 2010 (hormis pour le CIR) du plan de relance. Au total, l'IS progresserait de 14 Md€.

Ceci se traduit par une chute brutale de l'IS (et suivant des recettes fiscales nettes) dans le PIB en 2009, de 1,5 point, avant une remontée forte en 2010, de 0,7 point (graphique). Le niveau atteint serait alors inférieur d'un tiers à celui de 2008.

Évolution du poids de l'IS dans le PIB 1999-2010



Le compte de l'État

Le compte de l'État traduit, en 2009 et en 2010, les conséquences de la crise économique et financière survenue à partir de la fin de l'année 2008.

La forte détérioration du déficit budgétaire en 2009 trouve une double origine dans :

- **l'incidence de la crise sur l'évolution des recettes**, en particulier sur la TVA et l'impôt sur les sociétés (IS), dont les recettes sont les plus exposées à la conjoncture économique ;
- **l'effet des mesures adoptées dans le plan de relance de l'économie** (39 Md€), tant sur les dépenses (16,4 Md€ sur la mission « Plan de relance de l'économie ») que sur les recettes (15,8 Md€) et les prêts retracés sur les comptes de concours financiers hors budget général (6,4 Md€).

Le déficit budgétaire prévu pour 2009 s'élève en conséquence à 141 Md€ (en augmentation de 85 Md€ par rapport au niveau enregistré en 2008).

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2010 prévoit, en revanche, l'amélioration de 25 Md€ du déficit budgétaire, sous l'effet d'un contrecoup positif lié à la sortie progressive du plan de relance (7 Md€ prévus en 2010 contre 39 Md€ l'année précédente) et l'amorce d'une reprise, qui se reflète dans une évolution légèrement plus favorable des recettes.

■ La crise explique seule la dégradation du déficit budgétaire en 2009

La dégradation exceptionnelle du solde de l'État par rapport à 2008 s'explique d'une part par la détérioration rapide de la conjoncture au premier semestre de l'année, avec un impact qui a été essentiellement marqué sur les recettes, et, d'autre part, par les mesures adoptées dans le cadre du plan de relance de l'économie.

L'évolution du solde de l'État en 2009 s'explique par deux éléments essentiels :

- en recettes, par l'impact de la dégradation de la conjoncture économique : l'évolution spontanée des recettes est revue à la baisse, à - 11,4 %, pour 2009. Il s'agit donc d'une baisse de 30 Md€ de recettes fiscales là où une conjoncture économique plus favorable permet en temps normal une augmentation spontanée de l'ordre de 12 Md€. L'écart de 42 Md€ montre toute la violence du choc budgétaire que représente la crise en 2009. La forte baisse des recettes touche en particulier la TVA et, dans une plus grande mesure encore l'IS, du fait de la restitution en 2009 de l'excédent des acomptes versés en 2008 ;
- en recettes et en dépenses, par la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre du plan de relance : outre les dépenses spécifiquement prévues sur la mission budgétaire « Plan de relance de l'économie », il s'agit principalement des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises, à travers la mensualisation des remboursements de TVA (dont le coût est revu de 3,6 à 6,5 Md€) et le remboursement anticipé des créances de crédits d'impôt recherche (3,8 Md€) et de reports en arrière de déficit (dont le coût est lui aussi réévalué à 4,5 Md€ contre 1,8 Md€ précédemment). Les prêts accordés aux constructeurs automobiles pèsent, par ailleurs, à hauteur de 6,4 Md€ sur le solde.

Hors plan de relance, la règle d'une stabilisation des dépenses de l'État au niveau de l'inflation (le « zéro volume ») sera bien respectée. Les dépassements qui risquent d'être constatés

par rapport aux crédits de la loi de finances initiale sur certains postes (notamment liés à des hausses de prestations sociales consécutives à la crise économique, à l'augmentation du prélèvement sur recettes au profit de l'Union Européenne ou aux conséquences de la grippe A) seront compensés à due concurrence par des économies sur les autres postes de dépenses et, en particulier, par une moindre charge de la dette permise par la baisse des taux par rapport aux prévisions initiales.

■ Le solde budgétaire s'améliorerait de 25 Md€ en 2010 par rapport à 2009

En 2010, le solde budgétaire de l'État s'améliorerait sous l'effet de la fin progressive des mesures du plan de relance et d'une légère progression des recettes fiscales en lien avec le début de la reprise.

A périmètre inchangé, les recettes fiscales devraient s'établir à 232,4 Md€ (en hausse spontanée de + 4,9 % par rapport à 2009), avant prise en compte de la réforme de la taxe professionnelle et de la mise en place de la taxe carbone.

Cette évolution supérieure à celle du PIB est tirée par le produit de l'impôt sur les sociétés qui, après une évolution particulièrement négative en 2009, progresserait de 19 à 33 Md€ en 2010. Ce niveau reste toutefois inférieur d'un tiers à celui de 2008. La hausse marquée de l'IS s'explique principalement par la fin des restitutions massives opérées en 2009 au titre de la régularisation des acomptes versés au cours de l'année 2008. Si l'on neutralise les effets de la mensualisation du remboursement mise en place en 2009, la TVA progresse en ligne avec les emplois taxables. Hors mesure de remboursement de la taxe carbone aux ménages, l'impôt sur le revenu est stable en 2010. A périmètre constant, le produit de la TIPP nette est également stable.

L'instauration de la taxe carbone procure un gain net de 1,5 Md€ sur les recettes fiscales après mesures de compensation sectorielles (notamment en faveur des agriculteurs et du transport routier) et restitution de l'intégralité de la part du produit revenant aux ménages. La réforme de la taxe professionnelle conduit à une augmentation des recettes fiscales de 15,1 Md€, pour cette année de transition, dans l'attente de la réaffectation en 2011 des recettes de substitution aux collectivités locales. Son coût net est cependant de 11,7¹ Md€ sur le déficit budgétaire du PLF 2010. Les autres mesures de périmètre ou de transfert conduisent à une augmentation de 3,2 Md€ des recettes fiscales nettes.

Au total, les recettes fiscales s'établiraient à 252,3 Md€ en 2010 à périmètre courant.

Les recettes non fiscales s'élèveraient, à périmètre inchangé, à 18,4 Md€ (en diminution de 0,7 Md€ par rapport à 2009). Cette baisse est principalement imputable au contrecoup de la recette exceptionnelle perçue en 2009 à l'occasion du refinancement d'une partie de la dette de la Côte d'Ivoire (- 1,1 Md€) et à la fin des versements attendus de la SFEF (- 1,2 Md€). Ces

(1) Coût net de la réforme de la taxe professionnelle avec prise en compte du dégrèvement pour investissements nouveaux (DIN). Le coût net sans prise en compte du DIN est de 11,6 Md€.

évolutions défavorables ne sont compensées qu'en partie par les intérêts des prêts automobiles (+ 0,4 Md€), la reprise des versements de la Caisse des dépôts (+ 0,8 Md€) et la progression du produit des participations (+ 0,4 Md€).

A périmètre courant, les recettes non fiscales atteindraient 14,9 Md€ en 2010. Différentes mesures de périmètre affectent en effet négativement le montant des recettes non fiscales, en particulier la modification de l'imputation des frais d'assiette et de recouvrement des impôts sur rôle établis au profit des collectivités territoriales, désormais retracés en recettes fiscales (- 4,2 Md€).

A structure constante, les dépenses de l'État, appréciées sur un périmètre élargi, veraient leur progression limitée au niveau de l'inflation (+ 4,3 Md€ par rapport à la LFI 2009), conformément à la règle d'évolution fixée par la loi de programmation des finances publiques (LPFP) du 9 février 2009. Les dépenses de la mission « Plan de relance de l'économie » sont exclues de ce périmètre. Le respect de l'objectif affirmé par la LPFP traduit, en réalité, un effort accru de maîtrise de la dépense alors que la prévision d'inflation sur laquelle repose un tel objectif a été ramenée de + 1,75 % à + 1,2 % dans le PLF 2010.

Cette stabilisation des dépenses est un point d'ancrage essentiel dans le pilotage de notre politique budgétaire, alors que les marges de manœuvre sont significativement réduites par les effets de la crise et, en particulier, par la forte progression des dépenses sociales : + 10 % d'augmentation des crédits de la mission « Solidarité, insertion, égalité des chances » (+ 1,1 Md€ hors dépenses de pensions) ; + 5 % de hausse sur la mission « Ville et logement » (+ 0,4 Md€) et + 6 % sur la mission « Santé » (+ 0,1 Md€) par exemple.

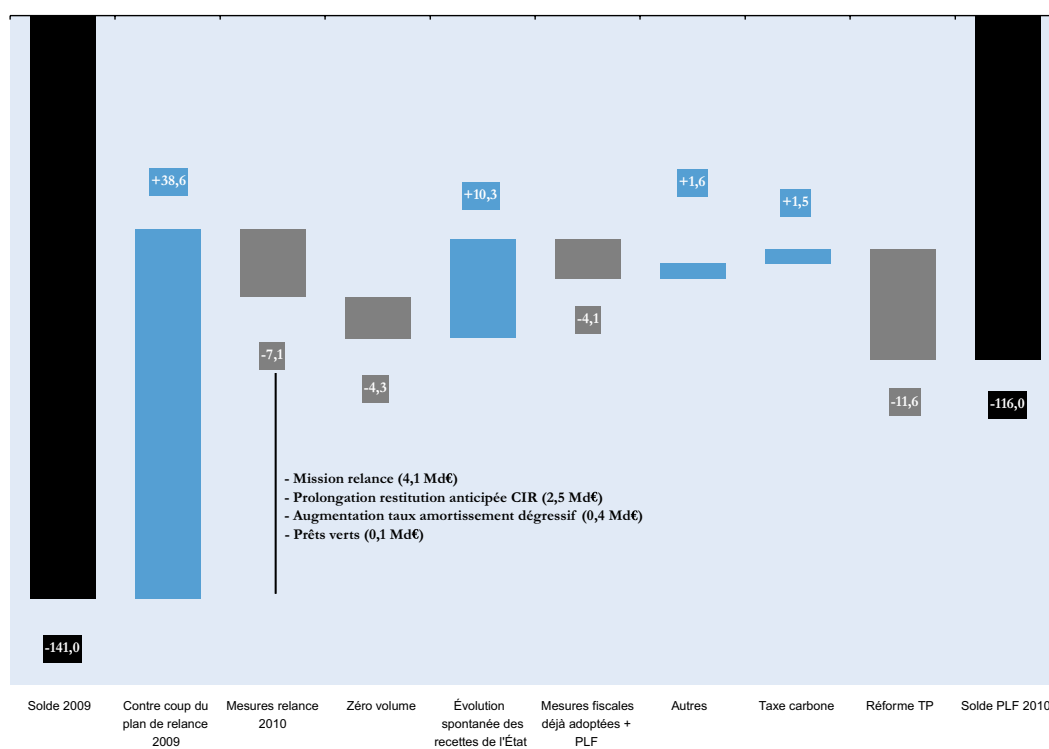
Malgré la diminution des taux d'intérêt, qui permet de contenir, en 2010, la charge de la dette (42,5 Md€) à un niveau inférieur de 0,5 Md€ à celui prévu par la LFI pour 2009, la marge de manœuvre pour la progression des autres dépenses est également contrainte par les dépenses de pensions, qui restent particulièrement dynamiques (plus de 1 Md€ de hausse par rapport à la LFI 2009), le prélèvement au profit de l'Union Européenne (+ 0,6 Md€) et, par ailleurs, la poursuite de l'effort de remise à niveau de certaines dotations budgétaires.

Le respect d'une stricte stabilisation des dépenses de l'État s'appuie en particulier sur la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Ces réformes, sur lesquelles repose la construction du budget pluriannuel 2009-2011, permettent d'amplifier le mouvement de réduction des effectifs en 2010 avec la **suppression de près de 34 000 emplois pour environ 68 000 départs à la retraite prévus** (contre 30 600 suppressions en 2009). En 2010, un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne sera donc pas remplacé.

Hors périmètre couvert par l'objectif de stabilisation des dépenses de l'État, la mission « Plan de relance de l'économie » est dotée de 4,1 Md€ de crédits en PLF 2010 afin d'accompagner et de conforter la sortie de crise. Ces crédits permettent de solder le paiement des opérations déjà engagées en 2009 dans le cadre du plan de relance et de poursuivre exceptionnellement le financement de certains dispositifs (en particulier les mesures en faveur de l'emploi portées dans le cadre du Fonds d'investissement social ou la « prime à la casse »).

Différentes mesures de périmètre affectent, par ailleurs, le montant des dépenses dans le PLF 2010. Outre l'inscription d'une dotation de 31,6 Md€ pour assurer aux collectivités locales la compensation de la suppression de la TP, on peut relever la modification du traitement des recettes collectées par la France pour le compte de l'Union Européenne (- 1,35 Md€). Dans leur ensemble, elles sont à peu près globalement neutres.

Le graphique suivant résume les principaux facteurs d'évolution du déficit entre 2009 et 2010 :



De la prévision d'exécution pour 2009 au solde du PLF 2010 (en Md€)

Passage du solde budgétaire au déficit de l'État

En application de l'article 50 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), le rapport économique social et financier annexé au projet de loi de finances « explicite le passage, pour l'année considérée et celle qui précède, du solde budgétaire à la capacité ou au besoin de financement de l'État tel qu'il est mesuré pour permettre la vérification du respect des engagements européens de la France (...) ».

Le passage du solde d'exécution des lois de finances au déficit de l'État au sens de la comptabilité nationale s'obtient par l'intermédiaire de différentes corrections :

- En ramenant à l'exercice concerné l'enregistrement de certaines dépenses et recettes du budget général (comptabilité de droits constatés) ;
- En retraitant des opérations budgétaires en opérations financières ou de patrimoine ;
- En intégrant des opérations non budgétaires, principalement des remises de dettes aux États étrangers.

En 2009, le déficit au sens de la comptabilité nationale serait inférieur de 16,3 Md€ à la dernière prévision d'exécution du solde budgétaire (- 141,0 Md€) et s'établirait à - 124,7 Md€. Cela résulterait principalement de :

- + 4,0 Md€ du passage en droits constatés de diverses recettes et dépenses du budget général, principalement la mesure de remboursement anticipé de la TVA aux entreprises prévue dans le plan de relance ;
- + 4,5 Md€ d'opérations du budget général retraitées en opérations financières, dont + 2,8 Md€ de retraitement de dépenses militaires, + 0,6 Md€ de participation au financement d'organismes internationaux, et + 1,7 Md€ de dividendes sous forme de titres. Par ailleurs, le paiement de la garantie de l'État par la Société de financement de l'économie française (SFEF) qui s'effectue en totalité au moment de l'émission doit être étalé en comptabilité nationale sur la maturité du prêt, ce qui conduit à une correction de - 0,9 Md€ pour 2009 pour une recette budgétaire de 1,2 Md€ ;
- + 9,9 Md€ au titre des comptes spéciaux provenant notamment du versement du CAS PFE au fonds stratégique d'investissement (FSI) qui est considéré comme une opération financière en comptabilité nationale, et des prêts aux entreprises automobiles prévus dans le plan de relance. En comptabilité nationale, les prêts accordés par ces comptes spéciaux ne constituent pas une dépense dans la mesure où ils ne diminuent pas l'actif financier de l'État ;
- - 2,0 Md€ résultant d'opérations non budgétaires de l'État mais qui ont un impact sur sa capacité de financement. Il s'agit principalement des remises de dettes en faveur d'États étrangers (- 0,7 Md€), traitées comme une dépense en

comptabilité nationale et des intérêts courus non échus (ICNE) versés par l'Etat (- 0,9 Md€).

Pour 2010, le déficit au sens de la comptabilité nationale s'établirait à - 114,2 Md€, soit à un niveau inférieur de 1,9 Md€ par rapport au déficit budgétaire (- 116,0 Md€), du fait essentiellement de :

- + 0,8 Md€ du passage en droits constatés de diverses recettes et dépenses du budget général ;
- + 3,0 Md€ d'opérations du budget général retraitées en opérations financières, principalement en raison du traitement des dépenses militaires et dans une moindre mesure de la participation au financement d'organismes internationaux et de l'étalement de la garantie accordée par la SFEF sur la durée des prêts ;
- - 1,9 Md€ résultant des opérations réelles du Trésor de remises de dettes à des Etats étrangers (- 0,8 Md€) et des ICNE versés (- 1,0 Md€).

Les administrations publiques locales

Le déficit des collectivités locales se détériorerait très légèrement sur la période 2008-2010. Cette dégradation est moins marquée que pour les autres secteurs dans la mesure où une grande partie des recettes des collectivités locales (à l'exception des droits de mutation à titre onéreux - DMTO) est moins sensible aux évolutions de la conjoncture, notamment celles en provenance de l'État. Grâce à la mesure de remboursement anticipé du FCTVA contenue dans le plan de relance, les recettes des collectivités augmenteraient même plus vite que leurs dépenses en 2009. Cette évolution s'inverserait en 2010, dans un contexte où les dépenses de personnel resteraient encore dynamiques et où les dépenses sociales pèseraient compte tenu d'un rétablissement seulement progressif du marché de l'emploi.

La réforme de la taxe professionnelle (TP) serait neutre sur le solde des administrations publiques locales (APUL), l'État prenant à sa charge le coût de la réforme. La suppression de la TP conduit toutefois à une déformation temporaire de la structure du budget des collectivités locales, compte tenu du mode de compensation mis en place en 2010.

■ Après avoir crû de 3,6 % en 2008, la dépense des APUL progresserait en 2009 (à 4,0 %) avant de décélérer en 2010 (à 2,6 %) du fait du contrecoup du plan de relance

En 2009 et 2010, le profil d'**investissement local** est fortement influencé par le plan de relance qui devrait conduire les collectivités territoriales à avancer leurs projets d'investissement. Sans le plan de relance, l'investissement aurait été nettement moins dynamique cette année avant de connaître, en 2010, une accélération essentiellement liée au cycle électoral communal. En tenant compte des investissements avancés en 2009 grâce au plan de relance, l'investissement direct local progresserait de 4,2 % en 2009 avant de se stabiliser en 2010.

Le rythme d'évolution des **dépenses sociales** des départements resterait soutenu en 2009 et 2010. Quoiqu'en ralentissement, les dépenses au titre de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie devraient rester dynamiques, la population des 65-75 ans étant en hausse, et la durée moyenne de séjour en établissement et/ou de recours à la prestation plus longue. Par ailleurs, alors qu'elles avaient légèrement reculé (- 1,8 %) en 2008, les dépenses de **RMI** repartiraient à la hausse en 2009 et 2010, sous l'effet de la détérioration du marché de l'emploi. Depuis le 1^{er} juin 2009, les allocataires du RMI sont devenus des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) « de base ». Celui-ci étant versé également aux bénéficiaires de l'actuelle allocation de parent isolé (API) prise en charge jusqu'à présent par l'État, le RSA de base constitue une extension de compétence pour les départements, financée par un transfert de TIPP.

En 2009, la **masse salariale** des administrations locales progresserait de l'ordre de 5 % en valeur à champ courant et de 4½ % hors transfert des personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service, relevant du ministère de l'Éducation nationale et exerçant leurs missions dans les collèges et les lycées), et des personnels de l'Équipement des services transférés (notamment les routes départementales et les routes nationales d'intérêt local). En 2010, la masse salariale des administrations locales ralentirait tout en restant dynamique à 4¼ % en valeur à champ courant (4,0 % à champ constant). Les transferts de personnels TOS sont achevés, et les transferts de personnels DDE (direction départementale de l'équipement) diminuent.

La baisse des taux d'intérêts permettrait de contenir la hausse des **charges d'intérêts** en 2009 qui repartiraient toutefois à la hausse en 2010 en lien avec la progression de l'endettement.

Dépenses des administrations publiques locales

	Montant 2008 Md€	Répartition en %	Évolution 2009/2008	Évolution 2010/2009*	Évolution 2010/2009**
Total dépenses	220,6	100,0	4,0%	2,6%	2,1%
dont dépenses hors plan de relance	220,6		2,7%	3,8%	3,2%
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts)	162,6	73,7	4,1%	3,2%	2,4%
dont consommations intermédiaires	43,5	19,7	2,6%	2,0%	2,0%
dont masse salariale	63,9	29,0	5,1%	4,3%	4,3%
dont prestations sociales	18,4	8,3	6,7%	6,6%	6,6%
Dépenses d'investissement	52,9	24,0	3,9%	0,3%	0,3%
dont FBCF	45,6	20,7	4,2%	0,1%	0,1%
Intérêts	5,2	2,3	0,6%	8,1%	8,1%

* Hors réforme de la taxe professionnelle (fin des frais d'assiette et de recouvrement de la taxe professionnelle, soit 1,3 Md€)

** Y compris réforme de la taxe professionnelle

■ Hors mesure de remboursement anticipé du FCTVA en 2009, les recettes des APUL progresseraient très faiblement, l'effet du repli des DMTO étant compensé par la progression des autres ressources

Les ressources fiscales des APUL ralentiraient en 2009 (2,7 % contre 4,3 % en 2008) avant de reprendre leur progression en 2010. Les impôts directs locaux retrouveraient un certain dynamisme en début de cycle électoral sans toutefois compenser entièrement la forte baisse des DMTO enregistrée en 2009 (soit une perte de 2,9 Md€), liée à celle des transactions immobilières. Les APUL bénéficient de transferts pour une part importante (près de 30 %) venant principalement de l'État et des autres secteurs des administrations publiques. Le profil de ces transferts serait toutefois marqué par les effets du remboursement anticipé du FCTVA en 2009 dans le cadre du plan de relance puisque ce dernier conduit à une amélioration exceptionnelle du besoin de financement des APUL de 3,8 Md€ cette année. Hors plan de relance, les transferts aux APUL progresseraient sur les deux années.

La **réforme de la taxe professionnelle en 2010** est neutre sur le solde des administrations publiques locales mais influe fortement sur la ventilation des dépenses et des recettes en comptabilité nationale. En effet, elle réduirait le total des dépenses à hauteur de 1,3 Md€ au titre des frais d'assiette et de recouvrement. Côté recettes, la réforme réduirait provisoirement le poids des prélèvements obligatoires (à hauteur de 32,8 Md€) et augmenterait les transferts de l'État de 31,6 Md€. En effet, le schéma retenu en 2010 consiste à faire percevoir par l'État l'ensemble de la TP (y compris la taxe foncière) et à verser aux collectivités locales une dotation neutralisant totalement le coût de la réforme. Ce dispositif est temporaire dans l'attente de la mise en œuvre en 2011 d'un schéma de compensation, dans lequel des recettes de substitution seraient affectées directement aux collectivités territoriales, en complément de dotations budgétaires d'ajustement.

La fiscalité attribuée par l'État (TIPP, TSCA), en compensation des transferts de compétences de l'acte II de la décentralisation

Pour compenser le transfert de la gestion du RMI, intervenu à compter du 1^{er} janvier 2004, l'État a attribué aux départements une fraction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) à hauteur de 4,9 Md€ en 2008.

Les transferts de compétences issus de la loi du 13 août 2004 (TOS, formation des infirmières, routes nationales d'intérêt local, syndicats de transports d'Ile de France, etc.), font également l'objet d'une compensation à l'euro l'euro conformément aux principes constitutionnels. Cette compensation a pris la forme depuis 2006 d'une affectation aux régions et aux départements d'une partie des impôts nationaux : taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) et taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA). Fin 2008, les montants alloués atteignaient 5,2 Md€.

En 2009, de nouveaux transferts de TIPP viennent compenser la poursuite du transfert des personnels TOS ainsi que ceux de la gestion des routes aux départements et la mise en œuvre du RSA. Au total, l'augmentation des transferts atteindrait 0,9 Md€. En 2010, le surcroît de recettes transférées atteindrait 0,4 Md€.

Ressources des administrations publiques locales

	Montant 2008 Md€	Répartition en %	Évolution 2009/2008	Évolution 2010/2009 *	Évolution 2010/2009 **
Total ressources	212,0	103,4	4,3%	1,6%	1,0%
<i>ressources hors plan de relance</i>	212,0		2,5%	3,4%	2,8%
Ressources fiscales	112,5	54,9	2,7%	4,7%	- 23,7%
ressources fiscales hors transfert de fiscalité	100,8		2,1%	4,9%	- 27,0%
<i>dont recouvrements</i>	96,5	47,1	1,6%	4,6%	- 26,4%
<i>dont part supportée par l'État</i>	16,0	7,8	9,6%	5,4%	- 8,6%
Transferts reçus des administrations publiques	58,8	28,7	8,8%	- 5,1%	44,1%
Autres ressources	40,6	19,8	2,1%	3,3%	3,3%

* Hors réforme de la taxe professionnelle :

Les ressources fiscales diminuent de 32,8 Md€ : fin de la recette TP et des dégrèvements.

En compensation, les transferts reçus des administrations publiques augmentent de 31,6 Md€.

** Y compris réforme de la taxe professionnelle.

Les administrations de sécurité sociale

Après un retour à l'équilibre en 2008 sous l'effet d'une bonne tenue des recettes et d'une maîtrise de la dépense sociale, les comptes des administrations de sécurité sociale (ASSO) — qui incluent notamment la sécurité sociale, l'assurance chômage et les régimes de retraites complémentaires — enregistreraient un besoin de financement de - 1,4 point de PIB en 2009 et de - 2,3 point de PIB en 2010. Dans un contexte d'effort soutenu sur l'évolution des dépenses, cette dégradation du solde reflète avant tout le jeu des stabilisateurs automatiques de notre système de protection sociale face au repli de l'activité.

■ En 2009, le solde des ASSO se dégraderait spontanément sous l'effet de l'impact défavorable de la conjoncture sur les recettes et de la forte progression des dépenses d'indemnisation du chômage et d'insertion

Les recettes des administrations de sécurité sociale diminueraient de 0,7 % en 2009. Cette contraction serait avant tout le reflet de l'évolution négative des assiettes de prélèvements sociaux, notamment de la masse salariale privée (- 2 % au sens de l'ACOSS).

En dehors du transfert au premier janvier 2009 de 0,2 point de CSG à la CADES (2,2 Md€) lié à l'opération d'apurement de la dette sociale, les mesures nouvelles améliorent globalement les recettes :

- la hausse de la taxe sur le chiffre d'affaires « santé » des organismes complémentaires affectée au fonds CMUc rapporte 0,9 Md€ ;
- le durcissement du régime des indemnités de départ ou de mise en retraite, ainsi que la création du forfait social à un taux modéré (2 %), dont l'objectif est de mieux faire contribuer au financement de la protection sociale certains dispositifs échappant jusque-là au régime de droit commun, contribueraient à soutenir les recettes sociales pour 0,7 Md€ ;
- a contrario, le contrecoup de la mesure relative au prélèvement à la source sur les dividendes de la LFSS 2009 jouerait défavorablement pour 1 Md€.

Les prestations versées par les administrations de sécurité sociale progresseraient de 5,4 % en 2009, après 4,1 % en 2008. Ce dynamisme traduit le jeu des stabilisateurs automatiques avec une forte progression de l'indemnisation des chômeurs plus nombreux en raison de la détérioration sur le marché de l'emploi. Après un léger repli de 0,6 % en 2008, les prestations chômage pourraient augmenter de près de 19 % en 2009.

Deux facteurs contribuent également au dynamisme de la dépense sociale : les prestations vieillesse (+ 5,0 % en 2009) resteraient soutenues en raison du départ à la retraite des générations nombreuses d'après-guerre ; et les prestations familiales augmenteraient de 3,0 % car elles bénéficient au 1^{er} janvier d'une importante revalorisation (+ 3 %) pour compenser le choc d'inflation observé en 2008.

En contrepoint de ces éléments dynamiques, la dépense sous ONDAM serait limitée et évoluerait à 3,4 %, soit quasiment en ligne avec l'objectif prévu initialement. Cette maîtrise des dépenses est le résultat conjugué des actions de maîtrise médicalisée engagées par les partenaires conventionnels, des mesures de baisses de prix et de tarifs dans les domaines où ils peuvent être jugés trop élevés au regard des coûts de production et plus généralement du renforcement de l'efficience du système de santé, en particulier à l'hôpital.

■ **En 2010, un effort soutenu de maîtrise des dépenses permettrait de limiter la dégradation du solde des ASSO, liée à une conjoncture toujours peu favorable aux recettes**

Malgré un contexte de reprise progressive de l'activité, les recettes des administrations de sécurité sociale ne seraient qu'en légère progression (0,5 %) en raison de la poursuite du repli de la masse salariale (- 0,4 %), la reprise de l'emploi suivant avec retard, comme habituellement, celle de l'activité.

Des ressources nouvelles seront notamment apportées par la suppression de l'exonération dont bénéficiaient les contrats d'assurance-vie en cas de décès de leur titulaire et l'augmentation du forfait social de 2 % à 4 %.

Les prestations versées par les administrations de sécurité sociale progresseraient quant à elles à un rythme moins soutenu qu'en 2010 (+ 4,5 %). Elles bénéficieraient avant tout d'un effort accru de maîtrise des dépenses sous ONDAM qui serait fixé à 3,0 %, contre 3,3 % en 2009. Les soins de ville et l'hôpital contribueraient conjointement à l'effort de redressement avec un taux de progression identique pour chacun de ces deux secteurs. Les économies nécessaires pour atteindre ces objectifs se traduiraient par l'augmentation du forfait journalier hospitalier, des efforts supplémentaires de maîtrise médicalisée, et la poursuite de la politique volontariste sur le médicament (baisses de prix, développement des médicaments génériques).

Ce ralentissement serait également lié au moindre dynamisme des prestations familiales qui reviendraient sur une tendance plus modérée, après la compensation en 2009 du choc d'inflation de 2008. Les prestations vieillesse bénéficieraient par ailleurs d'un léger infléchissement.

Enfin, bien que dynamiques (+ 11 %), les dépenses d'indemnisation du chômage commenceraient à refléter l'amorce du retournement conjoncturel sur le marché de l'emploi et seraient en nette décélération par rapport à 2009.

Synthèse des comptes des administrations de sécurité sociale

	2008	2009	2010
Besoin de financement des ASSO (en points de PIB)	0,0	- 1,4	- 2,3
Évolution des prestations versées par les ASSO	4,1 %	5,4 %	4,5 %
Évolution des recettes des ASSO	2,9 %	- 0,7 %	0,5 %

La programmation pluriannuelle des finances

Avec la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, « l'objectif d'équilibre des comptes des administrations publiques » est désormais inscrit dans la Constitution. Bien que la crise ait mécaniquement éloigné l'horizon du retour à l'équilibre structurel des finances publiques et de l'endettement sous les 60 % du PIB, ces objectifs continuent de guider la stratégie du Gouvernement. Toutefois, afin de ne pas nuire à la reprise, la consolidation budgétaire devra se faire graduellement et en fonction des évolutions de l'environnement macroéconomique. Mais l'action publique doit dès à présent contribuer à renforcer la croissance future par une maîtrise accrue des dépenses courantes au profit des dépenses d'avenir. C'est la poursuite de cette stratégie qui permettra un rétablissement progressif mais durable de nos finances publiques.

Le solde public s'améliorerait de 1,5 point de PIB en 2011, puis d'un point de PIB par an à partir de 2012. Cette amélioration s'expliquerait par l'effet conjoint de :

- *La réduction de la part du déficit directement liée à la crise : le retour de la croissance permettrait en effet un comblement progressif de l'écart de production (output gap) et les rentrées fiscales regagneraient le terrain perdu en 2009 ; à cela s'ajouteraient en 2011 les effets positifs de l'extinction des crédits de la mission relance et du coût temporaire de trésorerie en 2010 lié à la mise en place immédiate de la réforme de la Taxe Professionnelle (TP).*
- *La poursuite de l'effort de maîtrise de la dépense publique : celle-ci évoluerait conformément aux objectifs inscrits dans la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques du 9 février 2009, c'est-à-dire à un rythme de croissance moyen de l'ordre de 1 % par an en volume à partir de 2011.*

■ Hypothèses macroéconomiques

Le scénario économique retenu dans le cadre de la programmation pluriannuelle des finances publiques retient une hypothèse de croissance de 2½ % par an à partir de 2011. Le rebond de croissance dès 2011 repose sur l'hypothèse d'un retour de l'environnement international sur un sentier de croissance moyen et surtout un rattrapage cyclique partiel des retards de croissance accumulés entre 2008 et 2010.

La croissance potentielle continuera à tirer profit des réformes structurelles mises en œuvre par le Gouvernement depuis 2007. En particulier, la mise en place de la loi de modernisation de l'économie favorisera la concurrence et contribuera à la création d'entreprise à travers le statut de l'auto-entrepreneur, dont le succès est déjà bien visible et qui devrait contribuer à la hausse du taux d'emploi. Le crédit d'impôt recherche (CIR) soutient la recherche et développement – ce qui renforce les gains de productivité liés au progrès technique.

Par ailleurs, l'efficacité de l'économie et la compétitivité des entreprises seront stimulées par la réduction de la taxe professionnelle. En effet, l'investissement des entreprises devrait s'accroître à court terme grâce à une augmentation de la trésorerie des entreprises et se maintenir sur le moyen et long terme via la baisse du coût marginal du capital ; la réduction des coûts de production des entreprises devrait quant à elle permettre une baisse progressive des prix de production.

En outre, les réformes structurelles sur le marché du travail devraient contribuer à augmenter le taux de participation et faire baisser le chômage structurel, tout en soutenant la productivité.

publiques 2011-2013

L'offre de travail bénéficiera ainsi qualitativement et quantitativement des réformes engagées et en particulier de la réforme de la formation professionnelle, du Revenu de Solidarité Active, du plan national d'action concertée pour l'emploi des seniors. La mise en place de Pôle emploi, issu de la fusion ANPE-Assedic, permettra une meilleure rencontre des besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Scénario macroéconomique 2011-2013

Évolutions en moyenne annuelle 2011-2013, en %

PIB	2,5
Déflateur du PIB	1,75
Indice des prix à la consommation	1,75
Masse salariale du secteur privé	5

■ Une résorption progressive de la part du déficit liée à la crise économique

La crise économique a fortement creusé le déficit public entre 2008 et 2010, à la fois par le jeu des stabilisateurs automatiques (moindres recettes fiscales et hausse des dépenses d'indemnisation du chômage sous l'effet d'une conjoncture dégradée) et sous l'effet des mesures temporaires de gestion de crise. À partir de 2011, la part du déficit liée à la crise diminuerait graduellement sous l'effet du comblement progressif de l'écart de production (*output gap*) et de l'extinction des crédits de la mission relance.

Ainsi, sous l'hypothèse d'une croissance moyenne de 2,5 % et d'une croissance potentielle moyenne de l'ordre de 1,8 % par an sur la période 2011-2013, l'écart de production se résorberait d'environ 0,7 point par an sur cette période. En outre, l'impôt sur les Sociétés (IS) et la TVA, dont le rendement a sensiblement diminué en 2009, devraient connaître un phénomène de rattrapage au cours des prochaines années ; toutefois, le scénario retenu repose sur l'hypothèse assez conservatrice selon laquelle l'IS et la TVA ne retrouveraient pas encore complètement leur niveau de 2008 (mesuré en points de PIB et à législation constante) en 2013.

Au delà de cette diminution tendancielle du déficit public liée à la reprise de la croissance, l'année 2011 devrait connaître une amélioration plus marquée pour deux raisons principales :

- l'extinction des crédits de la mission relance et le contrecoup des avances de remboursement du crédit impôt recherche (CIR) accordées dans le cadre du plan de relance devraient mécaniquement réduire le déficit en 2011 ;
- l'effet temporaire de trésorerie lié à la mise en place immédiate de réforme de la Taxe Professionnelle (TP) en 2010 ne pèserait plus en 2011.

■ Une consolidation sous jacente passant par la maîtrise de la dépense

Simultanément à cette réduction de la part du déficit liée à la crise, le solde s'améliorerait également tout au long de la période 2011-2013 grâce à la poursuite de l'effort de maîtrise de la dépense publique. Celle-ci évoluerait conformément aux objectifs inscrits dans la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques du 9 février 2009, c'est-à-dire à un rythme de croissance moyen de 1 % par an en volume sur 2011-2013.

Les dépenses des administrations publiques centrales

Sur la dépense la plus directement pilotable, celle de l'État, l'objectif de maîtrise se traduit par une stabilisation des dépenses en euros constants (« zéro volume »).

Les organismes divers d'administration centrale (ODAC) seront aussi très directement associés à l'effort de maîtrise des dépenses.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale

Les efforts entrepris dans le contexte de crise pour maîtriser la progression de la dépense sociale doivent être poursuivis pendant la période de programmation. C'est une condition *sine qua non* pour amorcer un redressement de nos finances sociales.

La maîtrise des dépenses de santé, ainsi que la recherche constante de l'efficience et de la performance de notre système de soins sont les éléments-clés de cette programmation. Les efforts sur la maîtrise des dépenses d'assurance maladie seront poursuivis avec une croissance de l'Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) de 3,0 % sur 2010-2013. Ces efforts doivent avant tout consister à recentrer progressivement l'assurance maladie sur le financement des dépenses les plus utiles médicalement et à améliorer l'efficacité du système de soins.

Dans un contexte marqué par la contrainte financière et l'arrivée à la retraite des générations plus nombreuses de l'après-guerre, la maîtrise de la dépense d'assurance vieillesse est également essentielle si l'on souhaite assurer la pérennité financière de notre pacte social et maintenir l'équité et la solidarité entre générations. Dans cette optique, le rendez-vous retraites de 2010 devra aborder tous les sujets pour apporter une solution pérenne au financement des retraites.

Par ailleurs, la branche famille devra contribuer au redressement des finances sociales par la poursuite des efforts de maîtrise de la dépense.

Enfin, après une forte augmentation en 2009-2010, les dépenses d'indemnisation du chômage diminueraient sur la période 2011-2013.

Les dépenses des administrations publiques locales

Les dépenses des collectivités locales devraient aussi être moins dynamiques à partir de 2011, compte tenu notamment des effets d'un cycle d'investissement moins marqué que le précédent et d'une inflexion significative des dépenses sociales. La réforme des collectivités locales permettra également de maîtriser les dépenses, notamment de fonctionnement, de maîtriser les effectifs, en clarifiant et simplifiant l'action des différents niveaux de collectivité. La programmation repose sur une hypothèse de progression des dépenses locales limitée, compatible avec un redressement progressif du solde des collectivités locales.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement par sous-secteurs

En points de PIB	2009	2010	2011	2012	2013
Administrations publiques	- 8,2	- 8,5	- 7,0	- 6,0	- 5,0
État	- 6,5	- 5,8	- 4,5	- 3,9	- 3,3
Organismes divers d'administration centrale	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Administrations publiques locales	- 0,4	- 0,5	- 0,4	- 0,3	- 0,2
Administrations de sécurité sociale	- 1,4	- 2,3	- 2,2	- 2,0	- 1,8

Principaux agrégats de finances publiques

	2009	2010	2011	2012	2013
Déficit public (en points de PIB)	- 8,2	- 8,5	- 7,0	- 6,0	- 5,0
Dette publique (en points de PIB)	77,1	84,0	87,6	90,0	91,3
Variation du solde structurel (points de PIB potentiel)	- 2,9*	0,3	1,2	0,6	0,7
Taux de croissance de la dépense publique en volume	4,1	1,3	0,8	1,1	1,1
Prélèvements obligatoires (points de PIB)	40,7	40,7	41,4	41,7	42,0

* hors plan de relance et hors surréaction des recettes fiscales, la variation du solde structurel est nulle.

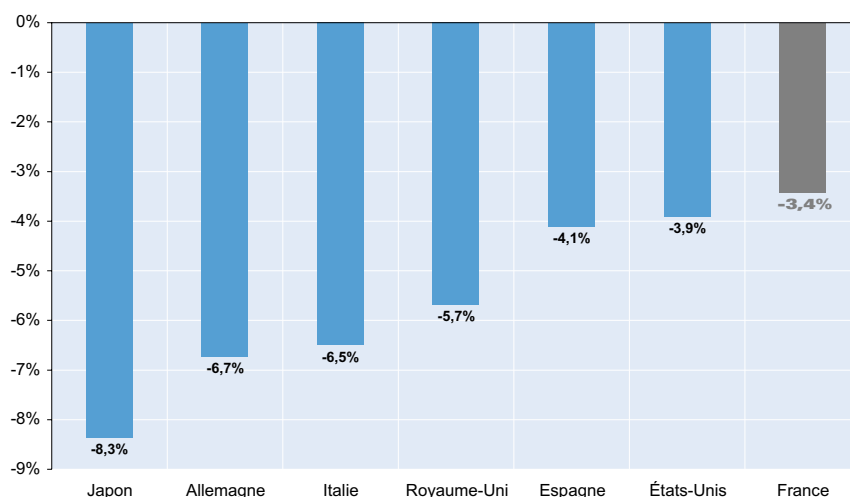
Pourquoi la France a-t-elle relativement bien résisté à la crise économique mondiale ?

La crise financière mondiale déclenchée en septembre 2008 par la faillite de la banque américaine Lehman Brothers a eu des effets massifs sur l'économie mondiale et des symptômes comparables dans tous les pays :

- une dégradation sensible des conditions financières, du fait d'un assèchement du marché interbancaire, accompagnée d'un durcissement des conditions de crédit, d'une hausse du coût de l'endettement des entreprises et d'un plongeon des marchés boursiers ;
- des forts reculs du PIB en raison d'une chute de la confiance des entrepreneurs et des ménages, conduisant à une baisse marquée de l'investissement des entreprises, à un fort déstockage et à une contraction du commerce mondial, suivis d'une dégradation sensible des marchés du travail, en particulier dans l'industrie.

Le recul de l'activité a atteint une ampleur inédite depuis 1945. Le PIB de l'ensemble des pays de l'OCDE a ainsi

chuté de 4,5 % entre le pic atteint au 1^{er} trimestre 2008 et le creux enregistré au 1^{er} trimestre 2009. La baisse de l'activité économique depuis le printemps 2008 a cependant été variable selon les pays, reflétant l'ampleur des chocs internes (liés notamment à l'importance des excès passés d'endettement et à la situation des institutions financières) et la résilience plus ou moins forte des économies à une récession mondiale (qui dépend principalement de l'importance des effets de richesse, de l'ouverture au commerce mondial, de l'ampleur des stabilisateurs automatiques et des plans de relance mis en œuvre). En Europe, la récession a été très brutale en Allemagne (- 6,7 % de pic à creux), en Italie (- 6,5 %) et au Royaume-Uni (- 5,7 %), relativement plus modérée en Espagne (- 4,1 %) et surtout en France (- 3,4 %). La résistance de l'économie française s'est prolongée au deuxième trimestre 2009, la France étant le seul grand pays avec l'Allemagne et le Japon à retrouver le chemin de la croissance.



Graphique 1
Baisse cumulée du PIB trimestriel (2008-2009, du pic au creux)

Source : comptes nationaux

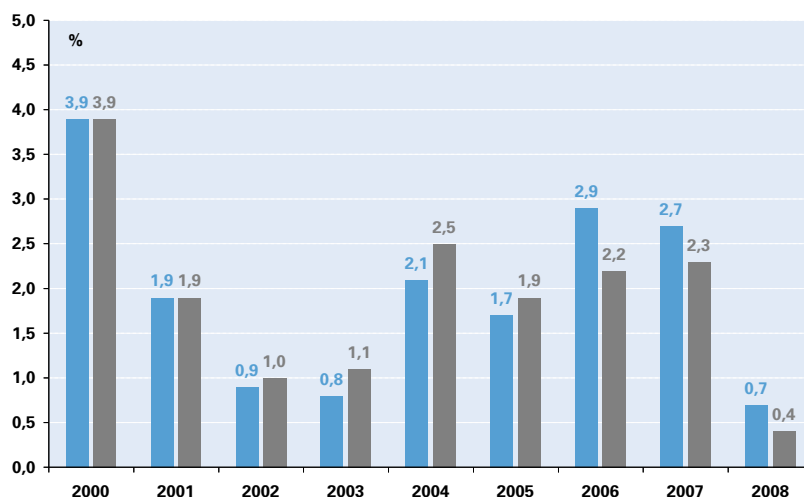
Cette bonne performance relative de la France par rapport à ses principaux partenaires n'avait pas été observée avant la crise. Ainsi, de 2000 à 2008, l'activité française avait au total augmenté à un rythme identique à celui de la zone euro (hausse cumulée de 18,5 % du PIB annuel, contre 19,1 %), le léger écart creusé entre 2002 et 2005 en

faveur de la France étant annulé par une croissance moins vigoureuse de 2006 à 2008. Sur la même période 2000-2008, la croissance du PIB avait certes été inférieure au Japon (13,7 % de hausse cumulée), mais elle était plus forte aux États-Unis (23,5 %) et au Royaume-Uni (25,1 %).

Graphique 2
Croissance du PIB
(2000-2008)

Source : Eurostat

■ Zone euro
■ France

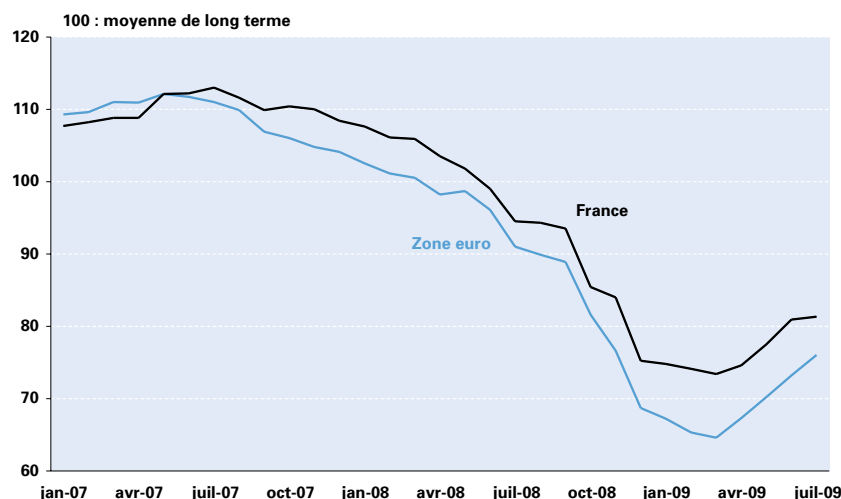


Ce positionnement médian de la France en termes de dynamique de croissance semblait devoir se prolonger : jusqu'à la fin 2008, la moyenne des prévisions de croissance pour 2009 publiées par *Consensus Forecasts* était quasiment similaire pour la France et la zone euro. Cependant, l'écart de prévision n'a cessé de se creuser depuis, à mesure que les signes d'une meilleure résistance de l'économie française se sont multipliés. Ainsi, la Commission européenne en sep-

tembre 2009 table sur une évolution du PIB en 2009 de - 2,1 % en France et de - 4,0 % en zone euro, soit deux fois plus. Cette divergence est aussi visible si l'on considère les indicateurs plus qualitatifs et non sujets à révision que sont les climats des affaires : l'indice de sentiment économique publié par la Commission européenne fait état d'un creux conjoncturel plus profond en zone euro qu'en France, l'écart étant sensible depuis la fin de l'année 2008.

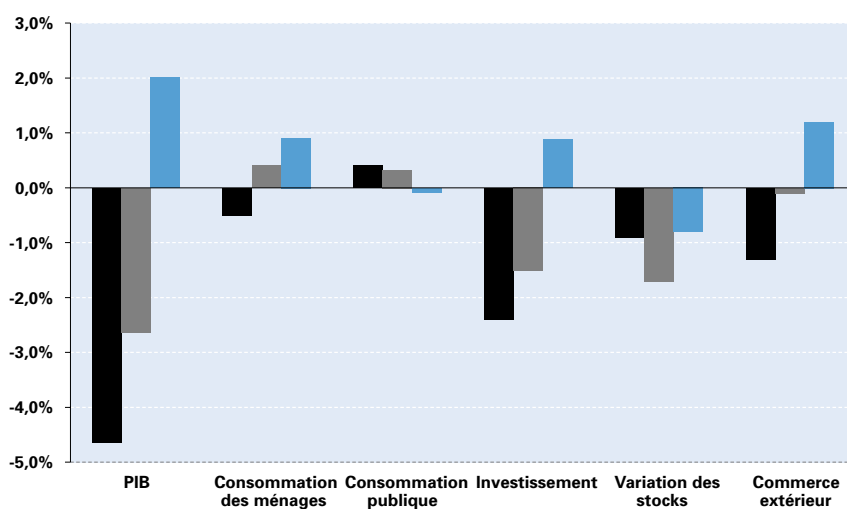
Graphique 3
Climat des affaires
(industrie et services)

Source : Commission européenne



Par rapport à la zone euro, la France a bénéficié de la résistance de la consommation des ménages français (alors qu'elle reculait en zone euro), d'une baisse plus contenue de l'investissement total et d'une contribution moins négative du commerce extérieur. Ces trois facteurs expliquent à parts quasiment égales la meilleure performance française depuis le 3^{ème} trimestre 2008 (évolution du PIB en niveau de - 2,6 %, contre - 4,6 % pour la zone euro). Il faut noter en outre que la meilleure performance

française n'est pas due à un retard dans l'ajustement du niveau des stocks de la part des entreprises. *A contrario*, la contribution du déstockage a été près de deux fois plus importante en France qu'en zone euro sur l'année écoulée. L'ajustement des stocks à un plus faible niveau de demande a probablement été plus rapide en France. En conséquence, les évolutions futures des stocks ne devraient plus pénaliser la croissance du PIB ce qui devrait jouer en faveur de la France au cours des prochains trimestres.



Graphique 4
Contributions à la croissance du PIB (T3 2008-T2 2009)

Sources : Insee, Eurostat

■ Zone euro
■ France
■ Ecart France - Zone euro

Cet écart de croissance est suffisamment important pour qu'une analyse des causes de la relative bonne performance économique française par rapport à ses principaux partenaires (les grands pays de la zone euro, le Royaume-Uni et les États-Unis) soit nécessaire.

Ce dossier présente et évalue trois facteurs généralement avancés pour expliquer cette meilleure résistance : i) le caractère relativement équilibré de la croissance en France ces dernières années et la situation saine de son secteur bancaire n'appelaient pas de correction aussi marquée que dans d'autres pays et limitaient l'impact d'une contraction du commerce mondial ; ii) le système français de protection sociale a permis d'amortir le choc grâce au jeu des stabi-

lisateurs automatiques ; iii) la réponse de la politique économique a été appropriée, en permettant de soutenir plus rapidement et plus efficacement l'activité.

L'économie française avait une capacité de résistance plus importante à la crise

De façon simplifiée, la grave crise économique que traverse l'ensemble des pays développés depuis l'automne 2008 peut s'expliquer selon le schéma suivant : le retournement du marché immobilier aux États-Unis a mis à mal le bilan des institutions financières et la crise de confiance entre ces institutions a conduit à un assèchement inédit du marché interbancaire et à un durcissement

des conditions d'octroi de crédit ; le renchérissement du coût du crédit et la crainte d'un effondrement du système financier ont conduit les ménages à réduire leur consommation et les entreprises à diminuer leurs dépenses d'investissement ; la baisse généralisée de la demande associée à un très fort mouvement de déstockage des entreprises a enfin entraîné une baisse brutale du commerce mondial.

Avec cette clé de lecture simplifiée de la crise, on peut donc estimer que l'impact de la crise sur un pays a été d'autant plus important que :

- il connaît des déséquilibres internes marqués, en particulier une bulle immobilière, associés à une consommation des ménages soutenue par l'endettement ;
- la taille de son secteur financier est grande et l'exposition de son secteur bancaire aux activités les plus risquées est importante ;
- son modèle de croissance est basé sur les exportations, donc très sensible à la dynamique du commerce mondial.

A l'aune de ces trois critères, il apparaît que le choc négatif subi par l'économie française a été moins important que dans la plupart des autres pays développés.

Les conséquences du retournement du marché immobilier ont été limitées en France.

L'interaction entre le secteur immobilier et la sphère financière a été l'une des causes majeures du déclenchement de la crise financière. Le maintien de taux d'intérêt à un bas niveau dans la plupart des pays développés depuis le début des années 2000, associé dans certains pays, et notamment aux États-Unis, à un relâchement des conditions d'octroi de crédit (développement des prêts *subprime*), a facilité l'accès des ménages au crédit, entraînant une hausse des prix immobiliers partout où l'offre (foncière principale-

ment) était contrainte. Le développement de la titrisation des crédits immobiliers a probablement contribué à ce relâchement des conditions d'octroi de crédit, les prêteurs étant moins attentifs à la capacité de remboursement des emprunteurs. Le développement de nouveaux instruments financiers (dérivés de crédit portant sur le risque de défaut notamment) a encore accru l'offre de crédit, et alimenté la hausse des prix de l'immobilier.

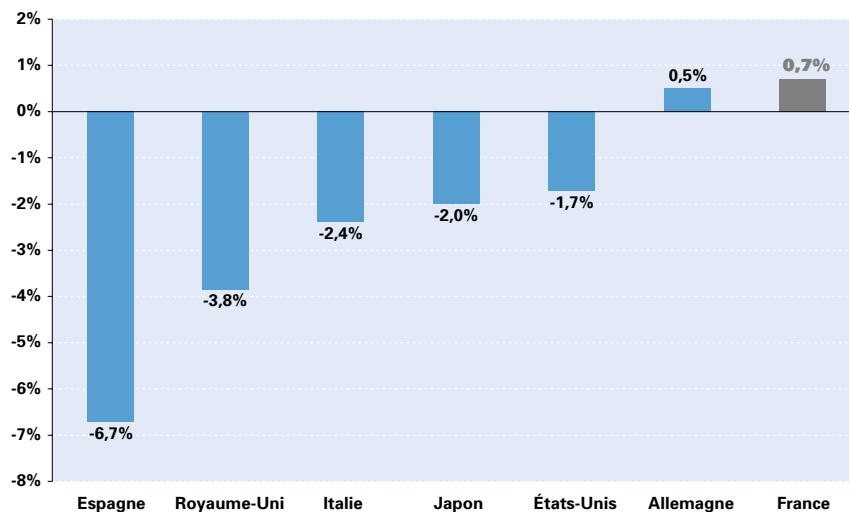
En retour, cette hausse des prix a soutenu la consommation des ménages, de manière directe et indirecte. Directement, les ménages peuvent bénéficier dans certains pays de l'augmentation de la valeur de leur bien immobilier en empruntant auprès d'un établissement une somme correspondant à tout ou partie de la plus-value latente. C'est notamment le cas aux États-Unis, où cette technique a permis aux ménages d'emprunter entre 150 et 200 Md\$ chaque trimestre de 2004 à 2006, soit une somme équivalente à 7 % de leur revenu disponible brut. Indirectement, même dans les pays où l'extraction de richesse immobilière est peu développée, l'augmentation de la valeur du patrimoine des ménages peut les inciter à accroître leur consommation, en réduisant leur taux d'épargne, s'ils estiment que cet enrichissement affecte de manière durable leur revenu permanent. C'est ce qui est désigné sous le nom d'« effet de richesse ».

Ce scénario a été principalement à l'œuvre dans les pays « anglo-saxons » (États-Unis, Royaume-Uni, Irlande) et en Espagne, où la forte augmentation du crédit immobilier et l'importance de l'effet de richesse ont favorisé la formation de bulles immobilières et l'augmentation de la consommation des ménages. Dans ce contexte, le retournement du marché de l'immobilier a conduit à renverser cet enchaînement : l'excès d'offre de logements a fini par apparaître criant, entraînant une baisse des prix qui a révélé la piètre

qualité d'une proportion non négligeable de crédits, pesé sur le bilan des banques et eu un impact négatif sur la consommation des ménages. Le pourcentage des prêts immobiliers en défaut de paiement a ainsi presque doublé aux États-Unis entre 2006 et 2008, passant de 4,5 % à 8 % du total¹.

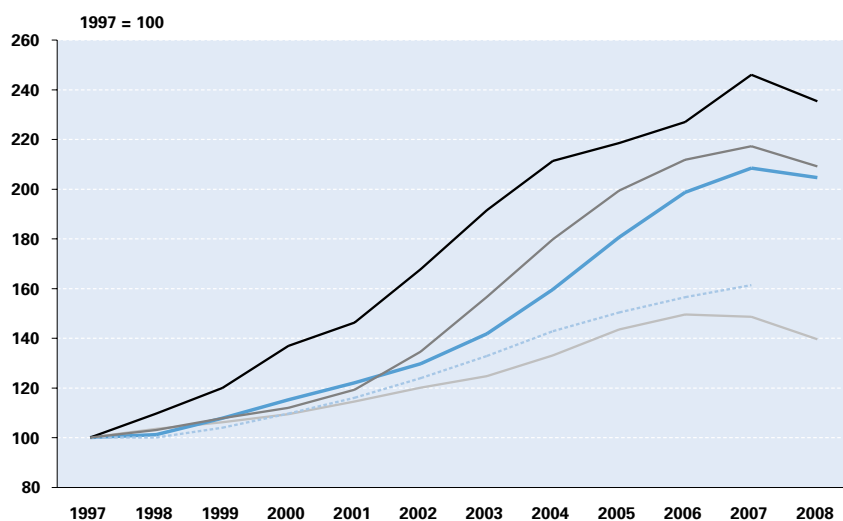
A contrario, ce cercle vicieux ne s'est pas enclenché dans les pays, comme la France ou l'Allemagne, où l'effet de richesse est traditionnellement moins important et où les cri-

tères plus stricts d'octroi de crédits (détaillés ci-dessous) ont limité le risque de bulle immobilière. De fait, le retournement de l'activité immobilière en France demeure à peu près comparable à ce qui a été observé dans les précédents cycles immobiliers et la consommation des ménages a relativement bien résisté en France et en Allemagne depuis le début de l'année 2008, alors qu'elle reculait sensiblement dans les autres grands pays européens et aux États-Unis.



Graphique 5
Évolution cumulée de la consommation des ménages (T1 2008-T2 2009)

Source : comptes trimestriels



Graphique 6
Prix immobiliers (réels)

Source : OCDE

— Royaume-Uni
— Espagne
— France
- - - Italie
— États-Unis

(1) Stéphane Sorbe, « Saisies immobilières aux États-Unis et pertes des institutions financières », *Trésor-Eco* n°57, mai 2009.

La France, à la différence de l'Allemagne, a tout de même connu un cycle immobilier marqué, avec en particulier une augmentation sensible des prix dans la décennie précédant la crise. Selon l'OCDE, la hausse en termes réels (c'est-à-dire relative à la hausse des prix à la consommation) a été de 109 % entre 1997 et 2007 en France, moins qu'au Royaume-Uni ou en Espagne, mais davantage qu'aux États-Unis.

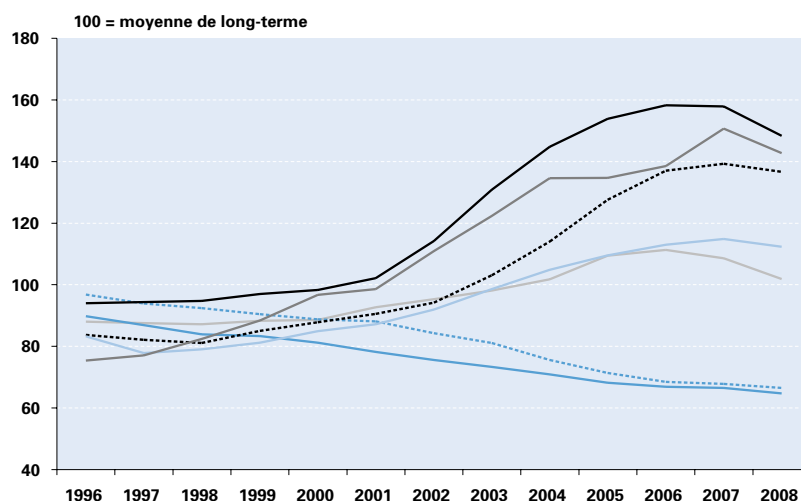
Cette augmentation n'est pas explicable par la seule hausse du revenu des ménages.

Elle peut refléter en partie un rattrapage des prix après la chute du marché sur la première moitié des années 1990. De fait, la surévaluation des prix immobiliers français avant la crise était significativement plus limitée que dans d'autres pays. L'OCDE a calculé le rapport entre les prix immobiliers et les revenus des ménages, en établissant la moyenne de long terme à 100. Ce ratio a atteint 139,2 en France en 2007, contre un pic à 158,2 en Espagne (2006), 150,7 au Royaume-Uni (2007) et 111,3 aux États-Unis (2006).

Graphique 7
Prix immobiliers /
revenu disponible par
habitant

Source : OCDE

— Espagne
— Royaume-Uni
- - - France
— Italie
— États-Unis
- - - Japon
— Allemagne



Un retournement de l'activité immobilière a certes débuté en France en 2007-2008, en lien avec la hausse passée des taux d'intérêt lors de la phase de resserrement monétaire et la fin des allègements des conditions d'octroi de crédit (épuisement de l'allongement de la durée des prêts notamment). Les conséquences économiques de ce retournement, qui s'est accentué avec la crise, restent cependant modérées, pour trois raisons principales :

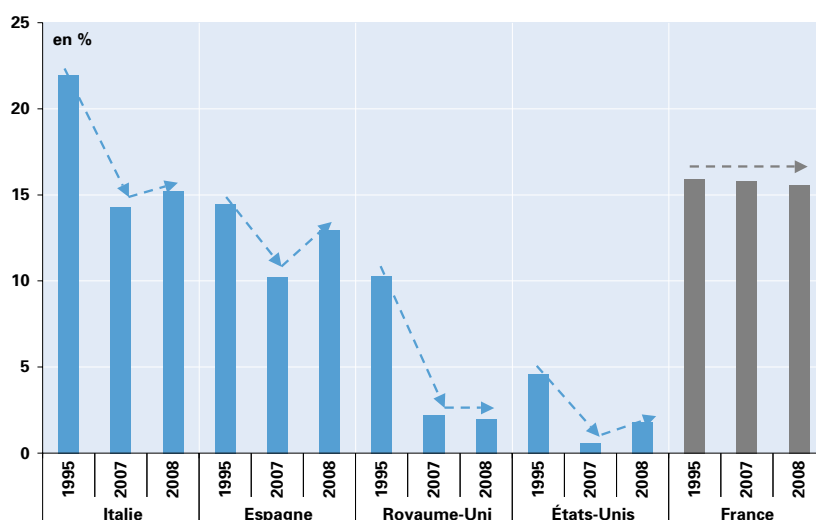
- Tout d'abord, la qualité des emprunts immobiliers est plus élevée en France : une combinaison de facteurs réglementaires et culturels explique que les emprunts soient très majoritairement à taux fixe, avec des

apports personnels conséquents de la part des acheteurs et un contrôle strict par les établissements de crédit des capacités de remboursement, estimées en fonction des revenus des emprunteurs et non de leur patrimoine. Le stock de crédits est donc relativement peu sensible à la baisse des prix de l'immobilier et à l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui réduit l'impact négatif sur les institutions financières d'un retournement du marché immobilier français.

- En second lieu, l'effet de richesse est faible en France, limitant les conséquences d'une baisse des prix de l'immobilier sur la consommation des ménages : l'Insee estime ainsi qu'une augmentation de 1 € de la

richesse totale des ménages français se traduit par une hausse à terme de 0,4 centime de leur consommation. L'effet de richesse est beaucoup plus conséquent au Royaume-Uni (3,6 pence par livre) et surtout aux États-Unis (5,8 cents par dollar)². Dès lors, la baisse du patrimoine net des ménages français de 347 Md€ (- 3,5 %) en 2008 se traduirait à terme par une diminution de leur consommation d'environ 1,4 Md€, soit seulement 0,1 % du total. En comparaison, l'importance de l'effet de richesse aux États-Unis et la baisse beaucoup plus marquée du patrimoine des ménages en 2008 (- 10 880 Md\$, soit 18,1 %) entraînerait à terme une diminution de la consommation de 631 Md\$, soit 6,2 % de la consommation totale des ménages américains. Les ménages français ont en outre abordé la crise dans une situa-

tion financière relativement saine, qui leur a permis de maintenir leur consommation dans un contexte économique difficile. En 2007, l'endettement des ménages français restait ainsi contenu à 94 % de leur revenu disponible brut, un chiffre inférieur à celui de leurs homologues allemands (100 %), américains (128 %), espagnols (135 %) et britanniques (150 %). Le taux d'épargne des ménages est de surcroît demeuré élevé et stable sur la période récente, aux alentours de 16 %, alors que la consommation au Royaume-Uni et aux États-Unis avait été en partie tirée au cours des années 2000 par une baisse importante de l'épargne. Enfin, la préférence des ménages français pour des actifs financiers peu risqués signifie qu'ils ont été relativement moins exposés à la forte baisse des marchés actions depuis 2007.



Graphique 8
Taux d'épargne des ménages

Source : comptes nationaux

- Enfin, les prix de l'immobilier ont pour l'instant peu baissé en France comparés à d'autres pays : en 2008, selon l'OCDE, les prix immobiliers ont diminué de 1,8 % en France, contre 2,4 % en Espagne, 4,3 % au Royaume-Uni et 6,1 % aux États-Unis (où les prix avaient déjà baissé de 0,6 % en 2007). Cette résistance pourrait signifier qu'une par-

tie importante de la hausse des prix n'était pas de nature spéculative : la durée des prêts immobiliers était ainsi historiquement courte en France et un rattrapage par rapport à la moyenne des pays développés a eu lieu dans les années 2000. Si l'on prend en compte cet allongement de la durée des prêts, la capacité d'achat des ménages reste

(2) Antonin Aviat, Jean-Charles Bricongne, Pierre-Alain Pionnier, « Richesse patrimoniale et consommation : un lien ténu en France, fort aux États-Unis », Note de conjoncture de l'Insee, décembre 2007.

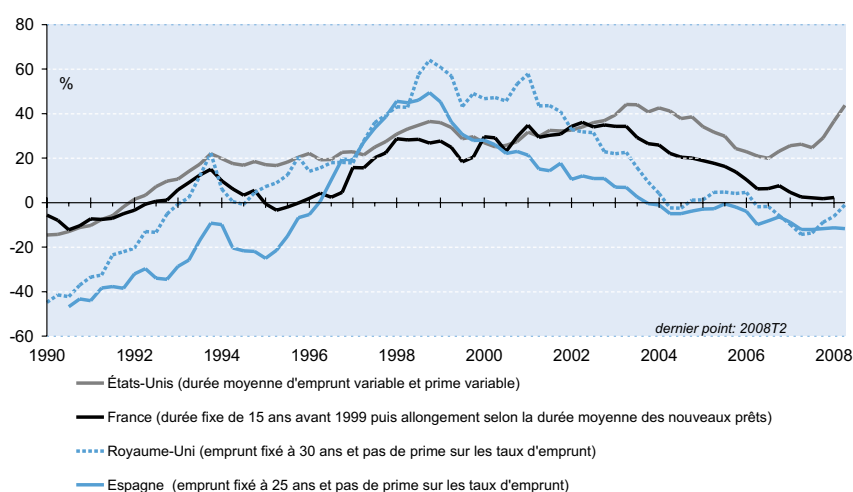
aujourd'hui légèrement supérieure à sa moyenne de longue période. L'ajustement du marché de l'immobilier n'est probablement pas encore totalement fini mais la stabilisation des ventes de logements neufs au 1^{er} semestre 2009 tend plutôt à valider l'hypothèse d'un marché immobilier globalement sain en France.

Enfin, plusieurs facteurs devraient contribuer à modérer graduellement la baisse des prix immobiliers dans le courant 2009. Les

taux des crédits à l'habitat pour une durée supérieure à un an baissent depuis janvier. Surtout, l'action des pouvoirs publics a apporté des facteurs positifs de soutien depuis plusieurs mois. Le dispositif « Scellier » soutient l'investissement locatif et en augmente le rendement. La déductibilité des intérêts d'emprunts immobiliers (loi du 21 août 2007) amortirait aussi une partie de l'ajustement en cours sur les prix immobiliers en 2009.

Graphique 9
Capacité d'achat
immobilier des ménages
(en écart à la moyenne
de long terme)

Sources : Datastream, OFHEO (États-Unis)

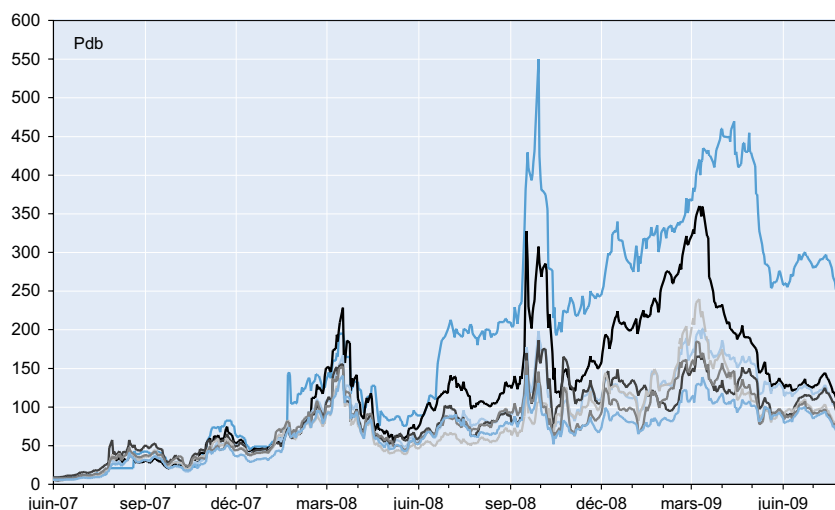


Le choc subi par le secteur financier a également été plus réduit en France.

D'une part, le cadre réglementaire français a certainement contribué à limiter la prise de risque de la part des banques françaises, les rendant moins vulnérables à un retournement de la conjoncture. Selon le FMI³, le fait que les pertes et les dépréciations d'actifs des banques soient moins importantes en France que dans les pays comparables s'explique ainsi en partie par la « *politique de crédit relativement conservatrice* » des banques françaises et par le contrôle de l'ensemble des établissements de crédit par un superviseur unique, la Com-

mission bancaire. La relative bonne résistance du secteur bancaire français est attestée par l'évolution des prix des contrats d'échange sur défaut (*credit default swaps* ou *CDS*), qui permettent aux investisseurs de s'assurer contre la faillite d'une entreprise : l'écart entre les primes de CDS des banques françaises et celles des banques des autres principaux pays européens s'est nettement creusé entre juin 2008 et mai 2009.

(3) Fonds monétaire international, Consultation de 2009 au titre de l'article IV avec la France, Conclusions de la mission, 16 juin 2009, disponible sur le site du FMI.



Graphique 10
Prime de CDS 5 ans sur les banques par pays

Source : Datastream, calculs DGTPE

— Belgique
— Suisse
— Royaume-Uni
— Allemagne
— Italie
— Espagne
— France

NB : Les banques considérées dans cet échantillon sont : HSBC, Barclays, RBS, Lloyds (Royaume-Uni) ; UBS (Suisse) ; BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole (France) ; Deutsche Bank (Allemagne) ; Intesa SanPaolo, UniCredit (Italie) ; BBVA (Espagne) ; Dexia et Fortis (Belgique). La prime de CDS est pondérée par la capitalisation boursière de la banque au 1^{er} janvier 2008 dans le calcul de la moyenne nationale.

D'autre part, la taille du secteur financier est restée relativement limitée en France au cours des années 2000. En 2006, dernière année disponible pour des comparaisons internationales, la valeur ajoutée du secteur financier représentait ainsi environ 5 % du PIB en France, contre près de 8 % aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le retour à des valorisations plus proches de leur moyenne de long terme, le durcissement de la réglementation du crédit et le renforcement des exigences en matière de fonds propres se traduisent d'ores et déjà par une réduction de la taille du secteur financier, avec des effets induits sur l'emploi et l'activité qui sont d'autant plus conséquents dans les pays où le secteur est important.

La correction sans précédent du commerce mondial a surtout affecté les pays dont la croissance était tirée par les exportations.

Entre septembre 2008 et février 2009, le commerce mondial a chuté de presque 20 %, soit un rythme de baisse supérieur à celui

enregistré après le krach de 1929⁴. Cette contraction des échanges mondiaux a sévèrement pénalisé les pays dont la croissance a fortement dépendu des exportations sur la période récente. C'est principalement le cas de l'Allemagne et, dans une moindre mesure, du Japon : les échanges extérieurs ont ainsi expliqué près de 75 % de la croissance de l'économie allemande (et 20 % de l'économie japonaise) sur la période 2000-2007, c'est-à-dire que les exportations ont crû de manière beaucoup plus rapide que les importations. Ces pays possèdent un secteur industriel relativement important, ce qui explique qu'ils soient très sensibles à la demande mondiale.

Lors des récessions industrielles, la part de l'industrie dans l'économie devient une faiblesse : le poids important de l'industrie en Allemagne, et en particulier une spécialisation sur le créneau des biens intermédiaires et d'équipement, s'est traduit par une chute des exportations allemandes dans un contexte de repli massif de l'investissement et de déstockage. L'Allemagne a aussi pâti

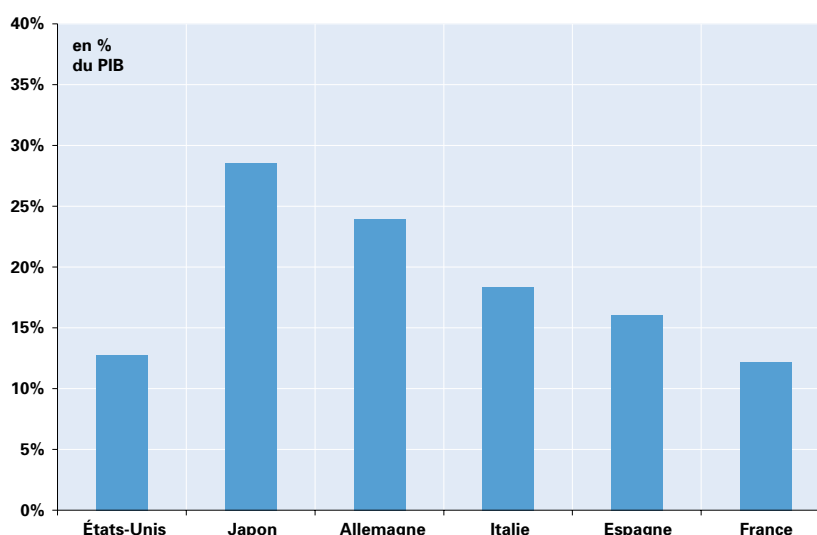
(4) Barry Eichengreen et Kevin H. O'Rourke, "A tale of two depressions", *VoxEU.org*, 1^{er} septembre 2009.

de la chute des ventes d'automobiles, qui sont traditionnellement les premières touchées par la baisse de l'activité, et ont en outre été affectées par le durcissement des conditions de crédit. Dans la mesure où les

importations allemandes sont en moyenne moins sensibles à la conjoncture, le solde du commerce extérieur s'est alors rapidement dégradé.

Graphique 11 Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier

Source : OCDE (2007),
hormis Espagne (2006)



La France se trouve dans une situation un peu différente de l'Allemagne : la taille importante mais tout de même plus réduite de l'industrie dans la production nationale et une production davantage tournée vers la demande intérieure expliquent que le commerce extérieur ait contribué de manière négative à la croissance française de 2000 à 2007 ; mais ces caractéristiques ont aussi permis à la France de mieux résister à la chute du commerce mondial. Tout se passe comme si le modèle de croissance français permettait d'amortir les fluctuations de la croissance mondiale (fluctuations très liées aux cycles industriels), alors que le modèle allemand tend au contraire à les amplifier.

La portée de cette différence économique structurelle bien connue entre la France et l'Allemagne est réelle mais ne doit pas être exagérée : ainsi, une hausse de 1 point du PIB américain se traduit *in fine* par un surcroît de PIB de 0,4 % en Allemagne et 0,3 % en France.

Le poids important du secteur public en France a permis d'amortir le choc initial

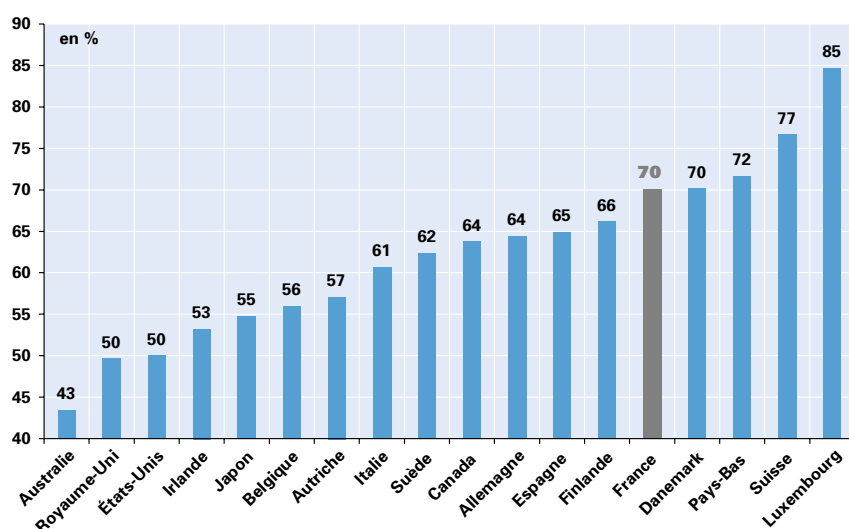
Le poids important des administrations publiques en France renforce le rôle stabilisant des finances publiques. Suite à un choc récessif, les dépenses sociales – essentiellement l'indemnisation du chômage – augmentent en effet pour compenser la diminution de l'emploi et les recettes fiscales diminuent spontanément car elles sont assises en partie sur l'activité : on parle de *stabilisateurs automatiques*. Ces deux phénomènes conjugués soutiennent l'activité et limitent l'impact du choc initial.

L'effet des stabilisateurs automatiques est probablement plus important en France en raison du niveau élevé des prélèvements obligatoires et de la générosité des allocations de chômage. Ainsi, en 2007, les recettes fiscales représentaient 43,3 % du PIB

en France, contre seulement 40,4 % en moyenne dans la zone euro, 39,5 % en Allemagne et 36,3 % au Royaume-Uni. Parmi les pays de l'Union européenne, seuls la Belgique (44,0 %), la Suède (48,3 %) et le Danemark (48,7 %) avaient une charge fiscale plus élevée.

Du côté des dépenses, le taux de remplacement pour les demandeurs d'emploi,

c'est-à-dire le niveau des allocations de chômage par rapport au dernier salaire, est également relativement élevé en France. L'augmentation du taux de chômage suite à une baisse de l'activité devrait donc se traduire par une hausse relativement plus importante des dépenses d'indemnisation en France, permettant ainsi de contenir la baisse du revenu des ménages et de soutenir l'économie.



Graphique 12
Taux de remplacement net initial pour les demandeurs d'emploi

Source : OCDE (2007)

NB : Ratio entre le revenu net en situation de chômage et le revenu net en situation d'emploi. Moyenne de cas types pour une personne de 40 ans ayant travaillé continuellement depuis l'âge de 18 ans (célibataire, marié, avec deux enfants ou sans, salaire égal à 67 %, 100 % ou 150 % du salaire moyen).

La littérature économique confirme cette intuition : selon la Commission européenne, la France fait partie des pays dans lesquels l'effet de lissage du cycle par les stabilisateurs automatiques est le plus fort et ce, quelle que soit l'origine du déficit de crois-

sance. L'efficacité des stabilisateurs automatiques est bien liée positivement à la taille des administrations publiques, et en particulier au poids des recettes publiques dans le PIB.

Tableau 1 : Impact des stabilisateurs automatiques sur le cycle économique

	Allemagne	Espagne	France	Royaume-Uni	Italie
Efficacité des stabilisateurs automatiques face à un choc de... (en%)					
...consommation	18	18	23	18	20
...investissement	9	10	13	9	11
... export	10	11	13	8	11
...productivité	9	10	13	11	7

Source : estimations de la Commission européenne à partir du modèle QUEST, 2001

Lecture : En Allemagne, un choc de consommation qui se traduirait toutes choses égales par ailleurs par une baisse d'un point du PIB serait absorbé à hauteur de 18 % par les stabilisateurs automatiques (estimation sur la période 1991-2000).

Des estimations récentes du FMI vont dans le même sens : les stabilisateurs automatiques se traduiraient en moyenne chaque année de 2008 à 2010 par une impulsion budgétaire de 2,4 % du PIB en France, un chiffre comparable à l'Italie (2,6 %) et au Royaume-Uni (2,5 %) et sensiblement plus élevé qu'aux États-Unis⁵ (1,6 %) et en Allemagne (1,6 %). Dans la mesure où le choc subi par l'économie française a été relativement moins important qu'ailleurs, pour les raisons évoquées plus haut, ces chiffres confirment que les stabilisateurs automatiques sont plus puissants en France, à taille du choc donnée.

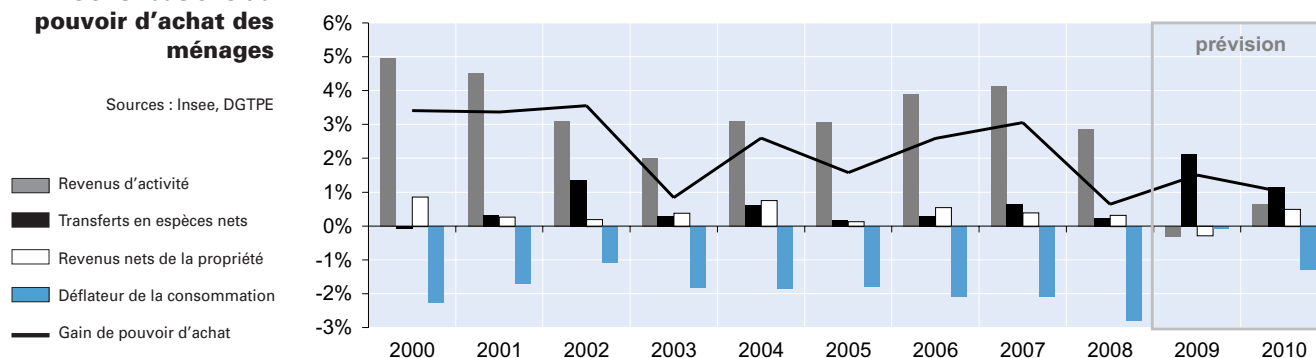
A cet impact des stabilisateurs automatiques *stricto sensu* s'ajoute enfin l'effet stabilisant sur l'activité des dépenses publiques dont l'évolution est peu sensible aux variations conjoncturelles, principalement les prestations sociales (essentiellement les dépenses de retraite et les allocations familiales) et la rémunération des agents publics. En l'absence de mesures restrictives prises

par les pouvoirs publics, les prestations sociales en espèce et les traitements des agents publics conservent en effet leur rythme de croissance de long terme lors des phases de baisse de l'activité économique, alors que les revenus d'activité et de la propriété sont orientés à la baisse. Ces dépenses publiques constituent une part particulièrement importante, en France, du revenu des ménages : elles représentaient ainsi 49 % du revenu disponible brut des ménages en 2007, contre par exemple seulement 38 % en Allemagne. De surcroît, une partie des prestations a été revalorisée en 2009 sur la base de la forte inflation de 2008, ce qui a permis d'amplifier le soutien conjoncturel dû aux dépenses sociales.

Au total, l'effet conjugué de la baisse des prélèvements et du maintien des dépenses sociales permettra une croissance du pouvoir d'achat des ménages en 2009, malgré la baisse des revenus d'activité due à l'augmentation du chômage.

Graphique 13
Contributions au
pouvoir d'achat des
ménages

Sources : Insee, DGTPE



(5) FMI, « Global Economic Policies and Prospects », note pour le G20 de Londres des 13 et 14 mars 2009.

Le plan de relance français concentre relativement plus son effet sur l'année 2009 que dans d'autres pays et son effet d'entraînement moyen sur l'activité est relativement élevé

En complément des effets des stabilisateurs automatiques, les mesures de politique économique prises par le Gouvernement en faveur de l'investissement, de la trésorerie des entreprises et du pouvoir d'achat des ménages les plus modestes ont également contribué à stabiliser l'économie française. Outre les éléments du plan de relance annoncés en décembre 2008 et en février 2009, l'activité est soutenue par la montée en puissance des mesures notamment liées à la loi TEPA et à la mise en place du RSA. La quantité totale de revenu injectée dans l'économie s'élèvera à environ 45 Md€ sur la période 2009 et 2010.

En termes de taille de la relance budgétaire, le montant total des mesures annoncées se monte à environ 2,4 % du PIB, davantage qu'en Italie (0,9 %) ou au Royaume-Uni (1,5 %), mais moins qu'en Allemagne (3,6 %), en Espagne (4,5 %) ou aux États-Unis (5,5 %). Cette position relative s'explique par la taille des stabilisateurs automatiques en France qui permettent de soutenir puissamment l'activité.

La concentration des dépenses du plan de relance français sur l'année 2009 a permis de maximiser l'efficacité des mesures, en apportant un soutien conjoncturel significatif dans une phase où l'activité est la plus déprimée. En particulier, l'introduction dès le début de l'année 2009 d'un dispositif de prime à la casse a permis de relancer rapidement la production automobile, alors que les mesures de trésorerie contribuaient à compenser en partie l'impact négatif du resserrement du crédit pour les entreprises. De plus, le ciblage des autres mesures sur le

soutien au pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes et sur des investissements publics à mise en œuvre rapide permet un effet d'entraînement important sur l'activité économique.

Comparé aux autres grands européens, l'impact sur la croissance en 2009 des mesures budgétaires françaises se situerait ainsi dans la moyenne haute. Ce constat est partagé par le FMI, qui affirmait en juin dernier que « la réponse budgétaire [française] en termes de soutien à l'activité en 2009 et 2010 a été appropriée » et se félicitait du fait que « le plan de relance est convenablement proportionné, bien diversifié et concentré » sur l'année 2009.

* * *

Le caractère relativement équilibré de la croissance française avant la crise, l'importance des stabilisateurs automatiques et le ciblage approprié du plan de relance ont contribué à la meilleure performance économique récente de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires. La politique économique et les stabilisateurs automatiques ont contribué à réduire la volatilité de l'activité. Une volatilité plus faible de la production est en soi préférable pour les individus car elle rend l'évolution de leur revenu plus prévisible.

De nombreux facteurs expliquant le différentiel d'ampleur de la récession et liés au caractère plus équilibré de la croissance en France avant la crise devraient continuer à jouer en faveur de la France. Certains modèles étrangers reposaient en effet fortement sur le développement de l'endettement privé (Royaume-Uni, États-Unis) ou l'augmentation de la part de la production exportée (Allemagne). Dès lors, une partie de la croissance des années 2000 pourrait ne pas

être retrouvée après la crise pour ces pays : la nécessité de réduire l'endettement privé ou de rééquilibrer la production vers la demande intérieure se traduirait par une baisse durable de la croissance potentielle par rapport au niveau atteint au cours de la période récente. Dans la mesure où elle n'a pas ou peu connu ces excès, la France serait relativement épargnée et bénéficierait d'une reprise au moins comparable à celle des autres pays.

Un autre phénomène à prendre en compte est l'impact de la crise sur le sentier de croissance des économies. La trajectoire de reprise est en partie déterminée par les capacités de croissance à long terme des économies⁶. Dans ce contexte, l'écart qui s'est creusé depuis 2008 entre la France et ses principaux partenaires pourrait ne pas disparaître entièrement et l'économie française pourrait aussi être légèrement gagnante sur le long terme par rapport à ses parte-

naires. A titre illustratif, la situation du secteur bancaire en France est plus favorable qu'en Allemagne et la France bénéficie aussi d'une meilleure dynamique démographique : ces deux facteurs se traduiraient par une croissance de moyen terme plus élevée en France.

En conséquence, la plus grande résistance de l'économie française à la crise observée depuis quelques mois ne remet pas en cause la nécessité de mener des réformes structurelles pour augmenter le potentiel de croissance à moyen terme de la France. Ces réformes structurelles doivent viser à élever les niveaux d'emploi et de population active, à soutenir l'investissement des entreprises et à accroître la productivité, en particulier par une concurrence accrue, au service du consommateur, sur le marché des biens et services.

(6) Cerra, Valerie et Sweta Chaman Saxena (2007): « Growth dynamics: the myth of economic recovery », BIS Working Papers n°226, Bâle, Banque des règlements internationaux.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2010

RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER



Tome II
Annexe statistique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2010

RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

Tome II

Annexe statistique

Sommaire

I.	PRODUCTION ET FORMATION DU REVENU	7
II.	STRUCTURE DE LA DEMANDE	17
III.	POPULATION ET EMPLOI	23
IV.	PRIX ET COÛTS SALARIAUX	41
V.	FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	49
VI.	FINANCES PUBLIQUES	57
VII.	PROTECTION SOCIALE	69
VIII.	SITUATION DES ENTREPRISES	75
IX.	SITUATION DES MÉNAGES	81
X.	COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	87
XI.	INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	99
XII.	COMPARAISONS INTERNATIONALES	101

Avertissement

Les comptes nationaux français sont établis selon le Système européen de comptabilité (SEC 95). Ce système reproduit très largement celui préparé sous l'égide de l'ONU, dont tous les états membres doivent s'inspirer.

Les premiers comptes français selon la dernière base disponible de ce système, la « base 2000 », ont été publiés par l'Insee au printemps 2005. Certains chiffres ne sont pas disponibles avant l'année 1993 et sont donc exprimés en base 1995. Quelques séries longues concernant les finances publiques sont décrites en base 1980 seule disponible avant 1978.

Les données trimestrielles issues des comptes nationaux trimestriels de l'Insee ont été établies à partir des premiers résultats du deuxième trimestre 2009 publiés par l'Insee le 13 août 2009.

I. Production et formation du revenu

- I.1 Emplois et ressources de biens et services aux prix courants**
- I.2 Emplois et ressources de biens et services aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000**
- I.3 Contributions à la croissance du PIB**
- I.4 Indices de prix des différents postes de l'équilibre emplois-ressources**
- I.5 Valeur ajoutée par branche**
- I.6 Revenus disponibles bruts**
- I.7 Partage de la valeur ajoutée au prix de base des ENF**
- I.8 Partage de la valeur ajoutée au prix de base et au coût des facteurs des SNF**
- I.9 Équilibre épargne-investissement**

Définitions

Les données trimestrielles qui apparaissent dans les tableaux sont CVS-CJO.

■ **CVS** pour Corrigées des Variations Saisonnières.

■ **CJO** pour Corrigées des Jours Ouvrables.

PIB : Produit Intérieur Brut.

IAA : Industries Agricoles et Alimentaires.

SNF : Sociétés Non Financières.

EINF : Entreprises Individuelles Non Financières.

ENF : Entreprises Non Financières (SNF + EINF).

Tableau I.1

Emplois et ressources de biens et services aux prix courants

Années ou trimestres	Ressources			Emplois						
	PIB	Importations	Total	Dépenses de consommation finale			Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations	Total
				Ménages	Adminis- trations publiques	ISBLSM ⁽¹⁾				
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans le PIB en valeur										
2008	1 950,1	563,8	2 513,9	1 086,8	451,6	27,3	427,2	5,3	515,6	2 513,9
	100,0	28,9	-	55,7	23,2	1,4	21,9	0,3	26,4	-
Taux de croissance annuels aux prix courants, en %										
1960	11,0	16,4	11,6	8,6	6,7	8,5	9,4	-	19,3	11,6
1961	8,4	7,2	8,3	9,0	11,0	6,1	15,0	-	5,4	8,3
1962	12,1	9,1	11,7	11,8	14,3	11,1	11,0	-	2,4	11,7
1963	12,2	14,9	12,5	12,5	14,8	10,5	16,5	-	10,2	12,5
1964	10,9	16,9	11,5	9,1	11,7	10,7	14,7	-	12,0	11,5
1965	8,0	3,5	7,5	6,8	8,2	8,3	9,6	-	11,7	7,5
1966	8,4	13,8	9,0	8,0	8,9	4,9	9,8	-	8,5	9,0
1967	8,2	8,3	8,2	8,3	9,3	3,4	10,0	-	6,7	8,2
1968	9,0	11,8	9,3	9,5	11,6	9,9	7,8	-	9,9	9,3
1969	15,0	27,3	16,5	14,1	15,5	14,9	14,2	-	21,8	16,5
1970	11,9	17,6	12,6	9,8	13,1	15,4	10,8	-	25,4	12,6
1971	11,5	11,8	11,6	11,5	13,8	12,7	12,5	-	15,2	11,6
1972	11,8	13,8	12,1	11,5	11,8	11,8	12,5	-	12,9	12,1
1973	14,8	23,2	16,0	13,6	15,9	14,1	16,6	-	21,2	16,0
1974	16,3	51,7	21,5	17,8	19,4	13,8	19,4	-	37,1	21,5
1975	12,5	- 8,2	8,8	13,4	22,2	13,9	5,9	-	2,9	8,8
1976	15,7	31,3	18,1	15,8	17,3	13,9	13,7	-	18,8	18,1
1977	12,7	13,0	12,7	12,3	14,2	12,8	8,4	-	17,6	12,7
1978	13,5	8,6	12,6	12,8	16,0	12,4	11,4	-	14,9	12,6
1979	14,0	19,6	14,9	13,8	13,8	12,5	13,7	-	17,0	14,9
1980	13,1	26,5	15,4	14,4	16,6	14,7	17,5	-	14,7	15,4
1981	12,5	18,6	13,6	16,0	16,9	13,4	9,3	-	18,0	13,6
1982	14,7	16,9	15,1	15,3	17,4	13,4	10,9	-	11,7	15,1
1983	10,8	5,6	9,8	10,4	11,7	9,3	4,1	-	15,7	9,8
1984	8,9	12,8	9,6	8,8	9,6	6,8	4,5	-	15,8	9,6
1985	7,3	7,0	7,3	8,3	7,4	4,8	6,6	-	5,2	7,3
1986	7,9	- 7,3	4,9	6,5	6,2	4,7	8,4	-	- 5,7	4,9
1987	5,3	5,4	5,3	6,3	4,4	5,0	8,4	-	1,5	5,3
1988	7,8	10,6	8,3	5,9	6,0	6,8	12,6	-	12,0	8,3
1989	7,6	15,2	8,9	7,2	5,1	7,3	10,3	-	14,6	8,9
1990	5,4	3,6	5,0	5,2	5,8	7,9	6,3	-	2,7	5,0
1991	3,6	3,8	3,6	3,6	5,9	5,1	2,6	-	5,2	3,6
1992	3,5	- 2,2	2,5	3,3	6,2	11,4	- 2,4	-	3,5	2,5
1993	0,6	- 5,4	- 0,4	1,4	6,2	3,5	- 6,2	-	- 2,0	- 0,4
1994	3,6	8,1	4,3	2,7	2,2	5,3	2,2	-	7,6	4,3
1995	3,5	6,7	4,0	2,5	3,2	9,7	1,6	-	7,8	4,0
1996	2,7	3,0	2,8	3,2	3,8	7,1	1,5	-	4,6	2,8
1997	3,3	8,6	4,2	1,3	3,1	2,8	0,8	-	14,5	4,2
1998	4,4	8,5	5,2	4,0	1,0	6,8	7,2	-	6,6	5,2
1999	3,3	4,9	3,6	2,9	3,6	5,0	8,3	-	3,0	3,6
2000	5,4	21,2	8,4	6,0	4,2	6,1	9,3	-	15,1	8,4
2001	3,9	1,3	3,3	4,3	3,4	7,3	3,9	-	2,3	3,3
2002	3,4	- 2,6	2,2	3,3	6,1	4,6	- 0,4	-	- 0,3	2,2
2003	3,0	- 0,5	2,3	4,0	4,5	0,0	3,4	-	- 2,9	2,3
2004	4,1	8,6	5,0	4,5	4,1	2,2	6,6	-	4,7	5,0
2005	4,0	9,3	5,1	4,5	3,8	2,6	7,5	-	5,4	5,1
2006	4,7	9,0	5,6	4,5	3,3	5,9	8,4	-	7,4	5,6
2007	4,9	6,1	5,2	4,5	3,5	6,8	9,5	-	4,0	5,2
2008	2,9	4,9	3,4	3,8	3,4	5,7	4,5	-	2,6	3,4
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en %										
2007. I	1,4	0,6	1,2	1,1	0,8	1,7	2,4	-	- 0,1	1,2
II	1,0	2,9	1,4	1,4	0,8	1,6	2,2	-	1,8	1,4
III	1,2	2,1	1,4	1,5	0,9	1,5	1,4	-	1,2	1,4
IV	0,8	1,5	1,0	1,5	0,7	1,5	2,3	-	0,6	1,0
2008. I	1,2	2,9	1,6	0,6	0,7	1,4	2,1	-	3,7	1,6
II	0,2	0,5	0,3	0,9	0,8	1,3	0,6	-	- 1,4	0,3
III	0,3	0,8	0,4	0,5	1,1	1,3	- 0,3	-	0,1	0,4
IV	- 0,9	- 7,7	- 2,5	- 0,4	0,7	1,2	- 3,8	-	- 7,4	- 2,5
2009. I	- 1,2	- 9,8	- 3,1	- 0,3	0,2	1,1	- 3,0	-	- 9,1	- 3,1
II	0,3	- 2,5	- 0,3	0,3	1,0	1,1	- 0,7	-	0,2	- 0,3

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.2

Emplois et ressources de biens et services aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000

Années ou trimestres	Ressources		Emplois					
	PIB	Importations	Dépenses de consommation finale			Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations
			Ménages	Adminis- trations publiques	ISBLSM ⁽¹⁾			
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %								
1960	8,1	14,0	5,1	2,1	3,4	7,5	-	17,3
1961	5,0	7,0	5,9	6,1	- 0,5	11,8	-	5,1
1962	6,9	6,6	7,3	7,0	2,8	6,5	-	1,0
1963	6,3	13,0	7,3	5,4	- 0,3	8,9	-	8,3
1964	6,5	14,9	5,6	6,1	3,4	9,8	-	7,7
1965	4,9	2,2	4,0	4,7	3,1	5,7	-	10,5
1966	5,3	11,2	4,8	4,5	- 0,8	7,9	-	6,7
1967	5,0	9,0	5,0	5,2	- 1,6	7,8	-	6,9
1968	4,4	12,4	4,2	4,3	1,0	5,7	-	10,9
1969	7,2	21,3	6,6	6,0	5,5	8,0	-	16,1
1970	6,1	7,2	4,4	5,2	6,5	5,7	-	16,4
1971	5,2	6,8	5,4	6,3	4,7	6,9	-	9,6
1972	4,6	14,5	5,1	4,6	1,0	6,4	-	11,4
1973	6,6	15,8	5,9	6,5	4,6	7,7	-	12,6
1974	4,5	6,4	3,5	5,0	0,0	2,5	-	11,2
1975	- 1,0	- 9,8	1,7	5,5	- 0,9	- 5,7	-	- 3,1
1976	4,4	18,5	5,4	4,0	1,5	2,3	-	8,6
1977	3,6	1,3	2,6	3,0	0,9	- 0,8	-	7,7
1978	4,0	4,0	3,8	6,6	2,6	2,7	-	6,2
1979	3,5	7,1	2,8	3,4	2,8	2,6	-	6,9
1980	1,7	5,0	1,4	3,3	1,8	2,9	-	2,9
1981	0,9	- 1,6	2,1	3,0	0,1	- 2,1	-	4,7
1982	2,4	3,5	3,2	4,5	1,7	- 1,6	-	- 1,1
1983	1,2	- 2,8	0,8	2,6	1,0	- 3,6	-	4,6
1984	1,5	3,2	0,7	2,2	- 0,5	- 1,4	-	6,8
1985	1,7	4,5	2,0	3,0	0,4	2,3	-	2,1
1986	2,5	6,4	3,6	2,7	0,6	4,7	-	- 0,8
1987	2,5	7,5	3,2	2,8	4,7	5,0	-	2,9
1988	4,6	8,7	3,1	3,6	5,1	9,3	-	8,4
1989	4,2	8,0	3,0	1,4	3,7	7,2	-	9,8
1990	2,6	5,5	2,4	3,2	5,4	3,8	-	4,6
1991	1,0	3,0	0,6	3,2	4,1	- 0,4	-	6,2
1992	1,4	1,6	0,9	3,1	8,4	- 2,4	-	5,8
1993	- 0,9	- 3,3	- 0,5	3,5	0,9	- 6,2	-	0,2
1994	2,2	8,6	1,3	0,3	3,6	1,7	-	8,1
1995	2,1	7,1	1,6	0,0	6,2	1,8	-	8,4
1996	1,1	2,1	1,6	2,1	4,7	0,7	-	3,7
1997	2,2	7,9	0,5	1,2	- 0,2	0,4	-	12,9
1998	3,5	11,6	3,8	- 0,6	4,8	7,1	-	8,2
1999	3,3	6,7	3,5	1,4	3,5	8,3	-	4,6
2000	3,9	14,9	3,6	1,9	3,3	7,2	-	12,4
2001	1,9	2,2	2,5	1,2	3,7	2,4	-	2,5
2002	1,0	1,7	2,2	1,9	7,9	- 1,7	-	1,5
2003	1,1	1,1	2,2	2,0	- 3,3	2,2	-	- 1,2
2004	2,5	7,1	2,6	2,3	- 1,5	3,6	-	4,0
2005	1,9	5,9	2,6	1,2	0,0	4,4	-	3,1
2006	2,2	5,6	2,4	1,3	2,9	4,1	-	4,8
2007	2,3	5,4	2,4	1,5	4,5	6,5	-	2,6
2008	0,4	0,8	1,0	1,2	3,1	0,6	-	- 0,2
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %								
2007. I	0,7	0,9	0,7	0,3	1,2	2,1	-	- 0,3
II	0,4	1,9	0,6	0,4	1,1	0,8	-	1,8
III	0,7	1,8	0,9	0,2	1,0	1,1	-	1,2
IV	0,3	- 0,6	0,5	0,1	0,8	1,4	-	- 0,4
2008. I	0,5	1,4	- 0,2	0,2	0,7	0,9	-	2,3
II	- 0,5	- 1,3	0,0	0,3	0,7	- 1,4	-	- 2,5
III	- 0,2	0,1	0,1	0,6	0,6	- 1,2	-	- 0,5
IV	- 1,4	- 3,3	0,1	0,3	0,6	- 2,5	-	- 5,9
2009. I	- 1,3	- 5,8	0,2	0,0	0,6	- 2,6	-	- 7,1
II	0,3	- 2,3	0,3	0,5	0,6	- 1,0	-	1,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.4

Indices de prix des différents postes de l'équilibre emplois-ressources

Années ou trimestres	Ressources		Emplois					
	PIB	Importations	Dépenses de consommation finale			Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations
			Ménages	Adminis- trations publiques	ISBLSM ⁽¹⁾			
Taux de croissance annuels, en %								
1960	2,7	2,1	3,3	4,5	4,9	1,7	-	1,7
1961	3,3	0,2	3,0	4,7	6,6	2,8	-	0,3
1962	4,9	2,3	4,3	6,8	8,1	4,2	-	1,4
1963	5,6	1,7	4,9	8,9	10,8	7,0	-	1,7
1964	4,1	1,8	3,3	5,3	7,0	4,5	-	4,0
1965	3,0	1,2	2,7	3,4	5,0	3,7	-	1,1
1966	3,0	2,3	3,1	4,1	5,7	1,8	-	1,6
1967	3,1	-0,6	3,2	3,8	5,1	2,0	-	-0,2
1968	4,4	-0,5	5,1	7,1	8,8	2,0	-	-0,9
1969	7,3	5,0	7,0	8,9	9,0	5,8	-	4,9
1970	5,4	9,7	5,2	7,4	8,3	4,8	-	7,7
1971	6,0	4,7	5,8	7,0	7,7	5,2	-	5,1
1972	6,9	-0,6	6,1	6,9	10,7	5,8	-	1,4
1973	7,8	6,4	7,2	8,8	9,1	8,2	-	7,6
1974	11,4	42,5	13,9	13,7	13,8	16,4	-	23,3
1975	13,6	1,8	11,5	15,8	14,9	12,3	-	6,2
1976	10,8	10,8	9,8	12,8	12,2	11,1	-	9,4
1977	8,8	11,6	9,4	10,9	11,8	9,2	-	9,2
1978	9,2	4,4	8,7	8,8	9,5	8,5	-	8,2
1979	10,1	11,7	10,7	10,0	9,4	10,8	-	9,4
1980	11,3	20,5	12,9	12,9	12,6	14,1	-	11,5
1981	11,4	20,6	13,7	13,5	13,4	11,6	-	12,8
1982	12,0	13,0	11,7	12,4	11,5	12,7	-	13,0
1983	9,5	8,6	9,5	8,9	8,2	7,9	-	10,6
1984	7,3	9,4	8,1	7,2	7,4	6,0	-	8,5
1985	5,5	2,3	6,1	4,3	4,4	4,2	-	3,0
1986	5,3	-12,8	2,8	3,5	4,0	3,5	-	-5,0
1987	2,8	-2,0	3,1	1,6	0,3	3,2	-	-1,4
1988	3,1	1,8	2,7	2,3	1,6	3,0	-	3,3
1989	3,3	6,7	4,1	3,6	3,5	2,8	-	4,3
1990	2,6	-1,8	2,7	2,6	2,4	2,4	-	-1,9
1991	2,5	0,8	3,0	2,6	0,9	3,0	-	-0,9
1992	2,1	-3,8	2,4	3,0	2,8	-0,1	-	-2,1
1993	1,5	-2,2	1,8	2,6	2,6	0,0	-	-2,2
1994	1,3	-0,5	1,4	1,9	1,7	0,5	-	-0,4
1995	1,3	-0,4	0,9	3,2	3,3	-0,2	-	-0,5
1996	1,6	0,8	1,6	1,6	2,4	0,8	-	0,9
1997	1,0	0,6	0,8	1,8	2,9	0,3	-	1,4
1998	0,9	-2,8	0,2	1,7	1,9	0,0	-	-1,5
1999	0,0	-1,7	-0,6	2,1	1,4	0,0	-	-1,6
2000	1,4	5,5	2,3	2,3	2,7	2,0	-	2,4
2001	2,0	-0,9	1,7	2,2	3,5	1,5	-	-0,3
2002	2,4	-4,2	1,1	4,2	-3,1	1,3	-	-1,7
2003	1,9	-1,6	1,8	2,4	3,4	1,1	-	-1,7
2004	1,6	1,4	1,8	1,7	3,8	2,9	-	0,7
2005	2,0	3,2	1,8	2,5	2,6	3,0	-	2,2
2006	2,4	3,2	2,1	2,1	2,9	4,1	-	2,5
2007	2,5	0,7	2,1	1,9	2,2	2,8	-	1,4
2008	2,5	4,0	2,8	2,1	2,5	3,9	-	2,9
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en %								
2007. I	0,6	-0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	-	0,2
II	0,6	0,9	0,8	0,4	0,5	1,4	-	0,0
III	0,6	0,3	0,6	0,7	0,6	0,3	-	0,0
IV	0,5	2,1	0,9	0,6	0,6	0,9	-	1,0
2008. I	0,8	1,5	0,8	0,5	0,7	1,2	-	1,4
II	0,7	1,8	0,9	0,5	0,6	1,9	-	1,1
III	0,5	0,7	0,4	0,5	0,6	0,9	-	0,5
IV	0,5	-4,5	-0,5	0,4	0,6	-1,4	-	-1,6
2009. I	0,1	-4,3	-0,4	0,3	0,5	-0,5	-	-2,1
II	-0,1	-0,2	0,0	0,5	0,5	0,3	-	-0,8

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.5

Valeur ajoutée par branche

Années ou trimestres	Valeur Ajoutée Totale	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Energie	Construction	Services principalement marchands	Services administrés
Niveau annuel en milliards d'euros courants								
2008	1752,4	35,0	32,7	171,2	37,4	117,1	982,1	377,0
Part dans la valeur ajoutée totale, en %								
1960	100,0	13,9	2,3	22,7	3,2	6,9	37,5	13,4
1970	100,0	8,7	2,4	20,4	2,6	8,4	42,9	14,6
1980	100,0	4,9	2,6	18,0	3,3	7,9	44,8	18,5
1990	100,0	4,2	2,4	15,7	2,3	6,6	49,1	19,6
2000	100,0	2,8	2,1	13,7	2,0	5,2	53,0	21,3
2008	100,0	2,0	1,9	9,8	2,1	6,7	56,0	21,5
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %								
1960	8,6	16,6	- 8,1	11,0	21,0	1,5	7,6	4,4
1961	5,1	- 4,7	7,1	6,8	4,4	11,5	6,6	4,3
1962	6,6	9,1	4,6	8,3	0,5	6,6	6,1	4,2
1963	5,9	- 4,5	30,7	7,9	8,2	5,6	7,8	2,7
1964	6,1	1,0	- 0,5	7,1	8,9	13,8	6,7	3,9
1965	5,0	3,9	19,8	4,0	6,8	7,8	4,9	2,9
1966	5,2	- 0,1	8,7	7,8	8,8	4,8	5,7	2,6
1967	5,2	8,1	12,9	4,0	- 9,8	6,6	5,4	4,4
1968	6,3	4,7	14,0	4,0	35,2	- 1,0	7,6	5,6
1969	6,8	- 2,1	0,8	11,0	4,3	3,7	8,7	4,6
1970	6,7	2,1	2,3	9,1	19,2	8,0	6,6	4,1
1971	5,3	- 0,3	1,8	6,5	7,9	8,5	6,0	3,3
1972	4,3	8,2	- 11,5	3,7	3,0	3,8	5,3	3,2
1973	6,7	7,6	0,3	7,2	8,7	6,4	7,9	2,8
1974	5,9	- 4,3	8,1	5,1	27,2	2,1	8,4	4,0
1975	- 1,1	- 5,6	11,2	- 5,4	6,7	- 1,0	- 0,5	2,2
1976	3,8	- 2,5	5,7	6,2	10,4	- 0,4	4,1	3,8
1977	4,4	3,0	5,8	5,2	0,4	2,0	5,0	4,1
1978	3,4	14,8	- 4,2	3,2	- 10,1	0,4	3,2	4,7
1979	3,3	8,9	3,6	2,4	4,4	- 1,6	3,8	3,0
1980	2,5	- 0,9	4,9	0,7	- 1,5	1,7	4,3	1,7
1981	1,3	- 0,3	3,4	0,3	- 5,7	- 0,8	2,3	1,9
1982	2,5	16,5	- 1,7	1,8	- 9,7	- 0,4	2,4	3,7
1983	1,2	- 6,1	- 1,0	3,3	- 3,4	- 2,6	1,9	2,6
1984	1,7	5,0	1,7	0,1	- 3,2	- 3,3	3,1	1,5
1985	1,8	6,1	3,8	1,5	- 5,9	- 0,4	1,8	3,0
1986	2,4	0,7	- 2,4	0,5	- 1,4	4,3	3,7	2,1
1987	2,4	3,7	0,2	- 0,2	6,4	2,1	3,2	2,3
1988	4,3	- 1,3	1,3	5,0	1,0	6,8	4,9	3,5
1989	4,3	3,7	5,2	3,9	3,0	3,1	5,8	1,4
1990	2,8	6,5	4,0	2,1	6,4	4,6	2,5	2,3
1991	1,1	- 8,8	0,9	0,1	7,3	0,7	1,3	3,0
1992	1,7	14,0	- 3,4	- 0,8	2,7	1,8	1,4	2,6
1993	- 0,9	- 5,7	2,6	- 3,9	- 0,5	- 7,5	- 0,2	1,9
1994	1,9	0,3	- 1,1	4,1	- 2,8	- 2,5	2,3	1,9
1995	2,3	4,0	1,4	4,0	7,8	0,8	2,0	1,4
1996	1,1	6,1	- 0,9	- 0,1	5,1	- 5,1	1,9	0,9
1997	2,4	- 0,1	0,0	5,6	- 6,5	- 3,6	3,5	1,0
1998	3,5	2,8	5,5	4,7	6,7	- 0,5	4,6	0,8
1999	3,2	4,9	- 3,1	4,4	2,4	3,8	4,2	0,7
2000	3,7	- 1,4	- 1,1	5,6	0,7	5,0	5,2	0,1
2001	1,8	- 2,8	- 3,9	1,7	11,0	3,5	1,9	1,3
2002	1,0	5,0	1,6	- 0,4	5,8	- 1,3	1,6	- 0,2
2003	1,0	- 15,3	7,2	1,2	0,6	- 0,9	1,9	0,5
2004	2,6	20,5	0,4	1,0	2,7	1,6	2,7	1,8
2005	1,8	- 5,4	1,4	2,4	- 4,2	2,9	2,4	1,0
2006	2,2	- 0,3	- 0,7	- 0,3	2,5	2,2	3,5	0,6
2007	2,4	- 2,4	- 1,7	1,1	0,6	4,2	3,3	1,3
2008	0,7	2,6	- 4,2	- 2,2	- 0,7	0,4	1,2	1,1
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %								
2007. I	0,8	- 1,5	- 0,2	1,1	0,4	1,3	0,9	0,3
II	0,4	- 0,9	- 0,5	- 0,2	0,1	0,5	0,6	0,4
III	0,7	- 0,4	- 1,1	0,7	4,2	0,6	0,8	0,3
IV	0,3	0,7	- 0,9	- 0,2	- 1,7	1,8	0,5	0,1
2008. I	0,6	1,7	- 1,4	1,1	- 1,6	0,6	0,6	0,4
II	- 0,4	0,4	- 1,6	- 1,9	0,3	- 1,2	- 0,3	0,2
III	- 0,1	1,0	- 0,8	- 1,4	- 0,5	- 1,3	0,1	0,2
IV	- 1,3	0,0	- 0,4	- 6,5	- 0,1	- 1,8	- 1,0	0,2
2009. I	- 1,2	0,1	- 0,3	- 6,4	- 1,7	- 1,4	- 1,1	0,4
II	0,5	0,4	- 0,1	0,4	- 0,7	- 0,8	0,8	0,4

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Tableau I.6

Revenus disponibles bruts

Années	Revenu des ménages	Revenu des sociétés non financières	Revenu des sociétés financières	Revenu des administrations publiques	Revenu des ISBLSM (1)	Solde des revenus et transferts vers le reste du monde (Contrib. à la croiss. du PIB)	PIB
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans le PIB, en %							
2008	1 283,2 65,8	130,4 6,7	29,2 1,5	461,0 23,6	29,8 1,5	16,5 0,8	1 950,1 100,0
Taux de croissance annuels aux prix courants, en %							
1960	11,6	22,3	7,4	6,3	20,3	0,0	11,0
1961	7,8	4,3	7,5	11,5	1,8	0,2	8,4
1962	14,7	1,7	- 12,3	9,7	5,5	- 0,2	12,1
1963	11,5	11,5	22,1	15,9	8,0	- 0,2	12,2
1964	8,6	17,5	19,7	15,8	17,9	0,1	10,9
1965	7,5	12,5	13,0	8,0	12,4	0,1	8,0
1966	8,0	13,2	9,0	8,1	5,4	0,1	8,4
1967	8,9	11,1	4,3	5,5	8,0	0,0	8,2
1968	9,6	1,5	23,6	7,4	14,7	0,2	9,0
1969	12,1	24,2	31,9	20,0	18,4	0,2	15,0
1970	12,5	8,3	- 3,6	12,6	9,4	0,0	11,9
1971	11,2	19,3	- 4,3	10,6	9,9	0,2	11,5
1972	12,1	7,1	- 4,2	14,6	- 2,8	- 0,1	11,8
1973	13,8	19,1	69,7	12,8	19,0	0,4	14,8
1974	18,9	- 7,7	11,0	19,5	13,2	- 0,5	16,3
1975	14,4	4,2	- 10,2	8,2	16,9	0,5	12,5
1976	12,4	11,4	34,5	27,2	6,8	0,0	15,7
1977	12,6	24,5	24,5	9,8	16,7	0,0	12,7
1978	14,2	7,2	- 6,2	11,0	21,9	0,7	13,5
1979	11,7	8,8	21,1	22,2	12,4	0,0	14,0
1980	13,7	- 0,4	30,8	16,0	14,7	- 0,5	13,1
1981	16,1	- 11,1	15,4	7,1	20,0	- 0,1	12,5
1982	14,1	17,3	- 22,3	16,2	13,8	0,6	14,7
1983	9,3	12,5	55,5	10,3	8,5	0,7	10,8
1984	6,9	37,8	17,5	8,9	14,3	0,2	8,9
1985	7,2	22,1	17,8	6,0	4,5	- 0,3	7,3
1986	5,4	57,9	23,9	4,9	3,2	- 0,3	7,9
1987	4,0	7,7	7,4	8,7	3,3	- 0,1	5,3
1988	6,3	22,6	16,3	5,8	5,1	0,2	7,8
1989	7,8	2,7	14,6	8,9	9,9	- 0,1	7,6
1990	6,3	1,1	- 0,2	5,3	12,7	- 0,1	5,4
1991	4,8	3,0	- 18,3	2,0	5,7	0,1	3,6
1992	4,2	8,8	0,8	0,0	10,3	0,0	3,5
1993	2,4	- 10,0	15,5	- 0,8	17,0	- 0,4	0,6
1994	1,8	6,2	16,1	5,1	5,7	0,4	3,6
1995	4,0	- 1,9	- 1,9	3,6	6,2	0,1	3,5
1996	2,1	6,7	- 34,5	7,2	7,1	- 0,2	2,7
1997	2,4	8,0	21,5	3,6	3,1	- 0,1	3,3
1998	3,5	15,5	- 22,8	5,6	7,2	- 0,1	4,4
1999	2,6	5,9	- 9,6	7,8	2,5	- 0,6	3,3
2000	5,7	- 1,7	41,2	4,7	6,1	0,2	5,4
2001	5,1	5,2	- 65,5	3,1	7,4	0,2	3,9
2002	4,7	- 5,7	44,0	- 1,5	6,1	1,0	3,4
2003	2,7	7,7	123,0	0,1	- 2,0	- 0,1	3,0
2004	4,5	- 3,6	- 4,5	6,7	1,7	- 0,1	4,1
2005	3,4	- 2,7	28,7	5,6	- 0,3	0,3	4,0
2006	4,7	4,7	- 22,2	7,9	5,3	- 0,4	4,7
2007	5,2	10,9	2,9	2,8	9,1	- 0,1	4,9
2008	3,4	- 6,6	35,9	0,6	9,5	0,5	2,9

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.7

Partage de la valeur ajoutée au prix de base des ENF (1)

(en part de la valeur ajoutée au prix de base des sociétés
et des entreprises individuelles non financières, en %)

Champ : Sociétés et entreprises individuelles non financières (ENF)				
Années	Rémunérations des salariés	Excédent brut d'exploitation des sociétés non financières	Revenu mixte des entreprises individuelles non financières	Impôts nets de subventions
1960	48,3	18,7	30,9	2,1
1961	50,4	18,6	29,2	1,8
1962	50,9	17,4	29,9	1,9
1963	52,4	17,2	28,4	2,0
1964	53,1	17,9	26,9	2,2
1965	53,3	18,3	26,3	2,2
1966	53,1	18,6	26,1	2,2
1967	53,0	18,9	26,1	2,1
1968	54,3	18,6	25,0	2,0
1969	55,3	20,6	23,7	0,5
1970	55,6	21,1	22,9	0,4
1971	56,2	21,6	21,8	0,3
1972	56,2	21,2	22,3	0,4
1973	56,0	21,9	21,0	1,1
1974	58,3	21,7	19,6	0,4
1975	60,8	19,5	18,7	1,0
1976	61,5	19,6	17,9	1,1
1977	61,1	20,5	17,3	1,1
1978	61,1	19,3	17,9	1,7
1979	61,6	19,4	17,3	1,7
1980	62,6	18,8	17,0	1,6
1981	63,3	18,7	16,3	1,7
1982	63,2	18,6	16,4	1,8
1983	63,0	19,1	16,4	1,5
1984	62,4	20,5	15,7	1,4
1985	61,5	21,5	15,5	1,5
1986	59,0	24,6	15,0	1,4
1987	59,0	25,2	14,2	1,6
1988	57,8	26,8	13,5	1,9
1989	57,2	26,9	13,9	2,0
1990	57,8	26,4	13,6	2,2
1991	58,3	26,3	13,1	2,3
1992	58,5	26,3	12,7	2,5
1993	59,1	25,6	12,4	2,8
1994	58,6	25,9	12,4	3,0
1995	58,0	26,6	12,2	3,2
1996	58,5	25,8	12,3	3,4
1997	58,1	26,6	11,6	3,7
1998	57,2	27,7	11,5	3,6
1999	58,0	26,8	11,5	3,7
2000	58,2	26,8	11,3	3,7
2001	58,2	26,9	11,6	3,3
2002	58,8	26,4	11,4	3,4
2003	58,9	26,7	11,1	3,3
2004	58,9	26,7	11,0	3,5
2005	58,9	26,8	10,7	3,7
2006	59,3	27,1	10,7	3,0
2007	58,8	27,6	10,6	3,0
2008	58,9	27,3	10,7	3,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) La différence entre la valeur ajoutée au prix de base et la valeur ajoutée au coût des facteurs correspond aux impôts sur la production nets des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée au coût des facteurs correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'EBE.

Tableau I.8

Partage de la valeur ajoutée au prix de base et au coût des facteurs des SNF (1)

(en part de la valeur ajoutée des sociétés non financières, en %)

Champ : Sociétés non financières (SNF)					
Années	Part de la rémunération des salariés dans la VA au coût des facteurs	Part de la rémunération des salariés dans la VA au prix de base	Part des impôts sur la production nets des subventions d'exploitation dans la VA au prix de base	Part de l'EBE des SNF dans la VA au prix de base	Part de l'EBE des SNF dans la VA au coût des facteurs
1960	69,0	67,1	2,7	30,2	31,0
1961	70,2	68,5	2,4	29,1	29,8
1962	71,7	70,0	2,4	27,6	28,3
1963	72,6	70,7	2,5	26,7	27,4
1964	72,1	70,1	2,8	27,1	27,9
1965	71,8	69,8	2,7	27,4	28,2
1966	71,3	69,4	2,7	27,9	28,7
1967	71,0	69,1	2,6	28,3	29,0
1968	71,7	69,9	2,5	27,6	28,3
1969	70,2	69,9	0,4	29,7	29,8
1970	69,9	69,7	0,3	30,0	30,1
1971	69,7	69,5	0,2	30,2	30,3
1972	70,3	70,1	0,3	29,6	29,7
1973	69,6	68,8	1,2	30,0	30,4
1974	70,7	70,5	0,4	29,2	29,3
1975	73,7	73,0	1,1	26,0	26,3
1976	74,0	73,0	1,2	25,7	26,0
1977	73,0	72,0	1,3	26,7	27,0
1978	74,1	72,7	1,9	25,4	25,9
1979	74,2	72,8	1,9	25,3	25,8
1980	75,1	73,9	1,7	24,5	24,9
1981	75,5	74,1	1,9	24,0	24,5
1982	75,6	74,2	2,0	23,9	24,4
1983	75,2	74,0	1,6	24,4	24,8
1984	73,6	72,6	1,4	26,0	26,4
1985	72,4	71,4	1,5	27,2	27,6
1986	68,8	67,9	1,4	30,7	31,2
1987	68,3	67,2	1,7	31,1	31,7
1988	66,6	65,3	1,9	32,8	33,4
1989	66,3	64,9	2,1	33,0	33,7
1990	67,0	65,4	2,4	32,2	33,0
1991	67,4	65,7	2,4	31,8	32,6
1992	67,6	65,7	2,7	31,6	32,4
1993	68,4	66,3	3,1	30,6	31,6
1994	68,0	65,7	3,4	30,9	32,0
1995	67,2	64,8	3,6	31,6	32,8
1996	68,2	65,6	3,9	30,6	31,8
1997	67,4	64,6	4,2	31,2	32,6
1998	66,2	63,6	4,0	32,4	33,8
1999	67,4	64,6	4,2	31,3	32,6
2000	67,4	64,6	4,2	31,2	32,6
2001	67,4	64,8	3,9	31,3	32,6
2002	68,1	65,4	3,9	30,7	31,9
2003	67,8	65,3	3,7	31,0	32,2
2004	67,9	65,3	3,9	30,8	32,1
2005	67,9	65,1	4,2	30,8	32,1
2006	67,8	65,4	3,6	31,0	32,2
2007	67,2	64,8	3,6	31,6	32,8
2008	67,6	65,1	3,6	31,3	32,4

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) La différence entre la valeur ajoutée au prix de base et la valeur ajoutée au coût des facteurs correspond aux impôts sur la production nets des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée au coût des facteurs correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'EBE.

II. Structure de la demande intérieure

- II.1 Structure de la dépense de consommation finale des ménages par produit**
- II.2 Structure de la dépense de consommation effective des ménages par fonction**
- II.3 Structure de la formation brute de capital fixe par secteur institutionnel**
- II.4 Structure de la formation brute de capital fixe par produit**

Tableau II.1

Structure de la dépense de consommation finale des ménages par produit

Années ou trimestres	Dépense de consommation finale des ménages	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Energie	Construction	Services principale-ment marchands	Services administrés	Correction territoriale
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans la consommation totale, en %									
2008	1086,8	31,8	156,7	259,0	84,9	12,0	495,8	53,2	- 6,6
	100,0	2,9	14,4	23,8	7,8	1,1	45,6	4,9	- 0,6
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %									
1960	5,1	5,1	3,3	7,3	8,3	4,5	4,2	2,1	-
1961	5,9	3,6	3,5	9,3	8,1	12,0	4,4	4,3	-
1962	7,3	5,3	4,6	11,9	11,7	9,5	5,0	4,1	-
1963	7,3	3,8	4,8	12,2	13,2	12,1	5,2	3,4	-
1964	5,6	7,6	3,8	6,8	5,0	10,0	5,4	4,2	-
1965	4,0	2,8	4,1	3,3	9,6	7,1	4,1	2,4	-
1966	4,8	3,6	3,8	6,2	8,6	6,2	3,8	4,2	-
1967	5,0	3,9	4,1	5,4	11,6	9,6	4,2	2,0	-
1968	4,2	1,8	3,3	6,8	10,0	3,1	1,8	0,7	-
1969	6,6	2,9	4,3	8,8	7,9	4,4	7,4	3,0	-
1970	4,4	3,1	3,2	4,5	10,1	6,4	4,6	4,7	-
1971	5,4	- 0,9	4,1	7,7	7,6	8,4	4,6	8,8	-
1972	5,1	1,4	3,4	7,4	8,6	2,5	3,8	4,6	-
1973	5,9	1,9	3,2	7,3	9,4	5,2	6,2	2,7	-
1974	3,5	- 1,2	2,9	1,6	- 3,5	5,5	7,5	3,9	-
1975	1,7	- 1,7	2,7	2,3	5,4	- 9,0	0,6	1,8	-
1976	5,4	- 1,5	2,8	8,9	5,2	3,0	5,0	0,1	-
1977	2,6	2,1	1,3	3,2	1,7	3,0	3,4	3,6	-
1978	3,8	5,3	3,4	4,3	8,0	- 3,2	3,5	6,8	-
1979	2,8	1,7	3,0	4,3	1,2	- 3,4	1,7	4,2	-
1980	1,4	- 1,0	3,0	- 0,9	1,0	4,8	3,0	1,6	-
1981	2,1	1,9	1,6	2,5	- 1,2	- 0,8	2,4	3,4	-
1982	3,2	3,4	1,8	6,7	0,2	1,3	2,2	4,0	-
1983	0,8	0,8	1,2	- 0,7	2,8	- 1,0	2,0	5,4	-
1984	0,7	3,8	2,1	- 2,6	3,0	- 0,5	2,0	4,2	-
1985	2,0	- 0,7	1,8	1,0	2,9	0,7	2,5	4,8	-
1986	3,6	2,5	1,8	5,0	3,4	1,3	2,5	4,3	-
1987	3,2	1,5	3,2	4,0	0,7	3,1	2,9	4,2	-
1988	3,1	3,2	2,4	4,2	- 1,5	0,8	3,5	4,2	-
1989	3,0	0,7	2,2	4,5	1,1	1,9	3,6	4,7	-
1990	2,4	0,3	2,1	2,8	2,2	2,0	2,8	2,0	-
1991	0,6	- 1,0	1,2	- 1,6	5,2	1,5	1,4	1,7	-
1992	0,9	0,1	0,1	0,4	1,0	1,0	1,7	3,6	-
1993	- 0,5	- 0,4	0,9	- 3,0	0,1	1,7	0,2	3,0	-
1994	1,3	2,5	0,1	2,7	- 2,2	1,0	1,4	1,4	-
1995	1,6	- 0,2	1,3	0,5	1,2	1,5	2,4	0,2	-
1996	1,6	0,1	0,0	2,0	2,6	0,3	1,6	2,4	-
1997	0,5	0,5	0,2	- 0,6	- 1,9	0,5	2,0	2,8	-
1998	3,8	- 0,1	1,6	6,5	3,5	1,0	3,9	1,8	-
1999	3,5	2,0	1,5	5,8	1,2	2,0	4,2	1,9	-
2000	3,6	2,1	2,0	4,9	- 1,5	6,2	4,9	2,1	-
2001	2,5	- 0,5	0,7	2,9	3,9	0,5	2,6	2,5	-
2002	2,2	0,1	0,9	2,7	- 1,6	1,4	3,2	1,0	-
2003	2,2	- 0,9	- 0,4	2,6	3,2	- 2,8	2,7	- 1,6	-
2004	2,6	4,4	- 1,3	3,8	1,0	1,1	2,6	5,3	-
2005	2,6	0,9	1,3	4,1	- 1,3	0,3	2,7	3,6	-
2006	2,4	0,1	1,0	3,7	- 0,5	4,0	2,8	3,6	-
2007	2,4	0,5	1,3	4,9	- 1,4	4,2	2,2	3,1	-
2008	1,0	- 0,3	- 0,1	- 0,6	0,6	2,0	1,1	2,5	-
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %									
2007. I	0,7	0,3	0,5	1,5	0,5	1,1	0,5	0,2	-
II	0,6	0,1	0,8	0,8	0,6	0,9	0,4	0,9	-
III	0,9	0,4	0,2	0,9	4,4	0,8	0,5	0,9	-
IV	0,5	0,1	- 0,1	0,8	1,0	0,6	0,3	0,1	-
2008. I	- 0,2	0,1	0,0	- 1,4	- 3,6	0,4	0,4	1,0	-
II	0,0	- 0,8	- 0,7	- 0,4	1,1	0,4	0,0	0,2	-
III	0,1	0,0	0,2	0,1	- 0,3	0,3	0,0	0,4	-
IV	0,1	0,2	0,7	- 0,8	1,3	0,3	0,2	0,6	-
2009. I	0,2	- 0,6	- 0,7	0,1	- 0,2	0,3	0,4	1,7	-
II	0,3	1,0	0,7	0,8	- 0,8	0,3	0,3	0,5	-

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Tableau II.3

Structure de la formation brute de capital fixe par secteur institutionnel

Années ou trimestres	FBCF totale	Ménages hors entreprises individuelles	Sociétés et entreprises individuelles non financières	Sociétés et entreprises individuelles financières	Administrations publiques	ISBLSM (1)
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans la FBCF totale, en %						
2008	427,2	120,9	224,6	16,1	62,4	3,2
	100,0	28,3	52,6	3,8	14,6	0,7
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %						
1960	7,5	3,8	8,8	8,2	9,7	7,2
1961	11,8	11,3	11,9	11,1	12,5	7,0
1962	6,5	2,4	5,9	5,5	16,3	8,3
1963	8,9	11,1	7,2	16,0	11,1	3,1
1964	9,8	12,3	7,5	14,1	13,5	1,9
1965	5,7	11,8	1,6	6,0	9,6	2,2
1966	7,9	10,8	8,5	6,9	1,5	5,9
1967	7,8	7,7	7,5	7,7	8,9	4,4
1968	5,7	9,5	6,6	12,8	- 4,4	0,9
1969	8,0	6,2	10,8	5,6	2,9	4,5
1970	5,7	7,9	3,8	20,0	6,5	1,5
1971	6,9	7,1	8,8	0,3	1,0	7,0
1972	6,4	7,7	6,3	29,4	1,6	9,8
1973	7,7	9,5	6,7	29,5	4,7	14,8
1974	2,5	5,8	- 0,2	14,1	3,6	3,9
1975	- 5,7	- 7,4	- 8,6	- 4,9	8,8	0,4
1976	2,3	- 0,4	4,4	- 7,4	2,8	4,2
1977	- 0,8	- 0,5	0,8	19,3	- 8,7	5,4
1978	2,7	7,3	1,6	- 1,3	- 3,0	1,8
1979	2,6	2,7	3,0	14,1	- 0,3	1,1
1980	2,9	0,7	5,8	- 9,3	- 0,2	2,0
1981	- 2,1	- 3,2	- 2,4	10,0	0,2	2,8
1982	- 1,6	- 6,3	0,2	0,0	2,0	2,2
1983	- 3,6	- 3,5	- 3,6	3,8	- 4,5	2,8
1984	- 1,4	- 4,3	- 1,1	18,8	0,2	2,5
1985	2,3	- 2,9	3,5	4,3	8,0	1,8
1986	4,7	1,9	6,3	13,3	3,4	6,0
1987	5,0	2,9	6,3	8,6	4,0	3,4
1988	9,3	5,8	9,7	12,4	13,5	4,9
1989	7,2	7,6	8,0	0,0	5,6	4,9
1990	3,8	- 0,8	5,6	10,1	4,2	4,2
1991	- 0,4	- 6,8	0,2	11,6	5,6	1,7
1992	- 2,4	- 3,6	- 3,2	- 3,1	2,0	8,1
1993	- 6,2	- 5,2	- 8,1	1,2	- 3,3	1,5
1994	1,7	4,4	2,3	- 24,3	0,9	5,0
1995	1,8	2,2	2,7	22,8	- 3,9	6,5
1996	0,7	0,4	0,3	12,1	0,6	1,9
1997	0,4	0,9	1,5	12,6	- 5,8	4,3
1998	7,1	3,7	9,6	22,3	1,7	5,8
1999	8,3	7,1	9,1	12,7	6,3	4,4
2000	7,2	2,5	7,6	15,6	11,6	3,6
2001	2,4	1,3	3,9	- 2,1	- 0,2	3,7
2002	- 1,7	1,2	- 2,9	- 6,0	- 1,0	5,1
2003	2,2	2,2	0,4	14,4	5,9	- 2,7
2004	3,6	3,4	4,1	4,7	2,3	- 4,8
2005	4,4	5,9	3,7	- 6,5	6,9	3,2
2006	4,1	6,4	4,2	18,6	- 2,7	- 1,2
2007	6,5	5,5	8,7	- 5,9	4,5	11,4
2008	0,6	- 1,4	2,6	6,1	- 4,4	9,4
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %						
2007. I	2,1	1,4	2,8	- 5,0	2,7	3,7
II	0,8	0,8	1,0	- 3,0	0,6	3,4
III	1,1	0,8	1,8	- 0,7	- 0,3	2,9
IV	1,4	1,2	1,7	2,3	0,4	2,4
2008. I	0,9	0,0	1,9	3,2	- 1,6	1,9
II	- 1,4	- 1,4	- 1,2	2,2	- 3,0	2,1
III	- 1,2	- 2,8	- 0,5	1,2	- 1,3	1,9
IV	- 2,5	- 2,6	- 2,9	- 0,6	- 1,6	2,0
2009. I	- 2,6	- 1,9	- 3,6	- 1,7	- 0,9	2,0
II	- 1,0	- 1,8	- 0,9	- 1,6	0,1	2,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau II.4

Structure de la formation brute de capital fixe par produit

Années ou trimestres	FBCF totale	Agriculture	Industrie manufacturière	Construction	Services principalement marchands
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans la FBCF totale, en %					
2008	427,2	1,6	111,2	213,6	100,9
	100,0	0,4	26,0	50,0	23,6
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %					
1960	7,5	57,0	8,9	5,0	12,6
1961	11,8	13,8	12,4	11,0	14,5
1962	6,5	- 46,9	10,8	5,9	10,4
1963	8,9	52,8	8,7	7,6	12,0
1964	9,8	- 10,2	8,7	10,6	12,1
1965	5,7	- 22,3	3,7	6,8	9,2
1966	7,9	44,5	9,7	6,4	8,1
1967	7,8	96,0	3,2	8,4	9,3
1968	5,7	- 8,0	9,8	3,1	15,0
1969	8,0	- 5,2	17,1	3,8	13,6
1970	5,7	- 45,4	5,9	6,6	7,0
1971	6,9	43,3	10,7	3,6	14,2
1972	6,4	38,1	6,3	4,9	13,3
1973	7,7	22,8	9,7	5,9	11,2
1974	2,5	- 5,1	- 1,6	3,3	11,4
1975	- 5,7	- 16,3	- 9,0	- 5,4	2,8
1976	2,3	- 24,0	9,3	- 1,0	7,5
1977	- 0,8	- 14,4	0,4	- 2,7	7,9
1978	2,7	13,0	1,8	2,2	7,1
1979	2,6	6,7	3,2	0,4	12,5
1980	2,9	16,3	6,3	0,8	4,6
1981	- 2,1	- 0,4	- 2,6	- 1,8	- 2,1
1982	- 1,6	1,4	0,6	- 2,4	- 3,4
1983	- 3,6	- 5,1	- 3,5	- 4,6	1,1
1984	- 1,4	- 31,0	- 0,4	- 2,5	2,9
1985	2,3	18,5	7,0	- 1,2	5,8
1986	4,7	- 23,9	5,9	3,7	8,0
1987	5,0	0,3	7,0	2,9	8,8
1988	9,3	22,3	10,6	7,3	13,0
1989	7,2	2,9	8,8	4,7	12,3
1990	3,8	52,0	5,3	2,5	3,2
1991	- 0,4	- 12,9	- 0,2	0,5	- 2,7
1992	- 2,4	- 7,8	- 5,2	- 2,5	3,1
1993	- 6,2	- 24,9	- 4,2	- 7,7	- 4,6
1994	1,7	9,7	5,5	- 0,7	2,3
1995	1,8	14,3	5,4	- 0,2	1,2
1996	0,7	- 7,7	2,8	- 2,9	7,2
1997	0,4	- 11,8	3,5	- 3,4	5,5
1998	7,1	5,8	13,3	1,9	10,1
1999	8,3	16,3	11,7	6,0	7,7
2000	7,2	17,8	9,3	8,4	1,2
2001	2,4	- 7,5	2,7	1,3	4,5
2002	- 1,7	- 19,5	- 4,0	- 1,5	1,8
2003	2,2	- 16,3	1,4	2,2	3,7
2004	3,6	4,6	2,1	3,4	5,8
2005	4,4	16,3	2,9	3,7	7,4
2006	4,1	- 1,1	1,6	4,3	6,8
2007	6,5	1,5	9,6	4,9	6,8
2008	0,6	2,4	2,3	- 0,2	0,1
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %					
2007. I	2,1	1,0	4,3	1,4	1,1
II	0,8	0,6	0,6	0,4	1,7
III	1,1	0,6	2,5	0,4	1,0
IV	1,4	0,6	1,0	2,2	0,4
2008. I	0,9	0,6	2,6	0,5	- 0,3
II	- 1,4	0,6	- 1,2	- 1,7	- 1,0
III	- 1,2	0,3	- 1,2	- 1,6	- 0,1
IV	- 2,5	0,6	- 4,6	- 2,2	- 0,8
2009. I	- 2,6	0,6	- 6,3	- 1,6	- 0,7
II	- 1,0	0,8	- 1,7	- 0,9	- 0,5

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

III. Population et emploi

- III.1 Population totale par sexe et par tranche d'âge
- III.2 Taux d'emploi au sens du BIT par sexe et par tranche d'âge
- III.3 Taux d'emploi par sexe des 15 – 64 ans
- III.4 Population active par sexe
- III.5 Taux d'activité par sexe
- III.6 Population active par tranche d'âge
- III.7 Taux d'activité par tranche d'âge
- III.8 Composition de la population en âge de travailler
- III.9 Taux de chômage au sens du BIT par sexe et par tranche d'âge
- III.10 Taux de chômage au sens du BIT par niveau de diplôme
- III.11 Durée de chômage
- III.12 Emploi total par branche
- III.13 Emploi salarié par branche
- III.14 Emploi salarié par type de contrat
- III.15 Temps partiel et durée du travail

Définitions et sources

La **population active** regroupe les actifs employés et les chômeurs « au sens du BIT ». La somme de ces deux populations donne la population active.

Dans la définition actuelle, et donc dans celle retenue ici, le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale âgée de 15 ans et plus.

Sont comptés parmi les **chômeurs au sens du BIT** les personnes sans emploi au moment de l'enquête Emploi, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Les sources utilisées :

- Insee, Bilan démographique ;
- Insee, comptes nationaux ;
- Insee, enquête Emploi. À partir de 2002, l'Insee a changé de méthode de collecte de l'information. Annuelle jusqu'en mars de cette année, l'enquête est désormais effectuée « en continu » à compter du 1er janvier. En conséquence, les données issues de cette enquête peuvent être sujettes à des ruptures en 2002 ou en 2003 ;
- Eurostat ;
- calculs DGTPE : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Les données issues des comptes nationaux portent sur la France entière. Toutes les autres sources (Bilan démographique, enquête Emploi) couvrent la France métropolitaine uniquement.

Tableau III.1

Population totale,

... par tranche d'âge

(en milliers et en %)

Années	Moins de 15 ans	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	de 50 à 64 ans		65 ans et plus
				ensemble	dont 55 à 64 ans	
Niveau en milliers et part dans la population totale						
2009	11 426 18,3	7 873 12,6	20 866 33,4	11 841 19,0	7 689 12,3	10 442 16,7
Part dans la population totale (en %)						
1970	24,9	16,3	31,7	14,3	10,7	12,8
1971	24,8	16,6	31,4	14,4	10,3	12,9
1972	24,7	16,5	31,4	14,4	9,6	13,0
1973	24,5	16,3	31,6	14,4	9,1	13,1
1974	24,3	16,2	31,8	14,4	8,6	13,3
1975	24,1	16,1	32,0	14,4	8,2	13,4
1976	23,8	16,0	32,2	14,4	8,4	13,5
1977	23,5	16,0	32,4	14,5	8,5	13,6
1978	23,2	15,9	32,6	14,5	8,6	13,8
1979	22,8	15,9	32,7	14,6	8,7	13,9
1980	22,5	15,9	32,9	14,6	8,7	14,0
1981	22,3	15,9	33,0	15,0	9,1	13,8
1982	22,0	15,8	33,2	15,5	9,6	13,5
1983	21,8	15,7	33,3	16,0	10,1	13,2
1984	21,6	15,7	33,5	16,3	10,5	12,9
1985	21,4	15,6	33,7	16,5	10,8	12,8
1986	21,1	15,6	34,0	16,3	10,7	13,0
1987	20,8	15,5	34,2	16,1	10,7	13,3
1988	20,5	15,5	34,5	16,0	10,6	13,5
1989	20,3	15,4	34,8	15,8	10,6	13,7
1990	20,1	15,2	35,1	15,7	10,5	13,9
1991	20,1	14,9	35,5	15,4	10,4	14,1
1992	20,0	14,6	35,9	15,1	10,3	14,4
1993	19,9	14,3	36,2	15,0	10,2	14,6
1994	19,8	14,1	36,5	14,9	10,0	14,8
1995	19,6	13,8	36,7	14,8	9,9	15,0
1996	19,4	13,7	36,9	14,7	9,7	15,3
1997	19,2	13,5	36,8	15,0	9,5	15,5
1998	19,0	13,3	36,6	15,3	9,3	15,7
1999	18,9	13,1	36,4	15,7	9,3	15,9
2000	18,9	13,0	36,1	16,0	9,3	16,0
2001	18,8	12,9	35,7	16,4	9,3	16,1
2002	18,7	13,0	35,3	16,7	9,6	16,2
2003	18,6	13,0	35,0	17,1	10,0	16,3
2004	18,5	13,0	34,7	17,4	10,4	16,4
2005	18,4	13,0	34,3	17,7	10,8	16,5
2006	18,3	13,0	34,1	18,0	11,3	16,6
2007 (p)	18,3	12,8	33,9	18,4	11,7	16,5
2008 (p)	18,3	12,7	33,7	18,7	12,0	16,6
2009 (p)	18,3	12,6	33,4	19,0	12,3	16,7

Source : Insee, Bilan démographique.

(p) : Données provisoires.

Tableau III.1

au 1^{er} janvier...

... par sexe

(en milliers et en %)

Années	Hommes	Femmes	Total
Niveau en milliers et part dans la population totale			
2009	30 234 48,4	32 215 51,6	62 449
Part dans la population totale (en %)		Population totale (en milliers)	
1970	48,8	51,2	50 528
1971	48,9	51,1	51 016
1972	48,9	51,1	51 486
1973	48,9	51,1	51 916
1974	49,0	51,0	52 321
1975	49,0	51,0	52 600
1976	49,0	51,0	52 798
1977	48,9	51,1	53 019
1978	48,9	51,1	53 272
1979	48,9	51,1	53 481
1980	48,8	51,2	53 731
1981	48,8	51,2	54 029
1982	48,8	51,2	54 335
1983	48,8	51,2	54 650
1984	48,8	51,2	54 895
1985	48,8	51,2	55 157
1986	48,7	51,3	55 411
1987	48,7	51,3	55 682
1988	48,7	51,3	55 966
1989	48,7	51,3	56 270
1990	48,7	51,3	56 577
1991	48,7	51,3	56 841
1992	48,7	51,3	57 111
1993	48,7	51,3	57 369
1994	48,6	51,4	57 565
1995	48,6	51,4	57 753
1996	48,6	51,4	57 936
1997	48,6	51,4	58 116
1998	48,6	51,4	58 299
1999	48,6	51,4	58 497
2000	48,5	51,5	58 858
2001	48,5	51,5	59 267
2002	48,5	51,5	59 686
2003	48,5	51,5	60 102
2004	48,4	51,6	60 505
2005	48,4	51,6	60 963
2006	48,4	51,6	61 400
2007 (p)	48,4	51,6	61 771
2008 (p)	48,4	51,6	62 106
2009 (p)	48,4	51,6	62 449

Source : Insee, Bilan démographique.

(p) : Données provisoires.

Tableau III.2

Taux d'emploi au sens du BIT ... par sexe

(En %)

Années	Hommes	Femmes	Total
1975	71,8	41,5	56,1
1976	71,1	41,8	55,9
1977	70,5	42,3	55,8
1978	69,8	42,0	55,3
1979	69,4	42,5	55,4
1980	69,3	42,3	55,2
1981	67,8	42,1	54,5
1982	66,9	42,2	54,1
1983	65,8	42,1	53,4
1984	64,1	41,9	52,5
1985	63,4	41,7	52,2
1986	63,0	42,2	52,2
1987	62,4	41,9	51,7
1988	61,9	41,9	51,5
1989	62,2	42,4	51,9
1990	61,5	42,6	51,7
1991	60,9	42,6	51,3
1992	60,0	42,5	50,9
1993	58,6	42,6	50,4
1994	57,9	42,4	49,8
1995	58,0	42,9	50,2
1996	57,8	43,0	50,2
1997	57,3	42,6	49,7
1998	57,4	43,2	50,0
1999	57,5	43,5	50,2
2000	58,4	44,5	51,2
2001	58,8	45,0	51,6
2002	58,5	45,5	51,8
2003	57,8	45,4	51,3
2004	57,5	45,3	51,1
2005	57,2	45,5	51,0
2006	56,9	45,6	51,0
2007	57,1	46,5	51,6
2008	57,5	47,0	52,0

Source : Insee, enquête emploi, Calculs DGTPE.

Note : taux d'emploi au sens du BIT, en moyenne annuelle.

... par tranche d'âge

(En %)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	
			ensemble	dont 55 à 64 ans
1975	51,4	76,7	34,9	-
1976	50,6	77,4	34,3	-
1977	49,1	77,9	34,2	-
1978	47,5	78,1	33,5	-
1979	47,0	78,7	33,3	-
1980	45,7	79,0	33,4	-
1981	43,5	78,6	32,9	-
1982	42,9	78,9	31,7	-
1983	41,8	79,3	30,1	-
1984	39,1	78,9	29,4	-
1985	38,5	78,8	28,6	-
1986	38,5	79,1	28,1	-
1987	38,0	78,8	27,4	-
1988	36,2	79,0	27,0	-
1989	36,4	79,5	26,9	-
1990	34,9	80,0	26,1	-
1991	32,6	80,1	25,3	-
1992	31,7	79,7	24,8	-
1993	29,3	79,2	24,7	-
1994	27,4	78,8	24,3	-
1995	27,2	79,4	24,4	-
1996	26,3	79,2	25,3	-
1997	25,1	78,6	25,7	-
1998	25,7	79,0	26,2	-
1999	26,1	79,4	27,0	-
2000	28,6	80,6	27,7	-
2001	29,2	81,4	28,3	-
2002	29,1	81,5	29,1	-
2003	27,8	80,9	29,6	40,5
2004	27,5	80,8	29,9	41,2
2005	27,1	80,9	30,1	41,5
2006	26,8	81,4	30,0	41,0
2007	28,2	82,3	30,4	41,3
2008	28,7	83,4	30,6	41,3

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Note : taux d'emploi au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Tableau III.3

Taux d'emploi par sexe des 15 - 64 ans

(En %)

Années	Hommes	Femmes	Total
1997	66.9	52.4	59.6
1998	67.4	53.1	60.2
1999	68.0	54.0	60.9
2000	69.2	55.2	62.1
2001	69.7	56.0	62.8
2002	69.5	56.7	63.0
2003	69.9	58.2	64.0
2004	69.4	58.2	63.7
2005	69.3	58.5	63.9
2006	69.0	58.8	63.8
2007	69.3	60.0	64.6
2008	69.8	60.7	65.2

Source : Eurostat, France entière.

Note : Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge.

Tableau III.4

Population active par sexe

(en milliers et en %)

Années	Hommes	Femmes	Total	
Niveau en milliers				
2008	14 791	13 264	28 054	
Part dans la population active (en %)			Taux de croissance (en %)	Niveau (en milliers)
1975	61,1	38,9	-	22 867
1976	60,5	39,5	1,2	23 131
1977	60,0	40,0	1,2	23 418
1978	59,9	40,1	0,2	23 474
1979	59,3	40,7	1,7	23 871
1980	59,2	40,8	1,1	24 130
1981	58,8	41,2	0,4	24 234
1982	58,5	41,5	0,5	24 359
1983	58,2	41,8	0,2	24 399
1984	57,7	42,3	0,4	24 504
1985	57,5	42,5	0,7	24 667
1986	57,1	42,9	0,9	24 902
1987	56,8	43,2	0,2	24 941
1988	56,6	43,4	0,0	24 942
1989	56,4	43,6	0,7	25 124
1990	56,1	43,9	0,1	25 138
1991	55,8	44,2	- 0,2	25 078
1992	55,6	44,4	0,8	25 275
1993	55,1	44,9	0,5	25 406
1994	54,9	45,1	0,3	25 488
1995	54,6	45,4	0,5	25 617
1996	54,6	45,4	1,1	25 896
1997	54,6	45,4	- 0,2	25 846
1998	54,3	45,7	0,6	25 995
1999	54,1	45,9	0,8	26 194
2000	54,0	46,0	1,0	26 446
2001	53,9	46,1	0,7	26 641
2002	53,8	46,2	1,1	26 932
2003	53,6	46,4	0,4	27 037
2004	53,4	46,6	0,8	27 240
2005	53,2	46,8	0,7	27 442
2006	53,1	46,9	0,6	27 605
2007	52,7	47,3	0,9	27 843
2008	52,5	47,5	0,8	28 054

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Note : Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Tableau III.5

Taux d'activité par sexe

Années	Hommes	Femmes	Total
Part des actifs dans la population de 15 ans et plus (en %)			
1975	73,7	43,6	58,1
1976	73,1	44,2	58,1
1977	72,8	45,0	58,3
1978	72,2	44,8	57,9
1979	72,1	45,7	58,4
1980	72,0	45,9	58,4
1981	71,2	46,1	58,2
1982	70,7	46,4	58,1
1983	69,8	46,4	57,6
1984	68,9	46,8	57,4
1985	68,6	46,8	57,3
1986	68,1	47,3	57,3
1987	67,4	47,3	56,9
1988	66,6	47,1	56,5
1989	66,3	47,4	56,5
1990	65,5	47,4	56,1
1991	65,0	47,5	55,9
1992	64,7	47,9	56,0
1993	64,2	48,3	56,0
1994	63,8	48,4	55,8
1995	63,4	48,7	55,8
1996	63,7	49,0	56,1
1997	63,3	48,6	55,7
1998	63,0	49,0	55,7
1999	63,0	49,2	55,8
2000	63,0	49,5	56,0
2001	62,9	49,6	56,0
2002	63,0	49,9	56,2
2003	62,6	50,2	56,1
2004	62,5	50,3	56,1
2005	62,1	50,4	56,0
2006	61,9	50,5	56,0
2007	61,8	50,9	56,1
2008	61,8	51,1	56,2

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Notes :

- Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.
- Les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annuelle.

Tableau III.6

Population active par tranche d'âge (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus		Total
			ensemble	dont 55 à 64 ans	
Niveau en milliers					
2008	2 629	18 456	6 969	3 218	28 054
Part dans la population active totale (en %)					Population active (en milliers)
1975	19,9	57,4	22,6	9,8	22 867
1976	19,6	58,0	22,4	9,9	23 131
1977	19,1	58,5	22,4	10,3	23 418
1978	18,7	59,2	22,1	10,3	23 474
1979	18,5	59,5	22,0	10,4	23 871
1980	18,2	59,7	22,1	10,4	24 130
1981	17,7	60,3	22,0	10,3	24 234
1982	17,7	61,0	21,3	10,1	24 359
1983	17,4	62,1	20,5	9,6	24 399
1984	16,9	62,9	20,2	9,4	24 504
1985	16,7	63,6	19,8	9,7	24 667
1986	16,3	64,3	19,4	9,5	24 902
1987	15,9	65,0	19,0	9,3	24 941
1988	15,0	66,1	18,9	9,4	24 942
1989	14,4	66,9	18,7	9,2	25 124
1990	13,7	68,1	18,2	9,0	25 138
1991	12,5	69,7	17,8	8,8	25 078
1992	12,2	70,3	17,5	8,6	25 275
1993	11,4	71,2	17,4	8,4	25 406
1994	10,7	71,9	17,4	8,1	25 488
1995	10,3	72,3	17,4	8,1	25 617
1996	9,9	71,8	18,3	8,0	25 896
1997	9,5	71,4	19,1	7,8	25 846
1998	9,3	71,0	19,7	7,6	25 995
1999	9,3	70,1	20,6	7,8	26 194
2000	9,7	69,2	21,1	7,7	26 446
2001	9,9	68,5	21,6	8,0	26 641
2002	9,9	67,7	22,4	8,9	26 932
2003	9,6	67,3	23,1	9,5	27 037
2004	9,6	66,8	23,5	10,0	27 240
2005	9,5	66,6	24,0	10,5	27 442
2006	9,4	66,4	24,2	10,9	27 605
2007	9,4	66,0	24,6	11,2	27 843
2008	9,4	65,8	24,8	11,5	28 054

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Notes :

- Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.
- Les observations antérieures à 2002, issues de l'enquête Emploi annuelle, ont été corrigées pour tenir compte de la rupture de série en 2003.

Tableau III.7

Taux d'activité par tranche d'âge (à la fin de l'année)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus		Total
			ensemble	dont 55 à 64 ans	
Part des actifs dans chaque tranche d'âge de la population (en %)					
1975	55,4	78,8	35,7	51,7	58,1
1976	55,0	79,7	35,2	51,6	58,1
1977	54,3	80,5	35,3	53,3	58,3
1978	52,8	80,8	34,6	52,7	57,9
1979	53,1	81,7	34,5	53,7	58,4
1980	52,3	82,2	34,8	53,6	58,4
1981	51,1	82,5	34,3	50,7	58,2
1982	51,2	83,1	33,2	47,1	58,1
1983	50,5	83,7	31,6	42,6	57,6
1984	49,3	84,1	31,0	40,1	57,4
1985	48,7	84,5	30,4	40,0	57,3
1986	47,7	85,3	29,9	39,7	57,3
1987	46,6	85,3	29,2	39,2	56,9
1988	43,8	85,5	28,8	39,2	56,5
1989	42,9	85,8	28,5	38,8	56,5
1990	41,2	86,0	27,6	38,2	56,1
1991	39,0	86,4	26,9	37,2	55,9
1992	38,6	86,7	26,5	36,8	56,0
1993	36,9	87,2	26,3	36,7	56,0
1994	35,3	87,5	26,1	35,9	55,8
1995	34,3	87,6	26,1	36,1	55,8
1996	33,7	87,8	27,2	36,6	56,1
1997	32,5	87,4	27,8	36,7	55,7
1998	32,6	87,6	28,2	36,2	55,7
1999	32,9	87,6	29,1	37,5	55,8
2000	34,3	87,7	29,6	37,3	56,0
2001	34,7	87,8	29,9	38,8	56,0
2002	35,0	87,9	30,8	41,7	56,2
2003	34,3	87,9	31,5	42,8	56,1
2004	34,6	88,1	31,8	43,8	56,1
2005	34,3	88,2	31,9	43,9	56,0
2006	34,5	88,5	31,9	43,6	56,0
2007	35,1	88,8	32,1	43,5	56,1
2008	35,5	89,3	32,2	43,4	56,2

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Notes :

- Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.
- Les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annuelle.

Tableau III.8

Composition de la population en âge de travailler (population totale de 15 ans et plus)

(en milliers et en %)

Années	Actifs		Inactifs	Population en âge de travailler	
	Employés	Chômeurs			
Niveaux en milliers					
2008	26 423	2 094	22 248	50 765	
Part dans la population en âge de travailler (en %)				Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en%)
1975	55,1	2,0	43,0	40 087	-
1976	55,0	2,2	42,7	40 404	0,8
1977	55,0	2,5	42,5	40 752	0,9
1978	54,5	2,6	42,9	41 099	0,9
1979	54,7	2,9	42,4	41 458	0,9
1980	54,6	3,1	42,3	41 824	0,9
1981	53,8	3,7	42,6	42 187	0,9
1982	53,3	4,0	42,7	42 540	0,8
1983	52,8	4,1	43,1	42 872	0,8
1984	51,9	4,8	43,3	43 204	0,8
1985	51,6	5,1	43,4	43 545	0,8
1986	51,6	5,1	43,3	43 901	0,8
1987	51,2	5,1	43,7	44 282	0,9
1988	50,9	4,9	44,2	44 666	0,9
1989	51,3	4,5	44,2	45 022	0,8
1990	51,1	4,4	44,5	45 315	0,7
1991	50,6	4,5	45,0	45 561	0,5
1992	50,2	5,0	44,8	45 813	0,6
1993	49,6	5,5	44,8	46 062	0,5
1994	49,2	5,9	45,0	46 301	0,5
1995	49,5	5,5	45,0	46 556	0,6
1996	49,5	5,8	44,7	46 819	0,6
1997	49,0	5,9	45,1	47 076	0,5
1998	49,3	5,7	45,1	47 310	0,5
1999	49,5	5,5	45,0	47 583	0,6
2000	50,5	4,7	44,8	47 928	0,7
2001	50,9	4,3	44,8	48 302	0,8
2002	50,9	4,4	44,7	48 688	0,8
2003	51,3	4,8	43,9	48 894	-
2004	51,1	5,0	43,9	49 290	0,8
2005	51,1	5,0	44,0	49 730	0,9
2006	51,0	5,0	44,1	50 141	0,8
2007	51,6	4,5	44,0	50 469	0,7
2008	52,1	4,1	43,8	50 765	0,6

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Notes :

- Population active et emploi au sens du BIT, en moyenne annuelle.
- Les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annuelle. L'Insee ne fournit pas les données permettant de corriger la rupture de ces séries.

Tableau III.9

Taux de chômage au sens du BIT... ... par sexe

Années	Hommes	Femmes	Total
1975	2,6	4,8	3,5
1976	2,8	5,5	3,9
1977	3,2	6,1	4,3
1978	3,4	6,2	4,5
1979	3,8	7,0	5,1
1980	3,8	7,8	5,4
1981	4,7	8,7	6,4
1982	5,3	9,2	6,9
1983	5,7	9,4	7,3
1984	7,0	10,5	8,5
1985	7,6	10,8	9,0
1986	7,6	10,8	9,0
1987	7,4	11,4	9,1
1988	7,0	11,1	8,8
1989	6,3	10,6	8,2
1990	6,2	10,2	7,9
1991	6,4	10,4	8,2
1992	7,3	11,2	9,0
1993	8,7	11,8	10,1
1994	9,3	12,4	10,7
1995	8,6	11,9	10,1
1996	9,2	12,3	10,6
1997	9,5	12,3	10,8
1998	9,0	11,9	10,3
1999	8,7	11,6	10,0
2000	7,3	10,1	8,6
2001	6,5	9,2	7,8
2002	7,1	8,9	7,9
2003	7,6	9,5	8,5
2004	8,0	9,8	8,9
2005	8,0	9,8	8,9
2006	8,1	9,7	8,8
2007	7,5	8,6	8,0
2008	6,9	7,9	7,4

Source : Insee, enquête Emploi.

Note : Chômage au sens du BIT, en moyenne annuelle.

... par tranche d'âge

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus		Total
			ensemble	dont 55 à 64 ans	
1975	7,1	2,7	2,3	-	3,5
1976	8,1	2,9	2,6	-	3,9
1977	9,5	3,2	3,0	-	4,3
1978	10,1	3,3	3,1	-	4,5
1979	11,5	3,6	3,6	-	5,1
1980	12,6	3,8	3,8	-	5,4
1981	14,9	4,7	4,2	-	6,4
1982	16,3	5,1	4,6	-	6,9
1983	17,2	5,3	4,8	-	7,3
1984	20,7	6,2	5,2	-	8,5
1985	20,9	6,8	5,8	-	9,0
1986	19,4	7,3	5,8	-	9,0
1987	18,4	7,6	6,3	-	9,1
1988	17,3	7,6	6,3	-	8,8
1989	15,3	7,3	5,7	-	8,2
1990	15,4	7,0	5,6	-	7,9
1991	16,4	7,2	5,9	-	8,2
1992	17,8	8,1	6,6	-	9,0
1993	20,7	9,2	6,4	-	10,1
1994	22,2	9,9	6,7	-	10,7
1995	20,6	9,4	6,6	-	10,1
1996	22,0	9,9	7,0	-	10,6
1997	22,6	10,1	7,5	-	10,8
1998	21,0	9,8	7,4	-	10,3
1999	20,8	9,4	7,3	-	10,0
2000	16,7	8,1	6,2	-	8,6
2001	15,7	7,4	5,4	-	7,8
2002	16,8	7,4	5,7	-	7,9
2003	18,8	7,9	5,9	5,3	8,5
2004	20,5	8,2	6,0	6,1	8,9
2005	21,0	8,2	5,8	5,5	8,9
2006	22,4	8,0	6,0	5,9	8,8
2007	19,6	7,3	5,4	5,1	8,0
2008	19,0	6,7	5,0	4,8	7,4

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Note : Chômage au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Tableau III.10

Taux de chômage au sens du BIT par niveau de diplôme (à la date de l'enquête Emploi)

(en %)

Années	Aucun diplôme ou CEP	BEPC seul	CAP ou BEP	Baccalauréat	BAC + 2 ans	Etudes supérieures longues
1982	7,9	6,5	6,9	3,2	3,2	4,8
1983	8,4	6,9	7,3	3,7	3,7	3,8
1984	10,0	8,3	8,8	3,7	3,7	3,9
1985	10,8	7,7	9,3	3,6	3,6	4,8
1986	11,1	7,9	9,2	4,0	4,0	5,2
1987	11,6	8,1	9,1	4,0	4,0	5,1
1988	11,6	7,4	8,8	3,7	3,7	4,8
1989	11,0	7,2	7,8	3,5	3,5	3,9
1990	10,9	6,9	7,7	3,5	3,5	3,7
1991	11,2	7,3	7,9	3,8	3,8	4,5
1992	12,3	8,6	9,0	4,7	4,7	5,0
1993	13,1	9,1	10,0	6,5	6,5	6,5
1994	14,1	9,8	10,5	7,0	7,0	6,7
1995	13,5	9,4	9,7	6,6	6,6	7,3
1996	14,2	9,2	10,6	6,7	6,7	7,8
1997	14,5	10,6	10,3	7,3	7,3	7,7
1998	14,3	9,8	10,0	6,6	6,6	7,1
1999	14,4	10,2	9,7	6,2	6,2	6,5
2000	13,1	9,2	8,0	4,5	4,5	5,8
2001	11,9	8,9	7,3	4,6	4,6	5,1
2002	11,8	8,3	7,4	5,1	5,1	6,1
2003	12,7	9,5	7,8	5,5	5,5	6,6
2004	12,9	10,5	7,9	5,7	5,7	7,0
2005	13,5	11,2	7,7	5,9	5,9	6,4
2006	14,0	11,3	7,8	5,6	5,6	6,0
2007	13,2	10,2	7,1	7,1	5,2	5,6

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DGTPE.

Lecture : En 2007, 5,6 % des actifs ayant un niveau d'études supérieures longues déclarent rechercher un emploi.

Note : Les données relatives à 2008 n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de ce document.

Tableau III.11

Durée du chômage

Années	Proportion de chômeurs depuis un an ou plus (1) (en %)	Ancienneté moyenne de chômage (en mois)
1970	21,4	8,7
1971	21,2	8,8
1972	21,8	8,4
1973	20,6	8,6
1974	19,4	7,9
1975	16,8	8,0
1976	24,2	9,3
1977	25,0	9,8
1978	27,8	10,8
1979	29,9	11,2
1980	32,2	11,9
1981	32,1	11,9
1982	36,2	12,5
1983	39,4	13,0
1984	39,3	13,6
1985	43,7	15,0
1986	44,2	15,7
1987	45,3	16,6
1988	44,6	16,5
1989	43,7	16,2
1990	39,7	14,5
1991	37,0	14,5
1992	35,2	13,8
1993	33,4	12,9
1994	37,7	13,5
1995	41,6	15,1
1996	39,2	15,2
1997	43,2	15,6
1998	41,2	16,0
1999	38,2	14,9
2000	40,1	15,9
2001	35,3	14,5
2002	41,3	15,7
2003	42,9	15,5
2004	40,8	14,4
2005	41,4	14,5
2006	43,9	14,2
2007	40,9	13,9

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles puis "en continu" à partir de 2002, calculs DGTPE.

(1) souvent appelés "chômeurs de longue durée".

Lecture : En 2007, sur 100 chômeurs, 40,9 % recherchaient un emploi depuis un an ou plus tandis que, en moyenne, une personne au chômage était en recherche d'emploi depuis environ 14 mois.

Note : Les données relatives à 2008 n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de ce document.

Tableau III.12

Emploi total par branche (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Emploi total	
Niveau en milliers						
2008	830	3 360	1 826	19 826	25 841	
Part dans l'emploi total (en %)					Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en %)
1970	13,3	25,6	9,9	51,3	21 102	1,3
1971	12,6	25,7	9,7	52,0	21 189	0,4
1972	11,9	25,8	9,7	52,6	21 306	0,6
1973	11,1	26,0	9,7	53,2	21 593	1,3
1974	10,6	26,1	9,6	53,8	21 779	0,9
1975	10,3	25,7	9,3	54,8	21 587	- 0,9
1976	9,8	25,4	9,2	55,5	21 750	0,8
1977	9,4	25,2	9,1	56,2	21 926	0,8
1978	9,1	24,9	8,9	57,1	22 032	0,5
1979	8,8	24,4	8,9	57,9	22 145	0,5
1980	8,5	24,0	8,9	58,6	22 202	0,3
1981	8,2	23,3	8,8	59,7	22 117	- 0,4
1982	7,9	22,9	8,5	60,6	22 144	0,1
1983	7,7	22,6	8,2	61,5	22 076	- 0,3
1984	7,5	22,0	7,7	62,8	21 938	- 0,6
1985	7,3	21,5	7,5	63,7	21 857	- 0,4
1986	7,0	21,0	7,4	64,5	21 938	0,4
1987	6,7	20,4	7,4	65,5	22 105	0,8
1988	6,4	19,9	7,5	66,3	22 307	0,9
1989	6,0	19,7	7,5	66,9	22 682	1,7
1990	5,7	19,5	7,4	67,4	22 863	0,8
1991	5,4	19,2	7,4	68,1	22 888	0,1
1992	5,2	18,6	7,1	69,0	22 755	- 0,6
1993	5,0	18,0	6,8	70,2	22 462	- 1,3
1994	4,8	17,5	6,5	71,2	22 494	0,1
1995	4,6	17,3	6,5	71,6	22 694	0,9
1996	4,5	17,1	6,3	72,1	22 779	0,4
1997	4,4	16,8	6,1	72,7	22 879	0,4
1998	4,3	16,5	5,9	73,2	23 227	1,5
1999	4,1	16,1	5,9	73,8	23 697	2,0
2000	3,9	15,9	6,0	74,2	24 332	2,7
2001	3,8	15,7	6,1	74,4	24 765	1,8
2002	3,7	15,3	6,1	74,9	24 919	0,6
2003	3,7	14,9	6,1	75,3	24 950	0,1
2004	3,6	14,4	6,2	75,8	24 977	0,1
2005	3,6	14,0	6,4	76,0	25 116	0,6
2006	3,5	13,6	6,6	76,3	25 362	1,0
2007	3,3	13,3	6,9	76,6	25 705	1,4
2008	3,2	13,0	7,1	76,7	25 841	0,5

Source : Insee, comptes nationaux.

Tableau III.13

Emploi salarié par branche (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Total	
Niveau en milliers						
2008	355	3 185	1 550	18 449	23 539	
Part dans l'emploi salarié total (en %)					Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en %)
1970	3,4	30,2	10,7	55,7	16 747	2,5
1971	3,2	30,2	10,5	56,1	16 967	1,3
1972	3,0	30,1	10,3	56,5	17 222	1,5
1973	2,8	30,1	10,2	56,9	17 611	2,3
1974	2,7	30,0	10,0	57,3	17 884	1,6
1975	2,6	29,5	9,6	58,3	17 786	- 0,5
1976	2,5	29,1	9,4	59,1	18 022	1,3
1977	2,3	28,7	9,3	59,7	18 258	1,3
1978	2,2	28,2	8,9	60,7	18 417	0,9
1979	2,1	27,5	8,8	61,6	18 569	0,8
1980	2,0	27,1	8,7	62,2	18 671	0,6
1981	1,9	26,2	8,5	63,4	18 640	- 0,2
1982	1,9	25,7	8,2	64,2	18 739	0,5
1983	1,8	25,2	7,8	65,1	18 718	- 0,1
1984	1,7	24,6	7,3	66,4	18 646	- 0,4
1985	1,7	23,9	7,0	67,4	18 636	- 0,1
1986	1,7	23,3	7,0	68,1	18 760	0,7
1987	1,6	22,5	6,9	69,0	18 966	1,1
1988	1,6	21,9	7,0	69,6	19 206	1,3
1989	1,5	21,5	7,0	69,9	19 635	2,2
1990	1,5	21,3	7,0	70,2	19 891	1,3
1991	1,5	20,8	6,9	70,7	20 023	0,7
1992	1,6	20,2	6,7	71,6	20 021	0,0
1993	1,6	19,4	6,4	72,7	19 857	- 0,8
1994	1,6	18,7	6,2	73,5	19 986	0,6
1995	1,7	18,5	6,1	73,8	20 264	1,4
1996	1,7	18,2	5,9	74,2	20 420	0,8
1997	1,8	17,9	5,7	74,7	20 574	0,8
1998	1,8	17,5	5,6	75,1	20 968	1,9
1999	1,8	17,0	5,6	75,6	21 455	2,3
2000	1,7	16,7	5,6	75,9	22 103	3,0
2001	1,7	16,4	5,7	76,2	22 560	2,1
2002	1,6	16,0	5,7	76,6	22 724	0,7
2003	1,6	15,6	5,8	77,1	22 759	0,2
2004	1,6	15,0	5,8	77,5	22 768	0,0
2005	1,6	14,6	6,0	77,7	22 875	0,5
2006	1,6	14,2	6,2	78,0	23 097	1,0
2007	1,5	13,8	6,4	78,3	23 419	1,4
2008	1,5	13,5	6,6	78,4	23 539	0,5

Source : Insee, comptes nationaux.

Tableau III.14

Emploi salarié par type de contrat

(en milliers et en %)

Années	Effectifs salariés privés					Stages et contrats aidés	Salariés de l'État et des collectivités locales	Effectifs salariés totaux
	Intérim	Apprentis	Contrats à durée déterminée (1) (CDD)	Contrats à durée indéterminée (CDI)	Total			
Niveau en milliers								
2007	547	353	1 261	15 199	17 359	450	5 041	22 850
Part dans l'emploi salarié total (en %)								
								Niveau (en milliers)
1990	1,2	1,2	3,2	66,9	72,5	1,5	26,0	19 891
1991	1,1	1,0	2,9	68,2	73,3	1,5	25,3	20 023
1992	1,1	1,0	3,0	68,1	73,2	1,7	25,1	20 021
1993	0,9	0,9	3,2	66,6	71,7	2,1	26,3	19 857
1994	1,1	1,0	3,2	66,4	71,8	2,1	26,1	19 986
1995	1,5	1,0	3,9	65,4	71,8	2,3	25,9	20 264
1996	1,4	1,1	4,1	65,5	72,1	2,3	25,6	20 420
1997	1,7	1,2	4,3	65,2	72,5	2,1	25,4	20 574
1998	2,1	1,3	4,6	64,7	72,6	2,0	25,3	20 968
1999	2,2	1,4	4,4	65,2	73,2	2,1	24,7	21 455
2000	2,6	1,4	4,7	65,0	73,6	2,2	24,2	22 103
2001	2,9	1,2	4,4	66,0	74,5	1,9	23,6	22 560
2002	2,2	1,4	5,4	66,1	75,0	2,6	22,5	22 724
2003	2,2	1,3	5,3	67,6	76,4	2,3	21,3	22 090
2004	2,2	1,4	5,4	67,9	76,9	2,1	21,1	22 099
2005	2,5	1,5	5,4	67,4	76,7	2,0	21,3	22 202
2006	2,4	1,5	5,5	66,0	75,4	1,9	22,7	22 354
2007	2,4	1,5	5,5	66,5	76,0	2,0	22,1	22 850

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles puis "en continu" à partir de 2002, calculs DGTPE.

(1) Hors État et collectivités locales.

Notes :

- Les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annuelle. L'Insee ne fournit pas les données permettant de corriger la rupture de ces séries.
- Les données relatives à 2008 n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de ce document.

Tableau III.15

Temps partiel et durée du travail

Années	Effectifs à temps partiel (1)		Part du temps partiel dans l'emploi total (en %)			Durée annuelle effective du travail (2)	
	En milliers	Variation en %	Hommes	Femmes	Total	En heures	Variation en %
1983	2 107		2,6	20,1	9,7	1 599	-
1984	2 210	4,9	2,8	21,1	10,3	1 592	- 0,4
1985	2 345	6,1	3,2	21,8	11,0	1 566	- 1,6
1986	2 550	8,7	3,5	23,3	11,8	1 566	- 0,1
1987	2 547	- 0,1	3,6	23,2	11,8	1 581	1,0
1988	2 612	2,6	3,5	23,8	12,1	1 593	0,7
1989	2 654	1,6	3,6	23,7	12,1	1 581	- 0,7
1990	2 651	- 0,1	3,4	23,6	12,0	1 585	0,2
1991	2 659	0,3	3,4	23,5	12,0	1 572	- 0,8
1992	2 787	4,8	3,6	24,5	12,7	1 577	0,3
1993	3 033	8,8	4,1	26,3	13,9	1 568	- 0,6
1994	3 216	6,0	4,6	27,8	14,8	1 563	- 0,3
1995	3 429	6,6	5,0	28,9	15,6	1 542	- 1,3
1996	3 533	3,0	5,3	29,4	16,0	1 547	0,3
1997	3 692	4,5	5,4	30,9	16,8	1 541	- 0,4
1998	3 847	4,2	5,7	31,6	17,2	1 532	- 0,5
1999	3 896	1,3	5,6	31,7	17,3	1 530	- 0,1
2000	3 923	0,7	5,4	31,0	16,9	1 491	- 2,6
2001	3 895	- 0,7	5,1	30,4	16,4	1 481	- 0,6
2002	3 880	- 0,4	5,4	30,1	16,5	1 445	- 2,5
2003	4 078	5,1	5,4	29,9	16,5	1 441	- 0,2
2004	4 118	1,0	5,3	30,1	16,6	1 469	2,0
2005	4 285	4,1	5,7	30,8	17,2	1 469	0,0
2006	4 322	0,9	5,8	30,2	17,1	1 451	- 1,2
2007	4 412	2,1	5,7	30,2	17,2	-	-

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles puis "en continu" à partir de 2002, comptes nationaux pour la durée effective du travail ; calculs DGTPE.

(1) Avant 2002, à la date de l'enquête Emploi, généralement en mars de l'année considérée, sauf en 1990 et 1999 (janvier).

(2) Comptes nationaux annuels, base 2000. Ensemble des salariés.

Note : Les données relatives à 2008 n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de ce document.

IV. Prix et coûts salariaux

IV.1 Indices des prix à la consommation (en glissement)

IV.2 Indices des prix à la consommation (en moyenne annuelle)

IV.3 Autres indicateurs de prix

IV.4 Salaire horaire ouvrier et salaire moyen par tête

IV.5 Salaire minimum et éléments sur la distribution des salaires

IV.6 Coût du travail au niveau du SMIC et du salaire médian

Définitions

L'inflation sous-jacente permet d'analyser la tendance de fond de l'inflation, en excluant de l'indice général des prix les composantes dont les variations résultent davantage de phénomènes exceptionnels ou transitoires. Sont ainsi exclus de l'indice les tarifs publics, les produits dont le prix est très volatil (énergie, alimentation) et les effets des mesures fiscales (variations de taux de TVA par exemple).

Le coût du travail correspond au coût d'un salarié pour l'employeur. Il englobe le salaire versé par l'employeur au salarié, les cotisations sociales payées par les salariés et les employeurs ainsi que la CSG et la CRDS.

Le **salaire brut** correspond à la somme du salaire versé par l'employeur au salarié et des cotisations sociales salariées. Par rapport au coût total pour l'employeur, le salaire brut ne comprend pas les cotisations sociales patronales.

Par rapport au salaire brut, le **salaire net** ne comprend pas les cotisations sociales salariées, la CSG et la CRDS.

La **CSG** est la Contribution Sociale Généralisée.

La **CRDS** est la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale.

Le **SMIC** est le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

Les sources utilisées :

- **DADS** : Déclarations Annuelles de Données Sociales (Enquête réalisée par l'Insee) ;
- **DARES** : Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques du Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

Tableau IV.1

Indices des prix à la consommation⁽¹⁾

(glissement annuel en %)

Années	Ensemble	Sous- jacent	Hors tabac	Alimentation	Produits manufacturés	Energie	Services
Glissement annuel en fin d'année, indices base 100 : 1980							
1973	8,5	-		10,9	6,3	10,2	9,0
1974	15,0	-		12,0	17,1	34,0	15,2
1975	9,8	-		10,7	8,5	5,9	12,1
1976	9,8	-		11,4	6,2	15,7	12,8
1977	9,0	-		11,9	8,0	6,3	9,3
1978	9,7	-		7,9	9,4	11,5	11,6
1979	11,7	-		9,6	11,8	20,4	12,7
1980	13,7	-		9,8	13,3	24,2	15,7
1981	13,9	-		16,5	10,4	18,8	15,7
1982	9,7	-		9,2	8,2	16,5	10,9
1983	9,3	-		10,1	9,2	4,2	10,6
1984	6,7	-		6,1	6,7	10,3	6,4
1985	4,7	-		4,7	5,3	0,9	5,9
1986	2,1	-		2,5	4,5	- 14,5	5,1
1987	3,1	-		1,4	2,1	0,5	7,8
1988	3,1	-		2,4	2,3	0,6	5,2
1989	3,6	-		5,0	2,0	5,5	4,9
1990	3,4	-		3,0	2,0	6,4	5,4
Glissement annuel en fin d'année, indices base 100 : 1998							
1991	3,0	3,7	2,9	2,8	2,9	- 0,6	4,3
1992	2,0	3,3	1,9	- 0,1	1,4	- 1,8	4,1
1993	2,1	1,8	1,8	0,4	1,1	3,8	2,9
1994	1,6	1,2	1,3	1,0	0,3	- 0,1	2,6
1995	2,0	0,6	2,0	1,5	1,2	3,5	2,7
1996	1,8	0,9	1,5	1,4	0,4	6,6	1,6
1997	1,1	0,8	1,0	2,6	0,2	- 0,2	1,4
1998	0,2	0,9	0,2	0,7	- 0,3	- 5,3	1,3
1999	1,3	0,6	1,2	1,1	- 0,4	9,6	0,9
2000	1,6	1,4	1,6	2,8	0,4	7,8	0,8
2001	1,4	2,0	1,3	4,9	0,7	- 7,5	1,9
2002	2,3	1,8	2,1	1,4	0,5	3,8	3,4
2003	2,2	1,6	1,6	2,4	0,4	- 0,1	2,4
2004	2,1	1,3	1,9	0,1	- 0,1	10,2	2,6
2005	1,5	1,0	1,6	0,7	- 0,6	8,2	2,5
2006	1,5	1,3	1,5	1,7	- 0,1	1,7	2,7
2007	2,6	1,8	2,5	3,1	0,4	10,6	2,4
2008	1,0	1,9	1,0	3,2	0,1	- 7,0	2,3

Source : Insee.

(1) Pour la période 1991-2002, les séries sont issues de la publication de l'Insee "Séries longues rétropolées de 1990 à 2002", Collection Insee Résultats société N° 17 Juillet 2003.

Tableau IV.2

Indices des prix à la consommation⁽¹⁾

(moyenne annuelle en %)

Années	Ensemble	Sous-jacent	Hors tabac	Alimentation	Produits manufacturés	Energie	Services
Moyenne annuelle, indices base 100 : 1980							
1973	7,2			9,3	5,1	3,9	8,1
1974	13,8			12,8	13,7	37,2	11,6
1975	11,8			11,3	12,6	8,1	12,7
1976	9,7			10,8	6,9	10,6	11,9
1977	9,3			12,7	6,5	11,7	9,7
1978	9,1			8,1	9,1	8,7	10,0
1979	10,8			8,8	13,9	15,9	11,6
1980	13,5			9,8	16,3	25,9	13,0
1981	13,4			14,0	12,8	19,2	14,0
1982	11,8			12,6	11,5	15,6	11,7
1983	9,6			9,3	8,9	9,4	10,8
1984	7,4			7,9	7,6	8,0	6,9
1985	5,8			5,0	6,1	8,2	6,1
1986	2,7			3,5	0,8	- 12,7	4,7
1987	3,1			1,8	2,0	- 3,1	5,9
1988	2,7			1,6	1,7	- 1,0	4,9
1989	3,6			4,3	2,8	4,8	4,0
1990	3,4			4,1	2,4	4,6	4,1
Moyenne annuelle, indices base 100 : 1998							
1991	3,2	3,9	3,2	3,1	2,6	2,1	4,3
1992	2,4	3,5	2,2	0,6	2,1	- 1,3	4,4
1993	2,1	2,4	1,8	- 0,1	1,2	2,0	3,4
1994	1,6	1,4	1,4	0,9	0,5	1,5	2,7
1995	1,8	1,1	1,7	1,3	0,7	2,0	2,7
1996	2,0	1,0	1,9	1,3	1,1	5,0	2,2
1997	1,2	0,7	1,1	1,8	- 0,1	2,2	1,4
1998	0,7	0,7	0,6	1,5	0,0	- 2,9	1,5
1999	0,5	0,7	0,5	0,6	- 0,4	0,5	1,1
2000	1,7	1,1	1,6	2,1	- 0,1	12,7	0,6
2001	1,7	1,6	1,6	5,1	0,7	- 1,8	1,4
2002	1,9	2,1	1,7	2,6	0,7	- 1,6	3,0
2003	2,1	1,6	1,9	2,3	0,2	2,5	2,6
2004	2,1	1,6	1,7	0,6	0,2	4,9	2,6
2005	1,8	1,0	1,7	0,1	- 0,5	10,1	2,6
2006	1,6	1,1	1,7	1,6	- 0,3	6,5	2,5
2007	1,5	1,5	1,5	1,4	0,0	1,7	2,6
2008	2,8	2,0	2,8	4,9	0,3	10,8	2,4

Source : Insee.

(1) Pour la période 1991-2002, les séries sont issues de la publication de l'Insee "Séries longues rétropolées de 1990 à 2002", Collection Insee Résultats société N° 17 Juillet 2003.

Tableau IV.3

Autres indicateurs de prix

(en %)

Années	Pétrole et matières premières			Produits manufacturés (3)			Indice du coût de la construction	Indice de référence des loyers	
	Pétrole (1)		Matières premières hors énergie (2)	Prix de production	Prix à l'importation	Prix à l'exportation		(4)	(5)
	en %	\$/bl							
Taux de croissance annuels									
1960	- 5,6	1,9	-	3,4	3,1	2,1	0,2	-	-
1961	14,5	2,2	-	2,4	- 0,7	0,8	1,8	-	-
1962	0,9	2,2	-	1,9	0,8	0,4	5,2	-	-
1963	0,0	2,2	-	3,6	0,9	0,7	9,7	-	-
1964	0,0	2,2	-	1,6	0,1	2,3	6,7	-	-
1965	0,0	2,2	-	1,0	1,9	0,9	5,6	-	-
1966	0,0	2,2	-	1,5	1,8	1,2	2,5	-	-
1967	0,0	2,2	-	1,1	- 1,3	- 1,0	1,7	-	-
1968	0,0	2,2	-	1,9	- 2,2	- 1,8	4,6	-	-
1969	0,0	2,2	-	3,3	4,0	3,4	5,7	-	-
1970	0,0	2,2	-	5,8	10,6	8,3	2,8	-	-
1971	43,7	3,2	-	4,5	2,1	3,3	5,9	-	-
1972	12,8	3,6	-	4,6	- 2,1	0,8	5,9	-	-
1973	17,6	4,3	-	9,1	3,6	5,3	8,3	-	-
1974	204,1	12,9	-	22,0	28,5	23,5	15,7	-	-
1975	- 11,0	11,5	-	7,6	0,9	7,0	13,2	-	-
1976	14,3	13,1	-	8,9	8,0	10,3	11,6	-	-
1977	8,9	14,3	-	7,1	9,8	9,0	9,4	-	-
1978	- 0,3	14,3	-	7,3	4,2	6,1	8,7	-	-
1979	125,2	32,1	16,0	9,2	8,8	9,9	10,7	-	-
1980	18,0	37,9	10,2	10,5	10,8	9,5	13,7	-	-
1981	- 3,2	36,7	- 7,4	9,0	12,1	11,3	9,3	-	-
1982	- 8,9	33,4	- 7,5	9,9	11,9	13,0	10,9	-	-
1983	- 10,5	29,9	7,2	6,9	10,1	9,5	6,6	-	-
1984	- 3,4	28,9	5,3	6,9	10,5	10,0	5,9	-	-
1985	- 3,8	27,8	- 9,5	4,6	3,7	4,7	3,2	-	-
1986	- 47,5	14,6	- 1,1	0,7	- 3,5	- 2,6	3,2	-	-
1987	26,7	18,5	5,9	1,0	- 0,4	- 0,1	3,0	-	-
1988	- 19,2	14,9	20,5	3,0	2,9	2,9	2,8	-	-
1989	20,9	18,0	5,2	3,4	5,1	3,6	1,4	-	-
1990	30,5	23,5	- 11,1	0,4	- 3,2	- 2,2	2,4	-	-
1991	- 15,3	19,9	- 6,6	0,2	- 0,7	- 2,0	4,3	-	-
1992	- 3,3	19,3	- 4,6	- 0,5	- 3,4	- 2,5	1,5	-	-
1993	- 11,6	17,0	0,7	- 1,8	- 3,9	- 3,1	1,1	-	-
1994	- 7,0	15,8	16,8	0,3	0,9	- 0,1	0,1	-	-
1995	7,6	17,0	10,1	2,3	0,5	0,5	0,0	-	-
1996	21,0	20,6	- 8,8	- 0,6	1,5	1,6	1,8	-	-
1997	- 7,1	19,1	1,9	0,0	0,9	2,1	2,4	-	-
1998	- 33,3	12,8	- 14,9	- 1,1	- 1,5	- 1,9	0,1	-	-
1999	39,6	17,8	- 5,9	- 1,4	- 2,9	- 2,0	1,0	-	-
2000	59,2	28,4	8,8	2,1	1,3	1,4	2,4	-	-
2001	- 13,9	24,4	- 9,4	0,2	- 1,1	- 1,0	3,6	2,6	-
2002	2,1	24,9	1,6	- 0,7	- 4,2	- 2,6	2,5	2,3	-
2003	15,4	28,8	13,5	- 0,8	- 2,9	- 2,5	3,0	2,3	-
2004	32,8	38,2	20,1	1,0	- 0,2	0,0	4,8	2,5	1,6
2005	42,4	54,4	12,8	1,3	- 0,2	0,8	2,4	2,5	1,7
2006	19,7	65,1	26,6	2,0	0,7	2,2	7,0	2,9	1,7
2007	11,3	72,5	14,4	2,0	0,1	1,0	4,0	-	1,3
2008	34,0	97,1	8,9	2,1	0,7	1,4	7,7	-	2,5

Sources : Insee, WEFA.

(1) Brent daté (marché spot de Londres).

(2) Prix des matières premières importées, en devises.

(3) Source Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(4) Cet indice, créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005 et calculé par l'Insee comme une moyenne pondérée de l'IPC hors tabac et hors loyers (60%), de l'indice des prix de l'entretien et de l'amélioration de l'habitat (20%) et de l'indice du coût de la construction (20%), s'est substitué à l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé, à compter du premier janvier 2006. Il n'est plus publié en application de l'article 8 de la loi 2008-111 du 8 février 2008.

(5) L'article 9 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers. Il a été publié pour la première fois le 14 février 2008 pour les valeurs du 1er trimestre 2006.

Tableau IV.4

Salaire horaire ouvrier et salaire moyen par tête

Années ou trimestres	Taux de salaire horaire ouvrier (2)	Salaire annuel par tête (1)		
		Secteurs industriels et construction	Services principalement marchands	Secteurs marchands non agricoles
Niveau annuel en euros courants				
2006	-	31 912	31 411	31 562
2007	-	33 039	32 301	32 521
2008	-	34 086	33 170	33 441
Taux de croissance en euros courants, en %				
1979	13,1	13,0	10,7	11,9
1980	15,5	15,9	13,9	14,9
1981	15,1	14,4	14,1	14,5
1982	14,9	13,5	12,7	13,2
1983	10,9	9,9	8,5	9,2
1984	7,2	9,6	6,3	7,9
1985	5,8	7,4	5,8	6,6
1986	3,8	5,1	4,5	4,8
1987	3,4	4,9	2,9	3,8
1988	3,6	4,8	4,1	4,4
1989	4,2	3,9	4,1	4,1
1990	5,0	5,3	6,0	5,8
1991	4,4	5,2	3,9	4,5
1992	3,9	4,7	2,4	3,3
1993	2,1	4,2	1,8	2,7
1994	2,0	3,2	0,6	1,6
1995	2,4	2,6	1,8	2,1
1996	2,6	2,1	1,9	2,0
1997	2,7	2,7	1,7	2,0
1998	2,1	1,3	2,3	1,9
1999	2,5	2,2	2,4	2,3
2000	5,3	2,8	3,4	3,2
2001	4,2	1,5	2,4	2,1
2002	3,6	3,4	3,1	3,2
2003	2,8	2,5	2,5	2,5
2004	2,9	4,9	3,5	3,9
2005	3,0	3,3	3,6	3,5
2006	3,0	3,2	4,2	3,9
2007	2,9	3,5	2,8	3,0
2008	3,1	3,2	2,7	2,8
Taux de croissance trimestriels, en %				
2007. I	0,9	0,9	0,3	0,5
II	0,6	0,6	0,5	0,5
III	0,9	0,8	0,6	0,7
IV	0,3	0,8	0,8	0,8
2008. I	1,0	0,8	0,7	0,7
II	1,1	0,7	0,7	0,7
III	0,7	0,7	0,6	0,7
IV	0,3	1,2	0,5	0,7
2009. I	0,8	- 0,4	- 0,4	- 0,4
II	0,4			

(1) Source : Insee, base 2000 des comptes trimestriels. Salaire annuel brut moyen de l'ensemble des salariés (à temps plein et à temps partiel). Moyennes annuelles.

(2) Source : DARES, Enquête ACEMO ; champ : entreprises de plus de 10 salariés des secteurs concurrentiels hors agriculture, salariés à temps plein. Moyennes annuelles.

Tableau IV.5

Salaire minimum et éléments sur la distribution des salaires

Années	Salaire minimum		Salaire net des salariés à plein temps (1)			
	Horaire brut moyenne annuelle	Annuel net plein temps (2)	Annuel net moyen	Annuel net médian	Rapports interdéciles (3)	
Niveau en euros courants						
1999	6,17	8 870	20 104	16 624	Salaires les plus élevés rapportés au salaire médian (D9/D5)	Salaire médian rapporté aux salaires les plus bas (D5/D1)
2000	6,31	9 067	20 546	16 911		
2001	6,54	9 409	20 992	17 233		
2002	6,75	9 724	21 577	17 637		
2003	7,01	10 053	21 934	17 909		
2004	7,40	10 613	22 448	18 287		
2005	7,82	11 192	23 131	18 809		
2006	8,15	11 650	23 670	19 213		
2007	8,36	11 950	-	-		
2008	8,61	12 307	-	-		
Taux de croissance en euros courants, en %						
1950	-	-	-	-	1,81	1,97
1951	-	-	15,5	20,4	1,92	1,77
1952	12,3	12,3	17,9	17,0	1,92	1,90
1953	0,0	0,0	2,4	-	-	-
1954	15,4	15,4	9,3	-	1,94	1,79
1955	8,2	8,2	10,5	5,3	-	1,61
1956	0,9	0,9	10,5	21,5	1,98	1,81
1957	2,5	2,5	10,5	10,3	1,96	1,92
1958	13,4	13,4	11,3	-	-	-
1959	6,6	6,4	6,4	-	2,01	1,84
1960	3,2	3,2	10,0	10,2	2,02	1,89
1961	2,0	2,0	8,0	5,3	2,03	1,86
1962	4,9	4,3	9,7	13,8	2,05	1,90
1963	7,0	6,7	10,0	2,0	2,00	1,99
1964	2,7	2,7	6,4	8,6	2,00	1,98
1965	4,3	4,3	6,0	5,4	2,08	1,98
1966	4,1	4,1	6,3	5,3	2,09	2,00
1967	3,4	2,6	5,3	6,0	2,07	1,97
1968	26,2	25,7	10,1	9,8	2,03	1,88
1969	17,9	17,9	10,8	11,3	2,03	1,74
1970	8,0	8,0	9,4	9,9	2,03	1,81
1971	10,1	10,1	10,9	11,8	2,01	1,84
1972	11,4	11,3	10,1	10,3	2,02	1,84
1973	18,2	18,1	12,1	12,5	2,00	1,80
1974	23,1	23,0	17,3	16,7	2,01	1,74
1975	19,3	18,9	14,5	14,4	2,01	1,74
1976	14,7	13,5	15,8	16,3	1,97	1,71
1977	12,7	12,1	10,3	10,9	1,96	1,71
1978	12,9	12,7	13,2	13,5	1,96	1,68
1979	12,5	10,1	8,6	9,6	1,94	1,67
1980	15,6	14,8	13,8	14,4	1,93	1,69
1981	18,1	18,9	13,2	12,9	1,93	1,67
1982	17,7	16,7	13,8	13,4	1,94	1,65
1983	12,1	11,2	10,6	10,4	1,94	1,62
1984	9,4	7,7	7,1	7,0	1,93	1,60
1985	6,3	6,1	7,1	7,2	1,95	1,60
1986	3,4	2,7	5,3	4,5	1,96	1,62
1987	4,0	3,1	2,7	2,9	1,97	1,62
1988	2,7	2,1	2,9	3,2	1,97	1,64
1989	4,2	2,9	4,4	4,0	1,99	1,65
1990	4,3	4,3	5,2	5,3	1,99	1,64
1991	4,9	5,3	3,6	3,7	1,99	1,64
1992	4,0	3,1	2,6	3,1	1,97	1,64
1993	2,6	1,3	1,5	2,5	1,95	1,64
1994	2,2	1,0	1,7	3,4	1,93	1,59
1995	3,1	2,7	2,0	2,1	1,93	1,59
1996	3,6	2,0	1,5	0,8	1,93	1,60
1997	2,9	3,3	2,1	2,2	1,92	1,59
1998	3,0	3,8	1,6	1,8	1,92	1,58
1999	1,6	1,3	2,1	1,3	1,94	1,59
2000	2,3	2,2	2,2	1,7	1,95	1,59
2001	3,6	3,8	2,2	1,9	1,97	1,57
2002	3,3	3,3	2,8	2,3	1,97	1,54
2003	3,9	3,4	1,7	1,5	1,97	1,54
2004	5,6	5,6	2,3	2,1	1,96	1,49
2005	5,7	5,5	3,0	2,9	1,97	1,47
2006	4,2	4,1	2,3	2,1	1,96	1,47
2007	2,6	2,6	-	-	-	-
2008	3,0	3,0	-	-	-	-

(1) Sources : Insee, calculs DGTP, DADS de 1950 à 1995 ; estimations pour les années 1981, 1983 et 1990. Salaires nets de prélèvements (cotisations sociales, CSG et CRDS).

(2) Ces niveaux sont calculés sur la base d'une durée de travail de 35 heures par semaine.

(3) Les salariés sont classés en fonction de leur salaire, dans l'ordre croissant, et répartis selon ce classement en dix groupes de même taille appelés déciles ; D1, D5 et D9 correspondent aux salaires supérieurs respectivement des déciles 1, 5 (salaire médian) et 9.

Tableau IV.6

Coût du travail au niveau du SMIC et du salaire médian

Années	Coût du travail des salariés à plein temps			
	Payés au SMIC (3)	Payés au salaire médian	Rapports interdéciles (1)	
			Salaires les plus élevés rapportés au salaire médian (D9/D5)	Salaire médian rapporté aux salaires les plus bas (D5/D1)
Niveau en euros courants				
1999	13 441	30 719		
2000	13 734	31 251		
2001	14 195	31 738		
2002	14 674	32 487		
2003	15 262	33 249		
2004	16 189	34 041		
2005	17 128	35 047		
2006	17 849	35 797		
2007	18 308	-		
2008	18 856	-		
Taux de croissance en euros courants, en %				
1950	-	-	1,64	1,97
1951	14,4	20,6	1,75	1,77
1952	12,7	17,5	1,78	1,90
1953	0,8	-	-	-
1954	15,4	-	1,77	1,79
1955	8,2	5,3	-	1,61
1956	0,9	21,5	1,77	1,81
1957	2,5	10,3	1,73	1,92
1958	11,2	-	-	-
1959	9,4	-	1,79	1,84
1960	3,2	10,2	1,78	1,89
1961	2,8	6,1	1,81	1,86
1962	6,2	16,2	1,86	1,90
1963	6,5	1,6	1,84	1,99
1964	2,7	8,6	1,85	1,98
1965	4,3	5,4	1,91	1,98
1966	4,3	5,5	1,92	2,00
1967	6,5	10,6	1,89	1,97
1968	23,8	7,8	1,86	1,88
1969	18,0	11,4	1,87	1,74
1970	8,0	9,9	1,86	1,81
1971	10,3	12,1	1,85	1,84
1972	12,0	11,0	1,85	1,84
1973	18,5	12,9	1,84	1,80
1974	23,5	17,1	1,84	1,74
1975	20,4	15,8	1,84	1,74
1976	15,8	18,6	1,81	1,71
1977	13,0	11,7	1,80	1,71
1978	13,3	14,1	1,79	1,68
1979	13,3	12,7	1,79	1,67
1980	15,7	15,3	1,78	1,69
1981	18,1	12,1	1,79	1,67
1982	17,8	14,5	1,82	1,65
1983	12,9	12,1	1,82	1,62
1984	9,0	8,3	1,84	1,60
1985	6,4	7,5	1,86	1,60
1986	3,5	5,3	1,87	1,62
1987	4,1	3,9	1,87	1,62
1988	2,9	3,9	1,87	1,64
1989	3,4	4,5	1,90	1,65
1990	3,4	4,4	1,92	1,64
1991	4,8	3,6	1,94	1,65
1992	4,4	4,4	1,93	1,64
1993 (2)	1,1	4,3	1,90	1,68
1994 (2)	0,5	4,9	1,89	1,66
1995	- 0,3	2,3	1,90	1,70
1996	- 2,9	2,3	1,91	1,80
1997	3,0	1,9	1,90	1,79
1998	3,3	1,3	1,91	1,79
1999	1,9	1,9	1,93	1,80
2000	2,2	1,7	1,94	1,79
2001	3,4	1,6	1,96	1,78
2002	3,4	2,4	1,95	1,74
2003	4,0	2,3	1,95	1,77
2004	6,1	2,4	1,95	1,81
2005	5,8	3,0	1,96	1,81
2006	4,2	2,1	1,96	1,82
2007	2,6	-	-	-
2008	3,0	-	-	-

Sources : Insee, calculs DGTPE, DADS de 1950 à 1995 ; estimations pour les années 1981, 1983 et 1990. Hors cotisations patronales pour les accidents du travail et les transports.

(1) Les salariés sont classés en fonction de leur salaire, dans l'ordre croissant, et répartis selon ce classement en dix groupes de même taille appelés déciles ; D1, D5 et D9 correspondent aux salaires supérieurs respectivement des déciles 1, 5 (salaire médian) et 9. La reconstitution des déciles pour la période 1950-1966 est fragile.

(2) D'importantes modifications de la chaîne d'exploitation des DADS (exhaustivité, redressement des postes annexes) rendent notamment les niveaux de 1993 non comparables à ceux de 1992 et 1994.

(3) Ces niveaux sont calculés sur la base d'une durée du travail de 35 heures par semaine.

V. Financement de l'économie

V.1 Principaux taux d'intérêt

V.2 Cours des actions françaises

V.3 Ventilation des crédits à l'économie par débiteur

V.4 Agrégats monétaires de la zone euro

V.5 Capitalisation des actions et des obligations françaises

V.6 Encours et émissions d'actions cotées et autres titres financiers

Tableau V.1

Principaux taux d'intérêt

(en %)

Années	Taux monétaire au jour le jour (1)	EURIBOR à 3 mois (2)	Rendement des obligations publiques et semi-publiques d'une durée supérieure à 1 an (3)	Taux du Livret A	Taux des Plans d'épargne logement (4)
Données en moyenne annuelle					
1970	8,7	8,9	8,6	4,1	7,7
1971	5,8	6,3	8,4	4,3	7,7
1972	5,0	5,5	8,0	4,3	7,0
1973	8,9	9,1	9,0	4,3	6,8
1974	12,9	13,0	11,0	6,3	7,3
1975	7,9	7,9	10,3	7,5	8,7
1976	8,6	8,7	10,5	6,5	8,7
1977	9,1	9,2	11,0	6,5	8,0
1978	8,0	8,2	10,6	6,5	7,7
1979	9,0	9,5	10,8	6,5	7,7
1980	11,8	12,2	13,8	7,3	7,7
1981	15,3	15,3	16,3	7,8	9,0
1982	14,9	14,6	16,0	8,5	9,0
1983	12,5	12,5	14,4	8,1	9,6
1984	11,7	11,7	13,4	7,1	9,6
1985	9,9	9,9	11,9	6,3	8,3
1986	7,7	7,7	9,1	5,0	6,5
1987	8,0	8,3	9,7	4,5	6,0
1988	7,5	7,9	9,1	4,5	6,0
1989	9,1	9,4	9,0	4,5	6,0
1990	10,0	10,3	10,3	4,5	6,0
1991	9,5	9,6	9,3	4,5	6,0
1992	10,4	10,3	8,8	4,5	6,0
1993	8,7	8,6	6,9	4,5	6,0
1994	5,7	5,8	7,2	4,5	5,3
1995	6,4	6,6	7,7	4,5	5,3
1996	3,7	3,9	6,4	3,7	5,3
1997	3,2	3,5	5,7	3,5	4,3
1998	3,4	3,2	4,8	3,2	4,1
1999	2,7	3,0	4,8	2,7	3,8
2000	4,1	4,4	5,9	2,6	4,1
2001	4,4	4,3	5,4	3,0	4,5
2002	3,3	3,3	5,1	3,0	4,5
2003	2,3	2,3	4,4	2,7	4,1
2004	2,1	2,1	4,4	2,3	3,5
2005	2,1	2,2	3,7	2,1	3,5
2006	2,8	3,1	4,1	2,4	3,5
2007	3,9	4,3	4,6	2,9	3,5
2008	3,9	4,6	4,6	3,7	3,5

Sources : FBE (European Banking Federation) ; ACI (Financial Markets Association) ; Banque de France ; Caisse des Dépôts et Consignations.

(1) A partir du 1er janvier 1999 : EONIA pour Euro OverNight Index Average, taux moyen au jour le jour de la zone euro.

(2) PIBOR pour Paris Inter-Bank Offered Rate, taux d'intérêt inter-bancaire offert à Paris de 1970 à 1998. EURIBOR à 3 mois pour Euro Inter-Bank Offered Rate, taux inter-bancaire sur la zone euro depuis le 1er janvier 1999.

(3) Rendement des obligations publiques à partir de 1987.

(4) Y compris prime d'Etat.

Tableau V.2

Cours des actions françaises

(en indice et en moyenne annuelle en %)

Années	Évolution du cours des actions sur l'ensemble des marchés français	Indice CAC 40 Base 1000 au 1/01/1988		Indice SBF 250 (1) Base 1000 au 1/01/1991	
		Niveau	Évolution en %	Niveau	Évolution en %
Indice en moyenne annuelle et variation en moyenne annuelle					
1974	- 26,7	-	-	-	-
1975	5,7	-	-	-	-
1976	3,1	-	-	-	-
1977	- 13,6	-	-	-	-
1978	29,3	-	-	-	-
1979	32,5	-	-	-	-
1980	24,2	-	-	-	-
1981	- 14,0	-	-	-	-
1982	- 7,8	-	-	-	-
1983	25,0	-	-	-	-
1984	36,7	-	-	-	-
1985	22,0	-	-	-	-
1986	58,7	-	-	-	-
1987	13,8	-	-	-	-
1988	- 10,9	1248	- 3,7	-	-
1989	42,5	1763	41,3	-	-
1990	1,7	1839	4,3	-	-
1991	- 2,9	1768	- 3,8	1131	-
1992	6,5	1853	4,8	1169	3,4
1993	10,8	2020	9,0	1302	11,4
1994	7,0	2057	1,8	1377	5,8
1995	- 7,5	1872	- 9,0	1238	- 10,1
1996	15,6	2079	11,1	1409	13,8
1997	31,3	2758	32,6	1820	29,2
1998	32,9	3702	34,2	2382	30,9
1999	22,1	4552	23,0	2909	22,1
2000	37,7	6269	37,7	3984	37,0
2001	- 18,5	5019	- 19,9	3223	- 19,1
2002	- 22,2	3789	- 24,5	2519	- 21,8
2003	- 14,4	3119	- 17,7	2110	- 16,2
2004	19,6	3685	18,2	2519	19,4
2005	17,9	4270	15,9	2967	17,8
2006	22,1	5109	19,7	3602	21,4
2007	14,5	5728	12,1	4076	13,2
2008	- 25,2	4340	- 24,2	3061	- 24,9

Sources : Euronext Paris ; calculs Datastream.

(1) SBF : Sociétés des Bourses Françaises.

Tableau V.3

Ventilation des crédits à l'économie par débiteur⁽¹⁾

(en points de PIB)

Années	Total	Ménages	Sociétés non financières	Administrations publiques	Reste du monde	Autres (2)
1978	81,0	18,0	47,4	11,0	3,2	1,5
1979	80,9	20,4	44,6	11,0	3,4	1,5
1980	82,3	21,8	44,2	10,6	4,1	1,5
1981	85,2	22,0	44,3	11,3	6,0	1,5
1982	86,6	23,1	43,6	11,1	7,1	1,6
1983	87,9	23,8	44,1	11,2	7,3	1,6
1984	89,8	25,0	43,7	11,5	8,0	1,6
1985	89,6	26,3	42,7	12,0	7,1	1,6
1986	86,1	26,5	40,4	11,6	6,1	1,5
1987	89,8	28,7	41,3	12,0	6,1	1,6
1988	92,4	29,9	43,4	11,3	6,2	1,7
1989	94,6	30,1	46,8	10,5	5,5	1,6
1990	99,2	32,1	49,8	10,8	5,0	1,5
1991	100,5	32,7	50,4	10,7	5,0	1,7
1992	100,3	32,6	49,0	11,4	5,5	1,7
1993	100,0	34,9	45,0	12,3	6,1	1,7
1994	94,6	33,6	42,7	11,3	5,8	1,2
1995	94,4	32,8	40,5	14,4	5,3	1,4
1996	90,9	33,0	38,0	12,8	5,2	1,8
1997	90,5	33,2	37,6	11,9	5,7	2,1
1998	87,1	32,9	36,2	10,4	5,3	2,3
1999	89,5	34,1	37,4	9,6	5,8	2,5
2000	92,3	34,3	40,1	9,0	6,3	2,6
2001	91,3	34,9	38,8	8,2	6,5	2,9
2002	91,2	35,8	38,7	8,2	5,8	2,6
2003	90,1	37,2	36,0	8,9	5,5	2,6
2004	92,2	39,3	36,3	8,9	5,6	2,2
2005	97,7	42,3	37,7	8,9	6,7	2,1
2006	102,8	44,9	39,4	8,7	7,4	2,3
2007	110,6	47,3	42,5	9,1	9,5	2,3
2008	115,9	49,4	45,3	8,9	10,3	2,0

Sources : Banque de France; Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Prêts à court et long terme des Institutions Financières aux agents non financiers.

(2) Autres : Sociétés financières et Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau V.4

Agrégats monétaires de la zone euro

Années	Encours, données cvs, Md€			Taux de croissance annuels en %		
	M1	M2	M3	M1	M2	M3
1978	-	-	-	11,9	-	-
1979	-	-	-	9,2	-	-
1980	472,4	1 164,5	1 197,9	6,5	-	-
1981	501,0	1 275,4	1 325,5	6,1	9,5	10,7
1982	550,1	1 413,5	1 477,3	9,8	10,8	11,5
1983	603,1	1 537,0	1 607,9	9,6	8,7	8,8
1984	649,7	1 662,2	1 743,1	7,7	8,1	8,4
1985	698,5	1 783,7	1 881,8	7,1	6,6	7,2
1986	760,3	1 903,7	2 011,5	8,9	6,7	6,9
1987	819,7	2 031,3	2 177,7	7,8	6,7	8,3
1988	882,8	2 173,9	2 358,1	7,7	7	8,3
1989	955,1	2 341,3	2 591,7	8,2	7,7	9,9
1990	1 057,4	2 572,2	2 905,7	6,1	5,8	8,4
1991	1 096,3	2 718,6	3 129,6	3,3	5,7	7,7
1992	1 145,9	2 851,9	3 363,7	4,5	4,9	7,5
1993	1 218,9	3 063,3	3 584,9	6,4	7,4	6,6
1994	1 271,8	3 156,6	3 669,9	4,3	3	2,4
1995	1 348,9	3 311,5	3 876,1	6,4	5,1	5,7
1996	1 457,9	3 484,3	4 036,6	8,1	5,3	4,2
1997	1 565,4	3 616,1	4 222,4	6,7	3,4	4,2
1998	1 732,4	3 851,2	4 426,2	10,5	6,4	5
1999	1 923,2	4 076,8	4 665,2	10,6	5,5	5,7
2000	2 025,8	4 227,4	4 859,8	5,3	3,7	4,1
2001	2 223,1	4 617,1	5 405,0	6,1	6,6	8
2002	2 443,3	4 915,1	5 768,5	9,8	6,6	6,9
2003	2 677,6	5 234,1	6 146,3	10,6	7,7	7,1
2004	2 906,5	5 569,6	6 538,3	8,9	6,6	6,6
2005	3 423,0	6 083,3	7 081,1	11,4	8,5	7,4
2006	3 685,1	6 644,1	7 743,7	7,6	9,4	9,9
2007	3 837,7	7 356,1	8 664,6	4,0	10,2	11,6
2008	3 981,9	8 028,2	9 407,2	3,3	8,3	7,5

Source : Banque Centrale Européenne.

Tableau V.5

Capitalisation des actions et des obligations françaises

Années	Capitalisation boursière des sociétés françaises ⁽¹⁾			Capitalisation obligataire des sociétés françaises		
	Niveau millions €	Évolution en %	En % du PIB	Niveau millions €	Évolution en %	En % du PIB
Valeur nominale et en points de PIB en fin d'année et variation annuelle en %						
1974	18 668	-	9,0	30 728	-	14,8
1975	24 606	31,8	10,5	38 261	24,5	16,4
1976	21 216	- 13,8	7,9	44 336	15,9	16,4
1977	20 387	- 3,9	6,7	51 408	16,0	16,9
1978	29 872	46,5	8,7	64 156	24,8	18,6
1979	35 104	17,5	8,9	71 589	11,6	18,2
1980	39 261	11,8	8,8	89 240	24,7	20,1
1981	34 722	- 11,6	6,9	92 166	3,3	18,4
1982	31 551	- 9,1	5,5	124 339	34,9	21,7
1983	51 648	63,7	8,1	157 487	26,7	24,8
1984	65 781	27,4	9,5	197 693	25,5	28,5
1985	102 950	56,5	13,8	243 635	23,2	32,7
1986	175 362	70,3	21,9	301 359	23,7	37,6
1987	147 519	- 15,9	17,4	312 652	3,7	37,0
1988	234 323	58,8	25,7	356 420	14,0	39,2
1989	334 050	42,6	34,0	376 478	5,6	38,4
1990	264 891	- 20,7	25,6	395 577	5,1	38,3
1991	303 945	14,7	28,4	443 305	12,1	41,4
1992	294 468	- 3,1	26,6	486 949	9,8	44,0
1993	409 990	39,2	36,8	591 008	21,4	53,0
1994	367 776	- 10,3	31,9	562 890	- 4,8	48,8
1995	372 768	1,4	31,2	630 049	11,9	52,7
1996	469 313	25,9	38,2	690 800	9,6	56,3
1997	620 266	32,2	48,9	713 093	3,2	56,3
1998	844 358	36,1	63,8	760 194	6,6	57,4
1999	1 499 495	77,6	109,7	763 669	0,5	55,9
2000	1 548 545	3,3	107,3	779 067	2,0	54,0
2001	1 325 734	- 14,4	88,5	795 115	2,1	53,1
2002	934 789	- 29,5	60,3	818 201	2,9	52,8
2003	1 081 880	15,7	67,8	808 898	- 1,1	50,7
2004	1 152 697	6,5	69,5	813 769	0,6	49,1
2005	1 500 415	30,2	87,0	858 619	5,5	49,8
2006	1 856 091	23,7	102,7	830 136	- 3,3	45,9
2007	1 895 235	2,1	100,0	816 221	- 1,7	43,1
2008	1 073 578	- 43,4	55,1	843 831	3,4	43,3

Source : Euronext Paris.

(1) Marchés réglementé et non réglementé.

Marché réglementé : Premier marché, Second marché et Nouveau marché jusqu'en 2004, remplacés par Eurolist en 2004, qui devient Euronext en 2008.

Marché non réglementé : Marché libre depuis 1996 et Alternext à partir de 2005.

Tableau V.6

Encours et émissions d'actions cotées et autres titres financiers

Années	Actions cotées des sociétés françaises (1)		Autres titres de dette des sociétés françaises (1)	
	Encours (2) millions €	Évolution en %	Encours (2) millions €	Évolution en %
Valeur nominale en fin d'année et variation annuelle en %				
2000	1 235 329	9,0	233 138	19,3
2001	1 042 237	- 15,6	286 295	22,8
2002	716 381	- 31,3	273 975	- 4,3
2003	817 831	14,2	287 410	4,9
2004	833 935	2,0	278 058	- 3,3
2005	1 119 039	34,2	279 285	0,4
2006	1 366 368	22,1	279 419	0,0
2007	1 482 863	8,5	274 316	- 1,8
2008	877 564	- 40,8	291 905	6,4

Source : Banque de France.

(1) Sociétés non financières.

(2) Exprimé en valeur de marché.

Années	Actions cotées des sociétés françaises (1)		Autres titres de dette des sociétés françaises (1)	
	Émissions brutes (2) millions €	Émissions nettes (2) millions €	Émissions brutes (3) millions €	Émissions nettes (4) millions €
Valeur nominale en fin d'année				
2000	14 017	12 490	444 412	39 844
2001	6 669	- 1 533	628 948	56 625
2002	9 919	2 705	486 964	3 036
2003	20 002	7 070	464 186	18 110
2004	12 180	6 475	519 655	- 8 673
2005	18 347	8 084	507 176	- 953
2006	10 909	304	552 765	1 580
2007	29 844	20 028	695 652	- 1 796
2008	10 435	926	370 628	19 133

Source : Banque de France.

(1) Sociétés non financières.

(2) y compris apports en nature.

(3) contre paiement.

(4) flux monétaire.

VI. Finances publiques

- VI.1 Capacité ou besoin de financement des administrations publiques
- VI.2 Capacité ou besoin de financement des administrations de sécurité sociale
- VI.3 Part des dépenses publiques dans le PIB
- VI.4 Part des prélèvements obligatoires dans le PIB
- VI.5 Dépenses et recettes des Administrations Publiques (APU)
- VI.6 Dépenses et recettes de l'État
- VI.7 Dépenses et recettes des Administrations de Sécurité Sociale (ASSO)
- VI.8 Dépenses et recettes des Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC)
- VI.9 Dépenses et recettes des Administrations Publiques locales (APUL)
- VI.10 Structure de la dette publique au sens du traité de Maastricht
- VI.11 Lois de finances initiales et exécution budgétaire

Définitions

DGTPE : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Les **dépenses publiques** sont les dépenses effectuées par les administrations publiques (**APU**). Ces dernières sont financées par des prélèvements obligatoires et des emprunts, produisent des services non marchands et effectuent des opérations de redistribution. Elles comprennent :

- Les APU centrales : **État** et organismes divers d'administration centrale (**ODAC**) dont l'action est financée au niveau national (ANPE, CNRS, universités...) ;
- Les APU locales (**APUL**) : collectivités locales (régions, départements, communes et organismes en dépendant), et organismes divers d'administration locale (ODAL) dont l'action est financée localement (lycées, collèges, chambres de commerce et d'industrie, crèches ...) ;
- Les administrations de sécurité sociale (**ASSO**) : régimes d'assurance sociale et organismes financés par ceux-ci.

Tableau VI.1

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Administrations publiques (1)	État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale
En milliards d'euros					
2003	- 65,7	- 62,0	4,8	0,5	- 9,0
2004	- 60,2	- 52,8	9,5	- 2,4	- 14,6
2005	- 51,1	- 52,2	7,1	- 3,3	- 2,8
2006	- 41,9	- 48,3	10,5	- 3,1	- 1,0
2007	- 51,7	- 39,7	- 3,8	- 7,7	- 0,4
2008	- 66,2	- 54,4	- 2,3	- 8,6	- 0,9
En points de PIB					
1978	- 1,6	- 0,3	0,0	- 1,2	- 0,1
1979	- 0,2	0,0	0,2	- 1,1	0,8
1980	- 0,1	0,0	0,2	- 1,0	0,7
1981	- 2,2	- 1,0	0,1	- 1,1	- 0,2
1982	- 2,8	- 1,5	0,0	- 1,2	- 0,1
1983	- 2,5	- 2,0	0,0	- 1,0	0,5
1984	- 2,8	- 2,3	- 0,2	- 0,6	0,3
1985	- 3,0	- 2,5	0,0	- 0,6	0,1
1986	- 3,2	- 1,9	- 0,2	- 0,5	- 0,6
1987	- 2,1	- 1,5	0,0	- 0,4	- 0,1
1988	- 2,6	- 2,1	0,0	- 0,5	- 0,1
1989	- 1,8	- 1,6	0,2	- 0,5	0,1
1990	- 2,4	- 2,0	0,1	- 0,4	- 0,1
1991	- 2,9	- 1,9	0,1	- 0,6	- 0,5
1992	- 4,5	- 3,3	0,1	- 0,6	- 0,8
1993	- 6,4	- 5,3	0,1	- 0,2	- 1,0
1994	- 5,4	- 4,7	0,1	- 0,2	- 0,6
1995	- 5,5	- 4,1	- 0,5	- 0,2	- 0,7
1996	- 4,0	- 3,7	0,1	0,1	- 0,5
1997	- 3,3	- 3,9	0,7	0,2	- 0,4
1998	- 2,6	- 2,9	0,2	0,3	- 0,1
1999	- 1,8	- 2,6	0,3	0,3	0,3
2000	- 1,5	- 2,5	0,3	0,2	0,5
2001	- 1,6	- 2,4	0,3	0,1	0,4
2002	- 3,2	- 3,6	0,6	0,1	- 0,2
2003	- 4,1	- 3,9	0,3	0,0	- 0,6
2004	- 3,6	- 3,2	0,6	- 0,1	- 0,9
2005	- 3,0	- 3,0	0,4	- 0,2	- 0,2
2006	- 2,3	- 2,7	0,6	- 0,2	- 0,1
2007	- 2,7	- 2,1	- 0,2	- 0,4	0,0
2008	- 3,4	- 2,8	- 0,1	- 0,4	0,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

(1) Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit notifié à la Commission européenne. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêt liés aux opérations de *swaps* effectuées par les administrations publiques. En 2008, le déficit notifié s'élève à - 3,4 points de PIB.

Tableau VI.2

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations de sécurité sociale

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Total Administrations de Sécurité Sociale	ODASS (3) (Hôpitaux)	Régime général	Régimes d'indemnisation du chômage	Régimes complémentaires (1)	Fonds spéciaux (dont FSV)	Autres régimes (2)
En points de PIB							
	Base 2000		Base 1995 des comptes nationaux				
1995	- 0,75		- 0,87	0,28	- 0,08	0,01	- 0,05
1996	- 0,49		- 0,61	0,28	- 0,11	- 0,01	- 0,01
1997	- 0,43		- 0,36	- 0,04	- 0,02	0,01	- 0,04
1998	- 0,14		- 0,23	0,01	0,06	0,02	0,03
1999	0,27		0,01	0,14	0,14	0,00	- 0,02
Base 2000 des comptes nationaux							
2000	0,47	0,03	0,15	0,02	0,26	- 0,10	0,12
2001	0,40	0,03	0,11	- 0,08	0,30	- 0,02	0,06
2002	- 0,24	0,00	- 0,32	- 0,31	0,44	- 0,05	0,01
2003	- 0,57	- 0,03	- 0,75	- 0,28	0,42	- 0,03	0,09
2004	- 0,88	- 0,01	- 0,86	- 0,27	0,36	- 0,04	- 0,05
2005	- 0,16	- 0,08	- 0,24	- 0,16	0,44	- 0,15	0,03
2006	- 0,05	- 0,06	- 0,49	0,09	0,41	- 0,10	0,10
2007	- 0,02	- 0,07	- 0,53	0,19	0,35	- 0,09	0,13
2008	- 0,05	- 0,06	- 0,58	0,25	0,28	- 0,05	0,12
En milliards d'euros							
Base 2000 des comptes nationaux							
2000	6,8	0,4	2,1	0,3	3,7	- 1,4	1,7
2001	6,0	0,4	1,6	- 1,3	4,6	- 0,3	1,0
2002	- 3,7	0,0	- 5,0	- 4,9	6,9	- 0,8	0,1
2003	- 9,0	- 0,4	- 11,9	- 4,5	6,8	- 0,4	1,4
2004	- 14,6	- 0,1	- 14,3	- 4,6	6,0	- 0,7	- 0,8
2005	- 2,8	- 1,4	- 4,1	- 2,8	7,5	- 2,6	0,6
2006	- 1,0	- 1,1	- 8,9	1,6	7,5	- 1,9	1,9
2007	- 0,4	- 1,3	- 10,0	3,6	6,6	- 1,6	2,4
2008	- 0,9	- 1,1	- 11,4	4,8	5,4	- 1,0	2,3

Source : Insee, bases 1995 et 2000 des comptes nationaux.

(1) A compter de 2001, l'ASF (Allocation de Soutien Familial) est classée dans les régimes complémentaires.

(2) Les autres régimes regroupent les régimes particuliers de salariés (régimes des marins, des mineurs ou des agents des collectivités locales), les régimes de non-salariés (caisses des artisans et des professions libérales) et les régimes agricoles.

(3) ODASS : organismes dépendant des administrations de sécurité sociale, essentiellement les hôpitaux.

Part des dépenses publiques dans le PIB

(en milliards d’euros et en points de PIB)

Années	Administrations publiques ⁽¹⁾						État			Organismes divers d'administra-tion centrale	Administrations publiques locales				Administrations de sécurité sociale		
	dont :						dont :				dont :				Total des dépenses	Dont prestations sociales et transferts sociaux (D62 + D63 partie)	
	Total des dépenses	Consommations intermédiaires (P2)	Rémunérations (D1)	Prestations (D62 + D63 partie)	Intérêts (D41)	FCBF (P51)	Total des dépenses	Consommations intermédiaires (P2)	Rémunérations (D1)		Intérêts (D41)	Total des dépenses	Consommations intermédiaires (P2)	Rémunérations (D1)			FCBF (P51)
En milliards d'euros																	
2006	952,1	92,1	234,5	420,3	46,7	57,8	380,0	21,3	115,2	38,7	62,5	198,5	41,0	55,8	41,6	435,4	331,7
2007	991,2	94,2	241,8	437,3	50,9	62,3	377,4	21,1	116,6	41,4	70,7	213,0	41,7	60,0	45,4	458,6	345,3
2008	1 027,0	97,4	247,7	453,4	54,6	62,4	387,2	21,4	116,9	45,0	68,3	220,6	43,5	63,9	45,4	472,2	359,5
En points de PIB																	
1978	44,4	5,2	12,5	18,1	1,0	3,0	21,3	2,2	7,2	0,6	3,2	7,7	1,0	1,8	1,9	18,9	14,1
1979	44,6	5,1	12,5	18,2	1,1	3,0	21,5	2,1	7,0	0,6	3,1	7,8	1,0	1,8	1,9	19,2	14,3
1980	45,7	5,3	12,8	18,7	1,2	3,1	22,0	2,3	7,2	0,7	3,3	7,9	1,0	1,9	2,0	19,9	14,9
1981	48,4	5,5	13,1	19,9	1,7	3,2	23,3	2,4	7,3	1,2	3,5	8,2	1,1	2,0	2,1	21,0	15,9
1982	49,8	5,7	13,5	20,6	1,8	3,3	24,0	2,4	7,4	1,2	3,8	8,5	1,1	2,1	2,2	21,8	16,6
1983	50,3	5,7	13,6	20,8	2,2	3,1	24,1	2,4	7,4	1,5	3,7	8,6	1,1	2,2	2,0	21,9	16,6
1984	51,2	5,7	13,6	21,2	2,4	3,0	24,3	2,4	7,3	1,6	4,1	8,2	1,2	2,2	2,0	22,0	16,6
1985	51,8	5,7	13,5	21,6	2,5	3,2	24,6	2,4	7,3	1,7	4,2	8,4	1,2	2,3	2,0	22,1	16,7
1986	51,1	5,4	13,4	21,4	2,6	3,1	23,9	2,3	7,6	1,8	3,4	8,7	1,5	2,4	2,0	21,8	16,6
1987	50,3	5,6	13,0	21,1	2,5	3,2	23,5	2,4	7,3	1,7	3,3	8,7	1,5	2,4	2,1	21,6	16,3
1988	49,8	5,6	12,5	20,9	2,4	3,4	23,2	2,6	6,9	1,6	3,0	8,8	1,4	2,4	2,3	21,3	16,3
1989	48,7	5,4	12,2	20,6	2,5	3,4	22,3	2,3	6,7	1,7	2,8	8,8	1,4	2,3	2,3	21,2	16,2
1990	49,5	5,4	12,3	20,7	2,7	3,4	22,4	2,3	6,7	2,0	2,9	9,0	1,4	2,3	2,3	21,4	16,4
1991	50,6	5,5	12,5	21,3	2,8	3,6	22,4	2,4	6,8	2,1	3,0	9,4	1,5	2,4	2,5	22,1	16,8
1992	51,9	5,6	12,8	21,8	3,0	3,6	23,1	2,4	6,9	2,3	3,1	9,5	1,5	2,5	2,5	22,8	17,3
1993	54,9	6,1	13,4	22,9	3,3	3,5	25,0	2,7	7,3	2,4	3,4	9,6	1,6	2,6	2,3	23,9	18,1
1994	54,2	5,6	13,4	22,8	3,3	3,4	24,3	2,1	7,2	2,5	3,1	9,8	1,7	2,6	2,3	23,7	17,9
1995	54,4	5,5	13,6	22,8	3,5	3,2	23,6	1,8	7,3	2,8	3,8	9,8	1,8	2,7	2,2	23,9	17,9
1996	54,5	5,6	13,8	22,9	3,6	3,2	23,9	1,9	7,4	2,8	3,4	10,0	1,9	2,7	2,1	23,9	18,2
1997	54,1	5,7	13,6	23,0	3,5	2,9	24,1	1,9	7,3	2,8	3,4	9,6	2,1	2,7	1,9	23,8	18,1
1998	52,7	5,2	13,5	22,6	3,3	2,8	22,9	1,5	7,2	2,6	3,4	9,5	2,0	2,8	1,9	23,4	17,8
1999	52,6	5,1	13,5	22,6	3,0	2,9	23,3	1,4	7,1	2,5	3,2	9,6	2,1	2,9	2,0	23,3	17,7
2000	51,6	5,2	13,3	22,1	2,9	3,1	22,2	1,4	7,0	2,5	3,3	9,7	2,2	2,9	2,2	22,9	17,5
2001	51,6	4,9	13,3	22,1	3,1	3,0	22,1	1,3	6,9	2,5	3,5	9,7	2,0	2,9	2,1	23,2	17,7
2002	52,6	5,1	13,5	22,6	3,0	2,9	22,6	1,3	6,9	2,5	3,6	10,0	2,1	3,0	2,0	23,7	18,1
2003	53,3	5,1	13,5	23,1	2,8	3,1	22,3	1,3	6,8	2,5	3,6	10,3	2,2	3,1	2,1	24,2	18,4
2004	53,2	5,2	13,3	23,2	2,8	3,1	22,7	1,3	6,7	2,4	3,4	10,7	2,2	3,1	2,2	24,3	18,5
2005	53,4	5,2	13,2	23,3	2,7	3,3	22,5	1,2	6,6	2,3	3,5	10,9	2,3	3,1	2,3	24,5	18,6
2006	52,7	5,1	13,0	23,3	2,6	3,2	21,0	1,2	6,4	2,1	3,5	11,0	2,3	3,1	2,3	24,1	18,4
2007	52,3	5,0	12,8	23,1	2,7	3,3	19,9	1,1	6,2	2,2	3,7	11,2	2,2	3,2	2,4	24,2	18,2
2008	52,7	5,0	12,7	23,3	2,8	3,2	19,9	1,1	6,0	2,3	3,5	11,3	2,2	3,3	2,3	24,2	18,4

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

(1) Total des postes de l'Etat, des ODAC, des APUL et des ASSO consolidés au niveau des APU.

Part des prélèvements obligatoires dans le PIB

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	État					Administrations publiques locales					Administrations de la sécurité sociale				ODAC	Union euro-péenne	Total des administrations publiques
	Taxe sur la valeur ajoutée	TIPP	Impôt sur le revenu	Impôt sur les sociétés	Autres ⁽¹⁾	Total	Taxe professionnelle	Taxe foncière	Taxe d'habitation	Autres ⁽²⁾	Total	CSG	Cotisations sociales ⁽³⁾	Autres ⁽⁴⁾			
Niveau en milliards d'euros																	
2006	122,2	18,4	52,4	47,7	32,6	273,3	21,0	21,0	12,1	47,4	101,5	76,5	284,8	36,7	398,0	16,0	793,5
2007	126,3	16,5	48,6	50,8	29,7	271,9	22,0	21,9	12,7	51,3	107,9	80,2	295,7	39,7	415,6	18,0	818,3
2008	125,7	15,0	50,7	49,1	25,8	266,3	21,3	22,9	13,3	55,0	112,5	84,3	303,7	44,8	432,8	17,7	834,4
En points de PIB																	
1978	7,6	1,3	4,1	1,8	2,7	17,5	0,8	0,5	0,4	1,5	3,2	0,0	15,5	0,5	15,9	0,2	37,5
1979	8,1	1,6	4,2	1,9	2,5	18,2	0,8	0,5	0,4	1,6	3,2	0,0	16,5	0,4	16,9	0,2	39,2
1980	7,9	1,4	4,0	1,9	3,5	18,6	1,1	0,7	0,5	1,0	3,4	0,0	17,0	0,4	17,3	0,2	40,1
1981	7,9	1,4	4,1	1,9	3,4	18,7	1,2	0,7	0,5	1,1	3,5	0,0	16,9	0,4	17,3	0,2	40,4
1982	8,1	1,4	4,2	1,9	3,0	18,6	1,2	0,7	0,5	1,1	3,6	0,0	17,5	0,5	18,0	0,2	41,0
1983	8,0	1,3	4,2	1,6	3,4	18,5	1,3	0,8	0,6	1,1	3,7	0,0	17,9	0,7	18,6	0,2	41,9
1984	7,8	1,4	4,2	1,5	3,4	18,3	1,4	0,9	0,6	1,4	4,2	0,0	18,2	0,8	19,0	0,3	42,5
1985	7,8	1,6	4,1	1,5	3,3	18,4	1,3	0,9	0,6	1,5	4,3	0,0	18,2	0,5	18,7	0,3	42,5
1986	7,3	1,6	3,4	1,7	3,4	18,1	1,3	0,9	0,6	1,6	4,4	0,0	17,6	0,5	18,1	0,3	41,8
1987	7,5	1,6	3,9	1,8	3,2	18,2	1,2	1,0	0,6	1,7	4,5	0,0	17,9	0,6	18,5	0,3	42,5
1988	7,4	1,7	3,6	1,9	3,1	17,6	1,2	1,0	0,6	1,8	4,5	0,0	17,7	0,6	18,3	0,3	41,7
1989	7,1	1,6	3,5	2,0	3,0	17,3	1,2	0,9	0,5	1,8	4,5	0,0	18,0	0,5	18,5	0,3	41,5
1990	6,9	1,6	3,5	2,0	2,8	16,9	1,3	0,9	0,5	2,0	4,8	0,0	18,1	0,7	18,7	0,3	41,6
1991	6,7	1,6	3,9	1,7	2,8	16,7	1,4	1,0	0,5	2,1	4,9	0,4	18,1	0,5	19,0	0,3	41,9
1992	6,5	1,5	4,0	1,3	2,6	15,9	1,5	0,9	0,6	1,9	5,0	0,6	18,3	0,4	19,2	0,4	41,4
1993	6,5	1,6	4,0	1,4	2,4	15,9	1,4	1,0	0,7	2,2	5,2	0,8	18,5	0,6	19,8	0,4	42,2
1994	7,3	1,9	3,7	1,8	1,3	16,0	1,4	1,0	0,7	2,2	5,4	1,2	18,2	0,7	20,1	0,4	42,6
1995	6,8	1,8	3,6	1,9	1,9	15,9	1,4	1,0	0,7	2,2	5,4	1,2	18,1	0,8	20,2	0,4	42,7
1996	7,2	1,8	3,5	2,0	2,1	16,7	1,5	1,1	0,7	2,3	5,6	1,2	18,2	0,9	20,3	0,6	43,9
1997	7,2	1,8	3,2	2,3	2,3	16,8	1,5	1,1	0,7	2,3	5,7	1,8	17,6	0,9	20,3	0,7	44,1
1998	7,1	1,8	3,2	2,4	2,1	16,7	1,5	1,1	0,7	2,3	5,6	3,9	15,5	1,0	20,4	0,7	44,0
1999	7,2	1,8	3,4	2,7	2,4	17,4	1,4	1,1	0,7	2,3	5,5	4,0	15,7	1,0	20,7	0,7	44,9
2000	6,9	1,7	3,4	2,6	2,0	16,5	1,3	1,1	0,6	2,2	5,2	4,1	15,6	1,5	21,1	0,7	44,1
2001	6,7	1,5	3,2	2,7	2,0	16,1	1,3	1,1	0,6	2,0	5,0	4,1	15,6	1,7	21,4	0,7	43,8
2002	6,7	1,5	2,9	2,4	1,9	15,5	1,2	1,1	0,6	2,1	4,9	4,0	15,7	1,7	21,4	0,9	43,1
2003	6,8	1,5	3,0	2,2	1,7	15,2	1,2	1,1	0,6	2,1	5,0	4,0	15,9	1,7	21,5	0,9	42,9
2004	7,1	1,2	2,9	2,3	2,8	16,3	1,2	1,1	0,6	2,4	5,3	4,0	15,7	0,8	20,5	0,9	43,2
2005	7,1	1,1	2,9	2,4	2,7	16,1	1,2	1,2	0,7	2,5	5,5	4,2	15,8	0,9	20,9	0,9	43,6
2006	6,8	1,0	2,9	2,6	1,8	15,1	1,2	1,2	0,7	2,6	5,6	4,2	15,8	2,0	22,0	0,9	43,9
2007	6,7	0,9	2,6	2,7	1,6	14,4	1,2	1,2	0,7	2,7	5,7	4,2	15,6	2,1	21,9	1,0	43,2
2008	6,4	0,8	2,6	2,5	1,3	13,7	1,1	1,2	0,7	2,8	5,8	4,3	15,6	2,3	22,2	0,9	42,8

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

(1) Déduction faite des transferts fiscaux de l'Etat aux collectivités locales et à la sécurité sociale et des impôts dus non recouvrables.

(2) Principalement la fiscalité indirecte locale et les transferts de recettes fiscales en provenance de l'Etat.

(3) déduction faite des cotisations non recouvrables.

(4) Impôts propres, Cotisation Sociale de Solidarité des Sociétés (CSSS) et droits de consommation sur les tabacs.

Dépenses et recettes des Administrations Publiques

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros																En points de PIB												
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
DÉPENSES																													
Consommations intermédiaires	66,1	68,8	71,8	68,2	70,2	74,5	73,9	79,1	81,3	85,8	89,5	92,1	94,2	97,4	5,5	5,6	5,7	5,2	5,1	5,2	4,9	5,1	5,1	5,2	5,2	5,2	5,1	5,0	5,0
Rémunérations des salariés	162,3	169,0	173,0	178,4	185,3	192,3	199,2	208,5	215,6	220,7	228,2	234,5	241,8	247,7	13,6	13,8	13,6	13,5	13,5	13,3	13,3	13,5	13,5	13,3	13,2	13,0	12,8	12,7	
Autres dépenses de fonctionnement	5,7	6,0	5,9	5,9	5,9	6,2	6,5	6,6	7,3	7,6	7,3	7,9	8,4	8,8	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	
Intérêts	41,4	44,1	44,0	44,2	41,3	42,0	45,7	45,8	45,2	46,1	46,1	46,7	50,9	54,6	3,5	3,6	3,5	3,3	3,0	2,9	3,1	3,0	2,8	2,8	2,7	2,6	2,7	2,8	
Prestations sociales et transferts sociaux	272,2	281,2	291,9	299,5	308,7	318,3	331,5	350,7	367,9	385,3	402,2	420,3	437,3	453,4	22,8	22,9	23,0	22,6	22,6	22,1	22,1	22,6	23,1	23,2	23,3	23,3	23,1	23,3	
Subventions	18,9	19,4	19,1	19,6	20,8	21,2	23,2	25,9	25,7	24,7	24,4	25,9	27,4	27,3	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	
Autres transferts	43,5	39,5	43,3	41,1	44,4	43,6	45,8	51,2	55,8	59,2	64,4	64,5	65,8	72,7	3,6	3,2	3,4	3,1	3,2	3,0	3,1	3,3	3,5	3,6	3,7	3,6	3,5	3,7	
Acquisition d'actifs non financiers	40,3	40,4	36,5	40,4	42,6	46,2	46,2	47,4	50,9	53,7	59,4	60,3	65,3	65,2	3,4	3,3	3,2	2,9	3,1	3,2	3,1	3,1	3,1	3,2	3,4	3,3	3,4	3,3	
dont FBCF	38,0	38,8	36,8	37,4	40,1	44,5	45,1	45,3	49,0	51,6	57,0	57,8	62,3	62,4	3,2	3,2	2,9	2,8	2,9	3,1	3,0	2,9	3,1	3,1	3,3	3,2	3,3	3,2	
TOTAL DES DÉPENSES	650,3	668,5	685,6	697,3	719,2	744,3	772,1	815,1	849,6	883,1	921,5	952,1	991,2	1027,0	54,4	54,5	54,1	52,7	52,6	51,6	51,6	52,6	53,3	53,2	53,4	52,7	52,3	52,7	
RECETTES																													
Production et subventions d'exploitation	38,2	41,8	43,6	44,6	45,4	48,8	50,7	52,2	52,5	54,7	56,7	60,1	62,8	64,4	3,2	3,4	3,4	3,4	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	
Impôts et transferts de recettes fiscales	282,5	305,3	323,9	365,6	386,6	399,4	410,6	413,4	420,1	447,0	469,2	495,4	510,8	518,9	23,7	24,9	25,6	27,6	28,3	27,7	27,4	26,7	26,3	26,9	27,2	27,4	27,0	26,6	
dont taxes et impôts sur production	181,8	194,7	201,2	209,5	216,4	219,3	221,4	231,2	238,6	254,1	265,5	275,6	285,4	287,9	15,2	15,9	15,9	15,8	15,8	15,2	14,8	14,9	15,0	15,3	15,4	15,3	15,1	14,8	
dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	96,5	105,8	116,6	150,5	163,6	173,1	181,9	175,1	174,2	184,3	194,7	211,5	216,5	223,1	8,1	8,6	9,2	11,4	12,0	12,0	12,1	11,3	10,9	11,1	11,3	11,7	11,4	11,4	
dont impôts en capital	4,3	4,8	6,1	5,6	6,6	6,9	7,3	7,2	7,4	8,6	9,0	8,3	8,9	7,9	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	
dont transferts de recettes fiscales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Cotisations sociales	242,6	251,0	253,3	236,8	247,9	257,9	268,0	278,3	290,3	299,2	312,3	328,4	340,2	349,5	20,3	20,5	20,0	17,9	18,1	17,9	17,9	18,0	18,2	18,0	18,1	18,2	18,0	17,9	
Impôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	-3,9	-3,4	-3,1	-4,2	-3,4	-4,0	-5,1	-3,1	-1,9	-2,9	-1,7	-3,1	-4,4	-4,5	-0,3	-0,3	-0,2	-0,3	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	
Autres transferts courants	11,1	12,5	15,9	9,3	8,7	11,1	11,3	13,4	13,8	15,6	23,5	16,9	14,7	15,3	0,9	1,0	1,3	0,7	0,6	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	1,4	0,9	0,8	0,8	
Revenus de la propriété	14,6	11,7	10,0	10,6	9,5	9,8	13,3	11,9	9,1	9,3	10,4	12,5	15,5	17,2	1,2	1,0	0,8	0,8	0,7	0,7	0,9	0,8	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	
TOTAL DES RECETTES	585,1	619,0	643,6	662,7	694,9	723,0	748,8	766,1	783,9	822,9	870,3	910,2	939,5	960,8	49,0	50,4	50,8	50,1	50,8	50,2	50,0	49,5	49,2	49,6	50,4	50,4	49,6	49,3	
CAPACITÉ DE FINANCEMENT ⁽¹⁾																													
	- 65,2	- 49,5	- 42,0	- 34,6	- 24,3	- 21,2	- 23,3	- 49,0	- 65,7	- 60,2	- 51,1	- 41,9	- 51,7	- 66,2	- 5,5	- 4,0	- 3,3	- 2,6	- 1,8	- 1,5	- 1,6	- 3,2	- 4,1	- 3,6	- 3,0	- 2,3	- 2,7	- 3,4	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPe.

(1) Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit notifié à la Commission européenne. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêts liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques. En 2008, le déficit notifié s'élève à - 3,4 points de PIB.

Dépenses et recettes de l'État

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros																En points de PIB											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
DÉPENSES																												
Consommations intermédiaires	21,9	23,0	24,3	19,2	19,2	19,9	20,1	20,5	20,1	21,8	21,5	21,3	21,1	21,4	1,8	1,9	1,9	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1
Rémunérations des salariés	86,8	90,6	92,7	95,0	97,6	100,3	102,9	106,8	109,1	110,7	113,4	115,2	116,6	116,9	7,3	7,4	7,3	7,2	7,1	7,0	6,9	6,9	6,8	6,7	6,6	6,4	6,2	6,0
Autres dépenses de fonctionnement	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Intérêts	33,0	34,2	35,0	35,0	34,8	36,1	37,5	39,1	39,2	39,4	39,4	38,7	41,4	45,0	2,8	2,8	2,8	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,3	2,1	2,2	2,3
Prestations sociales et transferts sociaux	39,1	39,8	42,1	43,2	45,2	45,5	46,6	48,5	50,1	47,8	49,3	55,2	56,7	57,7	3,3	3,2	3,3	3,3	3,3	3,2	3,1	3,1	3,1	2,9	2,9	3,1	3,0	3,0
Subventions	9,4	9,7	8,6	8,4	9,1	8,2	8,1	7,4	6,4	5,8	5,8	6,0	6,2	6,3	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres transferts	83,1	87,6	97,2	93,8	104,3	103,2	108,0	119,5	122,4	143,3	149,8	135,6	127,5	131,8	7,0	7,1	7,7	7,1	7,6	7,2	7,2	7,7	7,7	8,6	8,7	7,5	6,7	6,8
Acquisition d'actifs non financiers	7,9	7,7	5,0	7,9	7,5	6,6	6,6	7,3	7,6	7,1	7,9	6,9	6,9	7,1	0,7	0,6	0,4	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
dont FBCF	6,8	7,3	7,0	6,8	6,6	6,8	7,3	7,2	7,5	7,0	7,6	6,7	6,6	6,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
TOTAL DES DEPENSES	281,7	293,2	305,6	303,0	318,2	320,3	330,3	349,9	355,6	376,6	387,8	380,0	377,4	387,2	23,6	23,9	24,1	22,9	23,3	22,2	22,1	22,6	22,3	22,7	22,5	21,0	19,9	19,9
RECETTES																												
Production et subventions d'exploitation	6,9	7,5	7,5	6,9	6,8	6,2	7,7	7,4	5,6	5,8	6,1	5,9	5,9	6,3	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3
Impôts et transferts de recettes fiscales	188,9	202,7	209,0	217,6	233,9	234,5	239,0	235,1	236,0	265,2	271,1	264,7	264,9	259,6	15,8	16,5	16,5	16,4	17,1	16,3	16,0	15,2	14,8	16,0	15,7	14,7	14,0	13,3
dont taxes et impôts sur production	129,5	139,1	143,9	148,7	154,7	148,7	147,6	152,8	157,2	177,4	174,4	160,2	160,1	156,0	10,8	11,3	11,4	11,2	11,3	10,3	9,9	9,9	9,9	10,7	10,1	8,9	8,5	8,0
dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	69,5	73,2	75,1	79,8	89,0	96,1	100,9	92,2	89,1	96,6	100,4	110,5	109,7	111,5	5,8	6,0	5,9	6,0	6,5	6,7	6,7	6,0	5,6	5,8	5,8	6,1	5,8	5,7
dont impôts en capital	4,3	4,8	6,1	5,6	6,6	6,9	7,3	7,2	7,4	8,6	9,0	8,3	8,9	7,9	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
dont transferts de recettes fiscales	-14,3	-14,4	-16,1	-16,4	-16,3	-17,2	-16,7	-17,0	-17,6	-17,3	-12,6	-14,3	-13,9	-15,7	-1,2	-1,2	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2	-1,1	-1,1	-1,1	-1,0	-0,7	-0,8	-0,7	-0,8
Cotisations sociales	23,5	25,2	27,4	28,2	29,1	30,1	31,0	32,2	33,6	34,3	35,4	39,0	40,1	40,7	2,0	2,1	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,2	2,1	2,1
Impôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	-2,5	-1,9	-1,0	-1,7	-1,1	-1,7	-2,8	-1,1	0,2	-0,7	0,6	-0,1	-1,6	-1,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	-0,0	0,0	-0,0	-0,1	-0,1
Autres transferts courants	5,6	7,0	7,1	6,0	6,6	9,3	11,4	11,5	12,3	13,7	16,8	15,6	19,1	16,8	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,8	0,7	0,8	0,8	1,0	0,9	1,0	0,9
Revenus de la propriété	10,6	7,8	6,8	7,3	6,8	6,5	8,3	8,5	5,9	5,6	5,6	6,7	9,2	10,6	0,9	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
TOTAL DES RECETTES	233,0	248,3	256,8	264,3	282,1	285,0	294,6	293,5	293,6	323,9	335,6	331,7	337,6	332,8	19,5	20,2	20,3	20,0	20,6	19,8	19,7	19,0	18,4	19,5	19,4	18,4	17,8	17,1
CAPACITÉ DE FINANCEMENT ⁽¹⁾																												
	-48,7	-44,9	-48,8	-38,7	-36,1	-35,3	-35,7	-56,4	-62,0	-52,8	-52,2	-48,3	-39,7	-54,4	-4,1	-3,7	-3,9	-2,9	-2,6	-2,5	-2,4	-3,6	-3,9	-3,2	-3,0	-2,7	-2,1	-2,8

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

(1) Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit notifié à la Commission européenne. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêts liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques.

Dépenses et recettes des Administrations de Sécurité Sociale
(en milliards d’euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros														En points de PIB															
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		
DÉPENSES	15,1	14,9	14,4	14,9	15,5	15,5	15,9	16,5	17,4	18,6	19,9	20,6	21,6	22,5	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	
	36,3	37,3	37,9	38,9	40,2	41,9	43,5	45,5	47,4	49,0	51,1	52,2	53,6	55,4	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	2,9	3,0	2,9	2,8	2,8	2,8	
	3,2	3,2	3,1	3,2	3,4	3,5	3,6	3,8	3,9	4,0	4,2	4,3	4,6	4,7	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
	2,6	0,8	1,1	0,8	0,7	0,7	0,9	0,9	1,0	1,3	0,7	1,1	1,8	2,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	
	214,4	222,8	229,7	236,0	242,5	252,1	264,5	279,6	293,7	307,6	321,9	331,7	345,3	359,5	17,9	18,2	18,1	17,8	17,7	17,5	17,7	18,1	18,4	18,5	18,6	18,4	18,2	18,4	18,4	
	0,0	0,1	0,2	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	10,2	10,4	10,8	11,6	12,7	12,7	14,7	16,1	16,9	18,1	19,1	19,4	25,3	21,6	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,3	1,1	1,1	
	3,6	3,9	3,9	3,7	3,2	3,7	3,5	4,4	5,2	5,4	6,1	6,1	6,2	6,5	6,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
	3,5	3,8	3,7	3,6	3,1	3,7	3,5	4,4	5,2	5,4	6,1	6,1	6,1	6,5	6,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
	TOTAL DES DEPENSES	285,4	293,5	301,1	309,4	318,3	330,2	346,6	366,9	385,5	404,1	423,0	435,4	458,6	472,2	23,9	23,9	23,8	23,4	23,3	22,9	23,2	23,7	24,2	24,3	24,5	24,1	24,2	24,2	24,2
RECETTES	10,6	10,9	11,3	11,6	11,9	12,8	12,8	13,0	13,7	14,3	15,3	16,3	17,2	17,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	
	24,5	26,4	35,0	64,7	68,3	80,0	86,9	88,6	90,5	79,5	88,1	113,2	119,9	129,1	2,1	2,1	2,8	4,9	5,0	5,6	5,8	5,7	5,7	4,8	5,1	6,3	6,3	6,6	6,6	
	5,8	6,2	6,7	7,6	7,7	15,2	18,5	19,9	20,3	6,8	14,7	34,7	37,7	42,1	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	1,1	1,2	1,3	1,3	0,4	0,9	1,9	2,0	2,2	2,2	
	15,0	16,4	24,5	53,3	56,6	60,6	64,1	64,2	65,7	67,9	73,6	78,7	82,4	87,2	1,3	1,3	1,9	4,0	4,1	4,2	4,3	4,1	4,1	4,1	4,3	4,4	4,3	4,5	4,5	
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	3,7	3,7	3,7	3,8	4,0	4,2	4,2	4,4	4,5	4,8	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	218,7	225,4	225,5	208,1	218,3	227,2	236,4	245,5	256,1	264,3	276,3	288,7	299,4	308,1	18,3	18,4	17,8	15,7	16,0	15,8	15,8	15,9	16,1	15,9	16,0	16,0	15,8	15,8	15,8	
	-1,3	-1,5	-2,1	-2,5	-2,3	-2,3	-2,2	-2,0	-2,1	-2,2	-2,2	-2,9	-2,7	-3,3	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,2	
	22,0	24,3	24,6	24,1	24,7	17,9	17,0	16,6	17,0	32,6	41,4	16,9	22,0	16,8	1,8	2,0	1,9	1,8	1,8	1,2	1,1	1,1	1,1	2,0	2,4	0,9	1,2	0,9	0,9	
	2,1	1,9	1,6	1,4	1,1	1,4	1,7	1,5	1,3	1,2	1,4	2,3	2,5	2,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL DES RECETTES	276,5	287,4	295,7	307,5	322,0	337,0	352,6	363,2	376,5	389,6	420,2	434,4	458,2	471,3	23,1	23,4	23,3	23,2	23,5	23,4	23,5	23,5	23,6	23,5	24,3	24,0	24,2	24,2	24,2	
CAPACITÉ DE FINANCEMENT																														
	-8,9	-6,1	-5,4	-1,9	3,7	6,8	6,0	-3,7	-9,0	-14,6	-2,8	-1,0	-0,4	-0,9	-0,7	-0,5	-0,4	-0,1	0,3	0,5	0,4	-0,2	0,6	-0,9	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

Dépenses et recettes des Organismes Divers d'Administration Centrale

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros														En points de PIB													
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
DÉPENSES																												
Consommations intermédiaires	6,9	7,1	7,0	7,1	7,5	7,5	8,1	9,0	8,7	8,6	9,2	9,2	9,7	9,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Rémunérations des salariés	7,2	7,5	7,8	7,9	8,1	8,4	9,1	9,7	10,2	10,4	10,6	11,2	11,6	11,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Autres dépenses de fonctionnement	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	0,5	0,7	0,8	0,8	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts	0,0	3,7	3,2	4,3	3,1	2,9	3,5	3,0	2,7	2,9	3,9	4,2	4,1	3,9	0,0	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Prestations sociales et transferts sociaux	12,2	11,7	13,0	13,3	13,4	14,4	14,5	15,2	14,9	15,1	15,3	16,8	17,5	17,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Subventions	4,6	4,7	4,8	5,1	5,5	5,6	6,7	8,5	8,7	7,3	6,7	7,2	7,5	7,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Autres transferts	10,8	3,7	3,7	3,2	3,1	4,9	6,0	6,1	8,5	7,7	10,9	9,8	15,6	13,4	0,9	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,8	0,7
Acquisition d'actifs non financiers	2,3	2,9	2,4	2,7	2,7	2,8	2,9	2,6	3,3	3,1	3,9	3,4	3,9	3,8	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
dont FBCF	1,8	2,5	2,3	2,5	2,5	2,7	2,7	2,5	3,1	3,2	3,8	3,3	3,9	3,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL DES DEPENSES	44,9	42,2	42,8	44,6	44,4	47,4	51,7	55,0	57,9	56,1	61,0	62,5	70,7	68,3	3,8	3,4	3,4	3,4	3,2	3,3	3,5	3,6	3,6	3,4	3,5	3,5	3,7	3,5
RECETTES																												
Production et subventions d'exploitation	3,9	4,3	4,7	4,8	4,7	4,9	5,5	5,7	5,9	5,9	5,7	5,8	6,2	6,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Impôts et transferts de recettes fiscales	4,4	7,7	8,3	8,8	8,9	10,3	10,3	13,3	13,7	14,5	14,8	16,1	18,1	17,7	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9
dont taxes et impôts sur production	3,5	3,5	3,4	3,7	3,6	3,8	3,7	5,5	5,7	6,6	7,0	7,5	8,2	8,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
dont impôts courants - sur le revenu et le patrimoine	0,9	4,2	4,9	5,1	5,3	6,5	6,7	7,8	8,0	7,9	7,8	8,6	9,9	9,2	0,1	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
dont impôts en capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont transferts de recettes fiscales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations sociales	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts courants	30,6	29,7	37,8	31,7	33,3	35,3	37,6	43,4	41,5	43,5	45,2	48,6	39,6	39,0	2,6	2,4	3,0	2,4	2,4	2,4	2,5	2,8	2,6	2,6	2,6	2,7	2,1	2,0
Revenus de la propriété	0,5	1,1	1,2	1,3	1,2	1,4	2,6	1,6	1,3	1,5	2,3	2,3	2,9	2,9	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
TOTAL DES RECETTES	39,4	42,9	52,1	46,7	48,2	51,9	56,2	64,1	62,7	65,5	68,1	73,0	66,8	66,0	3,3	3,5	4,1	3,5	3,5	3,6	3,8	4,1	3,9	3,9	3,9	4,0	3,5	3,4
CAPACITÉ DE FINANCEMENT																												
	- 5,5	0,8	9,3	2,1	3,8	4,5	4,5	9,1	4,8	9,5	7,1	10,5	- 3,8	- 2,3	- 0,5	0,1	0,7	0,2	0,3	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	0,4	0,6	- 0,2	- 0,1

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

Dépenses et recettes des Administrations Publiques Locales

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros															En points de PIB																											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008															
Dépenses	22,1	23,8	26,1	27,0	28,1	31,5	29,9	33,1	35,0	36,8	38,9	41,0	41,7	43,5	1,8	1,9	2,1	2,0	2,1	2,2	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2														
	32,0	33,6	34,6	36,6	39,4	41,7	43,7	46,5	49,0	50,7	53,1	55,8	60,0	63,9	2,7	2,7	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,2	3,3														
	1,0	1,3	1,3	1,2	1,1	1,2	1,2	1,2	1,8	1,8	1,9	1,9	2,1	2,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1														
	6,2	6,5	5,9	5,3	4,0	3,7	5,1	4,2	3,7	3,5	3,1	3,7	4,9	5,2	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3														
	6,6	7,0	7,0	7,0	7,6	6,2	6,0	7,4	9,2	14,7	15,7	16,6	17,9	18,4	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9															
	4,8	4,9	5,6	5,9	5,8	7,3	8,4	9,8	10,5	11,6	11,9	12,6	13,7	13,9	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7														
	18,1	19,6	16,3	16,7	15,6	15,7	17,1	19,5	20,3	21,3	22,1	22,9	24,7	25,7	1,5	1,6	1,3	1,3	1,1	1,1	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3														
	26,4	25,9	25,2	26,1	29,2	33,1	33,2	33,0	34,8	38,0	41,5	43,9	48,0	47,8	2,2	2,1	2,0	2,0	2,1	2,3	2,2	2,1	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5														
	25,8	25,3	23,8	24,6	27,9	31,3	31,6	31,3	33,2	36,0	39,4	41,6	45,4	45,4	2,2	2,1	1,9	1,9	2,0	2,2	2,2	2,1	2,0	2,1	2,2	2,3	2,4	2,4	2,3														
	TOTAL DES DEPENSES	117,2	122,7	121,9	125,7	130,9	140,5	144,6	154,8	164,2	178,4	188,2	198,5	213,0	220,6	9,8	10,0	9,6	9,5	9,6	9,7	9,7	10,0	10,3	10,7	10,9	11,0	11,2	11,2	11,3													
Recettes	16,8	19,1	20,1	21,3	22,0	24,9	24,8	26,1	27,2	28,7	29,6	32,2	33,5	34,0	1,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,7	1,7														
	64,7	68,6	71,6	74,5	75,5	74,6	74,4	76,5	79,9	87,8	95,1	101,5	107,9	112,5	5,4	5,6	5,7	5,6	5,5	5,2	5,0	4,9	5,0	5,3	5,5	5,6	5,7	5,8	5,8														
	43,1	45,9	47,2	49,5	50,4	51,6	51,6	52,9	55,3	63,2	69,3	73,2	79,3	81,4	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7	3,6	3,4	3,4	3,5	3,8	4,0	4,1	4,2	4,2	4,2														
	11,1	12,0	12,1	12,4	12,8	9,9	10,2	10,9	11,4	12,0	12,9	13,8	14,5	15,2	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8														
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
	10,6	10,7	12,4	12,6	12,3	13,0	12,5	12,7	13,2	12,6	12,9	14,5	14,1	16,0	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7														
	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
	31,4	33,3	31,0	31,7	35,7	41,6	45,2	52,0	55,2	57,0	57,6	59,0	61,1	62,5	2,6	2,7	2,4	2,4	2,6	2,9	3,0	3,4	3,5	3,4	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2														
	1,8	2,1	1,6	1,8	1,7	1,9	1,9	1,8	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1														
TOTAL DES RECETTES	115,1	123,3	124,7	129,6	135,3	143,3	146,6	156,8	164,8	176,1	184,9	195,4	205,3	212,0	9,6	10,1	9,8	9,8	9,9	9,9	9,8	10,1	10,3	10,6	10,7	10,8	10,8	10,8	10,9														
Capacité de financement																	-2,1	0,7	2,9	3,9	4,3	2,8	2,0	2,0	0,5	-2,4	-3,3	-3,1	-7,7	-8,6	-0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,4	-0,4

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

Tableau VI.10

Structure de la dette publique au sens du traité de Maastricht ⁽¹⁾

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Administrations publiques	Sous-secteurs			
		État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale
En milliards d'euros					
2003	1003,4	806,8	55,3	109,8	31,5
2004	1076,9	847,0	91,1	113,5	25,3
2005	1145,4	894,5	94,5	120,1	36,3
2006	1149,9	892,5	90,7	127,3	39,5
2007	1208,8	929,2	97,7	136,7	45,2
2008	1327,1	1036,2	109,1	146,7	35,1
En points de PIB					
1978	21,1	12,9	0,3	6,9	1,0
1979	21,0	12,7	0,3	7,0	1,1
1980	20,7	12,4	0,3	6,9	1,1
1981	22,0	13,4	0,3	7,1	1,1
1982	25,3	16,5	0,3	7,4	1,1
1983	26,7	17,5	0,4	7,7	1,1
1984	29,1	19,3	0,4	8,1	1,4
1985	30,6	20,4	0,4	8,6	1,3
1986	31,1	21,2	0,5	8,6	0,7
1987	33,3	22,7	0,6	9,3	0,8
1988	33,2	23,2	0,2	9,0	0,9
1989	34,0	24,3	0,2	8,7	0,8
1990	35,2	25,5	0,2	8,7	0,8
1991	36,0	25,9	0,2	8,9	1,0
1992	39,7	28,9	0,2	9,0	1,6
1993	46,2	34,1	0,5	9,4	2,4
1994	49,4	37,7	0,5	9,4	1,8
1995	55,5	40,6	2,8	9,3	2,8
1996	58,0	43,0	4,3	9,2	1,6
1997	59,3	44,4	4,5	8,3	2,0
1998	59,4	46,0	4,3	8,1	1,1
1999	58,8	46,4	3,8	7,7	0,9
2000	57,3	45,5	3,6	7,4	0,9
2001	56,9	45,6	3,3	7,1	0,8
2002	58,8	48,0	2,9	6,8	1,1
2003	62,9	50,6	3,5	6,9	2,0
2004	64,9	51,0	5,5	6,8	1,5
2005	66,4	51,8	5,5	7,0	2,1
2006	63,7	49,4	5,0	7,0	2,2
2007	63,8	49,0	5,2	7,2	2,4
2008	68,1	53,1	5,6	7,5	1,8

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DGTPE.

(1) La dette au sens de Maastricht est la dette de l'ensemble des administrations publiques au sens de la comptabilité nationale. Il s'agit d'une dette brute. Elle diffère de la dette au sens de la comptabilité nationale à trois niveaux : il s'agit d'une dette consolidée, exprimée en valeur nominale et elle exclut certaines formes d'endettement (crédits commerciaux, décalages comptables).

VII. Protection sociale

VII.1 Répartition des prestations par risque - Champ de la protection sociale

VII.2 Répartition des prestations par risque - Champ des administrations de sécurité sociale

VII.3 Composition des dépenses relatives à la santé - Champ de la protection sociale

VII.4 Composition des dépenses relatives à la santé - Champ des administrations de sécurité sociale

VII.5 Barèmes des principaux minima sociaux pour une personne seule

VII.6 Effectifs d'allocataires des principaux minima sociaux

Définitions

Entrent dans le champ de la **protection sociale** toutes les prestations en espèces reçues par les ménages, quel que soit le gestionnaire : régime général, fonction publique, employeur, association...

Dans l'approche « **administrations de la sécurité sociale** », on ne considère que les fonds gérés par les administrations de sécurité sociale. En particulier, le régime des fonctionnaires n'en fait pas partie, de sorte que les prestations retraites versés aux anciens salariés de la fonction publique n'y figurent pas. Autre exemple, les suppléments familiaux directement accordés par les employeurs n'en font pas non plus partie.

Dans certains tableaux, les données émanent de la **DREES** : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère de la Santé et des Sports.

DGTPE : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Tableau VII.1

Répartition des prestations sociales par risque Champ de la protection sociale

(en points de PIB)

Années	Santé (1) (y.c. maternité)	Vieillesse	Famille (y.c. logement)	Emploi	Divers (2)	Total des prestations
1981	6,1	10,2	2,9	2,2	0,1	21,5
1982	6,2	10,5	3,1	2,5	0,1	22,4
1983	6,2	10,6	3,3	2,6	0,1	22,7
1984	6,3	11,0	3,3	2,5	0,1	23,1
1985	6,4	11,3	3,3	2,5	0,1	23,5
1986	6,3	11,2	3,2	2,5	0,1	23,3
1987	6,2	11,1	3,1	2,4	0,1	23,0
1988	6,2	11,1	3,0	2,3	0,1	22,7
1989	6,2	11,0	3,0	2,2	0,1	22,5
1990	6,2	11,1	2,9	2,3	0,2	22,8
1991	6,4	11,4	2,9	2,3	0,2	23,3
1992	6,5	11,8	3,0	2,4	0,2	23,9
1993	6,7	12,3	3,2	2,6	0,3	25,2
1994	6,6	12,4	3,2	2,4	0,3	25,0
1995	6,6	12,6	3,3	2,2	0,3	25,0
1996	6,7	12,5	3,2	2,3	0,4	25,1
1997	6,6	12,6	3,3	2,2	0,4	25,1
1998	6,6	12,5	3,1	2,1	0,4	24,7
1999	6,5	12,5	3,1	2,0	0,4	24,6
2000	6,6	12,2	3,0	2,0	0,4	24,2
2001	6,7	12,3	3,0	2,0	0,4	24,3
2002	7,0	12,4	3,0	2,2	0,4	24,9
2003	7,2	12,5	2,9	2,3	0,4	25,3
2004	7,2	12,6	2,9	2,3	0,4	25,5
2005	7,3	12,7	2,9	2,2	0,4	25,5
2006	7,2	12,9	2,8	1,9	0,4	25,3
2007	7,2	13,0	2,8	1,8	0,4	25,2
2008	7,2	13,2	2,8	1,7	0,4	25,3

Sources : Insee, base 2000 des comptes nationaux ; DREES, comptes de la protection sociale ; retraitement DGTPE.

(1) Ne comprend pas la dotation globale hospitalière, considérée comme une prestation de services sociaux et non comme une prestation sociale.

(2) Pour l'essentiel, Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

Tableau VII.2

Répartition des prestations sociales par risque Champ des administrations de sécurité sociale

(en points de PIB)

Années	Santé (1) (y.c. maternité)	Vieillesse	Famille (y.c. logement)	Emploi	Total des prestations
1981	4,8	7,5	2,0	1,6	15,9
1982	4,8	7,8	2,2	1,9	16,6
1983	4,7	7,8	2,3	2,0	16,7
1984	4,8	7,9	2,2	1,8	16,7
1985	4,9	8,2	2,1	1,6	16,7
1986	4,8	8,2	2,0	1,4	16,5
1987	4,7	8,2	1,9	1,4	16,2
1988	4,7	8,3	1,8	1,3	16,1
1989	4,7	8,3	1,8	1,2	16,0
1990	4,7	8,5	1,8	1,2	16,2
1991	4,9	8,8	1,8	1,3	16,7
1992	5,0	9,1	1,7	1,4	17,2
1993	5,1	9,5	1,8	1,6	18,1
1994	5,0	9,6	1,8	1,4	17,9
1995	5,0	9,8	1,8	1,3	17,9
1996	5,0	9,7	1,8	1,4	18,0
1997	5,0	9,9	1,9	1,4	18,1
1998	4,9	9,8	1,8	1,3	17,8
1999	4,9	9,8	1,7	1,3	17,7
2000	5,0	9,6	1,7	1,3	17,5
2001	5,0	9,6	1,7	1,3	17,6
2002	5,2	9,6	1,7	1,5	18,0
2003	5,4	9,6	1,7	1,7	18,4
2004	5,5	9,7	1,7	1,6	18,5
2005	5,5	9,9	1,7	1,5	18,6
2006	5,4	9,9	1,7	1,3	18,3
2007	5,4	10,0	1,6	1,2	18,2
2008	5,4	10,2	1,7	1,1	18,4

Sources : Insee, base 2000 des comptes nationaux ; DREES, comptes de la protection sociale ; retraitement DGTPE.

(1) Ne comprend pas la dotation globale hospitalière, considérée comme une prestation de services sociaux et non comme une prestation sociale.

Tableau VII.3

Composition des dépenses relatives à la santé Champ de la protection sociale

(en millions d'euros et en %)

Années	Soins de santé hors pharmacie et hors DGH	Pharmacie	Indemnités journalières	Dotation globale hospi- talière (DGH)	Autres prestations (1)	Total des prestations santé
Niveau en millions d'euros						
2001	47 704	20 450	12 176	40 946	1 582	122 859
2002	51 744	21 343	13 638	43 336	1 491	131 552
2003	55 426	22 590	14 383	45 865	1 511	139 774
2004	59 003	23 717	14 647	49 238	1 436	148 042
2005	61 836	24 594	14 858	51 330	1 522	154 140
2006	65 021	24 920	14 891	52 845	1 700	159 377
2007	68 432	26 013	15 666	54 010	1 709	165 829
2008	71 769	26 266	16 408	55 680	1 533	171 657
Taux de croissance en %						
1991	6,2	7,1	7,3	5,1	0,1	6,0
1992	7,2	6,0	5,9	7,6	6,3	7,0
1993	4,4	6,6	1,5	6,6	8,1	5,2
1994	2,7	1,7	0,0	4,3	6,0	2,9
1995	2,4	5,1	3,8	5,6	2,6	4,0
1996	3,1	6,6	4,2	2,1	4,9	3,3
1997	3,4	2,5	- 0,1	1,1	1,1	2,1
1998	2,3	7,6	4,5	4,0	9,1	3,9
1999	1,6	5,9	4,7	2,4	- 14,4	2,6
2000	5,1	10,5	5,4	3,7	61,6	5,9
2001	4,3	8,9	7,6	4,2	10,8	5,4
2002	8,5	4,4	12,0	5,8	- 5,8	7,1
2003	7,1	5,8	5,5	5,8	1,4	6,2
2004	6,5	5,0	1,8	7,4	- 5,0	5,9
2005	4,8	3,7	1,4	4,2	5,9	4,1
2006	5,2	1,3	0,2	3,0	11,7	3,4
2007	5,2	4,4	5,2	2,2	0,5	4,0
2008	4,9	1,0	4,7	3,1	- 10,3	3,5

Sources : Insee, base 2000 des comptes nationaux ; DREES, comptes de la protection sociale ; retraitement DGTPE.

(1) Action sociale, et hébergement des handicapés (médico-social).

.

Tableau VII.4

Composition des dépenses relatives à la santé Champ des administrations de sécurité sociale (2)

(en millions d'euros et en %)

Années	Soins de santé hors pharmacie et hors DGH	Pharmacie	Indemnités journalières	Dotation globale hospi- talière (DGH)	Autres prestations (1)	Total des prestations santé
Niveau en millions d'euros						
2001	39 787	17 006	8 757	40 837	92	106 479
2002	42 912	17 797	9 903	43 222	60	113 895
2003	46 231	18 872	10 503	45 679	51	121 336
2004	49 306	19 795	10 633	49 015	55	128 805
2005	51 216	20 304	10 581	51 112	58	133 272
2006	54 185	20 241	10 591	52 507	55	137 580
2007	56 426	21 128	11 018	53 711	54	142 337
2008	59 007	21 126	11 599	55 321	49	147 103
Taux de croissance en %						
1991	6,2	7,8	9,0	5,1	4,5	6,2
1992	7,6	6,8	5,4	7,5	8,3	7,3
1993	3,7	6,8	0,0	6,6	8,7	4,9
1994	2,0	0,2	- 0,5	4,3	1,2	2,5
1995	2,1	4,6	3,3	5,6	7,9	3,9
1996	3,3	7,1	2,7	2,1	8,7	3,3
1997	2,1	2,4	0,5	1,1	- 0,9	1,6
1998	2,0	7,5	4,3	4,0	5,4	3,7
1999	0,9	6,1	5,2	2,3	- 13,8	2,5
2000	7,7	11,1	8,8	3,5	3,8	6,6
2001	3,6	8,6	7,3	4,4	5,1	5,0
2002	7,9	4,7	13,1	5,8	- 34,7	7,0
2003	7,7	6,0	6,1	5,7	- 15,4	6,5
2004	6,7	4,9	1,2	7,3	7,4	6,2
2005	3,9	2,6	- 0,5	4,3	6,6	3,5
2006	5,8	- 0,3	0,1	2,7	- 5,0	3,2
2007	4,1	4,4	4,0	2,3	- 2,6	3,5
2008	4,6	0,0	5,3	3,0	- 9,4	3,3

Sources : Insee, base 2000 des comptes nationaux ; DREES, comptes de la protection sociale ; retraitement DGTPE.

(1) Action sociale, et hébergement des handicapés (médico-social).

(2) Les administrations de sécurité sociale font partie du champ de la protection sociale, à côté des régimes directs et des régimes d'employeurs.

Tableau VII.5

Barèmes des principaux minima sociaux pour une personne seule

(en euros et en %)

Années	Revenu minimum d'insertion (RMI)	Allocation de solidarité spécifique (ASS)	Allocation adulte handicapé (AAH)	Minimum vieillesse
Barème mensuel en euros, au 31 décembre				
2008	448	448	653	633
Taux de croissance en %				
1981	-	-	21,2	21,2
1982	-	-	32,9	32,9
1983	-	-	10,4	10,4
1984	-	-	5,2	5,2
1985	-	14,2	5,8	5,8
1986	-	40,0	3,2	3,2
1987	-	0,0	2,6	2,6
1988	-	0,3	3,7	3,7
1989	-	2,7	2,7	2,7
1990	3,9	2,6	3,4	3,3
1991	3,0	2,1	2,8	2,9
1992	2,3	2,3	2,3	2,3
1993	2,3	2,4	2,4	2,4
1994	1,9	0,7	1,9	2,0
1995	1,3	0,9	2,4	2,4
1996	2,0	0,0	3,7	3,7
1997	1,3	0,8	1,3	1,3
1998	1,1	6,7	1,1	1,1
1999	2,8	3,3	1,9	1,9
2000	2,1	2,1	1,2	1,2
2001	2,2	2,2	2,2	2,2
2002	2,2	0,8	2,2	2,2
2003	1,5	1,5	1,5	1,5
2004	1,5	1,5	1,7	1,7
2005	1,8	1,7	2,0	2,0
2006	1,8	3,2	1,8	1,8
2007	1,8	1,8	1,8	1,8
2008	1,6	1,6	5,0	1,9

Source : DREES.

Tableau VII.6

Effectifs d'allocataires des principaux minima sociaux

(au 31 décembre de chaque année, en milliers de personnes et en %)

Années	Revenu minimum d'insertion (RMI) (1)	Allocation de solidarité spécifique (ASS) (2)	Allocation adulte handicapé (AAH) (3)	Minimum vieillesse (4) et (5)
Niveau en milliers de personnes				
2004	1238,5	368,4	786,2	621,6
2005	1289,5	401,6	801,0	609,4
2006	1278,8	393,2	804,0	598,5
2007	1172,1	348,9	813,1	585,5
2008	1141,9	320,2	848,8	575,2
Taux de croissance en %				
1990	25,8	5,8	2,7	- 6,6
1991	15,7	4,3	2,7	- 4,3
1992	17,7	- 2,4	2,8	- 5,4
1993	21,1	15,6	2,6	- 3,4
1994	15,3	17,9	2,6	- 2,0
1995	17,8	7,3	2,8	- 5,0
1996	6,8	6,0	2,7	- 4,7
1997	5,7	- 6,1	2,9	- 6,0
1998	4,1	0,9	3,0	- 5,1
1999	3,0	- 2,0	3,8	- 3,9
2000	- 4,2	- 8,9	2,5	- 5,2
2001	- 2,1	- 7,4	3,1	- 5,6
2002	1,6	- 4,7	2,5	- 7,6
2003	4,9	- 5,8	2,0	- 5,1
2004	8,2	- 0,8	2,6	- 2,0
2005	4,1	8,3	1,9	- 2,0
2006	- 0,8	- 2,1	0,4	- 1,8
2007	- 8,3	- 11,3	1,1	- 2,2
2008	- 2,6	- 8,2	4,4	- 1,8

Sources : DREES ; UNEDIC ; CNAF ; retraitement DGTPE.

(1) Données France entière à partir de 1995, source DREES.

(2) Données France entière à partir de 1995 ; estimation 2008.

(3) Données bénéficiaires France entière, estimation 2008.

(4) Données bénéficiaires France entière.

(5) Depuis janvier 2007 est versée l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Elle se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux anciennes allocations du minimum vieillesse, notamment l'allocation supplémentaire (ASV). Pour estimer le nombre d'allocataires du minimum vieillesse, il faut donc, depuis 2007, ajouter aux allocataires de l'allocation supplémentaire (ASV), les allocataires de l'ASPA.

VIII. Situation des entreprises

VIII.1 Situation des sociétés non financières

VIII.2 Ratios caractéristiques des entreprises non financières

VIII.3 Situation des sociétés financières

VIII.4 Ratios caractéristiques des sociétés financières

Définitions

EI : Entreprises Individuelles.

SNF : Sociétés Non Financières.

ENF : Entreprises Non Financières (Sociétés et entreprises individuelles non financières).

Tableau VIII.1

Situation des sociétés non financières

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Compte d'exploitation				Compte de revenu				Compte de capital			
	Valeur ajoutée	Rémunération des salariés	Impôts nets de subventions	Excédent brut d'exploitation (1)	Revenus nets de la propriété	Impôts sur le revenu	Autres ressources nettes (2)	Épargne (3)	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks	Autres ressources nettes (4)	Capacité de financement (5)
Niveau en milliards d'euros												
2008	992,1	646,2	35,7	310,3	- 104,7	45,2	- 29,9	130,4	211,8	2,7	12,8	- 71,3
En points de PIB												
1959	41,6	28,4	1,1	12,1	- 3,1	2,0	- 1,0	6,0	10,1	0,7	0,6	- 4,3
1960	42,3	28,4	1,2	12,8	- 3,1	2,0	- 1,1	6,6	10,1	2,0	0,7	- 4,8
1961	43,1	29,5	1,0	12,5	- 3,3	1,9	- 1,0	6,3	10,6	1,3	0,8	- 4,7
1962	42,4	29,7	1,0	11,7	- 3,4	1,6	- 1,0	5,7	10,6	1,4	0,7	- 5,6
1963	43,0	30,4	1,1	11,5	- 3,3	1,4	- 1,0	5,7	10,7	1,0	0,7	- 5,3
1964	43,9	30,8	1,2	11,9	- 3,2	1,5	- 1,1	6,1	10,6	1,4	0,7	- 5,3
1965	44,3	30,9	1,2	12,2	- 3,2	1,5	- 1,1	6,3	10,5	0,7	0,8	- 4,1
1966	44,3	30,7	1,2	12,3	- 3,3	1,3	- 1,1	6,6	10,6	1,1	1,2	- 3,9
1967	44,3	30,6	1,2	12,5	- 3,3	1,4	- 1,1	6,8	10,8	1,0	1,1	- 3,9
1968	44,6	31,2	1,1	12,3	- 3,5	1,3	- 1,3	6,3	10,4	0,5	1,1	- 3,4
1969	44,8	31,3	0,2	13,3	- 3,8	1,4	- 1,3	6,8	10,6	1,9	1,1	- 4,6
1970	45,9	32,0	0,1	13,8	- 4,1	1,7	- 1,4	6,6	10,6	2,0	1,0	- 5,0
1971	46,5	32,4	0,1	14,1	- 4,2	1,5	- 1,4	7,0	10,7	1,2	0,8	- 4,1
1972	46,3	32,5	0,1	13,7	- 4,1	1,5	- 1,4	6,7	10,8	0,8	0,9	- 4,0
1973	47,7	32,8	0,6	14,3	- 4,3	1,6	- 1,4	7,0	10,8	1,6	0,9	- 4,5
1974	48,0	33,8	0,2	14,0	- 5,0	2,0	- 1,5	5,5	10,9	2,0	0,9	- 6,5
1975	48,1	35,1	0,5	12,5	- 4,7	1,3	- 1,4	5,1	9,9	- 0,7	1,1	- 3,1
1976	48,2	35,2	0,6	12,4	- 4,3	1,7	- 1,4	4,9	10,0	1,2	1,6	- 4,7
1977	49,1	35,4	0,6	13,1	- 4,5	1,7	- 1,4	5,5	9,8	1,4	0,9	- 4,8
1978	48,1	35,0	0,9	12,2	- 4,3	1,4	- 1,4	5,2	9,6	0,4	0,8	- 4,0
1979	48,0	34,9	0,9	12,1	- 4,3	1,5	- 1,4	4,9	9,4	0,9	0,8	- 4,6
1980	48,0	35,5	0,8	11,8	- 4,4	1,6	- 1,4	4,3	10,1	0,9	0,7	- 6,0
1981	48,3	35,8	0,9	11,6	- 5,2	1,6	- 1,4	3,4	9,8	- 0,5	0,7	- 5,2
1982	47,8	35,4	0,9	11,4	- 5,1	1,4	- 1,4	3,5	9,7	0,4	0,8	- 5,8
1983	47,4	35,1	0,8	11,6	- 5,3	1,3	- 1,4	3,6	9,1	- 0,3	0,7	- 4,6
1984	47,3	34,3	0,7	12,3	- 5,1	1,3	- 1,4	4,5	8,7	- 0,2	0,8	- 3,2
1985	47,3	33,8	0,7	12,9	- 5,0	1,4	- 1,3	5,1	8,8	- 0,1	0,5	- 3,0
1986	48,4	32,8	0,7	14,9	- 4,6	1,5	- 1,2	7,5	9,0	0,4	0,7	- 1,2
1987	48,8	32,8	0,8	15,2	- 4,6	1,7	- 1,2	7,7	9,4	0,3	0,6	- 1,4
1988	49,6	32,4	1,0	16,3	- 4,5	1,8	- 1,2	8,7	9,8	0,5	0,5	- 1,1
1989	49,7	32,2	1,0	16,4	- 5,0	1,9	- 1,2	8,3	10,2	0,9	0,6	- 2,2
1990	50,3	32,9	1,2	16,2	- 5,3	1,7	- 1,2	8,0	10,6	0,8	0,7	- 2,7
1991	50,4	33,1	1,2	16,0	- 5,4	1,5	- 1,2	7,9	10,7	0,2	0,7	- 2,3
1992	50,3	33,1	1,4	15,9	- 5,3	1,1	- 1,2	8,3	9,9	- 0,2	0,9	- 0,4
1993	49,6	32,8	1,5	15,2	- 5,4	1,1	- 1,2	7,5	8,9	- 1,1	1,6	1,2
1994	49,1	32,3	1,7	15,2	- 5,4	1,2	- 0,9	7,6	8,8	- 0,2	0,8	- 0,1
1995	49,5	32,1	1,8	15,6	- 5,9	1,5	- 1,0	7,2	8,7	0,2	0,7	- 1,0
1996	48,8	32,0	1,9	14,9	- 4,9	1,5	- 1,0	7,5	8,6	- 0,4	0,9	0,2
1997	49,3	31,9	2,1	15,4	- 4,9	1,6	- 1,0	7,9	8,4	0,0	0,7	0,2
1998	50,0	31,8	2,0	16,2	- 4,6	1,7	- 1,1	8,7	8,8	0,6	0,8	0,1
1999	49,9	32,2	2,1	15,6	- 3,4	2,0	- 1,2	8,9	9,3	0,4	1,1	0,3
2000	50,3	32,5	2,1	15,7	- 4,0	2,0	- 1,4	8,3	9,9	0,9	0,5	- 2,0
2001	50,8	32,9	2,0	15,9	- 3,8	2,3	- 1,4	8,4	10,1	0,4	0,5	- 1,5
2002	50,6	33,1	2,0	15,5	- 4,6	1,9	- 1,3	7,7	9,5	0,1	0,5	- 1,3
2003	50,7	33,1	1,9	15,7	- 4,7	1,6	- 1,3	8,0	9,2	- 0,1	0,0	- 1,1
2004	50,6	33,0	2,0	15,6	- 5,1	1,7	- 1,4	7,4	9,4	0,1	0,6	- 1,5
2005	50,6	32,9	2,1	15,6	- 5,3	1,9	- 1,4	7,0	9,6	0,3	0,1	- 2,9
2006	50,5	33,0	1,8	15,7	- 4,9	2,3	- 1,5	7,0	9,9	0,3	0,3	- 3,0
2007	50,8	32,9	1,8	16,0	- 4,8	2,3	- 1,6	7,4	10,6	0,4	0,6	- 3,0
2008	50,9	33,1	1,8	15,9	- 5,4	2,3	- 1,5	6,7	10,9	0,1	0,7	- 3,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée - Rémunération des salariés - impôts nets de subventions.

(2) Solde net des autres opérations du compte de revenu : cotisations sociales (D61), prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D623), transferts courants divers (D7).

(3) Epargne = Excédent brut d'exploitation + Revenus nets de la propriété - Impôts sur le revenu + Autres ressources du compte de revenu.

(4) Solde net des autres opérations du compte de capital : transferts en capital (D9) et actifs corporels et incorporels non produits.

(5) Capacité de financement = Epargne - Formation brute de capital fixe - Variations de stocks + Autres ressources nettes du compte de capital.

Tableau VIII.2

Ratios caractéristiques des entreprises non financières : ENF (Sociétés et entreprises individuelles non financières)

(en %)

Années	ENF		Sociétés non financières					Entreprises individuelles non financières	
	Taux de marge (1)	Taux d'investissement (2)	Taux de marge (3)	Taux d'épargne (4)	Taux d'investissement (2)	Taux d'autofinancement (5)	Ratio d'insolvabilité (6)	Part dans la valeur ajoutée des ENF	Part dans l'EBE des ENF
1959	48,6	18,0	29,0	14,4	24,4	58,9	8,8	38,2	63,1
1960	49,6	17,8	30,2	15,6	23,8	65,4	8,1	37,9	62,2
1961	47,7	19,1	29,1	14,7	24,5	60,0	8,9	36,3	61,1
1962	47,2	18,8	27,6	13,5	25,0	54,2	10,5	37,0	63,2
1963	45,6	19,3	26,7	13,3	24,8	53,5	11,4	35,4	62,2
1964	44,7	19,5	27,1	13,8	24,2	56,9	11,3	34,0	60,1
1965	44,5	18,9	27,4	14,2	23,7	60,0	11,3	33,4	59,0
1966	44,7	19,2	27,9	14,9	24,0	62,0	11,6	33,4	58,5
1967	44,9	19,5	28,3	15,2	24,3	62,7	11,2	33,3	58,0
1968	43,6	18,8	27,6	14,1	23,3	60,7	13,2	32,6	57,4
1969	44,3	19,5	29,7	15,2	23,7	64,0	14,2	30,8	53,5
1970	44,0	19,1	30,0	14,4	23,1	62,1	16,3	29,7	52,0
1971	43,4	19,5	30,2	15,1	23,0	65,8	16,5	28,5	50,3
1972	43,4	19,6	29,6	14,5	23,2	62,6	16,8	28,6	51,3
1973	42,9	19,6	30,0	14,6	22,7	64,5	18,1	27,1	49,0
1974	41,4	19,9	29,2	11,6	22,7	50,9	22,7	25,6	47,5
1975	38,3	18,2	26,0	10,7	20,6	51,7	23,2	24,9	49,0
1976	37,4	18,4	25,7	10,3	20,6	49,7	23,1	23,8	47,7
1977	37,8	17,8	26,7	11,1	20,0	55,5	23,0	23,2	45,8
1978	37,2	17,5	25,4	10,7	19,9	53,9	23,2	23,9	48,1
1979	36,7	17,6	25,3	10,3	19,7	52,1	22,6	23,4	47,2
1980	35,9	18,7	24,5	9,0	21,0	43,0	24,8	23,0	47,5
1981	35,0	18,3	24,0	7,1	20,3	34,9	30,3	21,9	46,5
1982	35,0	18,1	23,9	7,3	20,2	36,2	31,0	22,1	46,9
1983	35,4	17,2	24,4	7,5	19,2	39,1	30,6	21,8	46,2
1984	36,2	16,7	26,0	9,5	18,3	51,9	28,5	21,1	43,4
1985	37,0	16,8	27,2	10,8	18,6	58,2	25,1	20,8	41,9
1986	39,6	17,0	30,7	15,5	18,6	83,2	18,4	19,9	37,8
1987	39,4	17,8	31,1	15,7	19,2	81,8	16,4	18,9	36,0
1988	40,3	18,5	32,8	17,6	19,8	88,5	16,0	18,1	33,5
1989	40,8	19,0	33,0	16,7	20,5	81,6	16,7	18,4	34,1
1990	40,0	19,3	32,2	15,9	21,0	75,6	18,2	17,9	33,9
1991	39,4	19,3	31,8	15,7	21,1	74,4	18,0	17,4	33,2
1992	39,0	18,0	31,6	16,6	19,7	84,1	20,2	16,8	32,7
1993	38,1	16,7	30,6	15,0	18,0	83,4	21,4	16,3	32,6
1994	38,3	16,7	30,9	15,6	17,8	87,3	20,2	16,1	32,4
1995	38,8	16,5	31,6	14,6	17,6	83,4	18,1	15,7	31,4
1996	38,1	16,4	30,6	15,4	17,7	87,2	14,5	15,6	32,2
1997	38,2	16,0	31,2	16,0	17,1	93,6	13,5	14,6	30,4
1998	39,2	16,6	32,4	17,4	17,7	98,6	10,6	14,4	29,3
1999	38,3	17,5	31,3	17,9	18,7	95,6	7,1	14,4	30,1
2000	38,1	18,3	31,2	16,5	19,7	83,8	7,1	14,1	29,6
2001	38,5	18,3	31,3	16,6	19,8	83,7	6,8	14,2	30,2
2002	37,8	17,3	30,7	15,2	18,7	81,1	6,1	14,0	30,3
2003	37,9	17,0	31,0	15,9	18,2	87,4	8,4	13,6	29,4
2004	37,6	17,3	30,8	14,7	18,6	79,1	10,0	13,5	29,1
2005	37,4	17,8	30,8	13,8	19,1	72,2	8,3	13,0	28,6
2006	37,7	18,3	31,0	13,8	19,7	70,2	7,8	12,7	28,3
2007	38,2	19,3	31,6	14,5	20,8	69,8	6,9	12,6	27,8
2008	38,0	19,8	31,3	13,1	21,3	61,6	8,0	12,7	28,2

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Excédent brut d'exploitation et Revenu mixte/Valeur ajoutée brute.

(2) Formation brute de capital fixe/Valeur ajoutée brute.

(3) Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée brute.

(4) Epargne brute/Valeur ajoutée brute.

(5) Epargne brute/Formation brute de capital fixe.

(6) Solde des intérêts reçus et versés par les SNF, rapporté à l'excédent brut d'exploitation.

Tableau VIII.3

Situation des sociétés financières

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Compte d'exploitation				Compte de revenu				Compte de capital			
	Valeur ajoutée	Rémunération des salariés	Impôts nets de subventions	Excédent brut d'exploitation (1)	Revenus nets de la propriété	Impôts sur le revenu	Autres ressources nettes (2)	Épargne (3)	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks	Autres ressources nettes (4)	Capacité de financement (5)
Niveau en milliards d'euros												
2008	79,7	48,6	5,6	25,5	13,7	7,2	- 2,8	29,2	16,1	0,0	0,7	13,8
En points de PIB												
1959	2,9	1,2	0,1	1,6	0,1	0,3	0,0	1,4	0,3	0,0	0,0	1,2
1960	2,8	1,2	0,1	1,6	0,1	0,2	- 0,1	1,4	0,3	0,0	0,0	1,2
1961	2,9	1,2	0,1	1,6	0,1	0,2	- 0,1	1,4	0,3	0,0	0,0	1,1
1962	2,7	1,3	0,1	1,3	0,0	0,2	- 0,1	1,1	0,3	0,0	0,0	0,8
1963	2,7	1,3	0,1	1,3	0,1	0,2	- 0,1	1,2	0,3	0,0	0,0	0,9
1964	2,8	1,3	0,1	1,4	0,2	0,2	0,0	1,2	0,3	0,0	0,0	1,0
1965	2,9	1,3	0,1	1,4	0,2	0,3	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	1,0
1966	2,9	1,4	0,1	1,4	0,2	0,2	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	1,0
1967	2,9	1,4	0,1	1,4	0,2	0,3	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	1,0
1968	3,2	1,5	0,1	1,5	0,3	0,3	- 0,1	1,4	0,4	0,0	0,1	1,1
1969	3,5	1,6	0,1	1,8	0,3	0,4	- 0,1	1,6	0,4	0,0	0,0	1,3
1970	3,6	1,7	0,2	1,7	0,2	0,5	0,0	1,4	0,4	0,0	0,0	1,1
1971	3,9	1,8	0,1	1,9	- 0,1	0,6	- 0,1	1,2	0,4	0,0	0,1	0,9
1972	3,9	1,9	0,1	1,9	- 0,2	0,6	- 0,1	1,0	0,4	0,0	0,1	0,7
1973	4,3	2,0	0,2	2,2	- 0,1	0,5	0,0	1,5	0,4	0,0	0,1	1,1
1974	4,9	2,1	0,2	2,6	- 0,2	0,9	0,0	1,5	0,5	0,0	0,1	1,0
1975	4,6	2,3	0,2	2,1	- 0,3	0,7	0,0	1,2	0,4	0,0	0,1	0,8
1976	4,5	2,3	0,2	2,0	- 0,2	0,5	0,0	1,4	0,4	0,0	0,1	1,1
1977	4,0	2,4	0,1	1,6	0,3	0,4	0,1	1,5	0,4	0,0	0,1	1,2
1978	3,9	2,4	0,2	1,4	0,3	0,4	0,0	1,2	0,4	0,0	0,1	0,9
1979	3,9	2,4	0,2	1,3	0,4	0,4	0,0	1,3	0,4	0,0	0,1	1,0
1980	4,0	2,5	0,2	1,3	0,7	0,5	0,0	1,5	0,4	0,0	0,1	1,2
1981	4,0	2,6	0,2	1,2	0,9	0,6	0,0	1,6	0,4	0,0	0,1	1,2
1982	4,0	2,6	0,2	1,1	0,7	0,8	0,0	1,1	0,4	0,0	0,1	0,8
1983	4,3	2,6	0,2	1,5	0,6	0,7	0,0	1,5	0,4	0,0	0,1	1,2
1984	4,7	2,6	0,2	1,8	0,4	0,6	0,0	1,6	0,5	0,0	0,1	1,2
1985	4,9	2,7	0,2	2,0	0,3	0,6	0,0	1,8	0,5	0,0	0,1	1,4
1986	5,0	2,6	0,1	2,3	0,3	0,6	0,0	2,0	0,5	0,0	0,1	1,6
1987	5,1	2,6	0,2	2,4	0,3	0,6	0,0	2,1	0,6	0,0	0,1	1,6
1988	5,1	2,5	0,3	2,3	0,4	0,6	0,0	2,2	0,6	0,0	0,1	1,7
1989	5,3	2,4	0,3	2,6	0,3	0,6	0,0	2,4	0,6	0,0	0,1	1,9
1990	4,8	2,4	0,3	2,1	0,7	0,5	0,0	2,2	0,6	0,0	0,1	1,7
1991	4,6	2,5	0,3	1,9	0,3	0,5	0,0	1,8	0,6	0,0	0,1	1,2
1992	4,6	2,5	0,3	1,9	0,3	0,4	0,0	1,7	0,6	0,0	0,1	1,2
1993	4,8	2,6	0,3	1,9	0,5	0,5	0,0	2,0	0,6	0,0	0,1	1,4
1994	4,6	2,5	0,3	1,8	0,9	0,4	- 0,1	2,2	0,4	0,0	0,0	1,8
1995	4,3	2,5	0,3	1,4	0,9	0,2	0,0	2,1	0,5	0,0	0,7	2,3
1996	4,4	2,6	0,3	1,5	0,5	0,5	- 0,1	1,3	0,5	0,0	0,1	0,9
1997	4,3	2,5	0,3	1,5	0,7	0,6	- 0,1	1,6	0,6	0,0	0,1	1,0
1998	4,1	2,5	0,3	1,3	0,4	0,5	0,0	1,2	0,7	0,0	0,1	0,5
1999	4,2	2,5	0,3	1,4	0,2	0,5	0,0	1,0	0,7	0,0	- 0,4	- 0,1
2000	4,5	2,5	0,3	1,7	0,4	0,7	- 0,1	1,4	0,8	0,0	- 0,2	0,3
2001	4,0	2,5	0,3	1,2	0,0	0,6	- 0,1	0,5	0,8	0,0	0,0	- 0,3
2002	4,2	2,5	0,3	1,5	- 0,1	0,6	- 0,2	0,6	0,7	0,0	0,0	0,0
2003	4,4	2,5	0,2	1,6	0,3	0,4	- 0,1	1,4	0,8	0,0	0,0	0,6
2004	4,3	2,5	0,3	1,5	0,5	0,6	- 0,1	1,3	0,8	0,0	0,0	0,5
2005	4,3	2,6	0,3	1,5	0,7	0,4	- 0,2	1,6	0,7	0,0	- 0,1	0,8
2006	4,4	2,6	0,3	1,5	0,4	0,6	- 0,2	1,2	0,9	0,0	0,1	0,4
2007	4,2	2,6	0,3	1,3	0,5	0,6	- 0,1	1,1	0,8	0,0	0,0	0,4
2008	4,1	2,5	0,3	1,3	0,7	0,4	- 0,1	1,5	0,8	0,0	0,0	0,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée - Rémunération des salariés - impôts nets de subventions.

(2) Solde net des autres opérations du compte de revenu : cotisations sociales (D61), prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D623), transferts courants divers (D7).

(3) Epargne = Excédent brut d'exploitation + Revenus nets de la propriété - Impôts sur le revenu + Autres ressources du compte de revenu.

(4) Solde net des autres opérations du compte de capital : transferts en capital (D9) et actifs corporels et incorporels non produits.

(5) Capacité de financement = Epargne - Formation brute de capital fixe - Variations de stocks + Autres ressources nettes du compte de capital.

Tableau VIII.4

Ratios caractéristiques des sociétés financières (*)

(en %)

Années	Sociétés financières				Institutions financières				Sociétés d'assurance et fonds de pension			
	Taux de marge (1)	Taux d'épargne (2)	Taux d'investissement (3)	Taux d'autofinancement (4)	Taux de marge (1)	Taux d'épargne (2)	Taux d'investissement (3)	Taux d'autofinancement (4)	Taux de marge (1)	Taux d'épargne (2)	Taux d'investissement (3)	Taux d'autofinancement (4)
1959	54,4	48,1	8,9	538,2	45,4	31,8	7,6	419,1	77,1	84,4	11,9	711,1
1960	55,2	48,2	9,2	523,2	45,5	32,7	7,8	419,6	76,8	79,0	12,0	658,8
1961	55,1	47,0	9,6	491,3	46,2	33,8	7,8	432,9	77,2	76,0	13,4	566,4
1962	49,4	39,2	10,1	388,8	40,1	25,1	8,7	288,7	74,7	73,3	13,3	549,0
1963	48,6	42,2	11,2	377,4	40,6	31,1	10,2	305,1	71,6	69,6	13,5	517,0
1964	48,8	44,8	11,8	380,3	41,2	34,5	10,6	324,4	70,4	69,4	14,4	481,4
1965	50,4	45,3	11,5	394,3	39,3	32,2	11,6	277,6	75,4	71,8	11,2	642,1
1966	47,9	45,8	11,8	388,5	34,3	32,0	12,4	257,8	76,4	72,1	10,5	690,0
1967	46,2	43,2	11,6	371,3	33,2	30,6	12,3	249,5	74,8	68,4	10,3	666,6
1968	46,7	45,2	11,5	392,9	34,7	35,3	11,5	306,5	77,2	68,3	11,4	601,7
1969	50,8	46,8	10,1	464,6	43,6	40,7	9,9	408,9	74,0	64,8	10,4	624,6
1970	48,2	39,0	10,9	358,0	41,6	30,3	11,4	266,2	69,6	64,6	9,4	686,9
1971	49,6	31,0	9,3	333,2	46,0	23,2	9,1	254,4	65,3	57,2	9,7	587,9
1972	48,4	26,4	10,5	251,0	41,8	13,9	10,4	133,9	69,6	61,2	10,7	574,5
1973	50,7	35,8	10,5	342,4	45,3	25,5	10,4	244,2	70,3	68,3	10,4	658,5
1974	53,7	29,8	10,0	298,6	52,9	21,8	9,0	242,3	61,7	68,9	14,3	481,9
1975	46,3	25,4	9,7	261,9	42,9	16,5	8,5	195,6	63,1	60,5	14,1	428,6
1976	44,7	30,0	8,5	353,8	40,8	16,9	6,9	245,1	63,1	79,3	14,0	568,0
1977	38,3	37,1	10,4	356,0	31,0	24,6	8,4	293,9	64,3	77,6	16,4	473,7
1978	34,9	31,6	10,0	315,2	28,9	22,5	9,0	249,4	58,0	63,2	13,0	486,1
1979	32,8	34,2	11,2	305,2	28,7	28,7	9,7	297,3	51,7	57,8	16,2	356,2
1980	32,7	38,3	9,7	393,3	29,3	34,0	8,5	398,9	50,8	58,4	13,8	422,5
1981	30,6	39,4	10,5	375,2	27,2	35,0	8,6	405,2	50,0	62,3	17,3	360,4
1982	28,3	26,5	10,2	260,1	27,2	21,8	8,4	259,6	38,7	52,3	17,3	302,0
1983	34,2	34,4	9,6	360,3	32,6	30,7	8,4	364,8	46,3	57,3	13,9	412,8
1984	39,1	34,2	10,2	333,6	38,7	30,2	9,0	334,4	48,3	59,9	15,3	391,1
1985	41,6	36,0	9,9	362,0	42,0	33,0	8,5	386,8	46,8	58,8	16,8	349,9
1986	46,3	40,6	10,5	388,0	44,3	34,5	8,8	393,7	62,5	74,3	18,0	412,4
1987	46,2	40,3	10,8	374,5	44,2	36,1	9,5	379,4	59,6	62,1	15,6	399,2
1988	45,8	43,8	11,6	377,6	44,5	43,3	10,5	413,0	54,1	48,7	16,1	303,2
1989	49,0	44,7	10,6	422,8	49,6	44,8	8,6	518,8	52,1	47,9	18,4	260,5
1990	43,9	46,6	12,4	375,9	45,5	50,0	9,3	538,1	38,6	33,3	27,7	120,2
1991	40,6	38,1	13,9	274,0	42,8	40,7	11,8	345,2	32,5	25,7	24,1	106,7
1992	40,3	37,0	12,8	290,4	43,3	38,8	11,1	350,6	28,7	28,1	21,8	129,1
1993	39,0	41,4	12,3	335,8	41,7	43,4	11,9	363,5	27,7	33,5	15,9	210,2
1994	39,6	47,7	9,3	510,8	40,0	53,2	10,7	496,7	39,4	34,2	6,1	557,9
1995	32,6	49,4	11,7	421,8	33,2	54,6	11,0	498,3	33,0	40,6	14,7	277,1
1996	33,9	30,7	12,5	245,9	35,6	33,9	11,8	288,2	31,1	23,8	15,7	151,4
1997	33,9	36,5	14,0	260,1	34,5	38,6	12,1	318,3	33,7	32,1	21,6	148,5
1998	31,8	28,2	16,7	168,6	35,5	32,1	16,0	200,7	21,9	19,7	20,7	94,9
1999	32,9	24,1	17,5	137,5	33,1	24,8	18,3	135,1	34,5	17,4	16,6	104,8
2000	37,8	30,1	18,1	165,8	38,7	32,5	20,3	160,2	36,8	17,1	14,2	120,8
2001	30,9	11,3	19,4	58,1	33,4	18,3	21,9	83,3	22,7	- 22,2	15,1	- 147,3
2002	34,8	15,0	16,7	89,8	36,7	19,7	17,5	112,7	34,0	0,4	16,9	2,3
2003	36,8	31,3	17,8	176,2	32,6	38,9	20,3	191,2	48,0	28,9	14,3	201,8
2004	35,3	29,1	18,2	159,9	29,2	32,3	20,8	155,7	48,5	17,4	16,2	107,3
2005	33,8	36,2	17,0	212,3	26,5	42,6	20,3	210,1	47,7	17,5	13,6	128,7
2006	33,9	26,5	19,6	135,0	25,7	32,2	24,8	129,7	47,9	6,7	14,2	46,8
2007	32,0	27,0	18,4	146,9	25,7	29,5	23,3	126,6	41,3	11,6	14,1	82,2
2008	32,0	36,6	20,2	181,3	26,1	58,2	26,5	219,8	39,7	- 13,3	14,0	- 94,8

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée brute.

(2) Epargne brute/Valeur ajoutée brute.

(3) Formation brute de capital fixe/Valeur ajoutée brute.

(4) Epargne brute/Formation brute de capital fixe.

(*) Le secteur institutionnel des sociétés financières (S12) comprend toutes les unités institutionnelles résidentes engagées principalement dans l'activité d'intermédiation financière ou exerçant des activités étroitement liées à cette intermédiation (auxiliaires financiers). Il comprend :

- Les institutions financières (S12A) dont l'activité principale consiste à créer, collecter et redistribuer des moyens de financement sous leur propre responsabilité (Banque de France, Banques et sociétés financières, OPCVM monétaires, Institutions financières diverses et assimilées, OPCVM non monétaires) ;

- Les sociétés d'assurance et fonds de pension (S125) qui ont pour fonction principale de fournir des services de mutualisation des risques et (la plupart du temps) en assumant les risques financiers ;

- Les auxiliaires financiers (S124) : ces unités jouent le rôle d'intermédiaires supplémentaires d'une des deux catégories précédentes.

IX. Situation des ménages

IX.1 Contributions à la croissance du revenu disponible brut des ménages en pouvoir d'achat

IX.2 Pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitral par unité de consommation

IX.3 Consommation et taux d'épargne des ménages

IX.4 Actifs financiers des ménages - Créances

IX.5 Actifs financiers des ménages - Dettes et solde

Tableau IX.1

Contributions à la croissance du revenu disponible brut des ménages* en pouvoir d'achat (1)

(contributions à la croissance du RDB en points)

Années	Revenus d'activité dont :			+ Transferts et autres postes nets dont :						=
	Totaux	Salaires bruts	EBE et revenu mixte	Totaux	Prestations sociales	Impôts et cotisations			Intérêts, dividendes et divers nets	Revenu disponible brut en pouvoir d'achat
						Totaux	dont :			
							Cotisations sociales	Impôts		
1960	6,4	2,9	3,5	1,6	1,0	- 0,2	- 0,2	0,0	0,7	8,0
1961	4,0	3,7	0,3	0,7	1,5	- 0,8	- 0,5	- 0,3	0,1	4,7
1962	7,7	4,2	3,5	2,4	2,3	- 0,7	- 0,5	- 0,2	0,7	10,1
1963	5,3	4,4	0,9	1,0	2,2	- 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,1	6,3
1964	4,8	3,9	0,9	0,3	1,6	- 1,5	- 0,4	- 1,0	0,2	5,1
1965	4,0	2,5	1,5	0,7	1,3	- 0,9	- 0,3	- 0,5	0,2	4,7
1966	4,4	2,5	1,9	0,5	1,1	- 0,8	- 0,4	- 0,4	0,2	4,8
1967	4,2	2,2	2,0	1,3	1,1	- 0,4	- 0,4	0,1	0,6	5,5
1968	4,0	3,6	0,4	0,3	1,4	- 1,3	- 0,3	- 1,0	0,2	4,3
1969	4,1	3,6	0,5	0,6	1,2	- 1,1	- 0,5	- 0,5	0,5	4,7
1970	5,9	4,5	1,3	1,1	0,9	- 0,3	- 0,2	- 0,1	0,5	7,0
1971	3,9	3,8	0,2	1,2	1,1	- 0,3	- 0,4	0,0	0,5	5,1
1972	5,0	3,1	1,9	0,7	1,3	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,4	5,7
1973	5,2	4,3	0,9	0,9	1,5	- 0,7	- 0,5	- 0,2	0,1	6,1
1974	2,1	2,8	- 0,7	2,3	0,8	- 0,6	- 0,3	- 0,3	2,1	4,4
1975	1,2	2,5	- 1,3	1,4	2,6	- 1,0	- 0,6	- 0,3	- 0,2	2,6
1976	3,2	3,2	0,0	- 0,9	1,1	- 2,0	- 0,9	- 1,1	0,1	2,4
1977	2,7	2,0	0,6	0,2	1,1	- 1,1	- 0,7	- 0,4	0,1	2,9
1978	4,0	2,5	1,5	1,1	2,0	- 0,7	- 0,4	- 0,3	- 0,2	5,1
1979	1,3	1,1	0,2	- 0,4	0,8	- 1,7	- 1,3	- 0,5	0,5	0,9
1980	1,0	1,3	- 0,3	- 0,2	0,6	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,2	0,7
1981	- 0,5	0,1	- 0,6	2,6	1,1	0,0	0,2	- 0,1	1,5	2,1
1982	1,8	1,2	0,6	0,3	1,6	- 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,2	2,1
1983	0,1	- 0,2	0,3	- 0,2	0,6	- 1,1	- 0,5	- 0,6	0,2	- 0,1
1984	- 0,9	- 0,7	- 0,3	- 0,1	0,5	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,5	- 1,1
1985	- 0,2	- 0,3	0,1	1,2	0,7	0,1	- 0,2	0,2	0,4	1,0
1986	1,8	1,3	0,5	0,6	1,1	- 0,6	- 0,5	- 0,1	0,1	2,5
1987	1,0	0,6	0,4	0,0	0,2	- 0,8	- 0,7	- 0,1	0,6	0,9
1988	2,5	1,8	0,7	1,0	1,0	- 0,3	- 0,6	0,3	0,3	3,5
1989	2,6	1,3	1,3	1,0	0,5	- 1,0	- 0,8	- 0,2	1,5	3,6
1990	3,1	2,5	0,6	0,4	1,0	- 1,3	- 0,5	- 0,8	0,7	3,5
1991	1,1	1,1	0,0	0,7	0,9	- 0,8	- 0,1	- 0,7	0,6	1,8
1992	1,0	0,4	0,6	0,7	1,0	- 0,7	- 0,2	- 0,5	0,4	1,7
1993	- 0,5	- 0,1	- 0,4	1,0	1,0	- 0,3	- 0,2	- 0,1	0,3	0,6
1994	1,0	0,5	0,6	- 0,6	0,5	- 0,4	- 0,1	- 0,3	- 0,7	0,4
1995	2,1	1,7	0,4	1,0	0,6	- 0,5	- 0,4	- 0,1	0,9	3,0
1996	0,9	0,7	0,2	- 0,4	0,5	- 1,0	- 0,5	- 0,5	0,0	0,5
1997	1,3	1,1	0,2	0,3	0,7	- 0,4	0,4	- 0,8	0,0	1,5
1998	2,9	2,1	0,8	0,4	0,7	- 1,3	2,6	- 3,9	1,0	3,3
1999	4,0	3,2	0,8	- 0,8	1,1	- 1,5	- 0,5	- 1,0	- 0,3	3,2
2000	3,0	2,3	0,8	0,4	0,1	- 0,6	- 0,3	- 0,3	0,9	3,4
2001	3,1	1,9	1,2	0,3	0,6	- 0,5	- 0,4	- 0,1	0,2	3,4
2002	2,2	1,9	0,3	1,4	1,3	- 0,2	- 0,4	0,2	0,3	3,6
2003	0,5	0,4	0,1	0,3	0,7	- 0,5	- 0,3	- 0,2	0,1	0,8
2004	1,6	1,1	0,5	1,0	0,8	- 0,4	- 0,2	- 0,2	0,6	2,6
2005	1,6	1,1	0,5	0,0	0,7	- 0,8	- 0,3	- 0,5	0,1	1,6
2006	2,1	1,4	0,8	0,5	0,6	- 0,6	- 0,4	- 0,1	0,5	2,6
2007	2,4	1,3	1,1	0,6	0,5	0,0	- 0,1	0,1	0,2	3,1
2008	0,6	0,3	0,3	0,0	0,2	- 0,2	0,1	- 0,2	0,0	0,6

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Lecture : En 2007, le revenu disponible brut des ménages a crû de 3,1%. Sur ces 3,1%, 2,4 points sont imputables à la croissance des revenus d'activité, le reste à l'évolution des transferts. Sur les 2,4% imputables à la croissance des revenus d'activité, 1,3 point l'est à la croissance des salaires bruts, 1,1 point à la croissance de l'EBE et du revenu mixte.

* y compris les Entreprises individuelles.

(1) calculé en utilisant le déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

Tableau IX.2

Pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitral par unité de consommation

(en points de RDB et en taux de croissance en %)

Années	Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut	Part des dépenses liées au logement dans le revenu disponible brut	Part des assurances (hors assurance-vie) et services financiers dans le revenu disponible brut	Part des services de télévision et de télécommunications dans le revenu disponible brut	Part des cantines dans le revenu disponible brut	Evolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages	Evolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation	Pouvoir d'achat du revenu arbitral par unité de consommation (1)
1959	13,0	9,1	2,5	0,4	1,0	-	-	-
1960	13,2	9,3	2,5	0,4	0,9	8,0	7,1	7,5
1961	13,7	9,8	2,5	0,5	1,0	4,7	3,7	3,5
1962	13,8	10,0	2,4	0,5	0,9	10,1	8,1	8,6
1963	14,5	10,6	2,6	0,5	0,9	6,3	4,4	3,9
1964	15,0	10,7	2,9	0,5	1,0	5,1	4,0	3,9
1965	15,8	11,3	3,0	0,5	1,0	4,7	3,7	3,5
1966	16,3	11,8	3,1	0,5	1,0	4,8	3,9	3,9
1967	17,2	12,6	3,2	0,5	1,0	5,5	4,6	4,5
1968	18,1	13,3	3,4	0,5	1,0	4,3	3,3	2,9
1969	19,4	13,9	3,9	0,5	1,0	4,7	3,7	2,5
1970	19,6	14,1	4,0	0,5	1,0	7,0	5,8	6,1
1971	19,7	14,2	4,0	0,5	1,0	5,1	3,9	4,1
1972	19,6	14,1	3,9	0,5	1,0	5,7	4,6	4,8
1973	20,1	13,9	4,7	0,6	1,0	6,1	5,0	4,8
1974	20,7	13,6	5,5	0,6	1,0	4,4	3,4	2,4
1975	19,9	13,6	4,5	0,7	1,0	2,6	1,7	2,5
1976	20,7	14,1	4,7	0,8	1,0	2,4	1,5	1,0
1977	20,8	14,3	4,6	0,9	1,0	2,9	2,0	1,9
1978	20,8	14,3	4,5	1,0	1,0	5,1	4,3	4,3
1979	21,2	14,8	4,3	1,2	0,9	0,9	0,1	- 0,1
1980	22,3	15,8	4,3	1,2	1,0	0,7	- 0,1	- 0,9
1981	22,7	15,8	4,8	1,2	0,9	2,1	1,3	1,5
1982	22,7	15,7	4,9	1,2	0,9	2,1	1,3	1,4
1983	23,7	16,4	5,1	1,3	1,0	- 0,1	- 1,0	- 1,9
1984	25,2	17,2	5,6	1,4	1,0	- 1,1	- 1,9	- 3,0
1985	26,0	17,6	5,9	1,5	1,0	1,0	0,2	- 0,4
1986	25,9	17,4	6,0	1,5	1,0	2,5	1,7	1,6
1987	26,3	17,6	6,2	1,6	1,0	0,9	0,2	- 0,5
1988	26,2	17,4	6,2	1,5	1,0	3,5	2,7	3,3
1989	26,3	17,4	6,5	1,5	0,9	3,6	2,8	3,2
1990	26,2	17,6	6,2	1,5	1,0	3,5	2,8	2,7
1991	26,5	18,3	5,7	1,5	1,0	1,8	1,1	0,6
1992	26,8	18,8	5,5	1,5	1,0	1,7	1,0	0,9
1993	27,0	19,1	5,3	1,6	1,0	0,6	- 0,1	- 0,3
1994	27,0	19,4	5,0	1,6	0,9	0,4	- 0,2	- 0,5
1995	26,4	19,5	4,4	1,6	0,9	3,0	2,4	2,2
1996	27,0	20,0	4,3	1,7	1,0	0,5	- 0,1	- 1,1
1997	26,7	20,0	4,0	1,7	1,0	1,5	1,0	0,9
1998	26,5	20,1	3,7	1,8	1,0	3,3	2,8	2,6
1999	26,1	20,2	3,0	1,9	1,0	3,2	2,5	2,3
2000	26,6	19,8	3,7	2,1	1,0	3,4	2,6	2,5
2001	26,6	19,7	3,7	2,2	1,0	3,4	2,6	2,4
2002	26,1	19,5	3,2	2,4	1,0	3,6	2,8	3,0
2003	26,7	20,1	3,1	2,5	1,0	0,8	0,1	- 0,7
2004	26,9	20,2	3,2	2,5	1,0	2,6	1,8	1,7
2005	27,5	20,9	3,1	2,6	1,0	1,6	0,7	0,5
2006	27,9	21,1	3,3	2,5	1,0	2,6	1,8	2,1
2007	28,1	21,0	3,6	2,5	1,0	3,1	2,4	3,1
2008	28,6	21,5	3,6	2,5	1,0	0,6	0,0	- 0,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Sur la notion de revenu "arbitral" par unité de consommation voir le rapport remis à la Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi le 6 février 2008 : "Mesure du pouvoir d'achat des ménages". <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000066/0000.pdf>

Tableau IX.3

Consommation et taux d'épargne des ménages

(en %)

Années	En taux de croissance		Taux d'épargne (2)	Taux d'épargne financière (3)
	Pouvoir d'achat du RDB des ménages	Dépenses de consommation finale des ménages (en volume) (1)		
1959	-	2,3	15,7	4,3
1960	8,0	5,1	17,9	6,2
1961	4,7	5,9	17,0	5,6
1962	10,1	7,3	19,1	7,6
1963	6,3	7,3	18,3	6,4
1964	5,1	5,6	17,9	4,8
1965	4,7	4,0	18,4	4,7
1966	4,8	4,8	18,4	4,0
1967	5,5	5,0	18,8	4,8
1968	4,3	4,2	18,9	4,5
1969	4,7	6,6	17,4	2,9
1970	7,0	4,4	19,4	5,2
1971	5,1	5,4	19,2	5,0
1972	5,7	5,1	19,7	4,7
1973	6,1	5,9	19,8	4,5
1974	4,4	3,5	20,5	5,1
1975	2,6	1,7	21,2	7,5
1976	2,4	5,4	18,8	5,1
1977	2,9	2,6	19,0	5,7
1978	5,1	3,8	20,0	6,4
1979	0,9	2,8	18,5	4,8
1980	0,7	1,4	18,0	4,1
1981	2,1	2,1	18,0	5,6
1982	2,1	3,2	17,1	5,8
1983	- 0,1	0,8	16,3	5,4
1984	- 1,1	0,7	14,8	4,4
1985	1,0	2,0	14,0	4,2
1986	2,5	3,6	13,1	2,9
1987	0,9	3,2	11,2	0,4
1988	3,5	3,1	11,5	0,9
1989	3,6	3,0	12,0	0,8
1990	3,5	2,4	12,9	2,3
1991	1,8	0,6	13,9	4,0
1992	1,7	0,9	14,6	5,5
1993	0,6	- 0,5	15,5	6,9
1994	0,4	1,3	14,7	5,6
1995	3,0	1,6	15,9	7,1
1996	0,5	1,6	15,0	6,1
1997	1,5	0,5	15,9	7,2
1998	3,3	3,8	15,5	6,7
1999	3,2	3,5	15,2	6,3
2000	3,4	3,6	15,1	6,7
2001	3,4	2,5	15,8	6,9
2002	3,6	2,2	16,9	8,0
2003	0,8	2,2	15,8	6,6
2004	2,6	2,6	15,8	6,2
2005	1,6	2,6	14,9	5,0
2006	2,6	2,4	15,1	4,7
2007	3,1	2,4	15,6	4,7
2008	0,6	1,0	15,3	4,5

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000.

(2) Taux d'épargne : Epargne brute/Revenu disponible brut.

(3) Taux d'épargne financière : Capacité de financement/Revenu disponible brut.

Tableau IX.4

Actifs financiers des ménages - Créances

(en % du revenu disponible brut des ménages)

Base 1995 des comptes nationaux								
Années	Créances							
	Liquidités	Titres monétaires	Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Réserves d'assurance	Autres	Total des créances
1978	84,0	0,0	8,9	30,8	2,1	9,7	9,4	144,8
1979	86,9	0,0	9,0	29,5	2,1	10,1	10,1	147,7
1980	84,7	0,0	11,2	26,6	2,0	10,3	10,0	144,8
1981	82,3	0,0	9,2	20,1	2,0	10,3	8,8	132,7
1982	81,9	0,0	11,4	19,2	2,0	10,7	8,5	133,7
1983	82,6	0,0	11,8	28,8	2,0	11,5	7,2	143,8
1984	83,2	0,0	12,0	38,6	2,3	12,9	8,1	157,0
1985	82,8	0,0	12,5	58,7	2,3	14,4	5,5	176,1
1986	83,2	0,0	13,2	94,6	2,4	16,4	5,4	215,2
1987	85,3	0,0	12,8	79,6	2,3	18,7	4,7	203,4
1988	85,9	0,0	13,0	114,5	2,4	21,6	3,1	240,4
1989	82,9	0,0	11,6	142,2	2,7	25,4	3,5	268,4
1990	81,2	0,0	10,1	106,9	2,4	28,0	3,6	232,0
1991	76,2	0,0	10,7	110,7	2,3	31,3	3,1	234,3
1992	75,9	0,0	11,8	107,7	2,9	34,7	3,0	236,0
1993	76,3	0,0	12,3	117,6	3,2	40,1	2,9	252,5
Base 2000 des comptes nationaux								
Années	Créances							
	Liquidités	Titres de créances négociables	Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Provisions techniques d'assurance	Autres	Total des créances
1994	82,4	0,7	11,7	56,9	4,4	45,2	4,4	205,6
1995	87,1	0,7	11,4	49,8	3,5	50,8	5,7	209,0
1996	89,6	1,0	10,1	54,7	3,5	58,0	6,3	223,3
1997	93,1	1,5	7,5	56,4	4,1	66,4	7,0	235,9
1998	92,7	0,9	6,9	62,7	2,8	71,3	7,9	245,2
1999	94,3	1,2	5,4	81,1	2,1	78,8	9,8	272,7
2000	89,3	1,3	6,4	78,1	2,1	81,4	9,5	268,2
2001	86,0	1,2	6,5	65,0	2,0	82,5	9,5	252,7
2002	85,1	1,1	5,2	58,8	1,8	82,4	11,3	245,7
2003	86,1	0,4	4,3	64,9	2,2	87,0	10,4	255,3
2004	85,7	0,5	3,9	67,4	1,9	93,7	10,9	264,0
2005	85,6	0,5	3,7	72,4	1,9	100,4	11,7	276,2
2006	83,6	0,7	3,4	81,4	2,0	107,1	12,3	290,5
2007	82,5	1,7	3,2	82,0	2,2	109,7	13,1	294,5
2008	83,5	1,8	3,1	59,7	1,8	107,2	12,2	269,2

Sources : Insee, bases 1995 et 2000 des comptes nationaux, Banque de France.

Liquidités : F2.

Titres de créance négociables : F331, F34 et F38.

Obligations : F332.

Crédits : F4.

Provisions d'assurance : F6.

Actions et titres d'OPCVM : F5.

Autres : F7 (comprend les crédits commerciaux et avances ainsi que les décalages comptables).

Actifs financiers des ménages - Dettes et solde

(en % du revenu disponible brut des ménages)

Base 1995 des comptes nationaux					
Années	Dettes				Solde net = créances – dettes
	Crédits à court terme	Prêts à moyen et long terme	Autres	Total des dettes	
1978	1,1	28,1	4,9	34,1	110,7
1979	1,3	32,5	5,1	38,9	108,8
1980	1,4	34,1	5,3	40,8	104,0
1981	1,5	33,6	5,6	40,6	92,1
1982	2,0	34,6	6,1	42,8	90,9
1983	2,2	36,2	5,6	44,0	99,8
1984	2,6	38,7	7,1	48,3	108,7
1985	2,7	40,7	7,1	50,5	125,7
1986	2,9	41,7	8,5	53,1	162,1
1987	3,3	45,3	10,9	59,5	143,8
1988	3,4	47,9	14,2	65,6	174,9
1989	3,4	48,7	19,0	71,1	197,3
1990	3,8	50,8	18,9	73,5	158,5
1991	3,8	51,5	20,2	75,6	158,8
1992	3,9	51,2	19,9	74,9	161,1
1993	4,7	52,8	19,7	77,2	175,3
Base 2000 des comptes nationaux					
Années	Dettes				Solde net = créances – dettes
	Crédits à court terme	Crédits à long terme	Autres	Total des dettes	
1994	4,6	50,0	8,3	62,9	142,7
1995	3,4	49,1	10,0	62,5	146,4
1996	3,4	49,7	10,0	63,2	160,0
1997	3,1	50,5	10,6	64,2	171,7
1998	2,7	50,6	15,5	68,8	176,4
1999	3,0	52,6	16,0	71,5	201,1
2000	3,1	52,0	17,6	72,8	195,4
2001	3,1	52,4	18,5	74,0	178,7
2002	2,9	53,1	15,7	71,6	174,0
2003	2,7	55,6	17,2	75,5	179,8
2004	2,7	58,2	18,4	79,3	184,7
2005	2,9	63,1	20,2	86,2	190,0
2006	2,8	66,9	21,5	91,1	199,3
2007	2,7	70,0	21,8	94,6	199,9
2008	2,6	73,0	18,9	94,5	174,7

Sources : Insee, bases 1995 et 2000 des comptes nationaux, Banque de France.

Crédits à court terme : F41.

Crédits à long terme : F42.

Autres : F7 (comprend les crédits commerciaux et les décalages comptables),

F3 (titres hors actions), F48 (Intérêts Courus Non Échus).

X. Commerce extérieur et balance des paiements

- X.1 Structure des importations par produit
- X.2 Structure des exportations par produit
- X.3 Solde des échanges de biens
- X.4 Solde des échanges de biens et services
- X.5 Structure géographique des échanges commerciaux de biens pour l'année 2008
- X.6 Parts de marché relatives des exportateurs français
- X.7 Taux de change nominal de la France
- X.8 Taux de change réel de la France
- X.9 Indicateurs de compétitivité
- X.10 Evolution des prix à l'exportation et à l'importation
- X.11 Structure du solde des transactions courantes de la France
- X.12 Position extérieure de la France

Définitions

CAF : mode d'enregistrement des importations. Les importations sont dites CAF (*coût* de la marchandise, dépenses d'*assurance* et de *fret*) lorsqu'elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée en France. On corrige parfois de cette valorisation (correction dite CAF-FAB) les importations : les importations FAB représentent environ 97% des importations CAF depuis 2004.

FAB : mode d'enregistrement des exportations. Les exportations sont dites FAB (franco à bord) car elles sont enregistrées à leur valeur au point de sortie de France, hors frais de transport et d'assurance.

Tableau X.1

Structure des importations par produit

Années ou trimestres	Importations totales	Agriculture	I.A.A.	Industrie manufacturière	Énergie	Services principalement marchands	Éducation santé, action sociale	Correction territoriale	Correction CAF-FAB (1)
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans les importations totales, en %									
2008	563,8	10,4	31,1	354,7	84,0	68,9	0,2	29,0	- 14,4
	100,0	1,8	5,5	62,9	14,9	12,2	0,0	5,1	- 2,6
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %									
1960	14,0	8,4	11,7	29,3	7,4	- 4,6	-	9,0	6,1
1961	7,0	- 0,8	- 5,2	14,2	4,8	6,1	-	7,0	4,9
1962	6,6	1,2	9,7	14,5	3,7	4,9	-	- 7,2	8,4
1963	13,0	- 2,3	14,4	22,1	24,5	12,6	-	- 11,7	18,2
1964	14,9	3,6	19,1	20,2	6,7	17,2	-	8,8	9,9
1965	2,2	- 1,9	2,7	3,0	5,0	1,6	-	3,6	5,4
1966	11,2	4,3	7,9	16,9	6,9	5,3	-	3,8	4,9
1967	9,0	- 7,6	- 0,2	10,5	8,2	26,4	-	1,4	12,3
1968	12,4	- 1,5	10,3	20,3	6,8	5,9	-	- 0,5	6,6
1969	21,3	11,4	17,0	30,9	13,3	11,9	-	- 6,5	11,9
1970	7,2	4,1	6,5	6,4	13,3	12,3	-	- 1,0	11,9
1971	6,8	- 1,7	7,2	8,9	2,6	7,9	-	8,8	10,4
1972	14,5	8,4	20,1	19,2	12,3	- 12,3	-	8,1	- 19,2
1973	15,8	10,2	10,5	18,0	13,0	12,6	-	12,1	8,4
1974	6,4	- 7,1	- 3,9	8,3	- 1,7	14,7	-	5,4	1,9
1975	- 9,8	8,7	8,1	- 11,1	- 13,7	- 21,3	-	3,9	- 21,9
1976	18,5	6,1	13,3	25,0	11,7	14,8	-	14,1	19,7
1977	1,3	0,3	5,2	0,5	- 0,8	1,1	-	8,3	- 4,8
1978	4,0	7,2	10,8	5,9	0,6	1,0	-	- 8,4	2,8
1979	7,1	1,8	3,9	13,5	7,7	- 9,3	4,8	3,5	8,9
1980	5,0	- 1,0	5,8	8,1	- 2,9	5,1	4,2	1,6	0,3
1981	- 1,6	1,4	1,6	- 1,9	- 12,5	11,2	7,1	8,6	- 6,8
1982	3,5	5,8	6,1	7,8	- 5,9	0,3	- 5,7	- 2,9	- 13,6
1983	- 2,8	1,7	5,0	- 2,5	- 8,1	1,3	- 10,8	- 11,6	- 8,2
1984	3,2	- 1,3	0,8	2,2	3,3	5,8	5,6	5,5	- 3,4
1985	4,5	0,8	8,1	6,1	3,2	- 1,3	4,9	4,1	- 6,4
1986	6,4	3,7	6,7	8,6	2,7	- 0,2	4,3	5,9	- 14,0
1987	7,5	5,8	5,8	10,9	- 0,7	0,2	8,0	10,4	- 1,2
1988	8,7	- 0,8	6,9	14,0	0,2	- 2,2	8,8	10,0	18,6
1989	8,0	2,4	7,3	10,3	3,2	4,3	6,3	6,3	18,3
1990	5,5	1,4	3,6	5,9	1,1	7,1	0,0	1,0	- 2,5
1991	3,0	7,7	7,5	2,6	5,4	- 0,2	1,4	1,3	- 1,7
1992	1,6	0,4	0,4	1,9	- 3,4	4,9	2,6	3,3	7,3
1993	- 3,3	- 0,2	5,8	- 5,5	- 3,4	2,1	- 3,7	- 2,8	- 0,3
1994	8,6	13,2	9,0	12,2	2,2	- 0,6	2,5	3,9	7,2
1995	7,1	1,7	4,3	9,6	- 1,3	3,0	24,7	5,4	4,8
1996	2,1	- 3,8	0,5	0,0	5,3	8,7	1,9	8,8	- 4,9
1997	7,9	5,5	2,0	9,0	1,8	9,2	- 6,2	5,4	0,8
1998	11,6	1,5	4,8	14,1	1,5	9,1	48,6	6,9	- 4,0
1999	6,7	2,7	1,5	8,9	- 0,5	- 0,5	- 16,0	4,6	- 7,4
2000	14,9	- 0,3	3,5	17,7	7,3	11,7	- 15,8	8,1	0,2
2001	2,2	5,1	3,9	1,2	0,1	5,4	47,5	1,9	- 13,1
2002	1,7	1,5	3,0	1,8	1,9	- 0,1	6,4	1,5	- 4,8
2003	1,1	1,9	2,0	1,4	2,8	- 0,9	18,5	- 1,2	1,9
2004	7,1	0,3	3,4	8,2	5,3	4,8	5,3	9,1	8,3
2005	5,9	- 2,7	3,5	6,8	5,4	4,6	6,7	7,0	9,8
2006	5,6	4,6	4,1	7,5	- 0,8	5,1	- 1,5	- 0,9	3,1
2007	5,4	2,6	5,6	7,4	- 3,0	3,1	- 26,8	5,5	0,3
2008	0,8	4,2	6,1	- 0,1	6,2	- 2,9	- 1,5	3,5	3,1
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %									
2007. I	0,9	0,6	2,9	3,0	- 11,1	1,2	- 10,9	2,3	- 0,4
II	1,9	0,7	3,6	1,6	3,7	1,0	- 8,2	2,3	0,5
III	1,8	2,9	- 1,3	2,5	0,9	- 0,1	- 6,7	2,7	2,0
IV	- 0,6	1,9	- 1,8	- 1,2	1,9	- 0,8	0,0	2,0	- 0,3
2008. I	1,4	- 1,5	9,1	1,3	1,7	- 0,5	2,4	0,5	3,7
II	- 1,3	0,6	- 3,1	- 0,7	- 4,5	- 1,1	2,3	0,4	- 0,4
III	0,1	4,0	1,5	- 1,0	7,6	- 1,7	0,0	- 1,0	- 0,2
IV	- 3,3	- 0,3	0,1	- 5,6	4,9	- 2,2	0,0	- 3,1	- 4,9
2009. I	- 5,8	1,3	- 0,6	- 7,8	- 6,6	- 3,4	0,0	0,2	- 8,8
II	- 2,3	0,1	0,0	- 2,2	- 4,7	- 2,7	- 0,5	- 0,1	- 4,6

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) La comptabilité nationale mesure les importations de biens CAF, c'est à dire y compris coûts de transports et d'assurances.

Ces mêmes coûts figurent dans les échanges de services. Il est donc nécessaire d'éliminer ce double compte pour déterminer le solde de l'ensemble des biens et services.

Tableau X.2

Structure des exportations par produit

Années ou trimestres	Exportations totales	Agriculture	I.A.A.	Industrie manufacturière	Énergie	Services principalement marchands	Éducation santé, action sociale	Correction territoriale
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans les exportations totales, en %								
2008	515,6	13,9	37,0	335,8	25,9	66,8	0,6	35,6
	100,0	2,7	7,2	65,1	5,0	13,0	0,1	6,9
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %								
1960	17,3	35,4	16,1	18,4	11,1	13,8	-	10,9
1961	5,1	31,9	15,6	1,6	9,4	6,0	-	7,6
1962	1,0	- 4,4	- 2,9	2,7	- 5,1	1,0	-	- 3,2
1963	8,3	28,8	7,9	8,4	7,6	4,2	-	5,8
1964	7,7	19,9	- 1,5	8,0	5,8	6,6	-	8,9
1965	10,5	10,5	9,2	11,1	23,4	8,0	-	6,9
1966	6,7	3,5	10,2	6,3	13,8	6,5	-	7,4
1967	6,9	2,3	4,7	7,6	- 1,0	11,9	-	- 0,7
1968	10,9	32,3	16,1	12,9	3,5	3,8	-	- 6,7
1969	16,1	26,1	8,2	19,4	20,3	7,8	-	4,7
1970	16,4	- 5,5	21,1	19,8	18,0	12,6	-	10,3
1971	9,6	15,4	16,5	9,7	0,2	4,7	-	13,8
1972	11,4	24,4	6,5	12,8	17,4	4,9	-	5,9
1973	12,6	6,6	16,3	14,9	9,4	7,3	-	4,1
1974	11,2	6,5	3,7	11,9	- 5,2	19,7	-	4,0
1975	- 3,1	- 13,1	- 4,3	- 1,3	- 4,2	- 7,6	-	4,3
1976	8,6	12,2	12,5	8,5	10,3	6,4	-	6,5
1977	7,7	- 11,1	12,0	8,3	6,0	7,1	-	17,1
1978	6,2	18,1	9,9	4,5	2,3	6,6	-	13,7
1979	6,9	12,6	12,9	7,4	9,7	3,3	- 1,5	- 1,5
1980	2,9	5,7	15,2	2,3	- 3,4	- 0,7	5,6	6,2
1981	4,7	4,4	12,5	4,6	- 2,4	5,0	0,0	- 0,6
1982	- 1,1	- 6,7	8,7	- 2,5	- 15,8	3,7	5,2	4,7
1983	4,6	11,8	7,2	3,7	- 2,5	4,6	9,7	9,3
1984	6,8	1,6	12,2	6,5	5,4	5,6	12,5	11,8
1985	2,1	16,4	3,3	0,7	14,1	- 0,4	3,0	2,0
1986	- 0,8	- 2,6	3,4	- 0,7	11,8	- 2,1	- 9,0	- 9,3
1987	2,9	13,1	4,4	3,6	1,2	- 3,9	3,6	3,3
1988	8,4	8,9	11,3	8,6	18,0	2,8	11,9	11,6
1989	9,8	- 0,3	9,7	10,5	6,1	5,7	22,8	21,4
1990	4,6	2,6	7,3	5,1	11,0	1,1	3,9	3,8
1991	6,2	- 1,5	4,3	6,5	3,4	8,8	5,9	6,7
1992	5,8	8,3	3,1	5,2	1,7	8,8	8,0	8,3
1993	0,2	1,6	7,0	- 1,2	5,9	2,6	- 2,4	- 1,8
1994	8,1	- 8,0	8,5	12,6	- 9,2	0,8	0,6	1,4
1995	8,4	6,7	7,1	9,6	10,0	9,3	- 1,8	- 0,6
1996	3,7	3,5	- 0,5	2,8	3,8	10,6	3,6	4,0
1997	12,9	7,8	10,2	13,6	4,4	14,7	6,1	12,0
1998	8,2	2,5	0,7	10,6	0,2	4,2	7,4	8,0
1999	4,6	5,2	0,6	5,6	- 4,0	- 1,3	10,3	11,6
2000	12,4	4,9	- 0,1	13,7	22,3	14,7	13,0	10,8
2001	2,5	- 5,0	- 2,4	3,7	5,2	2,5	0,9	- 1,2
2002	1,5	5,6	4,0	1,6	3,5	- 1,2	8,4	0,4
2003	- 1,2	2,7	2,8	- 0,5	3,2	- 4,7	1,0	- 7,1
2004	4,0	- 5,2	0,2	6,2	1,7	- 0,9	6,3	- 0,3
2005	3,1	3,5	1,5	2,4	15,4	6,0	31,9	1,7
2006	4,8	- 1,3	6,3	6,1	- 2,9	2,2	- 11,9	2,4
2007	2,6	- 2,3	1,6	2,5	- 2,3	4,2	8,9	5,3
2008	- 0,2	17,9	0,5	- 1,5	18,0	2,7	- 1,7	- 9,1
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en %								
2007. I	- 0,3	2,1	0,8	- 0,9	- 5,7	1,0	5,9	3,8
II	1,8	- 3,6	1,8	2,0	1,1	2,1	4,0	1,8
III	1,2	- 1,3	0,2	1,1	10,2	1,2	1,5	- 0,8
IV	- 0,4	- 1,4	- 0,8	0,3	- 14,6	0,8	0,0	- 0,9
2008. I	2,3	9,5	4,2	2,1	17,4	0,9	- 1,5	- 4,5
II	- 2,5	8,1	- 4,1	- 3,4	4,4	0,5	- 1,5	- 4,6
III	- 0,5	6,6	0,2	- 1,5	10,8	- 0,2	- 0,8	- 1,5
IV	- 5,9	1,7	- 3,4	- 7,8	- 5,3	- 1,6	- 0,8	- 1,7
2009. I	- 7,1	- 5,7	- 1,2	- 9,7	- 12,1	- 1,6	0,8	1,3
II	1,0	1,0	1,4	1,6	- 4,1	- 1,1	0,4	2,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Tableau X.3

Solde des échanges de biens

(en points de PIB)

Années	Balance des biens (CAF-FAB)	Agriculture	IAA	Industrie manufacturière					Énergie
				Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Total	
Part dans le PIB aux prix courants, en %									
1959	0,8	- 1,9	- 0,1	1,0	1,0	0,5	2,0	4,5	- 1,8
1960	1,0	- 1,8	0,0	1,0	1,0	0,5	2,0	4,5	- 1,7
1961	0,8	- 1,5	0,2	0,9	0,6	0,5	1,7	3,7	- 1,6
1962	0,0	- 1,5	0,0	0,7	0,6	0,3	1,3	2,9	- 1,5
1963	- 0,7	- 1,2	0,0	0,5	0,5	0,2	0,9	2,2	- 1,6
1964	- 1,2	- 1,1	- 0,2	0,5	0,4	0,1	0,7	1,7	- 1,6
1965	- 0,3	- 0,8	- 0,1	0,5	0,4	0,2	1,0	2,1	- 1,5
1966	- 0,9	- 0,8	- 0,1	0,4	0,4	0,2	0,5	1,5	- 1,4
1967	- 0,9	- 0,6	- 0,1	0,3	0,4	0,2	0,4	1,3	- 1,5
1968	- 1,0	- 0,4	0,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,9	- 1,5
1969	- 1,7	- 0,3	- 0,1	0,0	0,4	0,1	- 0,3	0,2	- 1,5
1970	- 0,9	- 0,4	0,0	0,2	0,8	0,1	0,0	1,1	- 1,6
1971	- 0,4	- 0,2	0,2	0,2	0,8	0,3	0,1	1,3	- 1,7
1972	- 0,5	0,0	0,1	0,2	0,9	0,1	0,0	1,1	- 1,7
1973	- 0,6	0,0	0,1	0,2	0,8	0,2	0,0	1,1	- 1,8
1974	- 2,8	0,1	0,2	0,1	0,9	0,2	0,0	1,2	- 4,2
1975	- 0,5	- 0,1	0,1	0,1	1,1	1,1	0,5	2,8	- 3,3
1976	- 2,3	- 0,2	0,0	- 0,2	0,9	1,0	- 0,2	1,6	- 3,7
1977	- 1,6	- 0,4	0,0	- 0,1	1,0	1,2	0,3	2,4	- 3,5
1978	- 0,8	- 0,2	0,0	- 0,1	1,0	1,1	0,3	2,4	- 3,0
1979	- 1,5	- 0,1	0,1	- 0,2	1,1	1,2	0,0	2,0	- 3,5
1980	- 3,4	0,1	0,2	- 0,2	0,8	0,9	- 0,3	1,2	- 4,9
1981	- 2,9	0,2	0,3	- 0,3	0,7	1,4	0,1	1,9	- 5,3
1982	- 4,1	0,1	0,2	- 0,5	0,4	1,0	- 0,2	0,8	- 5,2
1983	- 2,6	0,2	0,2	- 0,3	0,5	1,2	0,2	1,5	- 4,5
1984	- 2,1	0,2	0,2	- 0,2	0,6	1,4	0,2	2,1	- 4,6
1985	- 2,2	0,3	0,2	- 0,2	0,5	1,1	0,1	1,5	- 4,2
1986	- 1,1	0,2	0,2	- 0,5	0,4	0,7	- 0,3	0,4	- 1,9
1987	- 1,6	0,2	0,2	- 0,6	0,3	0,3	- 0,4	- 0,4	- 1,6
1988	- 1,7	0,3	0,2	- 0,7	0,3	- 0,2	- 0,6	- 1,1	- 1,2
1989	- 2,1	0,3	0,3	- 0,6	0,2	- 0,2	- 0,8	- 1,4	- 1,4
1990	- 2,0	0,3	0,4	- 0,6	0,3	- 0,1	- 1,0	- 1,3	- 1,4
1991	- 1,7	0,2	0,3	- 0,6	0,4	- 0,1	- 0,7	- 1,0	- 1,3
1992	- 0,8	0,3	0,4	- 0,5	0,4	0,3	- 0,5	- 0,4	- 1,1
1993	0,1	0,3	0,4	- 0,4	0,4	0,4	- 0,1	0,3	- 0,9
1994	- 0,1	0,1	0,4	- 0,3	0,4	0,3	- 0,1	0,3	- 0,9
1995	0,1	0,1	0,5	- 0,3	0,3	0,5	- 0,2	0,3	- 0,8
1996	0,4	0,1	0,5	- 0,2	0,3	0,5	0,1	0,7	- 1,0
1997	1,4	0,2	0,6	- 0,2	0,8	0,9	0,2	1,6	- 1,0
1998	1,1	0,1	0,5	- 0,3	0,7	0,8	0,0	1,1	- 0,7
1999	0,6	0,2	0,5	- 0,3	0,6	0,5	- 0,1	0,8	- 0,8
2000	- 0,7	0,2	0,5	- 0,5	0,6	0,6	- 0,5	0,2	- 1,6
2001	- 0,3	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,6	- 0,3	0,7	- 1,5
2002	0,1	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,7	- 0,1	0,9	- 1,3
2003	- 0,3	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,5	- 0,2	0,6	- 1,4
2004	- 0,9	0,1	0,4	- 0,5	0,7	0,4	- 0,3	0,3	- 1,7
2005	- 1,9	0,1	0,4	- 0,5	0,5	0,2	- 0,5	- 0,2	- 2,2
2006	- 2,2	0,1	0,4	- 0,5	0,3	0,4	- 0,4	- 0,2	- 2,5
2007	- 2,8	0,1	0,4	- 0,6	0,0	0,3	- 0,7	- 0,9	- 2,4
2008	- 3,5	0,2	0,3	- 0,5	- 0,2	0,4	- 0,7	- 1,0	- 3,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Tableau X.4

Solde des échanges de biens et services

(en points de PIB)

Années	Balance des biens et services	Balance des biens (CAF- FAB)	Balance des services effectifs (FAB- FAB)				Correction Territoriale (1)	Correction CAF- FAB (2)
			Commerce	Transports	Autres	Total		
Part dans le PIB aux prix courants, en %								
1959	1,8	0,8	-	0,9	- 0,2	0,7	- 0,5	0,8
1960	2,2	1,0	-	0,7	0,1	0,8	- 0,5	0,9
1961	1,9	0,8	-	0,6	0,0	0,7	- 0,5	0,9
1962	1,0	0,0	-	0,4	0,0	0,4	- 0,4	1,0
1963	0,5	- 0,7	-	0,3	0,0	0,3	- 0,1	1,1
1964	0,0	- 1,2	-	0,2	- 0,1	0,2	- 0,1	1,1
1965	1,0	- 0,3	-	0,1	0,1	0,2	- 0,1	1,2
1966	0,4	- 0,9	-	- 0,1	0,1	0,0	- 0,1	1,3
1967	0,2	- 0,9	-	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,1	1,3
1968	- 0,1	- 1,0	-	- 0,2	- 0,1	- 0,3	- 0,1	1,3
1969	- 0,7	- 1,7	-	- 0,2	- 0,2	- 0,3	0,0	1,4
1970	0,2	- 0,9	-	- 0,2	- 0,2	- 0,3	0,0	1,4
1971	0,7	- 0,4	-	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,1	1,4
1972	0,6	- 0,5	-	- 0,1	- 0,1	- 0,2	0,1	1,3
1973	0,4	- 0,6	-	- 0,1	- 0,2	- 0,3	0,0	1,2
1974	- 1,7	- 2,8	-	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,0	1,4
1975	0,6	- 0,5	-	0,0	0,0	- 0,1	0,0	1,2
1976	- 1,3	- 2,3	-	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,1	1,2
1977	- 0,5	- 1,6	-	0,0	- 0,1	- 0,1	0,0	1,2
1978	0,6	- 0,8	0,0	- 0,1	0,1	0,0	0,2	1,2
1979	0,2	- 1,5	0,0	- 0,1	0,3	0,3	0,2	1,2
1980	- 2,0	- 3,4	- 0,1	- 0,1	0,1	- 0,1	0,2	1,3
1981	- 2,2	- 2,9	- 0,3	- 0,2	- 0,2	- 0,7	0,1	1,3
1982	- 3,2	- 4,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,4	0,2	1,1
1983	- 1,1	- 2,6	- 0,1	- 0,1	0,3	0,0	0,4	1,0
1984	- 0,5	- 2,1	- 0,2	- 0,1	0,3	0,1	0,5	0,9
1985	- 0,9	- 2,2	- 0,2	- 0,1	0,1	- 0,1	0,5	0,9
1986	- 0,5	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,4	0,3	0,7
1987	- 1,2	- 1,6	- 0,2	- 0,1	- 0,2	- 0,5	0,3	0,6
1988	- 1,0	- 1,7	- 0,1	- 0,1	0,0	- 0,2	0,3	0,7
1989	- 1,2	- 2,1	0,0	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,5	0,8
1990	- 1,3	- 2,0	0,0	- 0,3	- 0,3	- 0,6	0,5	0,7
1991	- 1,0	- 1,7	0,0	- 0,2	- 0,4	- 0,6	0,6	0,7
1992	0,2	- 0,8	0,0	- 0,2	- 0,2	- 0,4	0,7	0,7
1993	0,9	0,1	0,1	- 0,2	- 0,4	- 0,6	0,7	0,7
1994	0,9	- 0,1	0,0	- 0,2	- 0,2	- 0,4	0,7	0,7
1995	1,1	0,1	0,0	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,6	0,7
1996	1,5	0,4	0,1	- 0,1	0,0	- 0,1	0,6	0,6
1997	2,9	1,4	0,2	- 0,1	0,1	0,2	0,7	0,6
1998	2,6	1,1	0,2	- 0,1	0,1	0,1	0,7	0,6
1999	2,1	0,6	0,2	- 0,1	0,0	0,1	0,9	0,5
2000	0,9	- 0,7	0,1	- 0,1	0,1	0,1	1,0	0,5
2001	1,1	- 0,3	0,1	- 0,1	0,0	0,1	0,9	0,4
2002	1,7	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,9	0,4
2003	1,0	- 0,3	0,0	0,0	0,2	0,1	0,7	0,4
2004	0,1	- 0,9	- 0,1	- 0,3	0,2	- 0,2	0,6	0,5
2005	- 0,9	- 1,9	- 0,1	- 0,3	0,3	- 0,1	0,5	0,7
2006	- 1,3	- 2,2	- 0,1	- 0,4	0,1	- 0,4	0,6	0,7
2007	- 1,9	- 2,8	- 0,1	- 0,4	0,1	- 0,4	0,6	0,7
2008	- 2,5	- 3,5	0,0	- 0,3	0,2	- 0,1	0,3	0,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Correspond à la ligne "voyages" de la balance des paiements.

(2) La comptabilité nationale mesure les importations de biens CAF, c'est à dire y compris coûts de transports et d'assurances.

Tableau X.5

Structure géographique des échanges commerciaux de biens pour l'année 2008

(Échanges CAF-FAB, hors matériel militaire, en % et milliards d'euros courants)

Régions	Part dans le total des flux (en %)		Solde en Mds d'euros
	Exportations	Importations	
Monde	100,0	100,0	- 71,8
Union européenne à 27	63,8	59,5	- 25,3
dont			
Zone Euro	49,5	48,7	- 31,8
Allemagne	14,6	16,4	- 18,9
Italie	8,8	8,2	- 3,3
UEBL (Belgique et Luxembourg)	8,2	8,9	- 9,6
Espagne	8,4	6,5	3,1
Royaume-Uni	7,9	4,8	8,9
Nouveaux États membres de l'Union européenne (1)	5,3	4,9	- 1,8
Principaux pays industrialisés hors U.E. (2)	12,2	12,4	- 9,7
dont			
États-Unis	5,9	5,5	- 2,5
Japon	1,4	2,0	- 3,9
Suisse	3,0	2,2	1,5
Pays du Proche et Moyen-Orient (3)	3,2	2,5	1,0
CEI (4)	2,3	3,9	- 9,4
Afrique	6,2	5,7	- 2,1
Asie émergente (5)	6,0	9,8	- 22,5
dont			
Chine	2,2	6,6	- 22,6
ASEAN	2,3	2,0	- 0,5
Corée du Sud	0,7	0,8	- 0,9
Hong-Kong	0,6	0,1	2,0
Amérique latine	2,2	1,9	- 0,1
dont :			
Mexique	0,5	0,2	1,4
Brésil	0,9	0,8	- 0,5
Argentine	0,2	0,2	0,1

Source : Douanes, calculs DGTPÉ.

(1) Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

(2) Australie, Canada, États-Unis, Japon, Norvège, Suisse.

(3) Arabie Saoudite, Bahrein, EAU, Iran, Irak, Israël, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Yemen.

(4) Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

(5) ASEAN (Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines), Brunei, Corée du Sud, Chine, Hong-Kong, Taïwan.

Tableau X.6

Parts de marché relatives des exportateurs français

(en %)

Années	Par rapport aux 24 principaux pays de l'OCDE (biens et services) (1)		Par rapport aux principaux pays industrialisés, en valeur (tous biens) (2)							
	en volume	en valeur	Total	dont						
				Pays industrialisés	Union européenne à 15	Asie émergente	Amérique latine	Pays de l'Europe centrale et orientale (3)	Afrique	Proche- Orient
1980	8,4	9,3	8,1	8,0	10,8	2,9	5,3	8,5	22,7	7,1
1981	8,4	8,5	7,7	7,4	10,5	3,3	4,9	8,8	17,8	7,6
1982	8,3	8,2	7,6	7,4	10,5	3,0	5,4	7,3	20,1	7,3
1983	8,4	8,3	7,5	7,2	10,4	3,8	7,0	8,3	20,3	6,7
1984	8,2	7,9	7,0	6,7	10,2	3,1	5,8	7,3	20,5	7,7
1985	8,0	7,8	7,0	6,8	10,2	3,1	5,3	7,5	22,4	6,3
1986	7,8	8,2	7,4	7,2	10,5	3,3	6,2	6,7	23,4	6,8
1987	7,7	8,1	7,5	7,4	10,6	3,5	6,7	7,0	22,1	6,7
1988	7,8	8,0	7,5	7,5	10,7	3,5	6,5	7,0	20,1	6,8
1989	7,9	8,0	7,5	7,5	10,8	3,1	5,9	6,1	20,3	6,6
1990	7,8	8,3	7,9	8,0	10,9	3,6	6,4	6,0	21,0	7,0
1991	7,9	8,0	7,8	8,1	11,2	2,9	5,0	6,0	20,0	6,0
1992	8,0	8,3	7,9	8,2	11,4	3,0	5,1	7,1	19,6	6,1
1993	7,8	7,8	7,1	7,5	11,1	2,7	3,7	6,4	19,0	7,1
1994	7,8	7,7	7,1	7,5	11,2	2,7	4,5	5,5	18,5	6,9
1995	7,8	7,8	7,1	7,4	10,9	3,1	4,6	5,9	19,6	7,7
1996	7,5	7,6	7,1	7,5	11,0	2,6	4,9	6,4	19,9	6,7
1997	7,7	7,4	6,9	7,4	10,9	3,0	2,7	6,5	16,8	7,2
1998	7,9	7,7	7,3	7,8	10,9	2,9	2,9	7,1	18,4	7,8
1999	7,8	7,4	7,1	7,4	10,5	2,9	3,1	7,7	20,5	8,8
2000	7,9	6,9	6,4	6,8	9,9	2,4	2,5	7,6	20,7	8,5
2001	8,0	7,1	6,8	7,2	10,0	2,5	2,9	7,4	20,5	8,4
2002	8,0	7,1	6,7	7,2	10,1	2,3	2,7	7,7	18,5	8,5
2003	7,7	7,3	7,0	7,4	10,2	2,5	3,2	8,0	20,6	9,8
2004	7,4	7,1	6,9	7,3	10,0	2,2	2,9	7,9	20,7	10,0
2005	7,2	6,8	6,6	7,1	9,7	2,4	2,5	7,5	19,0	8,2
2006	6,9	6,6	6,5	7,0	9,5	2,6	2,5	7,5	17,5	7,5
2007	6,7	6,6	6,6	7,2	9,5	2,7	2,5	7,0	16,2	7,1
2008	6,5	6,5	6,4	7,1	9,3	2,4	3,0	6,9	16,6	6,6

Sources : DGTPE ; FMI Dot, données OCDE (Perspectives Économiques n° 85, juin 2009).

(1) La part de marché de la France est définie par le rapport des exportations totales françaises aux exportations totales du groupe des 24 principaux pays de l'OCDE (Australie, Canada, Corée, États-Unis, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie, Union européenne à 15 - pour les biens et services).

(2) La part de marché de la France dans une zone est définie par le rapport des importations de cette zone en provenance de France aux importations de cette zone en provenance des principaux pays industrialisés (Australie, Canada, États-Unis, Islande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Union européenne à 15). Par exemple, en 2008 les produits français représentaient 6,9% des exportations des principaux pays industrialisés à destination des pays de l'Europe centrale et orientale.

(3) Y compris les nouveaux entrants dans l'Union européenne en 2004 (Pays baltes, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie) et en 2007 (Roumanie, Bulgarie).

Tableau X.7

Taux de change nominal de la France

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Taux de change effectif nominal par rapport aux principaux pays (1)		Taux de change bilatéral nominal de l'euro vis-à-vis... (2)		
	en indice (base 100 = 1995)	en taux de croissance	... du Dollar	... de la Livre	... du Yen
1980	77,1	-	0,64	1,50	0,29
1981	70,7	- 8,3	0,83	1,67	0,38
1982	65,8	- 6,8	1,00	1,75	0,40
1983	62,4	- 5,2	1,16	1,76	0,49
1984	60,2	- 3,5	1,33	1,77	0,56
1985	61,5	2,1	1,37	1,76	0,57
1986	66,2	7,6	1,06	1,55	0,63
1987	68,1	3,0	0,92	1,50	0,63
1988	67,2	- 1,3	0,91	1,62	0,71
1989	66,2	- 1,6	0,97	1,59	0,71
1990	72,4	9,4	0,83	1,48	0,57
1991	73,2	1,0	0,86	1,52	0,64
1992	80,1	9,5	0,81	1,42	0,64
1993	85,6	6,8	0,86	1,30	0,78
1994	93,3	9,0	0,85	1,29	0,83
1995	100,0	7,2	0,76	1,20	0,81
1996	101,2	1,2	0,78	1,22	0,72
1997	97,6	- 3,5	0,89	1,46	0,74
1998	102,4	4,9	0,90	1,49	0,69
1999	101,7	- 0,7	0,94	1,52	0,83
2000	96,2	- 5,4	1,09	1,64	1,01
2001	97,8	1,6	1,12	1,61	0,92
2002	100,3	2,5	1,06	1,59	0,85
2003	106,7	6,4	0,89	1,45	0,76
2004	109,1	2,2	0,80	1,47	0,74
2005	108,2	- 0,8	0,80	1,46	0,73
2006	108,2	0,1	0,80	1,47	0,69
2007	110,7	2,3	0,73	1,46	0,62
2008	113,5	2,6	0,68	1,26	0,66

Sources : DGTPE, BCE.

(1) Calculé en agréant les taux de change bilatéraux nationaux au moyen d'une pondération tenant compte de la concurrence exercée entre exportateurs. Une hausse (respectivement une baisse) de l'indicateur correspond à une appréciation (respectivement une dépréciation) du taux de change effectif nominal.

(2) Valeur en euros d'une unité de change, sauf pour le Japon (100 yens). Avant 1999, parité du franc exprimée en euro. Ainsi, en 2008, il fallait en moyenne 0,68 euro pour 1 dollar US.

Tableau X.8

Taux de change réel de la France

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Taux de change effectif réel par rapport aux principaux pays (1)		Contributions à l'évolution du taux de change réel, en % (2)							
	en indice (base 100 = 1995)	en taux de croissance	Zone euro à 12	UE 15 hors zone euro	Europe hors UE 15	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie émergente	Japon	Autres
1991	98,5	- 3,5	- 1,0	- 0,6	- 0,3	- 0,7	- 0,2	- 0,2	- 0,6	0,0
1992	100,3	1,8	0,0	0,5	- 0,2	0,9	0,2	0,3	0,1	0,0
1993	98,1	- 2,2	1,3	1,2	- 1,6	- 0,8	- 0,2	- 0,9	- 1,1	0,0
1994	97,9	- 0,2	0,0	0,0	- 0,8	0,4	0,0	0,6	- 0,3	0,0
1995	100,0	2,2	0,0	0,5	- 0,5	1,3	0,4	0,2	0,2	0,1
1996	99,1	- 1,0	0,0	- 0,3	- 0,5	- 0,4	- 0,2	- 0,4	0,9	0,1
1997	93,7	- 5,4	- 0,3	- 1,5	- 0,4	- 1,8	- 0,4	- 0,7	- 0,2	- 0,1
1998	95,7	2,1	0,0	- 0,3	0,1	- 0,1	0,0	1,9	0,4	0,1
1999	92,9	- 2,9	- 0,3	- 0,3	0,4	- 0,8	0,3	- 1,1	- 1,0	0,0
2000	86,7	- 6,6	- 0,3	- 0,8	- 0,7	- 2,1	- 0,5	- 1,4	- 1,0	- 0,1
2001	86,8	0,1	- 0,6	0,3	- 0,4	- 0,4	0,1	0,3	0,7	0,1
2002	88,5	2,0	- 0,2	0,0	- 0,3	0,8	0,3	0,5	0,7	0,1
2003	94,0	6,2	0,1	0,7	0,4	2,1	0,4	1,7	0,8	- 0,1
2004	96,0	2,1	0,1	- 0,1	- 0,1	1,0	0,1	0,7	0,3	0,0
2005	94,7	- 1,4	- 0,2	0,1	- 0,5	- 0,4	- 0,3	- 0,4	0,2	0,0
2006	94,1	- 0,7	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,4	0,5	0,0
2007	95,3	1,3	- 0,3	- 0,1	- 0,2	0,9	0,0	0,3	0,7	0,0
2008	96,7	1,5	- 0,2	1,1	- 0,4	0,8	0,0	0,3	- 0,3	0,1
			Allemagne, Autriche, Belgique-Luxembourg, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal	Danemark, Royaume-Uni, Suède	Europe centrale, Norvège, Russie, Suisse, Turquie	Canada, États-Unis	Brésil, Mexique	Chine, Corée du sud, Hongkong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande	Japon	Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud, Israël, Maroc, Tunisie

Source : DGTPE.

(1) Calculé en agréant les taux de change bilatéraux nationaux déflatés par les prix à la consommation au moyen d'une pondération tenant compte de la concurrence exercée entre exportateurs. Une hausse (resp. une baisse) de l'indicateur correspond à une appréciation (resp. une dépréciation) du taux de change effectif réel.

(2) Contribution à l'évolution du taux de change effectif réel de l'évolution des mouvements de parités de l'euro, vu de la France, vis-à-vis de chaque zone.

Tableau X.9

Indicateurs de compétitivité

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Indices (base 100 = 1995)			Taux de croissance annuel moyen		
	Compétitivité -prix(1)	Compétitivité -coût (1)	Effort de marge relatif (2)	Compétitivité -prix (1)	Compétitivité -coût (1)	Effort de marge relatif (2)
1980	89,0	92,2	96,5	-	-	-
1981	94,5	97,8	96,6	6,2	6,1	0,1
1982	97,0	101,0	96,1	2,6	3,2	- 0,5
1983	97,5	103,0	94,7	0,5	2,0	- 1,5
1984	99,4	105,6	94,2	1,9	2,5	- 0,6
1985	98,0	104,0	94,3	- 1,4	- 1,5	0,1
1986	93,2	99,5	93,7	- 4,9	- 4,3	- 0,6
1987	93,4	99,6	93,7	0,2	0,1	0,0
1988	95,3	104,2	91,5	2,0	4,5	- 2,4
1989	97,2	108,2	89,8	2,1	3,9	- 1,8
1990	93,9	103,3	90,9	- 3,4	- 4,5	1,2
1991	97,9	108,0	90,7	4,3	4,5	- 0,3
1992	96,8	105,7	91,6	- 1,2	- 2,2	1,0
1993	99,4	104,3	95,3	2,7	- 1,3	4,0
1994	100,3	103,8	96,7	0,9	- 0,5	1,4
1995	100,0	100,0	100,0	- 0,3	- 3,6	3,4
1996	99,2	99,5	99,7	- 0,8	- 0,5	- 0,3
1997	102,7	104,5	98,3	3,5	5,0	- 1,4
1998	101,7	104,1	97,7	- 1,0	- 0,4	- 0,6
1999	104,8	107,2	97,8	3,1	3,0	0,1
2000	111,5	113,4	98,3	6,5	5,8	0,6
2001	111,9	112,2	99,8	0,4	- 1,1	1,5
2002	111,4	109,1	102,1	- 0,5	- 2,8	2,3
2003	107,3	103,6	103,6	- 3,6	- 5,0	1,5
2004	106,3	101,5	104,7	- 0,9	- 2,0	1,1
2005	106,8	101,5	105,2	0,5	0,0	0,5
2006	106,8	100,6	106,2	0,0	- 0,9	0,9
2007	105,1	98,2	107,0	- 1,6	- 2,4	0,8
2008	103,9	96,0	108,3	- 1,1	- 2,3	1,2

Source : DGTPE, données OCDE (Perspectives Économiques n° 85, juin 2009).

(1) La compétitivité-prix (resp.coût) est définie comme le rapport des prix d'exportation (resp.des coûts salariaux) des 24 principaux pays de l'OCDE sur ceux de la France. Une hausse de cet indicateur correspond à une amélioration de la compétitivité de la France. Les prix se rapportent aux exportations de biens et services, les coûts salariaux à l'ensemble de l'économie.

(2) L'effort de marge relatif est défini comme le rapport de la compétitivité-prix sur la compétitivité-coût. Une hausse correspond à un effort relatif de marge, une baisse à une profitabilité accrue des exportations.

Tableau X.10

Évolutions des prix à l'exportation et à l'importation

(en taux de croissance, en %)

Années	Tous biens			Énergie			Biens manufacturés		
	Prix à l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)	Prix à l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)	Prix à l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)
Taux de croissance annuels, en %									
1960	1,9	1,5	0,4	- 1,4	- 2,4	1,0	2,1	3,1	- 0,9
1961	0,2	- 0,4	0,6	0,2	- 0,9	1,1	0,8	- 0,7	1,6
1962	0,6	1,6	- 1,0	0,6	- 1,3	1,9	0,4	0,8	- 0,4
1963	0,9	1,3	- 0,3	- 1,0	- 1,7	0,7	0,7	0,9	- 0,2
1964	2,9	0,8	2,1	- 0,3	0,6	- 1,0	2,3	0,1	2,3
1965	0,8	0,7	0,1	- 2,6	1,1	- 3,6	0,9	1,9	- 1,0
1966	1,0	1,6	- 0,6	- 0,3	- 1,9	1,6	1,2	1,8	- 0,6
1967	- 1,2	- 1,0	- 0,1	- 3,0	0,2	- 3,1	- 1,0	- 1,3	0,3
1968	- 2,2	- 1,7	- 0,5	- 0,1	1,0	- 1,1	- 1,8	- 2,2	0,4
1969	4,1	4,3	- 0,2	0,4	1,1	- 0,7	3,4	4,0	- 0,6
1970	8,0	10,0	- 1,8	3,6	8,6	- 4,5	8,3	10,6	- 2,1
1971	4,5	4,3	0,2	12,1	16,4	- 3,8	3,3	2,1	1,2
1972	1,5	- 1,7	3,3	- 1,1	- 1,9	0,8	0,8	- 2,1	3,0
1973	6,6	5,7	0,9	10,2	6,3	3,7	5,3	3,6	1,6
1974	24,4	46,6	- 15,1	79,5	160,2	- 31,0	23,5	28,5	- 3,9
1975	5,7	0,2	5,5	2,4	2,7	- 0,3	7,0	0,9	6,1
1976	9,5	11,1	- 1,5	12,8	17,7	- 4,1	10,3	8,0	2,1
1977	9,4	11,8	- 2,2	13,4	9,4	3,7	9,0	9,8	- 0,8
1978	5,6	1,3	4,3	1,2	- 3,7	5,2	6,1	4,2	1,8
1979	9,5	11,3	- 1,7	33,6	24,3	7,5	9,9	8,8	0,9
1980	10,6	20,8	- 8,4	41,1	60,4	- 12,0	9,5	10,8	- 1,2
1981	12,7	20,1	- 6,2	36,1	42,2	- 4,3	11,3	12,1	- 0,7
1982	12,5	13,3	- 0,7	13,6	16,8	- 2,7	13,0	11,9	0,9
1983	9,1	8,5	0,5	8,1	4,4	3,6	9,5	10,1	- 0,5
1984	9,2	10,3	- 1,0	9,7	8,7	0,9	10,0	10,5	- 0,5
1985	3,3	1,7	1,6	1,8	- 1,6	3,4	4,7	3,7	1,0
1986	- 4,9	- 15,3	12,2	- 37,1	- 49,7	25,0	- 2,6	- 3,5	0,9
1987	- 1,3	- 2,1	0,8	- 11,2	- 9,4	- 2,0	- 0,1	- 0,4	0,3
1988	2,3	1,0	1,3	- 12,1	- 15,2	3,7	2,9	2,9	0,0
1989	4,2	6,3	- 2,0	10,1	21,1	- 9,1	3,6	5,1	- 1,4
1990	- 2,0	- 2,4	0,4	7,9	7,5	0,3	- 2,2	- 3,2	1,0
1991	- 1,5	- 0,8	- 0,7	4,3	- 1,9	6,4	- 2,0	- 0,7	- 1,3
1992	- 2,4	- 3,7	1,4	- 5,9	- 9,5	4,0	- 2,5	- 3,4	0,9
1993	- 3,3	- 4,2	0,9	- 3,3	- 4,3	1,1	- 3,1	- 3,9	0,9
1994	- 0,2	0,3	- 0,5	1,5	- 6,0	8,0	- 0,1	0,9	- 1,0
1995	0,2	0,2	0,0	- 4,3	- 3,2	- 1,1	0,5	0,5	0,0
1996	1,7	2,5	- 0,8	4,8	15,3	- 9,1	1,6	1,5	0,1
1997	2,0	1,6	0,4	4,5	7,5	- 2,8	2,1	0,9	1,2
1998	- 1,9	- 2,9	1,1	- 4,8	- 22,6	23,0	- 1,9	- 1,5	- 0,5
1999	- 1,6	- 1,7	0,1	11,2	17,8	- 5,7	- 2,0	- 2,9	1,0
2000	2,2	5,6	- 3,2	22,1	66,2	- 26,5	1,4	1,3	0,1
2001	- 0,9	- 1,2	0,3	- 5,7	- 3,0	- 2,9	- 1,0	- 1,1	0,1
2002	- 2,5	- 4,1	1,7	- 8,3	- 7,1	- 1,4	- 2,6	- 4,2	1,7
2003	- 2,5	- 2,3	- 0,2	- 1,4	2,3	- 3,7	- 2,5	- 2,9	0,4
2004	0,5	1,2	- 0,7	8,8	14,7	- 5,1	0,0	- 0,2	0,3
2005	1,5	3,2	- 1,6	21,8	29,6	- 6,0	0,8	- 0,2	1,0
2006	2,9	3,3	- 0,4	16,1	20,2	- 3,4	2,2	0,7	1,5
2007	1,5	0,6	1,0	- 1,3	1,2	- 2,4	1,0	0,1	0,8
2008	2,5	4,4	- 1,8	17,3	23,9	- 5,3	1,4	0,7	0,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) Termes de l'échange = prix à l'exportation / prix à l'importation. Il y a amélioration des termes de l'échange lorsque ce rapport augmente.

Tableau X.11

Structure du solde des transactions courantes

(en points de PIB)

Années	Biens et services					+ Revenus des facteurs		+ Transferts courants	= Solde des transactions courantes
	Biens (1)	+ Services effectifs (1)	+ Voyages	= Biens et services ventilés (2)	Autres biens et services non ventilés (3)	Revenus du capital	Revenus du travail		
1973	0,2	0,1	0,1	0,4	0,8	0,0	0,0	- 0,7	0,6
1974	- 1,6	0,0	0,1	- 1,4	0,8	0,1	0,0	- 0,8	- 1,4
1975	0,4	0,2	0,1	0,7	0,8	0,0	0,0	- 0,7	0,7
1976	- 1,3	0,3	0,0	- 0,9	0,7	0,0	0,0	- 0,7	- 0,9
1977	- 0,7	0,4	0,1	- 0,2	0,7	0,0	0,0	- 0,7	- 0,1
1978	0,1	0,7	0,3	1,2	0,8	0,1	0,0	- 0,7	1,4
1979	- 0,3	0,7	0,3	0,6	0,7	0,2	0,0	- 0,7	0,9
1980	- 1,9	0,7	0,3	- 0,8	0,6	0,3	0,0	- 0,6	- 0,6
1981	- 1,7	0,7	0,2	- 0,7	0,6	0,1	- 0,1	- 0,7	- 0,8
1982	- 2,7	0,6	0,3	- 1,8	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,8	- 2,1
1983	- 1,5	0,5	0,5	- 0,5	0,6	- 0,2	- 0,1	- 0,7	- 0,9
1984	- 0,8	0,3	0,6	0,2	0,7	- 0,4	- 0,1	- 0,6	- 0,2
1985	- 1,0	0,6	0,6	0,2	0,7	- 0,4	- 0,1	- 0,5	- 0,1
1986	- 0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,6	0,2
1987	- 1,0	0,3	0,4	- 0,3	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,6	- 0,5
1988	- 0,8	0,2	0,4	- 0,2	0,6	- 0,1	0,0	- 0,7	- 0,5
1989	- 1,0	0,1	0,6	- 0,3	0,6	0,0	0,0	- 0,8	- 0,5
1990	- 1,0	0,0	0,6	- 0,4	0,6	- 0,3	0,0	- 0,7	- 0,8
1991	- 0,7	0,0	0,7	0,0	0,6	- 0,5	0,0	- 0,6	- 0,5
1992	0,2	0,0	0,8	1,0	0,6	- 0,6	0,0	- 0,6	0,3
1993	0,7	0,0	0,8	1,5	0,4	- 0,7	0,0	- 0,5	0,7
1994	0,6	0,2	0,8	1,6	0,4	- 0,8	0,0	- 0,6	0,6
1995 (4)	0,7	0,2	0,7	1,6	0,2	- 0,6	0,1	- 0,6	0,7
1996	1,0	0,3	0,7	1,9	0,1	- 0,3	0,1	- 0,6	1,3
1997 (5)	1,9	0,5	0,7	3,1	0,0	- 0,1	0,6	- 0,9	2,7
1998	1,7	0,4	0,7	2,9	0,0	0,1	0,4	- 0,8	2,6
1999 (6)	1,2	0,4	0,9	2,5	0,0	1,1	0,5	- 0,9	3,1
2000	- 0,2	0,5	1,0	1,2	0,0	0,9	0,5	- 1,1	1,6
2001	0,3	0,4	0,9	1,6	0,0	0,9	0,5	- 1,1	1,9
2002	0,5	0,3	0,9	1,7	0,0	0,1	0,6	- 1,0	1,4
2003	0,2	0,1	0,7	1,1	0,0	0,3	0,5	- 1,1	0,8
2004	- 0,2	0,0	0,8	0,6	0,0	0,6	0,5	- 1,1	0,6
2005	- 1,3	0,1	0,6	- 0,5	0,0	0,9	0,5	- 1,3	- 0,4
2006	- 1,7	0,1	0,7	- 0,9	0,0	1,2	0,5	- 1,2	- 0,5
2007	- 2,1	0,1	0,7	- 1,3	0,0	1,1	0,5	- 1,2	- 1,0
2008	- 3,0	0,3	0,4	- 2,3	0,0	0,8	0,5	- 1,2	- 2,3

Sources : Banque de France, Insee.

(1) Soldes FAB-FAB.

(2) Les divergences méthodologiques qui subsistent entre les comptes nationaux et la Banque de France, responsable de l'établissement de la balance des paiements (notamment sur l'estimation des coûts de transport et sur le partage entre services et transferts), expliquent les écarts relatifs au solde des biens et services, ici différent de celui du tableau X.3, établi à partir des comptes nationaux.

(3) La rubrique "autres biens et services" relative aux flux non ventilables entre biens et services aux dates d'établissement des balances des paiements est nulle depuis 1998 en raison de l'amélioration de l'information statistique.

(4) Nouvelle présentation de la balance des paiements par la Banque de France à partir de 1995.

(5) A partir de 1997, réévaluations de certains revenus d'investissements, en conformité avec le 5ème manuel du FMI, des revenus du travail et des transferts courants.

(6) A partir de 1999, modification du taux de fabisation (mise en conformité avec le taux douanier).

Tableau X.12

Position extérieure de la France

(en points de PIB)

	2006	2007		2008	
	Encours (2)	Flux (3)	Encours (2)	Flux (3)	Encours (2)
Investissements directs (1)	20,8	2,5	19,5	3,6	10,1
- Français à l'étranger	67,5	6,5	64,8	7,0	48,0
- Étrangers en France	- 46,7	- 4,0	- 45,2	- 3,4	- 37,9
Investissements de portefeuille (4)	- 5,1	6,4	2,5	- 4,6	- 4,1
- Titres étrangers	103,6	10,9	107,5	3,9	93,2
- Titres français	- 108,7	- 4,5	- 104,9	- 8,5	- 97,2
Dont : valeurs du trésor	- 30,0	- 2,2	- 30,2	- 4,9	- 35,9
Produits financiers dérivés (5)	- 1,6	- 2,4	- 3,9	0,4	- 3,5
Autres investissements (5)	- 16,3	- 8,6	- 22,6	- 3,0	- 25,4
- Crédits commerciaux et avances à la commande	0,6	0,1	0,5	0,0	0,6
- Position dépôts-crédits du secteur bancaire	- 16,6	- 5,1	- 19,6	5,2	- 14,7
- Position dépôts-crédits des entreprises et des ménages	- 1,1	- 0,5	- 1,2	- 0,5	- 1,7
- Autres investissements des autorités monétaires et administrations publiques	0,8	- 4,1	- 2,2	- 6,4	- 9,6
Avoirs de réserve	4,1	0,0	4,1	- 0,4	3,8
Total	1,9	- 2,0	- 0,3	- 4,0	- 19,1

Source : Banque de France.

Les chiffres positifs correspondent aux avoirs ou aux variations d'avoirs, les chiffres négatifs aux engagements ou variations d'engagements.

(1) Investissements directs en valeur de marché.

(2) La différence entre la variation des encours d'une année sur l'autre et les flux de balance des paiements correspond à l'impact des variations de taux de change et de cours boursiers.

(3) Le flux et l'encours de l'année n sont exprimés en pourcentage du PIB de la même année.

(4) Hors produits financiers dérivés.

(5) Positions nettes.

XI. Indicateurs de développement durable pour la France

XI.1 Les indicateurs de développement durable

Dans son rapport remis au Président de la République le 14 septembre 2009, la Commission sur la mesure des performances économiques et sociales, dite aussi Commission Stiglitz souligne que le PIB est un outil inadapté pour évaluer le bien-être dans le temps, en particulier dans ses dimensions économique, environnementale et sociale, dont certains aspects sont fréquemment désignés par le terme de *soutenabilité*.

(http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf).

Ce rapport formule de nombreuses recommandations qui doivent déboucher sur la mise au point par le service statistique français et les organisations internationales, notamment l'OCDE, de meilleurs instruments statistiques qui permettront de mieux mesurer les performances économiques et le progrès social ainsi que leur caractère soutenable.

Sont présentés dans ce chapitre les onze indicateurs phares de développement durable adoptés par la France dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable adoptée en 2003 par le Comité interministériel pour le développement durable et révisée en 2006 (cf. annexe 3.1 du rapport Stiglitz) ainsi que l'indicateur d'épargne nette ajustée, calculé par la Banque mondiale (cf. Annexe 3.3 du rapport Stiglitz).

Tableau XI.1

Les indicateurs de développement durable

Années	Développement économique	Changement climatique et énergie propre		Transport durable	Production et consommation durables	Conservation et gestion des ressources naturelles		Santé publique, prévention et gestion des risques		Inclusion sociale, démographique et immigration		Pauvreté dans le monde et défis internationaux	Épargne nette ajustée (en % du revenu national brut) (2)
	Taux de croissance du PIB par habitant (En %)	Émissions totales de gaz à effet de serre (Indice 1990 = 100)	Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie primaire (En %)	Consommation d'énergie totale dans les transports (En millions de tonnes équivalent pétrole)	Productivité des ressources (En euros par kilogramme)	Indice d'abondance des oiseaux communs (Indice 1989 = 100) (1)	Prises de poissons au-dessus des seuils de précaution UE25 (En %)	Espérance de vie en bonne santé à la naissance - Hommes (En années)	Espérance de vie en bonne santé à la naissance - Femmes (En années)	Taux de pauvreté monétaire (en %)	Taux d'emploi de travailleurs âgés de 55 à 64 ans (En %)	Aide publique au développement (En % du revenu national brut)	
1989	3,6	-	-	-	-	100,0	-	-	-	-	-	-	13,5
1990	2,1	100,0	7,2	-	-	99,7	-	-	-	-	-	-	13,6
1991	0,5	104,0	7,8	-	-	91,5	-	-	-	-	-	-	13,0
1992	0,9	102,4	7,8	-	-	89,1	-	-	-	-	-	-	12,5
1993	-1,3	97,9	7,5	-	-	87,0	-	-	-	-	-	-	11,2
1994	1,8	97,0	7,6	-	1,38	87,3	-	-	-	-	-	-	11,5
1995	1,8	98,5	7,0	44,3	1,57	82,8	10	60,0	62,4	-	-	0,55	12,4
1996	0,8	101,3	6,8	46,3	1,64	87,9	11	59,6	62,5	15	29,4	0,48	12,1
1997	1,9	100,1	6,4	47,3	1,64	89,4	14	60,2	63,1	15	29,0	0,44	13,0
1998	3,1	102,5	6,3	49,7	1,64	87,0	6	59,2	62,8	15	28,3	0,38	14,0
1999	2,8	99,6	6,4	49,9	1,65	83,2	8	60,1	63,3	15	28,8	0,38	14,9
2000	3,2	98,7	6,1	51,6	1,64	81,9	10	60,1	63,2	16	29,9	0,30	13,8
2001	1,1	99,0	6,3	51,9	1,74	79,9	40	60,5	63,3	13	31,9	0,31	13,1
2002	0,3	97,4	5,7	51,4	1,74	77,9	8	60,4	63,7	12	34,7	0,37	11,7
2003	0,4	97,9	5,8	51,0	1,88	74,8	22	60,6	63,9	13	37,0	0,40	11,5
2004	1,7	97,9	5,8	50,4	1,75	79,2	21	61,2	64,1	13	37,6	0,41	11,5
2005	1,1	98,2	5,6	49,9	1,84	78,8	10	62,0	64,3	13	38,7	0,47	11,1
2006	1,5	96,1	5,9	50,9	1,84	76,3	21	62,7	64,1	13	38,1	0,46	11,4
2007	1,7	94,2	6,3	51,5	-	76,8	-	63,1	64,2	13	38,3	0,38	11,0
2008	-0,1	-	7,0	-	-	-	-	-	-	-	38,3	0,39	-

Sources : Insee ; SOeS ; Eurostat ; Banque Mondiale.

(1) Espèces communes des champs (36 espèces).

(2) L'épargne nette ajustée est un indicateur de la Banque mondiale. Il est calculé comme l'épargne brute (production moins consommation) tirée de la comptabilité nationale, moins la consommation de capital fixe (dépréciation du capital économique), plus les dépenses d'éducation (consommations requilibrées en investissement en capital humain) moins les dommages aux actifs naturels (dépréciation du capital naturel).

XII. Comparaisons internationales

- XII.1 Produit Intérieur Brut des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.2 Produit Intérieur Brut par tête des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.3 Prix à la consommation (indices implicites de prix de la consommation privée) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.4 Emploi total des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.5 Taux de chômage (définitions courantes) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.6 Solde financier des administrations publiques des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.7 Part des recettes courantes publiques dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.8 Prélèvements obligatoires des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.9 Part des dépenses publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.10 Dette publique (engagements financiers bruts) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.11 Balance courante des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.12 Produit Intérieur Brut aux prix courants des pays du G20**

Avertissement

Les comparaisons internationales sont toujours difficiles.

Une source homogène a donc été privilégiée : les Perspectives Économiques de l'OCDE (n° 85, juin 2009). Les données du PIB par tête sont extraites des comptes nationaux de l'OCDE. Les données du PIB des pays du G20 (tableau XII.12) sont extraites des données du FMI, faute de données de l'OCDE.

Dès lors, les données contenues dans ce chapitre peuvent différer, notamment pour la France, de celles présentées dans les tableaux des chapitres précédents.

Tableau XII.1

Produit intérieur brut des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Taux de croissance, en % - volume												
1980	1,7	1,3	3,5	1,3	1,7	4,5	2,0	- 2,1	- 0,2	2,2	2,8	1,1
1981	0,9	0,6	0,8	- 0,1	- 0,5	- 0,3	0,5	- 1,3	2,5	3,5	2,9	2,2
1982	2,4	- 0,5	0,3	1,2	- 1,3	0,6	0,7	2,1	- 1,9	- 2,9	2,8	0,1
1983	1,2	1,5	1,4	1,8	1,8	0,3	1,4	3,6	4,5	2,7	1,6	2,9
1984	1,5	2,9	3,2	1,8	3,1	2,5	2,4	2,7	7,2	5,8	3,1	4,9
1985	1,8	2,6	2,8	2,3	2,7	1,7	2,4	3,6	4,1	4,8	5,1	3,8
1986	2,4	2,3	3,0	3,3	3,1	1,8	2,5	4,0	3,5	2,4	3,0	3,2
1987	2,5	1,3	3,0	5,5	1,9	2,3	2,4	4,6	3,4	4,3	3,8	3,6
1988	4,5	3,4	4,3	5,1	3,0	4,7	4,1	5,0	4,1	5,0	6,8	4,5
1989	4,3	4,0	3,5	4,8	4,4	3,5	4,1	2,3	3,5	2,6	5,3	3,8
1990	2,6	5,5	2,0	3,8	4,2	3,1	3,5	0,8	1,9	0,2	5,2	3,1
1991	1,0	5,2	1,5	2,5	2,4	1,8	2,6	- 1,4	- 0,2	- 2,1	3,4	1,0
1992	1,2	1,8	0,6	0,9	1,7	1,5	1,2	0,1	3,3	0,9	1,0	2,3
1993	- 0,9	- 0,8	- 0,9	- 1,0	1,3	- 1,0	- 0,7	2,2	2,7	2,3	0,2	1,6
1994	2,2	2,7	2,3	2,4	3,0	3,2	2,5	4,3	4,0	4,8	1,1	3,3
1995	2,3	2,0	2,9	2,8	3,1	2,4	2,5	3,0	2,5	2,8	2,0	2,6
1996	1,0	1,0	1,0	2,4	3,4	0,9	1,5	2,9	3,7	1,6	2,7	3,1
1997	2,2	1,9	1,9	3,9	4,3	3,7	2,6	3,3	4,5	4,2	1,6	3,7
1998	3,5	1,8	1,3	4,5	3,9	1,7	2,7	3,6	4,2	4,1	- 2,0	2,7
1999	3,2	1,9	1,4	4,7	4,7	3,4	2,9	3,5	4,4	5,5	- 0,1	3,4
2000	4,1	3,5	3,9	5,0	3,9	3,8	4,0	3,9	3,7	5,2	2,9	4,1
2001	1,8	1,4	1,7	3,6	1,9	0,8	1,9	2,5	0,8	1,8	0,2	1,1
2002	1,1	0,0	0,5	2,7	0,1	1,5	0,9	2,1	1,6	2,9	0,3	1,7
2003	1,1	- 0,2	0,1	3,1	0,3	1,0	0,8	2,8	2,5	1,9	1,4	2,0
2004	2,3	0,7	1,4	3,3	2,2	2,8	1,9	2,8	3,6	3,1	2,7	3,2
2005	1,9	0,9	0,8	3,6	2,0	2,2	1,8	2,1	2,9	3,0	1,9	2,7
2006	2,4	3,2	2,1	3,9	3,4	3,0	3,0	2,8	2,8	2,9	2,0	3,1
2007	2,3	2,6	1,5	3,7	3,5	2,6	2,6	3,0	2,0	2,5	2,3	2,7
2008	0,3	1,0	- 1,0	1,2	2,1	1,0	0,5	0,7	1,1	0,4	- 0,7	0,8

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.2

Produit Intérieur Brut par habitant des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 aux niveaux de prix et taux de change de 2000 (dollars US)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Taux de croissance, en %												
1980	1,2	1,2	3,2	1,1	1,4	4,1	1,7	- 2,3	- 1,4	0,9	2,0	0,3
1981	0,4	0,4	0,7	- 0,7	- 1,1	- 0,3	0,1	- 1,4	1,5	2,2	2,2	1,1
1982	1,8	- 0,3	0,4	0,7	- 1,7	0,6	0,4	2,2	- 2,9	- 4,0	2,0	- 0,8
1983	0,7	1,8	1,1	1,3	1,6	0,3	1,2	3,6	3,6	1,7	0,9	1,9
1984	1,0	3,2	3,2	1,4	3,1	2,5	2,2	2,5	6,3	4,8	2,5	3,8
1985	1,2	2,6	2,8	1,9	1,8	1,6	2,2	3,3	3,2	3,8	4,4	2,9
1986	1,9	2,3	2,9	2,9	2,8	1,8	2,4	3,8	2,5	1,4	2,4	2,2
1987	1,9	1,4	3,2	5,3	1,4	2,2	2,4	4,3	2,4	2,9	3,3	2,7
1988	4,0	3,2	4,1	4,9	2,8	4,4	3,9	4,8	3,2	3,6	6,3	3,7
1989	3,6	3,2	3,3	4,6	3,8	3,1	3,6	2,0	2,6	0,8	4,9	2,9
1990	2,1	4,3	2,0	3,6	3,5	2,8	3,0	0,5	0,7	- 1,3	4,9	2,1
1991	0,5	4,3	1,4	2,4	1,6	1,4	2,2	- 1,7	- 1,5	- 3,3	2,9	0,3
1992	0,9	1,5	0,7	0,7	0,9	1,1	0,9	- 0,1	2,0	- 0,3	0,6	1,3
1993	- 1,3	- 1,5	- 0,9	- 1,2	0,5	- 1,3	- 1,2	2,0	1,4	1,2	- 0,1	0,5
1994	1,8	2,4	2,1	2,2	2,4	2,9	2,2	4,0	2,8	3,7	0,8	2,3
1995	1,8	1,6	2,8	2,6	2,6	2,2	2,2	2,8	1,3	1,7	1,7	1,6
1996	0,8	0,7	1,1	2,2	3,0	1,0	1,3	2,6	2,5	0,6	2,5	2,3
1997	1,9	1,6	1,8	3,6	3,7	3,3	2,3	3,0	3,3	3,2	1,3	3,0
1998	3,1	2,1	1,4	4,1	3,3	1,5	2,6	3,3	3,0	3,2	- 2,3	1,9
1999	2,8	1,9	1,4	4,2	4,0	3,2	2,6	3,1	3,3	4,7	- 0,3	2,6
2000	3,2	3,1	3,6	4,2	3,2	3,5	3,5	3,6	2,6	4,3	2,7	3,0
2001	1,1	1,1	1,8	2,5	1,2	0,5	1,4	2,1	- 0,3	0,7	- 0,1	0,4
2002	0,3	- 0,2	0,1	1,2	- 0,6	1,0	0,4	1,7	0,6	1,8	0,1	0,9
2003	0,4	- 0,3	- 0,8	1,4	- 0,1	0,6	0,2	2,4	1,6	0,9	1,2	1,2
2004	1,7	1,2	0,5	1,6	1,9	2,5	1,5	2,3	2,7	2,1	2,7	2,5
2005	1,1	0,8	- 0,1	1,9	1,8	1,3	1,1	1,4	2,0	1,9	1,9	2,0
2006	1,5	3,1	1,5	2,3	3,2	2,3	2,4	2,2	1,8	2,0	2,0	2,4
2007	1,7	2,6	0,8	1,8	3,2	2,0	2,1	2,7	1,0	1,7	2,4	2,0
2008	- 0,1	1,4	- 1,9	- 0,4	1,7	1,1	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source : OCDE.

(1) Le secrétariat a estimé des données pour l'Allemagne dans son ensemble depuis 1970 en raccordant en 1991 les données de l'Allemagne à des données historiques pour l'Allemagne occidentale selon le SCN 1993, publiées en juillet 2002 par le Statistisches Bundesamt.

Tableau XII.3

Prix à la consommation (indices implicites de prix de la consommation privée) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Taux de croissance, en %												
1980	12,9	6,7	20,8	15,7	6,8	6,7	11,9	16,4	10,7	10,4	7,5	13,9
1981	13,7	6,1	17,6	14,1	6,4	8,1	11,5	11,1	8,9	11,7	4,8	11,3
1982	11,7	5,1	17,2	14,4	5,0	7,5	10,5	8,4	5,5	10,0	2,8	9,6
1983	9,5	3,1	15,2	12,3	2,9	6,9	8,6	5,4	4,3	7,0	2,4	9,4
1984	8,1	2,5	11,2	10,6	2,1	6,0	7,2	5,2	3,8	4,6	2,8	8,3
1985	6,1	1,5	9,1	8,1	2,5	5,7	5,7	5,4	3,3	4,0	1,8	7,4
1986	2,8	- 1,1	6,3	9,3	0,2	1,1	3,2	4,2	2,4	4,3	0,8	6,5
1987	3,0	- 0,1	5,1	5,5	0,3	2,3	2,9	4,3	3,5	3,9	0,6	9,3
1988	2,7	1,9	5,9	4,8	1,6	1,2	3,5	4,9	4,0	3,9	0,8	9,1
1989	4,1	3,9	6,5	6,7	1,7	4,0	5,0	6,0	4,4	4,4	2,2	7,2
1990	2,7	3,0	6,5	6,6	1,4	3,3	4,5	7,7	4,6	4,2	2,8	7,9
1991	3,0	2,9	6,9	6,4	3,6	3,2	4,7	7,6	3,6	5,0	2,7	7,3
1992	2,4	4,1	5,1	6,6	3,1	2,4	4,4	4,7	2,9	1,7	1,6	5,3
1993	1,8	3,4	5,4	5,3	2,2	3,2	3,8	3,6	2,3	2,3	1,0	4,6
1994	1,4	2,5	5,1	4,9	2,6	2,8	3,1	2,0	2,1	1,1	- 1,5	5,5
1995	1,0	1,3	6,0	4,8	2,1	2,1	2,6	3,3	2,1	1,3	- 0,2	6,0
1996	1,6	0,9	4,1	3,2	2,0	1,0	2,1	3,5	2,2	1,6	0,0	5,0
1997	0,9	1,4	2,2	2,7	2,3	1,5	1,7	2,5	1,7	1,6	1,3	4,5
1998	0,2	0,5	1,8	1,9	2,0	1,2	1,1	2,4	0,9	1,2	0,2	4,0
1999	- 0,5	0,3	1,8	2,3	1,9	0,1	0,8	1,2	1,7	1,7	- 0,5	2,9
2000	2,3	0,9	3,4	3,7	3,8	3,5	2,4	1,1	2,5	2,2	- 1,1	3,7
2001	1,7	1,8	2,6	3,4	4,5	2,2	2,4	2,0	2,1	1,8	- 1,1	3,2
2002	1,0	1,2	2,9	2,8	3,0	1,3	1,8	1,5	1,4	2,0	- 1,4	2,3
2003	1,9	1,5	2,8	3,1	2,4	1,6	2,1	1,9	2,0	1,6	- 0,9	2,4
2004	1,9	1,3	2,6	3,6	1,0	2,6	2,0	1,6	2,6	1,5	- 0,7	2,3
2005	1,8	1,5	2,3	3,4	2,1	2,9	2,1	2,5	2,9	1,7	- 0,8	2,2
2006	2,1	1,3	2,7	3,4	1,9	2,8	2,2	2,3	2,8	1,4	- 0,2	2,3
2007	2,1	1,7	2,2	3,2	1,6	2,8	2,2	2,4	2,6	1,6	- 0,4	2,3
2008	2,8	2,1	3,2	3,8	2,3	4,3	2,9	2,4	3,3	1,7	0,5	3,2

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.4

Emploi total des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en milliers et en %)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Niveaux, en milliers												
2008	25 914	40 330	23 160	20 258	8 726	4 494	141 625	29 443	145 368	17 123	63 852	541 138
Taux de croissance, en %												
1980	0,9	1,7	1,5	- 2,7	1,1	- 0,2	0,9	- 0,4	0,5	3,0	1,0	0,8
1981	- 0,3	0,1	- 0,6	- 2,6	- 0,4	- 1,9	- 0,3	- 2,6	1,1	2,9	0,8	0,4
1982	- 0,3	- 0,8	- 0,4	- 0,9	- 1,5	- 1,3	- 0,6	- 2,0	- 0,9	- 3,2	1,0	- 0,4
1983	- 0,7	- 0,9	0,1	- 0,5	- 0,9	- 1,3	- 0,3	- 0,7	1,3	0,7	1,7	0,6
1984	- 0,5	0,9	0,3	- 2,7	0,8	- 0,1	- 0,1	2,1	4,1	2,5	0,6	1,6
1985	0,1	1,4	0,3	- 1,0	1,9	0,5	0,5	1,3	2,0	2,9	0,7	1,4
1986	1,1	1,9	0,4	1,9	2,4	0,7	1,2	0,6	2,3	3,1	0,8	1,7
1987	0,2	1,4	- 0,3	4,8	2,2	0,8	1,1	2,0	2,6	2,9	1,0	1,9
1988	0,2	1,4	0,5	3,9	1,8	1,9	1,3	3,3	2,3	3,0	1,7	1,9
1989	1,4	1,9	- 0,1	3,6	2,7	1,5	1,5	2,6	2,0	2,3	2,0	2,0
1990	0,2	3,2	1,2	2,5	3,1	1,1	1,8	0,5	1,3	0,7	2,0	1,6
1991	- 0,5	2,8	0,7	0,8	1,9	0,3	1,0	- 2,6	- 0,9	- 1,7	1,9	9,6
1992	- 0,3	- 1,5	- 1,0	- 1,8	1,4	- 0,2	- 0,8	- 2,4	0,7	- 1,0	1,1	0,2
1993	- 0,5	- 1,3	- 3,1	- 4,1	0,5	- 0,6	- 1,6	- 0,9	1,5	0,5	0,2	5,4
1994	- 0,4	- 0,1	- 1,6	- 0,7	0,7	- 0,4	- 0,4	0,8	2,3	2,1	0,1	1,8
1995	1,2	0,2	- 0,6	2,5	2,3	0,7	0,7	1,2	1,5	1,8	0,1	1,0
1996	0,5	- 0,3	0,5	2,8	2,2	0,4	0,7	0,9	1,5	1,0	0,4	1,3
1997	- 0,4	- 0,1	0,4	3,7	3,1	0,5	0,7	1,8	2,3	2,1	1,1	1,6
1998	1,1	1,2	1,1	4,2	2,6	1,6	1,8	1,0	1,5	2,5	- 0,7	1,0
1999	1,1	1,4	1,2	5,7	2,6	1,3	1,9	1,4	1,5	2,6	- 0,8	1,1
2000	2,6	1,9	1,9	5,6	2,2	2,0	2,5	1,2	2,5	2,5	- 0,2	1,7
2001	1,6	0,4	2,0	4,1	2,0	1,4	1,6	0,8	0,0	1,2	- 0,5	0,5
2002	0,9	- 0,6	1,5	3,0	0,4	- 0,1	0,8	0,8	- 0,3	2,4	- 1,3	0,3
2003	- 0,4	- 0,9	1,0	4,0	- 0,5	0,1	0,4	0,9	0,9	2,4	- 0,2	0,5
2004	0,4	0,4	1,5	3,9	- 0,9	0,7	1,0	1,1	1,1	1,8	0,2	1,2
2005	0,7	- 0,1	0,7	4,8	0,5	1,3	1,1	1,0	1,8	1,4	0,4	1,3
2006	0,6	0,6	1,9	4,1	1,8	1,4	1,6	0,9	1,9	1,9	0,4	1,7
2007	1,7	1,7	1,0	3,1	2,5	1,8	1,8	0,7	1,1	2,3	0,5	1,5
2008	1,4	1,4	0,8	- 0,5	1,5	1,6	1,0	0,8	- 0,5	1,5	- 0,4	0,7

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.5

Taux de chômage (définitions courantes) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Moyennes annuelles, en %												
1980	5,4	1,7	5,6	9,3	4,1	6,7	4,9	6,8	7,2	7,5	2,0	5,4
1981	6,3	2,8	6,3	11,4	6,0	8,6	6,0	9,6	7,6	7,6	2,2	6,1
1982	6,9	4,6	6,9	13,0	8,7	10,1	7,1	10,7	9,7	11,1	2,4	7,3
1983	7,3	6,4	7,7	14,2	11,1	10,8	8,3	11,5	9,6	12,0	2,7	7,8
1984	8,5	6,6	8,5	16,6	10,7	10,8	9,0	11,8	7,5	11,4	2,7	7,4
1985	9,0	6,7	8,6	17,8	9,2	10,1	9,2	11,4	7,2	10,6	2,6	7,2
1986	9,0	6,0	9,9	17,4	8,4	10,1	9,2	11,3	7,0	9,7	2,8	7,2
1987	9,1	5,8	10,2	16,5	8,0	9,8	9,1	10,4	6,2	8,8	2,8	6,8
1988	8,8	5,7	10,5	14,5	7,8	8,8	8,7	8,6	5,5	7,8	2,5	6,2
1989	8,2	5,1	10,2	12,6	6,9	7,4	7,9	7,2	5,3	7,5	2,3	5,8
1990	7,9	4,5	9,1	12,1	5,9	6,6	7,3	7,1	5,6	8,2	2,1	5,7
1991	8,2	3,9	8,6	12,2	5,5	6,4	7,2	8,8	6,8	10,3	2,1	6,2
1992	9,0	6,3	8,8	13,5	5,4	7,1	8,2	9,9	7,5	11,2	2,2	6,8
1993	10,1	7,5	9,9	17,2	6,6	8,6	9,7	10,4	6,9	11,4	2,5	7,4
1994	10,7	8,1	10,9	19,1	7,6	9,8	10,5	9,5	6,1	10,4	2,9	7,4
1995	10,1	7,9	11,3	18,7	7,2	9,7	10,4	8,6	5,6	9,5	3,2	7,2
1996	10,6	8,6	11,4	17,5	6,6	9,6	10,5	8,1	5,4	9,6	3,4	7,0
1997	10,8	9,3	11,4	16,3	5,7	9,2	10,5	7,0	4,9	9,1	3,4	6,7
1998	10,3	8,9	11,5	14,6	4,5	9,3	9,9	6,3	4,5	8,3	4,1	6,6
1999	10,0	8,2	11,1	12,2	3,7	8,5	9,2	6,0	4,2	7,6	4,7	6,4
2000	8,6	7,4	10,2	10,8	2,8	6,9	8,2	5,5	4,0	6,8	4,7	6,0
2001	7,8	7,5	9,2	10,1	2,5	6,6	7,7	5,1	4,8	7,2	5,0	6,2
2002	7,9	8,3	8,8	11,0	2,9	7,5	8,1	5,2	5,8	7,6	5,4	6,7
2003	8,5	9,2	8,6	11,0	4,0	8,2	8,6	5,0	6,0	7,6	5,3	6,9
2004	8,8	9,7	8,1	10,5	4,9	8,4	8,8	4,8	5,5	7,2	4,7	6,8
2005	8,9	10,5	7,8	9,2	4,9	8,5	8,8	4,8	5,1	6,8	4,4	6,6
2006	8,8	9,8	6,8	8,5	4,1	8,3	8,2	5,4	4,6	6,3	4,1	6,0
2007	8,0	8,3	6,2	8,3	3,3	7,5	7,4	5,4	4,6	6,0	3,9	5,6
2008	7,4	7,3	6,8	11,3	2,9	7,0	7,5	5,7	5,8	6,1	4,0	5,9

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.6

Solde financier des administrations publiques des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 (1)

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (2)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	- 0,1	- 2,9	- 7,0	- 3,0	- 4,0	- 10,3	- 2,4	- 3,7	- 2,6	- 4,1	- 4,5	- 2,8
1981	- 2,2	- 3,9	- 10,9	- 4,3	- 5,0	- 16	- 4,6	- 5,0	- 2,2	- 2,8	- 4,0	- 3,3
1982	- 2,8	- 3,4	- 10,0	- 6,0	- 6,2	- 12,5	- 4,6	- 3,0	- 4,8	- 7,0	- 3,9	- 4,4
1983	- 2,5	- 2,9	- 10,1	- 5,2	- 5,4	- 14,5	- 4,3	- 3,9	- 5,6	- 8,2	- 4,1	- 4,7
1984	- 2,8	- 2,0	- 11,5	- 5,8	- 5,3	- 10,0	- 4,2	- 4,1	- 4,7	- 7,8	- 2,5	- 4,1
1985	- 3,0	- 1,1	- 12,4	- 7,3	- 3,6	- 10,0	- 4,5	- 3,2	- 5,0	- 8,6	- 1,4	- 4,1
1986	- 3,2	- 1,1	- 11,9	- 6,4	- 4,6	- 9,9	- 4,5	- 3,0	- 5,2	- 7,1	- 1,1	- 4,0
1987	- 2,1	- 1,8	- 11,5	- 3,4	- 5,4	- 7,8	- 4,2	- 2,1	- 4,3	- 5,4	- 0,2	- 3,2
1988	- 2,6	- 2,0	- 11,0	- 3,4	- 4,2	- 7,2	- 4,1	- 0,1	- 3,6	- 4,3	0,6	- 2,6
1989	- 1,8	0,1	- 11,4	- 2,9	- 5,0	- 7,5	- 3,3	0,2	- 3,2	- 4,6	1,5	- 2,1
1990	- 2,4	- 1,9	- 11,4	- 4,1	- 5,3	- 6,8	- 4,3	- 2,0	- 4,2	- 5,8	2,1	- 2,9
1991	- 2,9	- 2,8	- 11,4	- 4,8	- 2,7	- 7,4	- 4,6	- 3,4	- 4,9	- 8,4	1,8	- 3,7
1992	- 4,5	- 2,5	- 10,4	- 4,0	- 4,2	- 8,1	- 4,7	- 6,5	- 5,8	- 9,1	0,8	- 4,5
1993	- 6,4	- 3,0	- 10,1	- 7,3	- 2,8	- 7,4	- 5,7	- 8,0	- 4,9	- 8,7	- 2,4	- 4,9
1994	- 5,5	- 2,3	- 9,1	- 6,8	- 3,5	- 5,1	- 4,9	- 6,8	- 3,6	- 6,7	- 4,2	- 4,2
1995	- 5,5	- 9,7	- 7,4	- 6,5	- 9,2	- 4,5	- 7,6	- 5,8	- 3,1	- 5,3	- 5,1	- 4,7
1996	- 4,0	- 3,3	- 7,0	- 4,9	- 1,9	- 4,0	- 4,3	- 4,2	- 2,2	- 2,8	- 5,1	- 3,1
1997	- 3,3	- 2,6	- 2,7	- 3,4	- 1,2	- 2,2	- 2,7	- 2,2	- 0,8	0,2	- 4,0	- 1,7
1998	- 2,6	- 2,2	- 3,1	- 3,2	- 0,9	- 0,9	- 2,3	- 0,1	0,4	0,1	- 11,2	- 1,9
1999	- 1,8	- 1,5	- 1,8	- 1,4	0,4	- 0,6	- 1,4	0,9	0,9	1,6	- 7,4	- 0,8
2000	- 1,5	1,3	- 0,9	- 1,0	2,0	0,0	0,0	3,7	1,6	2,9	- 7,6	0,3
2001	- 1,6	- 2,8	- 3,1	- 0,7	- 0,3	0,4	- 1,8	0,6	- 0,4	0,7	- 6,3	- 1,3
2002	- 3,2	- 3,7	- 3,0	- 0,5	- 2,1	- 0,1	- 2,6	- 2,0	- 3,8	- 0,1	- 8,0	- 3,2
2003	- 4,1	- 4,0	- 3,5	- 0,2	- 3,2	- 0,1	- 3,1	- 3,7	- 4,8	- 0,1	- 7,9	- 4,0
2004	- 3,6	- 3,8	- 3,6	- 0,4	- 1,8	- 0,4	- 3,0	- 3,7	- 4,4	0,9	- 6,2	- 3,4
2005	- 3,0	- 3,3	- 4,4	1,0	- 0,3	- 2,8	- 2,6	- 3,3	- 3,3	1,5	- 6,7	- 2,8
2006	- 2,3	- 1,5	- 3,3	2,0	0,6	0,2	- 1,3	- 2,7	- 2,2	1,6	- 1,6	- 1,3
2007	- 2,7	- 0,2	- 1,5	2,2	0,3	- 0,3	- 0,7	- 2,7	- 2,9	1,6	- 2,5	- 1,4
2008	- 3,4	- 0,1	- 2,7	- 3,8	1,0	- 1,2	- 1,9	- 5,5	- 5,9	0,1	- 2,7	- 3,2

Source : OCDE.

(1) Différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques, rapportée au PIB.

(2) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.7

Part des recettes publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	45,6	44,0	33,8	30,9	51,8	45,6	45,4	42,2	31,5	37,5	29,7	36,4
1981	46,2	43,6	33,8	32,4	52,5	46,2	45,5	44,4	32,3	39,6	31,0	37,1
1982	47,0	44,1	36,8	32,8	53,5	47,4	46,5	45,3	32,0	40,2	31,4	37,4
1983	47,8	43,7	38,8	34,6	54,2	47,8	47,1	44,4	31,3	39,7	31,5	37,3
1984	48,5	43,8	37,6	34,2	53,5	48,3	46,9	44,1	31,3	39,8	32,2	37,3
1985	48,7	43,9	37,4	35,4	53,9	48,3	47,0	43,4	31,8	39,5	32,3	37,5
1986	47,8	43,3	38,4	35,8	52,5	47,6	46,5	42,3	32,0	40,4	32,5	37,5
1987	48,3	43,2	38,3	37,2	53,1	47,8	46,5	41,1	32,7	40,6	33,9	38,0
1988	47,2	42,7	39,3	37,0	52,1	46,5	46,2	40,9	32,6	41,0	33,8	37,8
1989	46,9	43,2	40,1	38,8	49,5	44,7	46,2	40,7	32,9	41,2	33,7	37,9
1990	47,0	41,7	41,5	38,7	49,6	45,5	46,1	39,4	32,8	43,0	34,0	37,9
1991	47,6	43,3	42,6	39,5	52,3	46,0	44,7	39,8	32,9	43,9	33,4	37,5
1992	47,4	44,8	45,0	41,4	51,5	45,6	45,8	38,7	32,8	44,2	33,3	37,8
1993	48,5	45,3	46,3	41,7	52,9	47,4	46,6	37,3	33,0	43,5	32,0	37,8
1994	48,7	45,6	44,4	40,0	50,0	47,4	46,0	37,8	33,4	43,0	31,4	37,8
1995	48,9	45,1	45,1	38,0	47,2	47,5	45,6	38,2	33,8	43,2	31,4	38,0
1996	50,4	46,0	45,5	38,4	47,5	48,5	46,4	38,0	34,3	43,8	31,7	38,5
1997	50,8	45,7	47,6	38,2	46,3	49,0	46,7	38,4	34,6	44,5	31,7	38,7
1998	50,1	45,9	46,2	37,8	45,8	49,5	46,3	39,4	35,1	44,9	31,3	38,8
1999	50,8	46,7	46,5	38,4	46,4	49,6	46,8	39,8	35,2	44,3	31,2	39,0
2000	50,1	46,4	45,3	38,1	46,1	49,1	46,3	40,3	35,8	44,1	31,4	39,2
2001	50,0	44,7	44,9	38,0	45,1	49,6	45,4	40,6	34,9	42,6	32,2	38,7
2002	49,4	44,4	44,4	38,4	44,1	49,8	45,0	39,0	32,5	41,1	30,8	37,3
2003	49,1	44,4	44,7	38,2	43,9	51,1	45,0	38,7	31,9	41,1	30,5	37,0
2004	49,6	43,5	44,2	38,5	44,3	49,2	44,7	39,5	32,1	40,7	30,9	37,1
2005	50,5	43,6	43,8	39,4	44,5	49,3	44,9	40,8	33,4	40,8	31,7	37,9
2006	50,3	43,8	45,3	40,5	46,2	48,6	45,4	41,6	34,2	41,0	34,5	38,8
2007	49,6	43,9	46,4	41,0	45,6	48,1	45,5	41,4	34,5	40,7	33,5	38,8
2008	49,3	43,9	46,0	36,6	46,4	48,8	44,9	42,6	33,1	39,8	34,4	38,2

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.8

Prélèvements obligatoires des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %											
1965	34,5	31,6	25,5	14,7	32,8	31,1	30,4	24,7	25,7	18,2	25,6
1966	34,3	32,2	25,3	13,6	34,2	33,3	31,2	25,0	26,8	17,7	26,2
1967	34,7	32,2	26,2	16,9	35,2	33,9	33,1	26,1	27,8	18,1	27,1
1968	34,9	32,2	27,0	16,1	35,9	34,8	34,3	25,5	28,6	18,4	27,4
1969	35,8	33,9	26,4	16,4	33,3	34,9	36,0	27,9	30,8	18,7	28,0
1970	33,7	32,3	25,7	15,9	34,1	33,9	37,0	27,0	30,9	19,6	27,8
1971	33,2	32,9	26,3	16,2	35,7	35,0	35,1	25,0	30,4	19,9	28,3
1972	33,6	34,2	26,3	17,1	36,8	34,9	33,4	25,6	30,8	20,6	28,0
1973	33,6	35,7	23,9	17,7	38,0	36,0	31,5	25,5	30,4	22,3	28,1
1974	34,1	35,7	25,1	17,1	38,5	36,9	34,5	26,2	32,7	22,9	29,0
1975	35,5	35,3	25,4	18,4	39,6	39,5	35,3	25,6	32,0	20,9	29,7
1976	37,2	36,1	26,3	18,4	39,7	39,7	35,1	24,9	31,5	21,7	30,7
1977	37,2	37,4	26,8	20,2	40,2	41,6	34,6	26,1	30,7	22,3	31,4
1978	37,1	37,2	27,0	21,5	40,8	42,2	33,0	25,8	30,4	23,9	31,3
1979	38,7	37,1	26,1	22,0	41,3	43,0	32,2	26,0	30,1	24,4	31,2
1980	40,2	37,5	29,7	22,6	41,8	41,3	35,2	26,4	31,0	25,4	31,4
1981	40,4	37,0	30,9	23,8	41,2	41,6	36,7	26,8	33,2	26,1	32,1
1982	41,2	36,8	33,0	24,1	41,6	42,8	39,1	27,0	33,0	26,4	32,5
1983	41,4	36,6	35,0	26,0	42,5	43,5	37,4	24,9	32,5	27,0	32,7
1984	42,4	36,8	34,1	27,3	41,1	44,3	37,6	24,9	32,6	27,0	32,9
1985	42,4	37,2	33,6	27,2	41,0	44,4	37,7	25,6	32,5	27,4	32,9
1986	42,1	36,8	35,2	29,0	41,6	44,1	38,2	25,5	33,2	28,1	33,6
1987	42,6	37,0	35,3	30,8	43,8	44,7	36,9	26,5	34,2	29,2	34,1
1988	41,9	36,8	35,8	30,9	43,9	43,4	37,0	26,3	33,7	29,5	34,1
1989	41,9	37,2	36,8	32,7	41,3	41,6	36,4	26,6	34,8	29,8	34,0
1990	42,2	35,7	37,8	32,5	41,1	42,0	36,5	27,3	35,9	29,1	34,2
1991	42,6	36,0	38,2	32,8	43,4	42,2	35,3	27,1	36,4	28,7	34,5
1992	42,0	37,0	40,6	33,8	43,2	41,8	34,3	26,9	36,0	27,0	34,7
1993	42,3	37,0	42,2	32,8	43,6	43,3	33,2	27,1	35,4	27,1	35,2
1994	42,8	37,2	40,2	32,9	41,6	43,6	33,7	27,5	35,2	26,3	35,2
1995	42,9	37,2	40,1	32,1	40,2	43,6	35,0	27,9	35,6	26,9	35,1
1996	44,1	36,5	41,8	31,9	39,8	44,0	34,6	28,3	35,9	26,9	35,7
1997	44,3	36,2	43,2	32,9	40,2	44,5	35,2	28,7	36,7	27,3	35,9
1998	44,2	36,4	41,7	33,2	38,4	45,2	36,3	29,3	36,7	26,9	36,0
1999	45,2	37,1	42,5	34,1	39,7	45,2	36,7	29,4	36,4	26,5	36,4
2000	44,4	37,2	42,3	34,2	39,7	44,9	37,3	29,9	35,6	27,0	36,2
2001	44,0	36,1	42,0	33,8	38,2	44,9	37,0	28,8	34,8	27,3	35,9
2002	43,4	35,4	41,4	34,2	37,5	45,0	35,5	26,5	33,7	26,2	35,4
2003	43,2	35,5	41,8	34,2	36,9	44,6	35,2	25,9	33,7	25,7	35,5
2004	43,5	34,8	41,1	34,7	37,4	44,8	35,6	26,0	33,6	26,3	35,5
2005	43,9	34,8	40,9	35,8	38,8	44,8	36,3	27,3	33,4	27,4	35,8
2006	44,2	35,6	42,1	36,6	39,3	44,5	37,1	28,0	33,3	27,9	35,9
2007	43,6	36,2	43,3	37,2	38,0	44,4	36,6	28,3	33,3	-	-

Source : OCDE (2008), Statistique des recettes publiques 1965-2007, édition 2008.

Tableau XII.9

Part des dépenses publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	45,7	46,9	40,7	33,9	55,8	55,8	47,8	45,9	34,1	41,6	34,2	39,2
1981	48,4	47,5	44,6	36,7	57,5	62,1	50,1	49,4	34,5	42,5	35,0	40,3
1982	49,8	47,5	46,8	38,8	59,7	59,9	51,1	48,4	36,8	47,3	35,2	41,8
1983	50,3	46,6	48,9	39,7	59,6	62,2	51,4	48,2	36,9	47,9	35,6	42,0
1984	51,3	45,8	49,1	40,0	58,7	58,3	51,2	48,3	36,0	47,5	34,7	41,4
1985	51,7	45,1	49,8	42,7	57,5	58,3	51,4	46,6	36,8	48,0	33,7	41,6
1986	51,1	44,4	50,4	42,2	57,1	57,4	51,0	45,3	37,2	47,5	33,6	41,5
1987	50,3	45,0	49,8	40,5	58,5	55,6	50,7	43,2	37,0	46,1	34,1	41,2
1988	49,9	44,6	50,4	40,4	56,4	53,7	50,2	41,0	36,2	45,4	33,2	40,4
1989	48,7	43,1	51,5	41,7	54,5	52,2	49,5	40,4	36,1	45,8	32,2	40,0
1990	49,4	43,6	52,9	42,8	54,9	52,2	50,4	41,5	37,1	48,8	32,0	40,8
1991	50,6	46,1	54,0	44,3	54,9	53,4	49,3	43,2	37,8	52,3	31,6	41,2
1992	52,0	47,3	55,4	45,4	55,7	53,7	50,6	45,3	38,5	53,3	32,5	42,3
1993	55,0	48,3	56,4	49,0	55,7	54,8	52,3	45,3	38,0	52,2	34,3	42,7
1994	54,2	47,9	53,5	46,7	53,5	52,5	51,0	44,6	37,0	49,7	35,5	42,0
1995	54,4	54,8	52,5	44,4	56,4	52,0	53,2	44,1	37,0	48,5	36,5	42,7
1996	54,5	49,3	52,5	43,2	49,4	52,5	50,7	42,2	36,5	46,6	36,8	41,6
1997	54,1	48,3	50,2	41,6	47,5	51,1	49,4	40,6	35,4	44,3	35,7	40,4
1998	52,7	48,1	49,3	41,1	46,7	50,4	48,6	39,5	34,7	44,8	42,5	40,7
1999	52,6	48,2	48,2	39,9	46,0	50,2	48,2	38,8	34,3	42,7	38,6	39,7
2000	51,6	45,1	46,2	39,1	44,2	49,2	46,3	36,6	34,2	41,1	39,0	38,9
2001	51,6	47,5	48,0	38,6	45,4	49,2	47,3	39,9	35,3	42,0	38,6	40,0
2002	52,6	48,0	47,4	38,9	46,2	49,9	47,6	40,9	36,3	41,2	38,8	40,5
2003	53,2	48,4	48,3	38,4	47,1	51,2	48,1	42,4	36,8	41,2	38,4	41,0
2004	53,3	47,3	47,8	38,9	46,1	49,6	47,7	43,2	36,4	39,9	37,0	40,4
2005	53,4	46,9	48,1	38,4	44,8	52,1	47,4	44,2	36,6	39,3	38,4	40,6
2006	52,7	45,3	48,7	38,5	45,6	48,4	46,7	44,3	36,5	39,4	36,2	40,1
2007	52,3	44,1	47,9	38,8	45,3	48,3	46,1	44,1	37,4	39,1	36,0	40,2
2008	52,7	44,0	48,7	40,5	45,5	50,0	46,8	48,1	39,0	39,7	37,1	41,5

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.10

Dette publique (engagements financiers nets) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 (1)

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (2)	Italie	Espagne (3)	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	- 4,3	10,3	45,6	-	21,2	50,8	14,1	29,8	25,4	14,5	19,2	19,3
1981	- 0,2	13,5	49,5	-	23,2	67,2	16,9	23,9	25,2	13,5	22,4	20,2
1982	1,6	16,1	53,2	-	26,7	72,9	19,9	29,5	29,4	19,1	25,7	23,9
1983	3,9	17,9	62,8	-	31,0	83,7	23,9	30,0	32,8	25,6	29,5	27,3
1984	6,7	18,9	66,5	-	34,0	89,7	27,2	25,3	34,1	29,6	31,9	29,0
1985	9,5	19,2	73,0	-	36,7	96,4	29,9	26,0	37,2	35,3	31,1	31,1
1986	12,2	19,5	77,7	-	39,4	102,4	32,4	26,0	40,7	39,6	33,2	33,6
1987	13,0	20,6	82,3	-	24,3	106,8	34,3	6,6	42,8	39,2	30,8	33,3
1988	14,7	21,5	85,1	-	27,6	108,0	35,5	- 0,1	43,9	38,1	26,4	32,5
1989	15,3	19,9	79,7	-	30,8	105,9	35,2	- 5,0	44,1	41,1	17,9	31,0
1990	17,1	20,5	82,5	31,5	34,0	107,0	35,4	- 3,6	45,2	43,7	14,4	31,2
1991	18,4	8,7	86,2	33,3	35,1	108,0	36,3	- 1,4	48,9	50,5	12,6	32,7
1992	20,0	15,1	93,2	35,2	41,0	113,1	36,9	6,7	52,4	59,1	13,9	35,6
1993	26,8	18,5	100,5	43,5	45,5	115,0	40,6	17,4	54,9	64,2	17,2	39,3
1994	29,7	19,3	104,5	46,4	44,6	114,4	42,9	19,7	54,4	67,9	20,0	40,6
1995	37,5	30,3	99,0	51,6	54,1	114,5	46,4	26,3	53,8	70,7	24,1	41,5
1996	41,8	33,2	104,5	55,5	52,8	115,5	51,6	27,9	52,0	70,0	29,3	43,0
1997	42,3	33,0	104,7	54,2	49,7	110,9	53,1	30,6	49,0	64,7	34,8	42,8
1998	40,6	36,7	107,1	53,7	48,2	107,5	53,3	32,6	45,2	60,8	46,2	42,7
1999	33,5	35,2	100,7	47,7	36,7	102,9	50,2	29,0	40,6	55,8	53,8	40,3
2000	35,1	34,4	95,7	44,2	34,9	97,3	47,3	26,8	36,0	46,2	60,4	37,6
2001	36,7	36,7	95,8	41,5	33,0	94,8	47,6	23,2	35,3	44,3	66,3	37,5
2002	41,8	40,8	95,7	40,3	34,8	93,1	49,5	23,7	37,9	42,6	72,6	39,5
2003	44,2	43,5	92,7	36,8	36,2	90,3	50,5	23,9	41,2	38,7	76,5	41,4
2004	45,3	47,5	92,5	34,6	37,6	83,9	51,0	25,8	42,8	35,2	82,7	42,7
2005	43,2	49,8	93,7	30,2	35,0	81,9	50,9	27,2	43,2	30,6	84,6	42,7
2006	37,2	48,0	90,6	24,0	31,4	76,9	47,7	27,8	42,3	26,5	84,3	40,9
2007	34,0	43,0	87,1	18,9	27,8	72,9	43,6	28,8	43,0	23,5	80,4	39,1
2008	41,9	45,1	89,7	22,9	25,4	73,6	44,7	33,6	48,2	21,7	84,3	42,2

Source : OCDE.

(1) Par construction, la dette publique que publie l'OCDE (engagements financiers nets) diffère de la dette publique au sens de Maastricht (dette brute, cf. pour la France tableau VI.10).

(2) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

(3) Les données avant 1990 pour l'Espagne ne sont pas disponibles.

Tableau XII.11

Balance courante des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE (2)
Part dans le PIB, en %												
1980	- 1,4	- 1,9	- 2,4	- 2,4	- 0,7	- 3,0	- 2,2	0,7	0,1	- 2,3	- 1,1	- 0,9
1981	- 1,6	- 0,8	- 2,5	- 2,6	2,2	- 2,7	- 1,9	1,9	0,2	- 4,2	0,4	- 0,7
1982	- 2,9	0,8	- 1,9	- 2,4	3,1	- 1,1	- 1,3	0,8	- 0,2	0,6	0,6	- 0,4
1983	- 1,6	0,6	0,1	- 1,7	3,0	0,8	- 0,4	0,4	- 1,1	- 0,8	1,7	- 0,2
1984	- 0,6	1,5	- 0,9	1,1	3,7	1,3	0,2	- 0,4	- 2,4	- 0,4	2,8	- 0,6
1985	- 0,6	2,6	- 1,1	1,5	3,3	2,4	0,6	- 0,2	- 2,8	- 1,6	3,7	- 0,7
1986	- 0,2	4,2	0,2	1,6	2,3	3,7	1,6	- 0,9	- 3,3	- 3,0	4,3	- 0,3
1987	- 1,0	3,8	- 0,4	0,0	1,8	2,7	0,9	- 1,7	- 3,4	- 3,2	3,4	- 0,4
1988	- 1,0	4,3	- 0,9	- 1,0	3,0	3,2	0,9	- 4,1	- 2,4	- 3,0	2,7	- 0,3
1989	- 0,9	4,6	- 1,3	- 2,7	4,0	3,2	0,7	- 4,9	- 1,8	- 3,9	2,2	- 0,5
1990	- 1,3	3,0	- 1,5	- 3,5	2,6	3,0	- 0,1	- 3,8	- 1,4	- 3,4	1,5	- 0,7
1991	- 1,0	- 1,3	- 2,0	- 3,6	2,4	3,5	- 1,3	- 1,8	0,0	- 3,7	2,1	- 0,3
1992	- 0,2	- 1,1	- 2,3	- 3,5	1,9	4,2	- 1,1	- 2,1	- 0,8	- 3,6	2,8	- 0,4
1993	0,6	- 1,0	0,8	- 1,1	4,0	5,8	0,2	- 1,9	- 1,3	- 3,9	3,0	0,0
1994	0,4	- 1,4	1,2	- 1,2	4,9	5,9	0,1	- 1,0	- 1,7	- 2,3	2,8	- 0,2
1995	0,7	- 1,2	2,2	- 0,3	6,2	5,4	0,6	- 1,2	- 1,5	- 0,8	2,2	0,1
1996	1,3	- 0,6	3,1	- 0,2	5,0	5,0	1,0	- 0,8	- 1,6	0,6	1,4	0,0
1997	2,6	- 0,5	2,8	- 0,1	6,4	5,5	1,4	- 0,1	- 1,7	- 1,3	2,3	0,1
1998	2,6	- 0,8	1,9	- 1,2	3,2	5,2	0,8	- 0,4	- 2,5	- 1,2	3,1	- 0,1
1999	3,1	- 1,3	0,7	- 2,9	3,8	5,1	0,4	- 2,4	- 3,3	0,3	2,6	- 0,7
2000	1,7	- 1,8	- 0,6	- 4,0	2,0	4,0	- 0,6	- 2,6	- 4,3	2,7	2,5	- 1,3
2001	2,0	0,0	- 0,1	- 3,9	2,4	3,4	0,1	- 2,1	- 3,8	2,3	2,2	- 1,1
2002	1,3	2,0	- 0,8	- 3,3	2,6	4,6	0,7	- 1,7	- 4,4	1,7	2,9	- 1,1
2003	0,9	1,9	- 1,3	- 3,5	5,5	4,1	0,6	- 1,6	- 4,8	1,2	3,2	- 1,0
2004	0,6	4,6	- 1,0	- 5,3	7,6	3,5	1,2	- 2,1	- 5,3	2,3	3,7	- 0,9
2005	- 0,6	5,1	- 1,7	- 7,4	7,3	2,6	0,5	- 2,6	- 5,9	1,9	3,6	- 1,4
2006	- 0,5	6,5	- 2,6	- 9,0	9,4	2,6	0,5	- 3,4	- 6,0	1,4	3,9	- 1,5
2007	- 1,1	8,0	- 2,4	- 10,0	7,6	1,7	0,5	- 2,9	- 5,3	1,0	4,9	- 1,3
2008	- 1,9	6,6	- 3,4	- 9,5	7,5	- 2,6	- 0,4	- 1,7	- 4,7	0,5	3,2	- 1,4

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

(2) Les données avant 1988 proviennent des perspectives économiques de l'OCDE n° 77 de juin 2005.

Produit intérieur brut aux prix courants des pays du G20

(en milliards de dollars US)

Années	Afrique du Sud	Allemagne	Arabie Saoudite	Argentine	Australie	Bésil	Canada	Chine	Corée	États-Unis	France	Inde	Indonésie	Italie	Japon	Mexique	Royaume-Uni	Russie	Turquie	Union Européenne
1980	80,5	826,1	164,3	209,0	160,5	162,6	266,9	309,3	66,7	2 789,5	691,2	176,6	95,4	460,6	1 059,6	205,7	542,5	-	94,3	3 734,9
1981	82,8	695,1	183,9	169,8	185,7	186,9	300,7	292,6	74,5	3 128,4	607,5	189,0	106,5	417,7	1 168,9	264,1	519,7	-	95,5	3 351,9
1982	75,9	671,2	153,0	84,3	184,1	199,8	308,0	281,3	79,5	3 255,0	575,9	195,4	109,3	412,8	1 087,0	191,7	491,9	-	86,8	3 240,9
1983	84,7	669,6	128,9	104,0	176,4	160,2	333,8	301,8	88,1	3 536,7	550,1	211,3	99,1	428,4	1 182,6	156,3	466,0	-	82,9	3 153,2
1984	74,9	630,9	119,3	116,8	194,0	159,4	347,3	310,7	97,2	3 933,2	521,8	212,0	101,5	423,3	1 259,5	184,3	440,9	-	80,6	3 023,0
1985	57,3	639,7	103,9	88,2	171,9	253,1	355,8	307,0	100,8	4 220,3	547,9	219,9	101,1	437,1	1 356,7	195,6	469,0	-	90,4	3 129,9
1986	65,4	913,6	87,0	106,0	178,4	293,6	366,9	297,6	116,0	4 462,8	761,3	242,1	92,7	619,1	2 007,4	135,4	570,9	-	101,8	4 210,3
1987	85,8	1 136,9	85,7	108,7	210,1	319,5	421,6	324,0	146,1	4 739,5	923,6	267,1	87,9	777,0	2 426,5	148,5	702,5	-	117,2	5 154,5
1988	92,2	1 225,7	88,3	127,4	266,7	357,0	498,4	404,1	195,7	5 103,8	1 004,4	293,1	97,6	860,9	2 941,0	183,2	852,4	-	122,1	5 750,2
1989	96,0	1 216,8	95,3	81,7	302,5	490,1	555,6	451,3	240,3	5 484,4	1 009,8	292,0	111,5	895,3	2 946,8	223,0	861,3	-	144,0	5 847,1
1990	112,0	1 547,0	116,8	141,3	317,7	507,8	582,8	390,3	275,0	5 803,1	1 248,5	313,7	125,7	1 135,5	3 031,6	262,7	1 017,8	-	202,4	7 132,8
1991	120,2	1 815,1	131,3	189,6	319,7	445,2	598,2	409,2	321,4	5 995,9	1 249,2	278,5	140,8	1 199,0	3 454,4	314,5	1 059,3	-	202,7	7 572,6
1992	130,5	2 066,7	136,3	228,8	313,2	426,5	580,0	488,2	343,9	6 337,8	1 374,0	280,9	152,8	1 271,9	3 770,3	363,7	1 098,3	85,6	213,6	8 208,4
1993	130,4	2 005,6	132,2	236,5	304,6	478,6	563,9	613,2	377,5	6 657,4	1 292,0	274,7	174,6	1 022,7	4 337,1	441,8	982,6	183,8	242,1	7 477,7
1994	135,8	2 151,0	134,3	257,4	347,1	596,8	564,6	559,2	441,4	7 072,2	1 366,1	311,8	195,5	1 054,9	4 767,2	462,0	1 061,4	276,9	174,4	7 968,0
1995	151,1	2 525,0	142,5	258,0	371,2	769,7	590,7	727,9	539,2	7 397,7	1 572,3	354,0	223,4	1 126,6	5 277,9	314,1	1 157,4	313,5	227,5	9 165,7
1996	143,8	2 439,4	157,7	272,2	417,2	840,1	613,8	856,0	581,7	7 816,8	1 574,5	364,8	250,7	1 260,0	4 638,4	364,7	1 220,9	391,8	243,9	9 365,2
1997	148,8	2 163,2	165,0	292,9	418,0	871,5	637,7	952,6	549,7	8 304,3	1 425,9	408,3	238,4	1 193,6	4 263,9	434,2	1 359,4	404,9	255,1	8 832,0
1998	134,2	2 187,5	146,0	298,9	373,0	844,1	617,4	1 019,5	363,3	8 747,0	1 474,3	411,5	105,5	1 218,7	3 872,0	455,6	1 456,2	271,0	269,1	9 143,8
1999	133,1	2 146,4	161,2	283,5	402,0	586,9	661,3	1 083,3	464,5	9 268,4	1 458,3	439,4	154,7	1 202,4	4 384,3	520,4	1 502,9	195,9	249,8	9 162,8
2000	133,0	1 905,8	188,7	284,2	390,0	644,3	725,2	1 198,5	533,7	9 817,0	1 333,2	461,9	165,5	1 100,6	4 668,8	628,9	1 480,5	259,7	266,4	8 504,4
2001	118,6	1 892,6	183,3	288,7	388,1	554,4	715,6	1 324,8	504,7	10 128,0	1 341,1	473,0	160,7	1 118,3	4 098,0	672,8	1 471,4	306,6	195,5	8 580,9
2002	111,1	2 024,1	188,8	97,7	412,9	505,7	734,8	1 453,8	576,9	10 469,6	1 463,7	495,0	195,6	1 223,2	3 925,1	702,0	1 614,7	345,1	232,3	9 389,0
2003	166,7	2 446,9	214,9	127,6	527,8	552,2	868,3	1 641,0	644,0	10 960,8	1 805,2	573,2	234,8	1 510,1	4 234,9	700,3	1 862,8	431,4	303,3	11 432,2
2004	216,3	2 748,8	250,7	152,0	640,6	663,6	994,0	1 931,7	722,8	11 685,9	2 061,1	669,4	257,0	1 730,1	4 608,1	759,4	2 199,3	591,9	392,2	13 176,8
2005	242,7	2 794,5	315,8	181,5	713,3	881,8	1 133,4	2 235,8	845,0	12 421,9	2 147,5	784,3	285,9	1 780,8	4 560,7	849,0	2 280,1	764,3	482,7	13 776,3
2006	257,9	2 915,0	356,6	212,7	755,2	1 089,3	1 279,0	2 657,8	952,0	13 178,4	2 271,3	874,8	364,4	1 865,1	4 363,6	952,3	2 435,7	989,4	529,2	14 665,2
2007	283,4	3 320,9	381,9	260,4	909,7	1 333,5	1 436,1	3 382,5	1 049,3	13 807,6	2 593,8	1 102,4	432,1	2 117,5	4 384,4	1 025,4	2 803,4	1 294,4	649,1	16 927,2
2008	277,2	3 667,5	481,6	326,5	1 010,7	1 572,8	1 511,0	4 401,6	947,0	14 264,6	2 865,7	1 209,7	511,8	2 313,9	4 923,8	1 088,1	2 674,1	1 676,6	729,4	18 394,1

Source : Fonds Monétaire International, perspectives économiques mondiales (WEO), Avril 2009.

IMPRIMERIE NATIONALE

9 0013491 – Octobre 2009